

ONE TECH HOLDING

Société Anonyme au capital de 51 078 075 dinars divisé en 51 078 075 actions
de nominal 1 dinar chacune intégralement libérées.

Registre du Commerce : B01199462010

Siège Social : Cité El Khalij - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades »,

Tour A- Les Berges du Lac

Web : www.onetech-group.com

E-mail: info@onetech-group.com

Tél : 71 860 244 – Fax : 71 860 571

Prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- D'une **Offre à Prix Ferme** auprès du public de 6 304 815 actions dont :
 - o 5 043 852 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
 - o 1 260 963 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action ;
- D'un **Placement Garanti** auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis de 6 304 810 actions dont :
 - o 5 043 848 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
 - o 1 260 962 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action ;
- De l'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société « One Tech Holding ».

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

Visa N° du ... 05 AVR. 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2013. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information :

Zouhaier BEN KHELIFA

Tél : +(216) 71 860 244

- Fax : +(216) 71 860 571

Intermédiaire en Bourse Introduceur Chef de File

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉ POUR MIEUX PLACER

membres d'INTEGRA
PARTNERS

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord

1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 325

Intermédiaire en Bourse CO-introducteur

AXIS 
BOURSE

Axis Capital Bourse

Adresse : 67 avenue Mohamed V, 1002 Tunis

Tel : 71 901 250 Fax : 71 904 522

Evaluateur

AXIS  **CAPITAL**

Axis Capital Conseil

Adresse : 67 avenue Mohamed V, 1002 Tunis

Syndicat de Placement



Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉ POUR MIEUX PLACER

membres d'INTEGRA
PARTNERS

Etablissement Chef de File

AXIS 
BOURSE



Membres du syndicat de placement

SOMMAIRE

Présentation Résumée De La Société Emettrice	13
1- Le Groupe One Tech.....	13
2- Contexte et objectifs de l'opération.....	15
Flash sur l'Opération d'introduction en Bourse de la société « One Tech Holding »	16
Chapitre 1 : Responsable du prospectus et responsables du contrôle des comptes	21
1.1. Responsable du Prospectus	21
1.2. Attestation du responsable du Prospectus	21
1.3. Responsables du Contrôle des comptes	21
1.4. Attestation du responsable du contrôle des comptes.....	27
1.5. Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération	27
1.6. Responsable de l'information.....	27
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	28
2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération	28
2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération.....	28
2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération	28
2.1.2.1. Décision ayant autorisé l'offre.....	28
2.1.2.2. Autorisation d'augmentation du Capital	28
2.1.2.3. Droit préférentiel de souscription.....	28
2.1.3. Actions offertes au public.....	29
2.1.3.1. Cadre de l'offre	29
2.1.3.2. Modalités de l'offre.....	30
2.2. Le prix de l'offre et sa justification.....	30
2.2.1. Etendue des travaux et Limitation de la responsabilité de l'évaluateur	34
2.2.2. Approche méthodologique	35
2.2.2.1. Présentation des méthodes utilisées	36
2.2.2.2. Passage de la valeur d'entreprise à la valeur des fonds propres	36
2.2.3. Valorisation des sociétés faisant partie du périmètre de One Tech Holding.....	38
2.2.3.1. Valorisation par la méthode des Discounted Cash Flows « DCF ».....	38
2.2.3.1.1. Méthodologie	38
2.2.3.1.2. Calcul du CMPC (ou WACC)	38
2.2.3.1.3. Détermination des flux de trésoreries libres ou free cash flow.....	39
2.2.3.1.4. Valeur terminale et détermination du Taux de croissance à l'infini (TCI).....	39

2.2.3.1.5. Valeur des fonds propres par la méthode DCF	40
2.2.3.1.6. Analyses de sensibilité.....	40
2.2.3.2. Valorisation par la méthode du Goodwill	41
2.2.3.2.1. Méthodologie	41
2.2.3.2.2. Calcul de l'ANCR.....	41
2.2.3.2.3. Détermination du Goodwill	41
2.2.3.2.4. Valeur des fonds propres	41
2.2.3.2.5. Analyses de sensibilité.....	42
2.2.3.3. Valorisation par la méthode de l'EVA	42
2.2.3.3.1. Méthodologie	42
2.2.3.3.2. Définition des capitaux investis	42
2.2.3.3.3. Calcul de l'EVA	42
2.2.3.3.4. Valeur des fonds propres par la méthode de l'EVA.....	42
2.2.3.3.5. Analyses de sensibilité.....	42
2.2.3.4. Valorisation par la méthode des comparables	43
2.2.3.4.1. Méthodologie	43
2.2.3.4.2. Valeur des fonds propres par les comparables boursiers.....	43
2.2.4. Synthèse.....	43
2.2.4.1. Synthèse des valorisations individuelles obtenues.....	43
2.2.4.2. Valorisation de One Tech Holding	44
2.2.5. Prix proposé pour le titre One Tech Holding	44
2.3. Transactions récentes	45
2.4. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération d'introduction en Bourse	46
2.4.1. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération d'introduction en Bourse	46
2.4.2. Liste des actionnaires mettant des titres à la disposition du public	46
2.5. Modalités de paiement du prix	47
2.6. Période de souscription.....	48
2.7. Date de jouissance des actions.....	48
2.8. Etablissements domiciliaires	48
2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres	48
2.10. Renseignements divers sur l'offre	53
2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes.....	54
2.11.1. Droits attachés aux actions	54
2.11.2. Régime de négociabilité	54
2.11.3. Régime fiscal applicable : Droit commun.....	54
2.12. Marché des titres	54
2.13. Cotation des titres	55

2.14. Tribunaux compétents en cas de litiges.....	55
2.15. Contrat de régulation du cours des titres et contrat de liquidité	55
2.16. Engagements de la société.....	55
2.16.1. Représentation au Conseil d'Administration.....	55
2.16.2. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres	55
2.16.3. Tenue de communications financières	56
2.16.4. Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse	56
2.16.5. Engagement de conformer le rapport annuel sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne	56
2.16.6. Engagement de mise en place d'une structure d'audit interne et de contrôle de gestion.....	56
La société One Tech Holding s'engage à mettre en place une structure d'audit interne et de contrôle de gestion avant l'introduction en Bourse.	56
2.17. Engagements des actionnaires actuels (*) de la société.....	56
2.17.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société	56
2.17.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente	56
Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	57
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur.....	57
3.1.1. Dénomination et siège social	57
3.1.2. Forme juridique.....	57
3.1.3. Date de constitution et durée.....	57
3.1.4. Objet social	57
3.1.5. Registre de Commerce.....	57
3.1.6. Exercice Social.....	57
3.1.7. Clauses statutaires particulières.....	57
3.1.8. Nationalité.....	66
3.1.9. Capital social.....	67
3.1.10. Matricule fiscal	67
3.1.11. Régime fiscal.....	67
3.1.12. Lieu de consultation des documents	67
3.1.13. Siège social	67
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital en date du 24/12/2012.....	67
3.3. Evolution du capital social	67
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 24/12/2012 :	68
3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 24/12/2012	68
3.4.2. Capital social et droits de votes détenus par l'ensemble des membres d'administration et de direction	68

3.5. Description sommaire du groupe « One Tech Holding »	68
3.5.1. Présentation des sociétés du groupe	68
3.5.1.1. Régimes/ statuts des sociétés du groupe	69
3.5.1.2. Organigramme du Groupe avant restructuration.....	70
3.5.1.2.1. Présentation de la structure de One Tech Holding (avant restructuration) à la date du 22/11/2012	70
3.5.1.2.2. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité câblerie (avant restructuration) à la date du 22/11/2012	70
3.5.1.2.3. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité Mécatronique (avant restructuration) à la date du 22/11/2012	71
3.5.1.2.4. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité Télécom (avant restructuration) à la date du 22/11/2012	71
3.5.1.2.5. Présentation de la structure des sociétés composant la branche Autres activités (avant restructuration) à la date du 22/11/2012	71
3.5.1.3. Objectifs et étapes de la restructuration.....	72
3.5.1.4. Présentation du Groupe après restructuration.....	73
3.5.1.4.1. Restructuration de la société « One Tech Holding »	73
3.5.1.4.2. Organigramme du Groupe à ce jour après restructuration.....	74
3.5.1.4.3. Etat des participations entre les différentes sociétés du Groupe.....	75
3.5.1.4.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du Groupe	75
3.5.1.4.5. Organigramme cible du Groupe après introduction en Bourse	76
3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2011	77
3.5.1.6. Les engagements financiers du Groupe au 31/12/2011	77
3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe.....	77
3.5.2. Relation avec les parties liées	77
3.5.2.1. Relations de OTH avec les sociétés du Groupe	77
3.5.2.1.1. Crédits reçus et prêts octroyés.....	77
3.5.2.1.2. Créances et dettes commerciales.....	78
3.5.2.1.3. Apports en capitaux avec les sociétés du Groupe.....	78
3.5.2.1.4. Dividendes et autres rémunérations encaissées par OTH et distribués par les sociétés du Groupe.....	78
3.5.2.1.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues	78
3.5.2.1.6. Relations commerciales entre OTH et les sociétés du Groupe	78
3.5.2.1.7. Relations non commerciales entre OTH et les sociétés du Groupe	78
3.5.2.1.8. Prestations et services reçus ou donnés par OTH aux sociétés du Groupe	78
3.5.2.2. Relations entre les sociétés du Groupe OTH	79
3.5.2.2.1. Crédits reçus et prêts octroyés.....	79
3.5.2.2.2. Créances et dettes commerciales.....	79

3.5.2.1.3. Apports en capitaux entre les sociétés du Groupe.....	79
3.5.2.1.4. Dividendes et autres rémunérations encaissées par OTH et distribués par les sociétés du Groupe en 2011.....	79
3.5.2.1.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues	79
3.5.2.1.6. Relations commerciales entre les sociétés du Groupe.....	79
3.5.2.1.7. Relations non commerciales entre les sociétés du Groupe.....	80
3.5.2.1.8. Prestations et services reçus ou donnés entre les sociétés du Groupe	80
3.6. Relations avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe	80
3.6.1. Informations sur les engagements.....	80
3.6.2. Garanties, suretés réelles et cautions données	80
3.6.3. Transfert de ressources	80
3.6.4. Relations commerciales.....	80
3.6.5. Dividendes et autres rémunérations	80
3.6.6. Prestations de services reçues ou données	81
3.6.7. Engagements des dirigeants par rapport à One Tech.....	81
3.7. Dividendes	81
3.7.1. Dividendes distribués au titre des exercices 2009, 2010 et 2011.....	81
3.7.2. Politique de distribution de dividendes de la société OTH	81
3.8. Marché des titres	81
Chapitre 4 : Présentation de l'activité de l'émetteur et de son Groupe	82
4.1. Historique et évolution du Groupe.....	82
4.1.1. Constitution du Groupe	82
4.2. Partenariats et Protocoles d'accord.....	82
4.3. Les métiers du Groupe.....	84
4.3.1. Présentation générale du Groupe ONE TECH avant restructuration	84
4.3.2. Présentation des métiers du groupe.....	85
4.3.2.1. Le pôle Câblerie	85
4.3.2.1.1. Présentation du secteur.....	85
4.3.2.1.2. Situation du groupe	87
4.3.2.2. Le pôle Mécatronique	90
4.3.2.2.1. Présentation du secteur	90
4.3.2.2.2. Situation du groupe	91
4.3.2.3. Le pôle Télécoms	97
4.3.2.3.1. Présentation du secteur à l'échelle nationale.....	97
4.3.2.3.2. Situation du groupe	98
4.3.2.4. Autres activités	100

4.3.2.4.1. Le secteur de l'emballage pharmaceutique souple	100
4.3.2.4.1.1. Situation du groupe.....	100
4.3.2.4.2. La Société Tunisienne de Constructions Métalliques : STUCOM	101
4.3.3. Description de l'activité du Groupe au 31/12/2011	102
4.3.3.1. Contribution de chaque secteur d'activité dans le chiffre d'affaires agrégé du Groupe.....	102
Répartition du chiffre d'affaires agrégé du Groupe par métier.....	102
4.3.4. Description de l'activité du Groupe au 30/06/2012	102
4.3.5. Indicateurs d'activité trimestriels agrégés au 31/12/2012.....	103
4.3.6. Les encouragements et avantages à l'investissement en Tunisie.....	104
4.3.6.1. Incitations fiscales.....	104
4.4. Organisation du Groupe OTH.....	106
4.4.1. Organigramme du Groupe OTH avant l'OPF	106
4.4.2. Organigramme organisationnel du Groupe.....	107
4.4.3. Présentation et fonctionnement des organes d'administration et de direction de la société OTH.	107
4.4.3.1. Le Département Financier	107
4.4.3.2. Le Département de la Stratégie et de la Communication	108
4.4.3.3. Le Département de Ressources Humaines	108
4.4.3.4. Le Département Achats.....	108
4.4.3.5. Le Département Juridique.....	109
4.4.3.6. Le Département Audit Interne et Contrôle de Gestion.....	109
4.4.4. Le système d'information du Groupe et de l'Emetteur.....	109
4.4.5. La gestion de la qualité dans le groupe.....	111
4.4.6. La politique sociale et l'effectif	112
4.4.6.1. L'effectif en chiffres	112
4.4.6.2. Rémunération et Intéressement	112
4.4.6.3. Formation	112
4.4.6.4. Recrutement et Intégration	113
4.4.6.5. Plan de carrière.....	113
4.4.7. Gouvernance et système de contrôle.....	113
4.4.8. Mission de due diligences	115
4.5. Dépendance de l'émetteur	137
4.5.1. Dépendance envers les clients	137
4.5.2. Dépendance envers les fournisseurs.....	138
4.5.3. Dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.....	138
4.6. Matrice SWOT.....	138
4.6.1. Pôle Câblerie.....	139

4.6.2. Pôle Mécatronique.....	140
4.6.3. Pôle des Télécommunications	141
4.6.4. Autres activités.....	141
4.7. Facteurs de risque	142
4.7.1. Risques liés à l'activité	142
4.7.2. Risques liés aux évolutions technologiques rapides	143
4.7.3. Risques liés aux fluctuations du cours, à l'indisponibilité des matières premières et au taux de change	143
4.7.4. Risque lié au personnel et aux dirigeants	143
4.7.5. Risque lié à l'instabilité économique, politique et sociale	144
4.7.6. Risque de non conformité du produit aux exigences du client	144
4.7.7. Risque de dépendance envers les actionnaires donneurs d'ordre (cas de BSE et ELEMMASTER dans Eleonetech).....	144
4.7.8. Risque de renforcement de la réglementation environnementale.....	144
4.8. Litiges ou arbitrages en cours.....	144
4.8.1. Les litiges fiscaux	144
4.8.2. Autres Litiges.....	146
4.8.2.1. Redressement social	146
4.8.2.2. Autres	146
4.9. La politique d'Investissement	147
4.9.1. Investissements récents ou en cours de réalisations	147
4.9.2. Investissements futurs.....	149
Chapitre 5 : Patrimoine- Situation financière- Résultats	153
5.1. Patrimoine de l'émetteur au 31/12/2011.....	153
5.1.1. Portefeuille titres de l'émetteur au 31/12/2011.....	153
5.1.2. Placements à court terme au 31/12/2011	153
5.2. Patrimoine de l'émetteur au 30/06/2012.....	153
5.2.1. Portefeuille titres de l'émetteur au 30/06/2012.....	153
5.2.2. Placements à court terme au 30/06/2012	154
5.3. Les principales acquisitions et cessions d'actifs incorporels d'exploitation et de placements postérieures au 30/06/2012	154
5.4. Renseignements Financiers relatifs à la société OTH arrêtés au 31/12/2011	154
5.4.1. Etats financiers arrêtés au 31/12/2011	156
5.4.2. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2011.....	160
5.4.3. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2011	167
5.4.3.1. Notes complémentaires relatives à la Base de Mesure	167
5.4.3.2. Notes complémentaires relatives au Bilan arrêté au 31/12/2011.....	168

5.4.3.3. Notes complémentaires sur les Engagements Hors Bilan arrêtés au 31/12/2011	169
5.4.4. Notes explicatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2011.....	170
5.4.5. Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2011	171
5.4.5.1. Etats financiers arrêtés au 31/12/2011 portant référenciations croisées	171
5.4.5.2. Notes rectificatives relatives au Bilan arrêté au 31/12/2011.....	175
5.4.6. Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011	176
5.4.7. Evolution de la structure financière.....	178
5.4.8. Indicateurs de Gestion.....	178
5.4.9. Ratios financiers	179
5.5. Renseignements financiers relatifs à la société OTH arrêtés au 30/06/2012.....	180
5.5.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012.....	180
5.5.2. Notes aux Etats financiers arrêtés au 30/06/2012.....	184
5.5.2. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30/06/2012	194
5.5.2.1. Notes complémentaires relatives à la Base de Mesure	194
5.5.2.2. Notes complémentaires relatives au Bilan arrêté au 30/06/2012.....	194
5.5.2.3. Notes complémentaires relatives au Engagements Hors Bilan arrêtés au 30/06/2012	195
5.5.3. Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2012	197
5.5.4. Notes rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2012.....	198
5.5.4.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012 portant référenciations croisées	198
5.5.5. Rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2012	202
5.6. Renseignements financiers proforma consolidés arrêtés au 31/12/2011.....	203
5.6.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011	204
5.6.2. Notes aux Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011.....	208
5.6.3. Notes complémentaires aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011	229
5.6.3.1. Base de mesure.....	229
5.6.3.2. Notes complémentaires au Bilan consolidé proforma arrêté au 31/12/2011	231
5.6.3.3. Notes complémentaires aux Engagements Hors Bilan consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011.....	234
5.6.3.4. Notes complémentaires à l'Etat de Résultat consolidé proforma arrêté au 31/12/2011	236
5.6.4. Notes rectificatives aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011.....	238
5.6.4.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011 portant référenciations croisées	238
5.6.4.2. Notes rectificatives aux procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011	242
5.6.5. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011	243
5.6.6. Tableau de mouvement des capitaux propres	245
5.6.7. Evolution des Bénéfices Nets et du Résultat d'exploitation.....	245

5.6.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement	245
5.6.9. Evolution de la structure financière.....	246
5.6.10. Emprunts obligataires émis ou garantis par One Tech Holding	246
5.6.11. Evolution de la rentabilité des capitaux propres	246
5.6.12. Indicateurs de Gestion.....	247
5.6.13. Ratios financiers.....	247
5.7. Renseignements financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012.....	248
5.7.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012	249
5.7.2. Notes aux Etats financiers consolidé proforma arrêtés au 30/06/2012	253
5.7.3. Notes complémentaires aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012	275
5.7.3.1. Base de mesure.....	275
5.7.3.2. Notes complémentaires au Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012.....	278
5.7.3.3. Notes complémentaires aux Engagements Hors Bilan consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012.....	280
5.7.3.4. Notes complémentaires à l'Etat de résultat consolidé proforma arrêté au 30/06/2012	282
5.7.4. Notes rectificatives aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012	284
5.7.4.1. Etats Financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012 portant référenciations croisées ...	284
5.7.4.2. Notes rectificatives relatives aux procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012	288
5.7.4.2. Notes rectificatives relatives au Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012	288
5.7.5. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012	289
5.8. Renseignements financiers relatifs aux sociétés du Groupe One Tech au 31/12/2011 (voir annexes).....	290

Chapitre 6 : Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes..... 291

6.1. Membres des organes d'administration et de direction	291
6.1.1. Membres des organes d'administration de la société OTH.....	291
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société OTH.....	291
6.1.3. Principales fonctions exercées par les Membres des Organes d'Administration et de Direction en dehors de la société au cours des trois dernières années.....	292
6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	292
6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	292
6.2. Intérêts des Dirigeants dans la Société OTH	292
6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction.....	292
6.2.2. Prêts et Garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2011	292

6.3. Contrôle.....	292
6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes du Conseil d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	293
Chapitre 7 Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir.....	294
7.1. Evolution récente et orientations stratégiques	294
7.1.1. Evolution récente des activités du Groupe One Tech	294
7.1.2. Orientations stratégiques/stratégie de développement du Groupe.....	294
7.1.2.1. Orientations stratégiques du pôle Câblerie.....	294
7.1.2.2. Pôle Mécatronique.....	295
7.1.2.3. Pôle Télécom.....	295
7.1.2.4. Autres activités	296
7.2. Perspectives d'avenir	296
7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues pour la construction des états financiers consolidés.....	297
7.2.1.1. Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel consolidé	297
7.2.1.1.1. Hypothèses du chiffre d'affaires consolidé	297
7.2.1.1.2. Hypothèses des charges d'exploitation	300
7.2.1.1.3. Hypothèses du Résultat d'exploitation.....	301
7.2.1.1.4. Hypothèses des charges financières.....	302
7.2.1.1.5. Hypothèses du résultat net du groupe	303
7.2.1.2. Hypothèses du bilan prévisionnel consolidé.....	303
7.2.1.2.1. Les investissements Futurs	303
7.2.1.2.2. Le BFR.....	304
7.2.2. Etats financiers prévisionnels consolidés du Groupe One Tech.....	305
7.2.2.1. Bilan prévisionnel consolidé	305
7.2.2.2. Etat de Résultat prévisionnel consolidé.....	307
7.2.2.3. Etat de flux de trésorerie prévisionnel consolidé	308
7.2.3. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés prévisionnels du groupe 2012-2016	309
7.2.4. Indicateurs et ratios consolidés.....	310
7.2.5. Etats financiers prévisionnels individuels de One Tech Holding.....	312
7.2.5.1. Hypothèses de prévision	312
7.2.5.1.1 Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel.....	312
7.2.5.1. 2 Hypothèses du bilan prévisionnel.....	314
7.2.5.2. Bilan prévisionnel individuel.....	315
7.2.5.3. Etat de résultat prévisionnel individuel.....	316
7.2.5.4. Etat de flux de trésorerie prévisionnel individuel.....	317

7.2.6. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels prévisionnels de One Tech Holding sur 2012-2016.....	318
7.2.7. Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels.....	319
7.2.8. Etats financiers prévisionnels des autres sociétés du Groupe OTH (voir annexe).....	320
DEMANDE D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°.....	321
BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°.....	325
ANNEXE 1 : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE.....	328

Présentation Résumée De La Société Emettrice

1- Le Groupe One Tech

Fondée en 1978 par Monsieur Moncef Sellami en partenariat avec la firme italienne 'General Câble Riva' devenue Télécocavi (rachetée par Siemens), Tunisie Câbles fût la première société du Groupe One Tech. Le succès de ce premier partenariat et le développement des activités de Tunisie Câbles ont amené le Groupe à s'orienter vers le secteur Télécom, puis mécatronique (en 1991) avec la création de Fuba Printed Circuits Tunisie, spécialisée dans les circuits imprimés matière de base pour toute industrie électronique. Ce pôle constitue aujourd'hui le moteur de croissance du groupe ONE TECH toujours dans le cadre de partenariats, basés sur la transparence, la complémentarité et l'apport technologique.

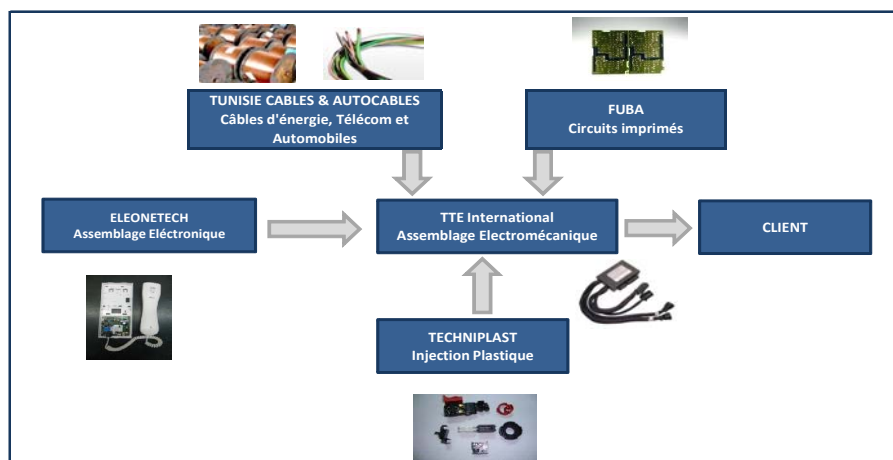
En 2005, une nouvelle stratégie s'est forgée autour du concept « One Stop Shop » consistant à offrir une solution complète au client. C'est pour affirmer cette vision que le groupe a incarné le nom de 'One Tech'.

En 2012, la famille Sellami a pris la décision de restructurer tout le Groupe en Holding "OTH" et de l'introduire en Bourse. OTH détient désormais une dizaine de sociétés articulées autour de trois pôles d'activité :

- Câblerie (Energie, Télécom, Automobiles)
- Mécatronique (fabrication de circuits imprimés, assemblage électrique et mécanique, connectique et câblage filaire, injection plastique)
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et Communications (Télécom)

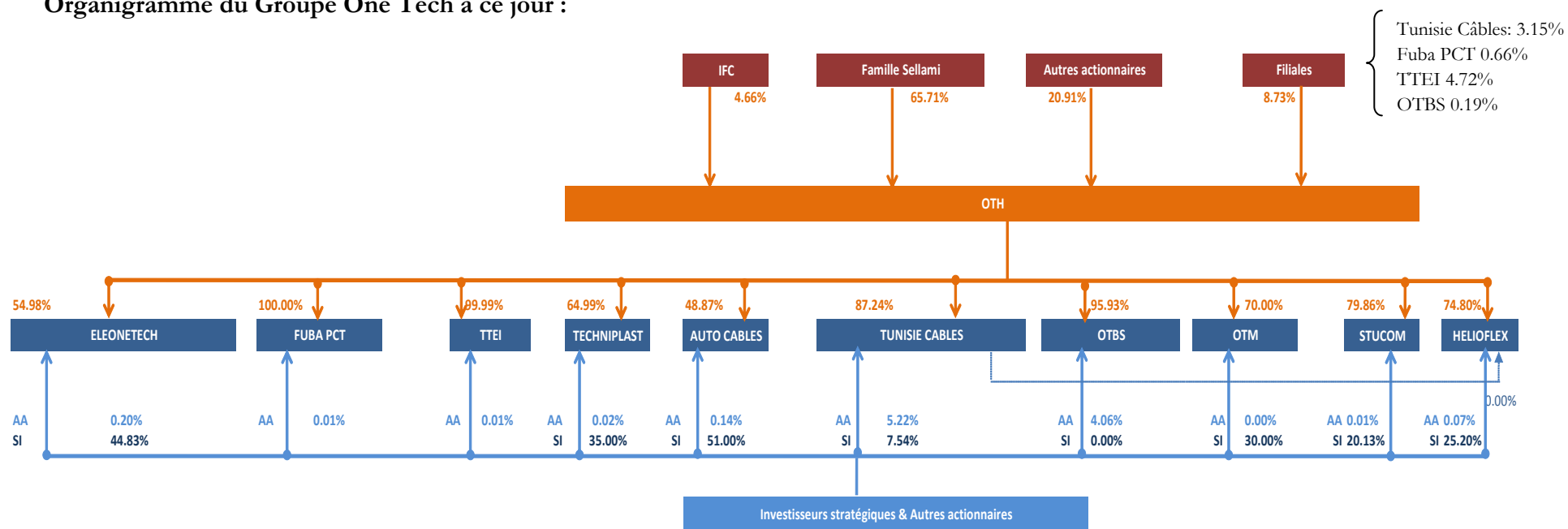
Le groupe est également présent dans d'autres activités 'support' telles que la fabrication de charpentes métalliques via la STUCOM et la fabrication d'emballage primaire souple pour les médicaments via HELIOFLEX.

Cette nouvelle organisation en Holding permet de centraliser la prise de décision, d'optimiser davantage les synergies entre les filiales, d'assurer la pérennité du groupe et de consolider sa position en tant que deuxième plus grand exportateur privé du pays*.



* Source : wikipedia.org/wiki/Moncef_Sellami

Organigramme du Groupe One Tech à ce jour :



AA: Autres actionnaires

SI: Investisseurs Stratégiques

(Les pourcentages sus indiqués sont les pourcentages de contrôle actuels directs et indirects)

2- Contexte et objectifs de l'opération

Opérant dans différents secteurs d'activité, le Groupe One Tech doit disposer de moyens de financement adaptés à ses ambitions et à ses perspectives de développement à moyen et long terme, tout en préservant sa solidité financière. C'est sur cette base que la famille fondatrice « Sellami » du Groupe One Tech a décidé de procéder à l'introduction du Holding OTH à la Bourse de Tunis, qui lui permettra d'atteindre ou de faciliter la réalisation des principaux objectifs suivants:

- Consolidation de la stratégie de développement à l'international à travers des croissances externes (acquisition de nouvelles entités en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest)
- Renforcement de la notoriété du « Groupe » à l'échelle nationale et internationale
- Diversification des sources de financement du groupe et l'ouverture d'un canal permanent de mobilisation des fonds
- Bénéfice de l'avantage fiscal relatif à l'exonération des plus values sur les apports, prévu par l'article 31 de la loi de finances 2007 : « Est déductible du bénéfice imposable, la plus-value provenant de l'apport d'actions et de parts sociales au capital de la société mère ou de la société holding à condition que la société mère ou la société holding s'engage à introduire ses actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis au plus tard à la fin de l'année suivant celle de la déduction »).
- Contribution à la dynamisation du marché financier tunisien

Flash sur l'Opération d'introduction en Bourse de la société « One Tech Holding »

Caractéristiques de l'opération

Il s'agit d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti de 12 609 625 actions de valeur nominale 1 dinar et à un prix unitaire de 6,500Dt portant sur un montant global de 81.96MDt, soit 23.53% du capital de la société après augmentation.

Les actions émises ou à céder portent jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société One Tech Holding tenue le 24 décembre 2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au marché principal de la cote de bourse et a donné tous les pouvoirs au conseil d'administration et au Président Directeur Général, Monsieur Moncef SELLAMI, pour accomplir toutes les démarches nécessaires d'études et d'évaluation pour procéder à l'aboutissement de cette opération d'introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cette introduction se réalisera selon les modalités suivantes :

- Une cession de 10 087 700 actions anciennes d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, représentant 18.82% du capital après augmentation
- Une augmentation de capital en numéraire de 2 521 925 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, représentant 4.71% du capital après augmentation. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Valeur nominale :

1 dinar

Forme des actions :

Nominative

Catégorie :

Actions ordinaires

Modalités de l'offre :

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront **à des quotités d'actions, composées chacune d'une action nouvelle à souscrire en numéraire et de quatre actions anciennes à acheter**. Ainsi l'offre totale porte sur la souscription de 2 521 925 quotités réparties comme suit:

- 1 260 963 quotités pour l'Offre à Prix Ferme et
- 1 260 962 quotités pour le Placement Garanti

Prix de l'offre :

Pour les actions nouvelles : 6,500 dinars l'action, soit 1 dinar de nominal et 5,500 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

Pour les actions anciennes : 6,500 dinars l'action.

Période de souscription :

Du 16 avril 2013 au 29 avril 2013 inclus.

Jouissance des actions :

Les actions anciennes et nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2013

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 mars 2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital.

Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Etablissements domiciliataires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société One Tech Holding exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (Voir la liste des intermédiaires en bourse en annexe).

Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions OTH exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible numéro 08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

Les souscriptions et les versements seront effectuées, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en bourse.

Offre proposée et mode de répartition :

L'introduction en Bourse de la société « OTH » sera effectuée au moyen de :

- **Une Offre à Prix Ferme (OPF)** de 6 304 815 actions OTH, représentant 50% de l'offre sur le marché dont 5 043 852 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action et 1 260 963 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action.
- **Un Placement Garanti** (Conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis agissant pour compte propre*.

* Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

La part réservée au placement garanti porte sur 6 304 810 actions représentant 50% de l'offre sur le marché dont 5 043 848 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action et 1 260 962 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action. Le placement Garanti est centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse TUNISIE VALEURS, AXIS Capital Bourse et MAC SA et dirigé par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS, désigné comme établissement chef de file.

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme. Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la 1^{ère} cotation.

En parallèle à cette Offre, les actionnaires de la société « One Tech Holding » ont décidé de céder une partie de leurs actions existantes aux salariés du « Groupe One Tech ». Cette cession portera sur 304 656 actions OTH représentant 0.60% du capital de OTH avant augmentation de capital, au prix de 5,850 dinars l'action, soit avec une décote de 10% par rapport au prix de la présente OPF.

Les 304 656 actions offertes aux salariés du « Groupe One Tech » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS et centralisées auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis qui procédera à la déclaration du résultat de ce placement.

▪ **Offre à prix ferme**

Les quotités offertes dans le cadre de l'offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre de quotités	Correspondant à		Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en % de l'OPF
		Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions nouvelles		
<u>Catégorie A:</u> OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
<u>Catégorie B:</u> Institutionnels locaux et étrangers autres que les OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
<u>Catégorie C:</u> Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 154 quotités et au maximum 53 600 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
<u>Catégorie D:</u> Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 6 153 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
<u>Catégorie E:</u> Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 quotités et au maximum 615 quotités	274 963	1 099 852	274 963	2.56%	21.81%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour les catégories A, B, C et D : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie E : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis la catégorie D, puis à la catégorie E.

Notons que les catégories C, D et E ne se différencient que par le nombre de quotités à souscrire.

▪ **Placement Garanti**

Dans le cadre du Placement Garanti, 6 304 810 actions « OTH » soit l'équivalent de 1 260 962 quotités seront offertes à des investisseurs étrangers et locaux avertis*. Ce placement correspond à un montant de 40.981MDt, représentant 50% de l'offre et 11.76% du capital après augmentation.

Date de la première cotation :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Contrat de liquidité :

Les actionnaires actuels de « One Tech Holding » se sont engagés à consacrer 16 470 352 dinars et 1 266 949 actions pour alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de One Tech. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs.

Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société « One Tech Holding » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiquées sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs et Axis Capital Bourse intermédiaires en bourse introducteurs et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la

* Sont considérés investisseurs avertis:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 22 février 2013 aux actions anciennes de la société One Tech Holding le code ISIN : TN0007530017.

La société One Tech Holding s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BIAT Capital, intermédiaire en Bourse.

Admission des actions de la société « One Tech Holding » au marché principal de la cote de la Bourse :

La société « One Tech Holding » a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar.

La Bourse a donné, en date du 19 février 2013 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « One Tech Holding » au marché principal de la cote de la Bourse.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société « One Tech Holding » ayant abouti à un prix d'introduction de 6.500 DT, soit une décote de 10.6% par rapport à la valorisation effectuée par l'évaluateur.

Toutefois, l'admission des actions de la société « One Tech Holding » au marché principal de la cote de la Bourse reste tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
- La justification de la diffusion dans le public des 23.53% du capital après augmentation auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.
- La justification de l'existence d'une structure d'audit interne et de contrôle de gestion.

Par ailleurs, le conseil a pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

Considérant que l'entrée effective en activité de la société One Tech Holding-avec le nouveau périmètre du Groupe- date de moins de deux années, le Conseil de la Bourse a décidé de déroger à cette condition et ce, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement Général de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société One Tech Holding se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 6.500 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Chapitre 1 : Responsable du prospectus et responsables du contrôle des comptes

1.1. Responsable du Prospectus

Monsieur Moncef SELLAMI

Président du Conseil d'Administration de One TECH Holding

Monsieur Hédi SELLAMI

Directeur Général de One TECH Holding

1.2. Attestation du responsable du Prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Moncef SELLAMI

Président du Conseil d'Administration de One TECH Holding

Signature



Monsieur Hédi SELLAMI

Le Directeur Général de One Tech Holding

Signature



1.3. Responsables du Contrôle des comptes

- **Etats financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011**

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053- Tunis



▪ **Etats financiers individuels intermédiaires de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/01/2012 au 30/06/2012**

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis

▪ **Etats financiers consolidés proforma du Groupe « One Tech Holding » arrêtés au 31/12/2011**

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis

▪ **Etats financiers consolidés intermédiaires proforma du Groupe « One Tech Holding » arrêtés au 30/06/2012**

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis

▪ **Etats financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2010 au 30/06/2011***

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis

▪ **Etats financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2011 au 31/12/2011***

- Cabinet Monsieur Mahmoud ZAHAF, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Adresse : Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1^{er} Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis

* A la constitution, les statuts de la société ONE TECH HOLDING prévoyaient que l'exercice social s'étend du 01 juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1.

Etant créée en Octobre 2010, le premier exercice comptable audité a couvert la période allant de la constitution (Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010) jusqu'au 30 juin 2011.

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2011, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice du 01^{er} janvier de chaque année au 31 décembre.

Ainsi, le deuxième exercice audité a couvert la période du 01 juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Pour une meilleure lecture des comptes historiques de la société OTH, la Direction de la dite société a établi des états financiers retraités sur la base d'une période allant du 01^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 qui ont été audités par le Commissaire aux comptes.

➤ **Opinion sur les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011**

Dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse, et sur demande du conseil du marché financier, la direction de la société ONE TECH HOLDING S.A a établi, dans un objectif de comparabilité, des états financiers retraités sur la base d'une période s'étalant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011.

« En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING, nous avons procédé à l'audit de ces états financiers retraités, comprenant le bilan, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

A notre avis, les états financiers retraités annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société ONE TECH HOLDING pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour la même période, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

➤ **Opinion sur les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/01/2012 au 30/06/2012**

Les états financiers de la société « One Tech Holding » relatifs au premier semestre 2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par Monsieur Mahmoud Zahaf selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'avis suivant:

« Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la société One Tech Holding arrêtés au 30 juin 2012. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces dits états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 96 269,556 dinars et un total bilan de 8 902 531,584 dinars.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société One Tech Holding arrêtée au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période arrêtée à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

➤ **Opinion sur les états financiers consolidés pro forma du Groupe « One Tech Holding » arrêtés au 31/12/2011 tenant compte du périmètre du Groupe in fine après restructuration**

Les états financiers consolidés pro forma de la société « One Tech Holding » arrêtés au 31/12/2011, ont fait l'objet d'un examen effectué par Monsieur Mahmoud Zahaf, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'opinion suivante :

« En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons procédé à l'examen des états financiers consolidés pro forma ci-joints du Groupe constitué par ladite société et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables, des hypothèses retenues et d'autres informations explicatives. Ces états financiers consolidés pro forma ont été préparés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA.

Nous avons conduit nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies, concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction en vue d'obtenir les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur le caractère adéquat de l'établissement desdits états financiers.

Nous avons planifié et exécuté nos travaux de façon à obtenir toutes les informations et explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable que les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base des hypothèses décrites dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers consolidés pro forma des exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales ont été adéquatement établis sur la base des hypothèses retenues et que ces hypothèses sont conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Les états financiers consolidés pro forma ont pour vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée ».

➤ **Opinion sur les états financiers consolidés intermédiaires pro forma du Groupe « One Tech Holding » arrêtés au 30/06/2012 tenant compte du périmètre du Groupe in fine après restructuration**

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société « One Tech Holding » relatifs au premier semestre 2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par Monsieur Mahmoud Zahaf selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'avis suivant

« En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires consolidés pro forma ci-joints du Groupe constitué

par ladite société et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables, des hypothèses retenues et d'autres informations explicatives. Ces états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont été préparés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA.

Nous avons conduit nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies, concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction en vue d'obtenir les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur le caractère adéquat de l'établissement desdits états financiers.

Nous avons planifié et exécuté nos travaux de façon à obtenir toutes les informations et explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable que les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base des hypothèses décrites dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers intermédiaires consolidés pro forma arrêtés au 30 juin 2012 du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales ont été adéquatement établis sur la base des hypothèses retenues et que ces hypothèses sont conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Les états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont pour vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée ».

➤ **Opinion sur les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2010 au 30/06/2011 ***

Les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2010 au 30/06/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Mahmoud Zahaf, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société **One Tech Holding**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2011.

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société One Tech Holding au 30 juin 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. En application de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport de gestion sur les comptes de la société au 31 décembre 2010 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant ».

* voir renvoi page suivante

➤ **Opinion sur les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2011 au 31/12/2011***

Les états financiers individuels de la société « One Tech Holding » relatifs à la période allant du 01/07/2011 au 31/12/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par Monsieur Mahmoud Zahaf, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société One Tech Holding, comprenant le bilan, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011.

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société One Tech Holding au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2011 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

L'exercice arrêté au 31 décembre 2011 correspond au deuxième exercice social ; il couvre 6 mois d'activité. A la constitution, les statuts de la société One Tech Holding prévoyait que l'exercice social s'étend du 01 juillet au 30 juin de l'année d'après.

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2011, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année. L'exercice social sera du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Ainsi :

- Le premier exercice a couvert la période allant de la constitution de la société (Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010) jusqu'au 30 juin 2011
- Le deuxième exercice a couvert la période du 01 juillet 2011 au 31 décembre 2011 ».

* A la constitution, les statuts de la société ONE TECH HOLDING prévoyaient que l'exercice social s'étend du 01 juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1.

Etant créée en Octobre 2010, le premier exercice comptable audité a couvert la période allant de la constitution (Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010) jusqu'au 30 juin 2011.

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2011, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice du 01er janvier de chaque année au 31 décembre.

Ainsi, le deuxième exercice audité a couvert la période du 01 juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Pour une meilleure lecture des comptes historiques de la société OTH, la Direction de la dite société a établi des états financiers retraités sur la base d'une période allant du 01 er janvier 2011 au 31 décembre 2011 qui ont été audités par le Commissaire aux comptes.

1.4. Attestation du responsable du contrôle des comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Le Commissaire aux comptes

Monsieur Mahmoud ZAHAF

Signature



1.5. Attestation des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

Tunisie Valeurs

Le Directeur Général

Monsieur Mohamed Fadhel ABDELKEFI

Signature



Axis Capital Bourse

Le Directeur Général

Monsieur Ferid BEN BRAHIM

Signature

AXIS CAPITAL BOURSE
S.A au Capital de 1.000.000 DT
67, Av. Mohamed V - 1002 TUNIS
Tel: 71.904.522 - Fax: 71.904.522
MF: 102657C/A/M/000
DG



1.6. Responsable de l'information

Monsieur Zouhaier BEN KHELIFA

Conseiller financier et stratégique

Tel : +(216) 71 860 244

Fax : +(216) 71 860 571

E-mail : z.benkhelifa@onetech-group.com

La notice légale est publiée au JORT N° 45 du 13 Avril 2013

Conseil du Marché Financier
N° Visa n° 0821 du 05 AVR. 2013
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération

Opérant dans différents secteurs d'activité, le Groupe One Tech doit disposer de moyens de financement adaptés à ses ambitions et à ses perspectives de développement à moyen et long terme, tout en préservant sa solidité financière. C'est sur cette base que la famille fondatrice « Sellami » du Groupe One Tech a décidé de procéder à l'introduction du Holding OTH à la Bourse de Tunis, qui lui permettra d'atteindre ou de faciliter la réalisation des principaux objectifs suivants:

- Consolidation de la stratégie de développement à l'international à travers des croissances externes (acquisition de nouvelles entités en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest)
- Renforcement de la notoriété du « Groupe » à l'échelle nationale et internationale
- Diversification des sources de financement du groupe et l'ouverture d'un canal permanent de mobilisation des fonds
- Bénéfice de l'avantage fiscal prévu par la loi de finances 2007
- Transmission d'entreprise
- Contribution à la dynamisation du marché financier tunisien

2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération

2.1.2.1. Décision ayant autorisé l'offre

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société One Tech Holding tenue le 24 décembre 2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au marché principal de la cote de bourse et a donné tous les pouvoirs au conseil d'administration et au Président Directeur Général, Monsieur Moncef SELLAMI, pour accomplir toutes les démarches nécessaires d'études et d'évaluation pour procéder à l'aboutissement de cette opération d'introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.1.2.2. Autorisation d'augmentation du Capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 mars 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 51 078 075 Dinars à 53 600 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 Dinars et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission de 6.500 dinars représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5.500 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

2.1.2.3. Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 mars 2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2.1.3. Actions offertes au public

2.1.3.1. Cadre de l'offre

L'introduction de la société « One Tech Holding » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 12 609 625 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, représentant 23.53% du capital de la société, après augmentation, au prix de 6.500 dinars et ce, dans le cadre :

- D'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de 6 304 815 actions, représentant 50% de l'offre et 11.76% du capital après augmentation, au prix de 6.500 dinars l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et portant sur :
 - ✓ 1 260 963 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant 2.35% du capital après réalisation de cette augmentation ; et
 - ✓ 5 043 852 actions anciennes provenant de la cession par des anciens actionnaires, représentant 9.41% du capital après réalisation de ladite augmentation
- D'un **Placement Garanti** (Conformément aux dispositions de l'article 56 du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis ⁽¹⁾ agissant pour compte propre de 6 304 810 actions, représentant 50% du total des actions offertes et 11.76% du capital de la société après augmentation, au prix de 6.500 dinars l'action, et portant sur :
 - ✓ 1 260 962 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant 2.35% du capital après réalisation de cette augmentation ; et
 - ✓ 5 043 848 actions anciennes provenant de la cession par les actionnaires, représentant 9.41% du capital après réalisation de ladite augmentation

Centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse Tunisie Valeurs, Axis Capital Bourse et MAC SA, et dirigé par Tunisie Valeurs, désigné comme établissement chef de file.

Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'offre à prix ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

En parallèle à cette Offre, des actionnaires de la société « One Tech Holding » ont décidé de céder une partie de leurs actions existantes aux salariés du « Groupe One Tech ». Cette cession portera sur 304 656 actions OTH représentant 0.60% du capital de OTH avant augmentation de capital, au prix de 5,850 dinars l'action, soit avec une décote de 10% par rapport au prix de la présente OPF.

* Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

Les 304 656 actions offertes aux salariés du « Groupe One Tech » seront placées exclusivement par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS et centralisées auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis qui procédera à la déclaration du résultat de ce placement.

2.1.3.2. Modalités de l'offre

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement aux quotités d'actions.

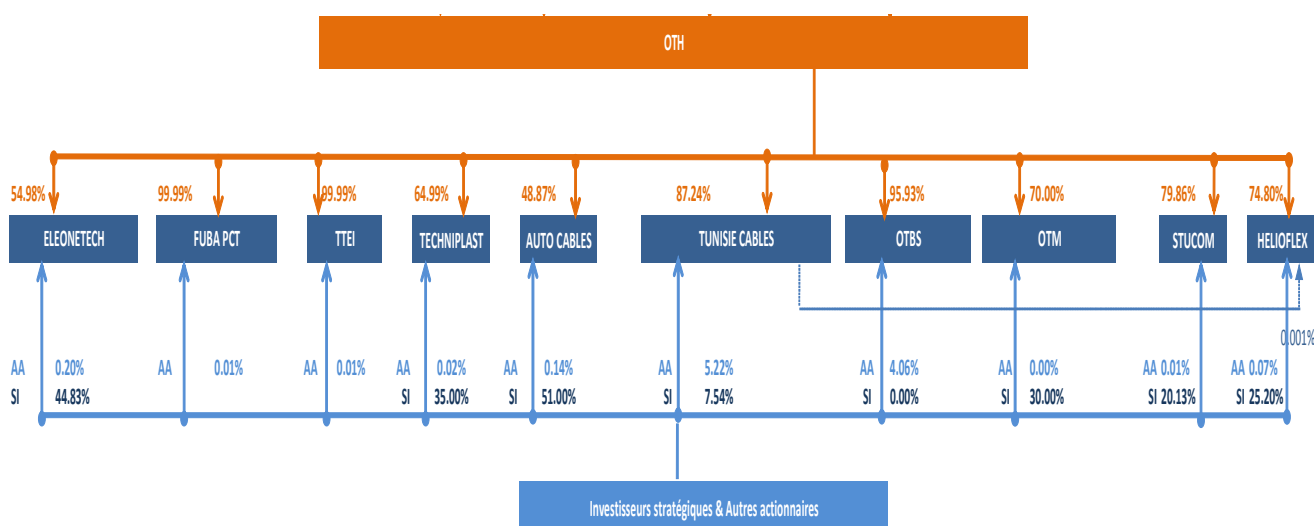
Chaque quotité est composée d'une action nouvelle à souscrire en numéraire et de quatre actions anciennes à acheter. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public à 2 521 925 quotités.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action « One Tech Holding » a été fixé dans le cadre de la présente offre à 6.500 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action « One Tech Holding » a été effectuée par Axis Capital Conseil, sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2011 des sociétés faisant partie du périmètre de l'évaluation*, sur la base de leur Business plan de la période allant de 2012 à 2016 ainsi que sur la base de la valorisation de la quote part de la holding dans chaque société du Groupe.

Ce périmètre se présente comme suit :



(Les pourcentages sus indiqués sont les pourcentages de contrôle actuels directs et indirects)

AA: Autres actionnaires

SI: Investisseurs Stratégiques

* Il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTTT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien). Ces sociétés n'ont pas été prises en considération ni dans le périmètre de l'évaluation, ni dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

▪ Etats financiers prévisionnels consolidés 2012 -2016

Les tableaux ci-dessous reprennent sous format synthétique les principaux agrégats des états financiers prévisionnels, résultat du business plan consolidé du Groupe approuvé par le conseil d'administration du 24 décembre 2012.

❖ Bilan Prévisionnel d'OTH consolidé

ACTIFS	2011 Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
ACTIFS NON COURANTS						
Actifs immobilisés						
Ecart d'acquisition	11 615 404	13 188 876	13 224 931	12 825 568	12 428 985	12 032 402
Immobilisations incorporelles	334 087	451 053	270 648	142 022	47 593	7 591
Immobilisations corporelles	85 228 284	92 063 132	95 817 931	94 678 265	88 197 653	79 290 336
Titres mis en équivalence	3 564 054	3 262 603	3 497 805	4 097 414	4 714 612	5 539 877
Immobilisations financières	1 649 821	829 851	829 851	829 851	829 851	829 851
Total des actifs immobilisés	102 391 650	109 795 515	113 641 166	112 573 120	106 218 694	97 700 057
Autres Actifs non courants	483 622	862 988	824 941	387 792	0	0
Total des actifs non courants	102 875 272	110 658 503	114 466 107	112 960 912	106 218 694	97 700 057
ACTIFS COURANTS						
Stocks	45 492 861	47 451 220	54 823 672	58 396 831	63 816 046	68 809 001
Clients et comptes rattachés	92 732 557	97 227 352	110 385 097	120 345 413	129 349 639	140 952 135
Autres actifs courants	28 087 447	7 717 789	6 814 352	7 480 295	8 160 607	8 700 692
Placements et actifs financiers	8 778 806	81 307	81 307	81 307	81 307	81 307
Liquidités et équivalents de liquidités	25 205 506	40 394 306	89 884 664	102 071 776	123 593 152	150 637 715
Total des actifs courants	200 297 177	192 871 974	261 989 092	288 375 622	325 000 751	369 180 850
Total des actifs	303 172 449	303 530 477	376 455 199	401 336 534	431 219 445	466 880 907

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	<i>Au 31/12/11</i>	<i>Au 31/12/12</i>	<i>Au 31/12/13</i>	<i>Au 31/12/14</i>	<i>Au 31/12/15</i>	<i>Au 31/12/16</i>
	(Pro forma)					
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	51 078 075	51 078 075	53 600 000	53 600 000	53 600 000	53 600 000
Actions propres	0	-17 091 606	0	0	0	0
Réserves et primes consolidées	99 350 152	111 580 443	142 700 280	170 524 066	193 375 138	223 332 178
Subvention d'investissement	1 467 652	939 594	4 024 779	4 237 520	3 318 183	2 546 456
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice	151 895 879	146 506 506	200 325 059	228 361 586	250 293 321	279 478 634
Résultat de l'exercice consolidé	14 765 450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	166 661 329	163 365 908	238 305 756	262 215 977	292 100 090	328 160 927
INTÉRÊTS MINORITAIRES						
Réserves des minoritaires	17 737 900	19 706 962	20 500 061	23 186 324	25 664 937	28 526 211
Résultat des minoritaires	2 544 012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
Total des intérêts minoritaires	20 281 912	22 764 240	25 425 830	28 190 004	31 670 608	35 773 459
PASSIFS						
Passifs non courants						
Emprunts	31 161 515	34 281 166	32 491 168	26 593 219	19 021 228	11 890 435
Autres passifs non courants	173 946	0	0	0	0	0
Provisions	1 640 988	2 859 410	3 372 468	3 976 119	4 662 771	5 448 244
Total des passifs non courants	32 976 449	37 140 576	35 863 636	30 569 338	23 683 999	17 338 679
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	39 167 447	37 196 992	39 698 813	43 913 215	48 311 516	52 238 098
Autres passifs courants	19 484 611	20 274 896	22 051 300	23 135 384	24 161 141	25 468 951
Concours bancaires et autres passifs financiers	24 600 701	22 787 865	15 109 864	13 312 616	11 292 091	7 900 793
Total des passifs courants	83 252 759	80 259 753	76 859 977	80 361 215	83 764 748	85 607 842
Total des passifs	116 229 208	117 400 329	112 723 613	110 930 553	107 448 747	102 946 521
Total des capitaux propres et des passifs	303 172 449	303 530 477	376 455 199	401 336 534	431 219 445	466 880 907

❖ Etat de Résultat Prévisionnel d'OTH consolidé

En DT	2011 Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	365 218 924	379 411 728	437 100 790	488 474 876	539 103 241	589 163 777
Production immobilisée	541 973	0	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	967 133	1 955 303	2 177 637	2 502 252	2 793 220	2 910 417
Total des produits d'exploitation	366 728 030	381 367 031	439 278 427	490 977 128	541 896 461	592 074 194
CHARGES D'EXPLOITATION						
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-1 582 928	-65 953	-2 433 541	-2 313 678	-2 465 378	-2 134 118
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	283 235 999	287 184 593	325 429 320	359 855 533	392 591 672	425 961 624
Charges de personnel	33 638 095	36 203 920	40 300 871	45 516 459	50 397 889	55 347 171
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 213 337	14 583 751	15 957 042	16 328 759	16 437 020	16 462 586
Autres charges d'exploitation	19 553 723	21 445 796	24 089 549	26 881 841	30 932 038	34 530 309
Total des charges d'exploitation	348 058 226	359 352 107	403 343 241	446 268 914	487 893 241	530 167 572
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 669 804	22 014 924	35 935 186	44 708 214	54 003 220	61 906 622
Produits des placements	219 190	338 014	600 904	865 055	1 286 480	1 840 944
Charges financières nettes	3 186 882	3 168 561	3 877 766	3 668 887	3 365 935	3 013 648
Autres gains ordinaires	312 617	168 150	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	401 122	26 288	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	15 613 607	19 326 239	32 658 324	41 904 382	51 923 765	60 733 918
Impôt sur les résultats	675 431	1 168 483	1 900 332	3 246 559	4 529 848	5 430 970
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 938 176	18 157 756	30 757 992	38 657 823	47 393 917	55 302 948
Plus-value de restructuration en Bourse	0	0	11 877 217	0	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 214 946	-1 573 472	-36 056	399 362	396 584	396 582
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	156 340	185 452	235 201	599 610	815 107	1 023 175
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	17 309 462	19 916 680	42 906 466	38 858 071	47 812 440	55 929 541
Quote-part des intérêts minoritaires	2 544 012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	14 765 450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293

❖ Etat de Flux de Trésorerie Prévisionnel d'OTH consolidé

	2011 Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION						
- Résultat net	14 765 450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293
- Ajustements pour :						
. Dotation aux amortissements & provisions	13 213 337	14 583 751	15 957 042	16 328 759	16 437 020	16 462 586
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 214 946	-1 573 472	-36 056	399 362	396 584	396 582
. Variation des stocks	-5 044 254	-2 496 598	-7 395 610	-3 597 005	-5 459 200	-5 039 183
. Variation des créances	-1 405 492	-4 762 784	-13 257 793	-10 106 803	-9 176 056	-11 812 904
. Variation des autres actifs	-863 289	226 449	445 437	-665 943	-680 311	-540 086
. Variation des fournisseurs	-12 749 082	2 446 876	5 335 523	4 787 730	4 851 925	4 602 927
. Variation des autres passifs	4 553 098	1 453 022	641 896	510 756	572 129	631 462
. Plus-value de restructuration en Bourse	19 300	0	-11 877 217	0	0	0
. Quote-part subvention d'investissement	-560 073	-528 059	-711 504	-857 260	-919 337	-771 727
. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-156 340	-185 452	-235 201	-599 610	-815 107	-1 023 175
. Ajustement des dividendes recus des entreprises mise en équivalence		0	0	0	197 910	197 910
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	2 544 012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>	12 101 721	29 080 413	31 772 983	45 058 057	53 217 997	59 033 933
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 196 459	-19 199 633	-18 499 459	-13 849 332	-8 575 720	-6 473 156
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	919 650	30 150	0	0	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3 663 673	-5 839 438	-1 599 191	0	0	0
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	40 347	2 956 803	0	0	0	0
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>	-14 900 135	-22 052 118	-20 098 650	-13 849 332	-8 575 720	-6 473 156
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCIEMENT						
- Encaissement provenant de la cession d'actions propres		0	28 968 823	0	0	0
- Encaissement suite à l'émission d'actions	1 029 000	3 225 000	16 392 513	0	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0	-10 156 910	-11 003 319	-11 849 728
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-3 965 596	-4 256 703	-1 874 331	-2 239 507	-2 525 067	-3 144 397
- Encaissement subvention d'investissement	776 107	0	3 796 690	1 070 000	0	0
- Encaissement provenant des emprunts	18 673 635	12 494 000	9 800 000	4 761 500	3 000 000	770 000
- Remboursement d'emprunts	-6 924 068	-10 311 950	-11 119 646	-10 748 877	-10 659 448	-10 571 991
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>	9 589 078	1 150 347	45 964 049	-17 313 794	-21 187 834	-24 796 116
VARIATION DE TRESORERIE	6 790 664	8 178 642	57 638 382	13 894 931	23 454 443	27 764 661
Trésorerie au début de l'exercice	12 638 645	19 707 045	27 885 687	85 524 069	99 419 000	122 873 443
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19 429 309	27 885 687	85 524 069	99 419 000	122 873 443	150 638 104

2.2.1. Etendue des travaux et Limitation de la responsabilité de l'évaluateur

L'évaluation de l'action OTH a été effectuée par Axis Capital Conseil et a été principalement basée sur les documents et informations communiqués par la direction du Groupe dont principalement:

- Les états financiers audités des sociétés concernées par l'opération au titre des exercices 2009, 2010 et 2011
- Les comptes de gestion établis par les directions des différentes sociétés au titre des exercices 2009, 2010 et 2011
- Les projections financières au titre de la période 2012-2016 relatives aux différentes sociétés et arrêtées sous la responsabilité de la direction du Groupe. Ces projections ont principalement concerné l'exploitation prévisionnelle, les investissements prévisionnels et les besoins en fonds de roulement prévisionnels

- La liste des actifs hors exploitation identifiés et valorisés sous la responsabilité de la direction du Groupe
- La structure du capital au **22/11/2012** de chacune des sociétés concernées par l'opération
- Les due diligences comptable, financière, juridique, sociale et fiscale des différentes sociétés du Groupe
- L'évaluation par experts métiers des différents éléments d'actif des sociétés concernées par l'opération, notamment les actifs fonciers et les équipements et autres immobilisations corporelles

Toutefois, il est à signaler que les états financiers des sociétés ont été audités et certifiés par des experts comptables membres de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et que l'évaluation des différents éléments d'actif des sociétés concernées par l'opération ont été effectuées par des experts métiers.

La responsabilité de l'évaluateur consiste à estimer la fourchette de valeur acceptable pour l'action OTH et qui pourrait servir de base pour la détermination du prix d'émission des actions nouvelles à émettre sur le marché.

Les travaux de l'évaluateur ont essentiellement consisté en des procédures d'analyse appliquées aux données, informations et explications qui lui ont été fournies par la direction du Groupe. En conséquence, l'évaluateur n'est pas en mesure de vérifier l'exactitude des données et des informations communiquées comme cela aurait pu être le cas lors d'un audit et il ne certifie aucune des informations ainsi utilisées.

Les approches de valorisation mises en œuvre s'appuient en grande partie sur les données prévisionnelles communiquées par la direction du Groupe. Ces données présentent par nature un caractère incertain inhérent à des éléments prospectifs. Les résultats futurs pourront dès lors différer, éventuellement de manière significative, des estimations qui ont été transmises à l'évaluateur.

Plus particulièrement, les travaux de l'évaluateur ont principalement couvert les aspects suivants :

- L'analyse des informations financières historiques par l'application de procédures analytiques dans l'optique de mettre en évidence leur évolution dans le temps, faciliter l'analyse des données prévisionnelles et dégager les éléments factuels pouvant impacter les travaux d'évaluation
- L'analyse de la cohérence globale des principales hypothèses sur lesquelles reposent les plans d'affaires individuels qui ont servi de base à la mise en œuvre des travaux de valorisation
- L'arrêté des différentes méthodes et paramètres à utiliser
- La mise en œuvre des modèles choisis et l'estimation des fourchettes de valeurs acceptables

2.2.2. Approche méthodologique

La société One Tech Holding a été évaluée sur la base de la méthode de la somme des parties, soit la somme des valorisations individuelles des différentes sociétés du groupe, au prorata de leur pourcentage de détention par la holding.

Les valorisations individuelles ont été déterminées sur la base des méthodes de valorisation communément acceptées par la communauté financière et qui sont les suivantes :

- Une approche par les flux : la méthode des *Discounted Cash flows* (« DCF »);
- Une approche patrimoniale : la méthode du Goodwill ;
- Une approche analogique : la méthode par les comparables boursiers.

La méthode de l'EVA/MVA, qui est une approche mixte a été également utilisée dans certaines valorisations mais s'est limitée aux :

- Sociétés appartenant au secteur des télécoms, où la méthode de l'EVA/MVA a remplacé la méthode du Goodwill, car jugée mieux adaptée à leurs activités.
- Sociétés du groupe pour lesquelles les comparables boursiers ont été jugés peu pertinents.

Dans ce qui suit, il est exposé, tout d'abord, la démarche suivie pour les valorisations individuelles des différentes sociétés du groupe appartenant au périmètre de l'opération ; pour, dans une deuxième étape, déterminer la valeur globale de la société One Tech Holding.

2.2.2.1. Présentation des méthodes utilisées

En définitive, l'évaluation des différentes sociétés du Groupe OTH a été effectuée selon quatre méthodes:

- **La méthode des « DCF »** : La méthode des DCF est la méthode la plus fréquemment utilisée parmi les méthodes de flux et parmi les différentes méthodes d'évaluation, toutes confondues. Cette approche privilégie les perspectives de rentabilité et de génération de flux de la société dans le futur. Elle se base sur les résultats projetés et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur l'activité : croissance, évolution des marges, cyclicité, risque sectoriel et spécifique,...

Cette méthode est considérée comme la plus adaptée pour valoriser des entreprises opérant notamment dans des secteurs à contenu technologique, comme cela est le cas pour la majorité des sociétés du groupe One Tech.

- **La méthode du « Goodwill »** : La méthode du Goodwill est considérée comme étant une méthode patrimoniale même si elle prend également en compte des flux futurs relatifs aux différentiels de rentabilité générée par les éléments immatériels, non valorisés au niveau du bilan et qui sont appelés surprofit ou Goodwill. Ainsi, la valeur des fonds propres de l'entreprise est la somme de l'Actif Net Comptable Réévalué et de ces flux actualisés.

Cette approche présente un intérêt certain dans la mesure où elle prend en considération le caractère capitalistique des différentes industries du Groupe.

- **La méthode de l'Economic Value Added « EVA »** : La Méthode de l'Economic Value Added est une méthode mixte qui permet de prendre en considération aussi bien la valeur du patrimoine investie dans l'exploitation que la création de valeur ajoutée par l'entreprise ; la création de valeur étant la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

- **La méthode des comparables boursiers** : La méthode des comparables boursiers est une méthode analogique qui permet de comparer l'entreprise évaluée à un échantillon de sociétés comparables opérant dans le même secteur et ayant un profil d'exploitation proche. Cette méthode est globale dans la mesure où elle ne prend pas en considération la valeur des actifs et des passifs de la société (son patrimoine).

2.2.2.2. Passage de la valeur d'entreprise à la valeur des fonds propres

Lorsque la méthode d'évaluation utilisée aboutit au calcul d'une valeur d'entreprise, la valeur des fonds propres qui en découle est obtenue en soustrayant de la valeur d'entreprise la dette financière nette, et en rajoutant le montant des participations financières ainsi que les éléments hors exploitation, s'ils existent.

Valeur des fonds propres = Valeur d'entreprise

- Dette nette
- + Portefeuille participations
- + Eléments hors exploitation.

■ La dette nette

La dette nette telle que présentée, ci-dessous, intègre également les éléments relevés par les travaux de due diligence effectués par le cabinet Mazars. Ces ajustements se sont traduits par des provisions supplémentaires.

La dette nette arrêtée au 30 juin 2012, s'établit de la manière suivante :

au 30/06/12, en KDT	Tunisie Câbles	Auto Câbles	Fuba	TTEI	Techniplast	Eleonetech	OTBS	OTM	Stucom	Hélioflex
+Dettes financières à long terme	8 633	3 300	10 131	2 081	1 641	2 819	2 970	1 200	8	74
+Dettes financières à court terme	5 531	3 143	4 568	206	1 251	350	9 419	779	17	1 243
-Trésorerie et Equivalent de liquidités	3 226	486	11 939	2 849	1 118	641	418	41	1 794	69
+provisions pour risques et charges	1 419	0	336	352	130	200	86	0	250	0
+Dividendes antérieurs payables aux actionnaires historiques	1 711	0	706	434	148	300	0	0	0	0
+Autres ajustements (résultat des due dil externes)	26	26	0	558	0	126	68	0	0	50
Total	14 093	5 983	3 802	782	2 052	3 156	12 126	1 938	-1 519	1 298

■ Le portefeuille de participations

Le portefeuille de participations ne concerne que certaines sociétés du Groupe, et se compose essentiellement de participations dans des sociétés du Groupe. La démarche de l'évaluateur a été de :

- Valoriser les participations dans les sociétés du groupe et faisant partie du périmètre de l'opération à leur valeur réelle et de
- Valoriser les participations hors sociétés du groupe à leur valeur d'acquisition.

La valorisation des portefeuilles de participations, à la date du 30 juin 2012 est la suivante :

au 30/06/12, en KDT	Tunisie Câbles	Fuba	OTBS	TTEI
Participations dans les sociétés du groupe	13 082	2 733	881	19 510
Participations hors sociétés du groupe	289	23	141	77
Total	13 371	2 756	1 022	19 587

▪ Les éléments Hors exploitation

Les éléments hors exploitation consistent dans des terrains et ne concernent que deux sociétés du groupe. Leur réévaluation a été faite par un expert judiciaire, à la date du mois d'octobre 2012, et a fait ressortir les résultats suivants :

au 30/06/12, en KDT	Tunisie Câbles	Stucom
Valorisation des Terrains hors exploitation	5 789	1 440

2.2.3. Valorisation des sociétés faisant partie du périmètre de One Tech Holding

2.2.3.1. Valorisation par la méthode des Discounted Cash Flows « DCF »

2.2.3.1.1. Méthodologie

La démarche consiste à actualiser au Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC ou WACC), les flux de trésorerie libres futurs (« FCF ») sur la période du Business Plan de 2012-2016.

Au-delà de cette période de projection du Business Plan, une valeur terminale est déterminée selon la méthode de Gordon Shapiro, se basant sur l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation et de croissance constante au taux de croissance à l'infini retenu (TCI).

2.2.3.1.2. Calcul du CMPC (ou WACC)

Les paramètres retenus dans le calcul du CMPC des différentes sociétés du groupe sont les suivants :

- **Un taux sans risque égal à 6,262%**, correspondant à la rémunération des BTA¹ (Bons de Trésor Assimilables) sur une période de 10 ans,
- **Une prime de risque marché actions de 6%**, dans la fourchette des taux utilisés lors des dernières introductions,
- **Un β désendetté, spécifique à l'activité de chacune des sociétés du groupe** établi sur la base d'un échantillon de sociétés comparables.

	Béta désendetté
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	0,84
ATC	1,04
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	1,08
Techniplast	0,93
TTEI	1,05
Eleonetech	1,15
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	1,20
OTM	1,10
<i>Autres</i>	
STUCOM	1,20
Hélioflex	0,86

Source: Infanciales

¹ Taux actuariel de la dernière adjudication de BTA du 3 août 2010, échéance mars 2019.

- o **Un levier financier moyen par société** correspondant au rapport entre la dette financière nette et la valeur de marché des capitaux propres de la société sur la période du business plan, 2012-2016.

Il est important de souligner la faiblesse voire l'absence d'endettement des différentes sociétés du Groupe, sur toute la période des prévisions.

Gearing moyen 2012-2016	
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	0%
ATC	30%
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	7%
Techniplast	0%
TTEI	0%
Eleonetech	9%
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	57%
OTM	25%
<i>Autres</i>	
STUCOM	0%
Hélioflex	34%

Compte tenu des différents paramètres retenus, le coût moyen pondéré du capital résultant de ces différentes hypothèses s'élève pour chacune des sociétés à :

CMPC/ WACC	
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	11,27%
ATC	13,66%
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	12,62%
Techniplast	11,84%
TTEI	12,56%
Eleonetech	13,05%
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	11,93%
OTM	12,11%
<i>Autres</i>	
STUCOM	13,46%
Hélioflex	12,06%

2.2.3.1.3. Détermination des flux de trésoreries libres ou free cash flow

Les free cash flow prévisionnels pour chacune des sociétés du Groupe sont définis comme suit :

Free cash flow = Résultat brut d'exploitation

- Impôt
- variation du Besoin en Fonds de Roulement
- Investissement net

Les free cash flow sont ensuite actualisés au taux du CMPC sur la période du Business Plan

2.2.3.1.4. Valeur terminale et détermination du Taux de croissance à l'infini (TCI)

La valeur terminale est la valeur projetée de l'activité à la fin de la période du business plan. Elle se base sur un niveau de cash flow normatif, auquel on applique un taux de croissance à l'infini (TCI).

- Le cash flow normatif se définit comme étant le dernier résultat d'exploitation net d'impôt.
- Le TCI a été fixé à 1,5% pour les activités matures et à croissance prévisionnelle modérée ; et à 2% pour les activités dont la maturité n'est pas encore atteinte et/ou dont le potentiel de croissance est plus important.

	TCI/g
<i>Pôle câblerie</i>	
Tunisie Câbles	1,5%
ATC	1,5%
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	2,0%
Techniplast	2,0%
TTEI	1,5%
Eleonetech	2,0%
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	2,0%
OTM	2,0%
<i>Autres</i>	
STUCOM	1,5%
Hélioflex	2,0%

2.2.3.1.5. Valeur des fonds propres par la méthode DCF

La valeur des fonds propres est déterminée à partir d'une valeur d'entreprise réajustée par la dette nette, le portefeuille de participations et les éléments hors exploitation. Le tableau récapitulatif des différentes valeurs est comme suit :

Au 30/06/12, en MDT	Valeur des fonds propres
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	201,18
ATC	9,14
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	98,43
Techniplast	40,49
TTEI	55,26
Eleonetech	25,58
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	15,18
OTM	5,40
<i>Autres</i>	
STUCOM	9,48
Hélioflex	5,80

2.2.3.1.6. Analyses de sensibilité

Des analyses de sensibilité ont été effectuées en faisant varier pour chacune des sociétés du groupe, le CMPC et le taux de croissance à l'infini, autour des valeurs retenues dans le cas central. (*Voir Annexes du prospectus*)

2.2.3.2. Valorisation par la méthode du Goodwill

2.2.3.2.1. Méthodologie

La démarche de la méthode du Goodwill consiste à faire la somme de l'Actif Net Comptable Réévalué (ANCR) et du Goodwill.

2.2.3.2.2. Calcul de l'ANCR

L'Actif Net Comptable Réévalué (ANCR) = Actif Net Comptable

- Non-valeurs

- Incorporels

+ Plus-values de réévaluation relatives aux immobilisations corporelles et financières.

2.2.3.2.3. Détermination du Goodwill²

Le Goodwill est égal à la valeur actualisée des surprofits futurs dégagés par la société, et qui sont mesurés par la différence entre le résultat courant de l'entreprise net d'impôt et la rémunération de l'ANCR au taux sans risque sur une période fixée à 10 ans :

- Le taux sans risque est égal à 6,626%, correspondant au BTA³ (Bons du Trésor Assimilables).

- Le taux de croissance du bénéfice net à partir de 2016 a été fixé à 5% pour les sociétés à forte croissance et à 3% pour les sociétés à croissance modérée.

2.2.3.2.4. Valeur des fonds propres

Le tableau récapitulatif des différentes valeurs par société est comme suit :

Au 30/06/12, en MDT	Valeur des fonds propres
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	189,32
ATC	13,78
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	87,04
Techniplast	33,25
TTEI	49,23
Eleonetech	23,98
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	14,40
OTM	n.a
<i>Autres</i>	
STUCOM	9,80
Hélioflex	5,12

² La méthode du Goodwill a été retenue sur une durée de 10 ans pour toutes les sociétés du Groupe avec une distinction du taux de croissance du résultat net en fonction du degré de maturité des sociétés. Les taux retenus sont respectivement de 3% et de 5%.

³ Taux actuariel du BTA à échéance 9 août 2022.

2.2.3.2.5. Analyses de sensibilité

Des analyses de sensibilité ont été effectuées pour chacune de sociétés en faisant varier le CMPC et le taux de croissance du bénéfice net à partir de l'année 2016 autour des valeurs retenues dans le cas central. (*Voir Annexes du prospectus*)

2.2.3.3. Valorisation par la méthode de l'EVA

2.2.3.3.1. Méthodologie

La méthode de l'EVA correspond à la somme des actifs économiques et de la valeur ajoutée créée par l'entreprise après rémunération des ressources investies : fonds propres et dettes financières. La valeur des fonds propres est égale à la somme des capitaux investis de l'année de référence et des flux actualisés de la valeur ajoutée économique dégagée par la société (EVA).

Comme présenté précédemment, cette méthode a été utilisée dans certaines valorisations :

- pour les sociétés appartenant au secteur des télécoms, la méthode de l'EVA/MVA a remplacé la méthode du Goodwill, car plus adaptée à leur activité.
- pour quelques sociétés du groupe pour qui les comparables étaient peu pertinents.

2.2.3.3.2. Définition des capitaux investis

Les capitaux investis sont définis comme étant la somme de la valeur des actifs immobilisés et du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) engagé pour l'activité.

2.2.3.3.3. Calcul de l'EVA

L'EVA est égale au flux provenant de l'écart entre la rentabilité économique (ROCE) et le coût moyen pondéré du capital de l'entreprise (CMPC).

Les flux EVA sont actualisés au taux du CMPC sur la période du Business Plan. Au-delà de cette période de projection, une valeur terminale est déterminée, se basant sur l'hypothèse d'une continuité de l'exploitation et d'une croissance stable au taux de croissance à l'infini retenu (TCI). Ce taux est équivalent à celui qui a été utilisé dans la méthode des DCF.

2.2.3.3.4. Valeur des fonds propres par la méthode de l'EVA

La valeur des fonds propres est déterminée à partir de la valeur d'entreprise qui sera réajustée par la dette nette, le portefeuille de participations et les éléments hors exploitation.

Au 30/06/12 en MDT	Valeur des fonds propres
<i>Pôle Câblerie</i>	
ACT	10,89
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	12,58
OTM	6,80
<i>Autres</i>	
STUCOM	9,28

2.2.3.3.5. Analyses de sensibilité

Ces analyses ont été effectuées en faisant varier pour chacune des entreprises le CMPC et le taux de croissance à l'infini autour des valeurs retenues dans le cas central (*Voir Annexes du prospectus*)

2.2.3.4. Valorisation par la méthode des comparables

2.2.3.4.1. Méthodologie

La valorisation par la méthode des comparables boursiers se base sur deux principaux éléments : l'échantillon des sociétés jugées comparables et les multiples boursiers utilisés.

Les échantillons des sociétés comparables utilisés dans cette méthode sont constitués de sociétés opérant dans les mêmes secteurs que les sociétés du groupe ; ils sont les mêmes que ceux qui ont servis à la détermination des bêtas dans la méthode des DCF.

Les multiples boursiers retenus sont le Price Earning ratio (PER) et le multiple du résultat d'exploitation (EV/EBIT), l'année de référence retenue est l'année 2012. Le niveau de fonds propres retenu correspond à la médiane des deux valorisations induites par les multiples choisis⁴.

2.2.3.4.2. Valeur des fonds propres par les comparables boursiers

	Médiane
<i>Pôle Câblerie</i>	
Tunisie Câbles	153,91
ATC	-
<i>Pôle Mécatronique</i>	
Fuba	46,90
Techniplast	20,07
TTEI	58,43
Eleconetech	14,95
<i>Pôle Télécom</i>	
OTBS	-
OTM	6,49
<i>Autres</i>	
STUCOM	-
Hélioflex	5,45

2.2.4. Synthèse

2.2.4.1. Synthèse des valorisations individuelles obtenues

Compte tenu de la nature des activités du groupe, de leurs perspectives et niveaux de croissance, une valorisation moyenne a été retenue pour chacune des sociétés en fonction des pondérations suivantes :

- 60% pour la valorisation par les DCF/EVA,
- 20% pour la valorisation par le Goodwill
- 20% pour la valorisation par les comparables⁵

La valorisation des fonds propres des différentes sociétés du groupe issue de la pondération des méthodes utilisées est ainsi la suivante :

⁴ Pour Fuba, l'année retenue pour les multiples est 2013. En effet, l'année 2012 ne peut constituer une année de référence car elle a été marquée concomitamment par la crise automobile au cours du premier semestre et par l'arrivée de certains projets à la fin de leur cycle de vie. Pour OTM, le PER moyen 2012-2013 a été retenu car l'année 2012 ne peut constituer une année de référence étant donné qu'elle est l'année de démarrage de l'activité.

⁵ Les pondérations des différentes méthodes ont été choisies en fonction des profils de croissance des différentes sociétés du groupe et de leur intensité capitalistique. La méthode des DCF a été légèrement privilégiée dans la mesure où elle reflète la capacité intrinsèque de génération de valeur.

En MDT	Moyenne pondérée
Pôle Câblerie	
Tunisie Câbles	189,35
ATC	11,52
Pôle Mécatronique	
Fuba	85,85
Techniplast	34,96
TTEI	54,69
Eleonetech	23,13
Pôle Télécom	
OTBS	14,35
OTM	5,90
Autres	
STUCOM	9,55
Hélioflex	5,59

2.2.4.2. Valorisation de One Tech Holding

La valorisation des actifs d'OTH est établie sur la base de la somme des valorisations individuelles des différentes sociétés du groupe au prorata du pourcentage de détention d'OTH dans chacune des sociétés (Cf. *Périmètre d'OTH*). Ensuite, la somme des valorisations individuelles est ajustée par la dette nette d'OTH.

Société	Valeur individuelle	% de détention	Valeur des actifs d'OTH
Tunisie Câbles	189,353	87,239%	165,190
ACT	11,520	48,867%	5,629
Fuba	85,845	99,995%	85,841
Techniplast	34,957	64,988%	22,718
TTEI	54,687	99,991%	54,682
Eleonetech	23,133	54,980%	12,719
OTBS	14,346	95,938%	13,763
OTM	5,898	69,996%	4,128
Stucom	9,549	79,865%	7,626
Hélioflex	5,591	74,798%	4,182
TOTAL en MDT			376,478

Au 30/06/2012, la dette nette d'OTH s'élève à :

au 30 06 12, en MDT	
Dette financière à long terme	4,853
Dette financière à court terme	1,060
Trésorerie	0,893
Dette nette	5,021

Ainsi, la valeur des fonds propres d'OTH égale à la valeur totale de ses actifs ajustée de la dette nette est de 371,103 MDT.

2.2.5. Prix proposé pour le titre One Tech Holding

Les actionnaires de One Tech Holding ont décidé d'accorder une décote de 10,6% aux nouveaux actionnaires qui vont souscrire au capital dans le cadre de l'ouverture et de l'augmentation du capital lors de l'introduction en Bourse de la Société.

La valeur des fonds propres d'OTH avec décote serait alors de 332,007 MDT correspondant à un prix par action de 6,500 DT.

<i>en KDT</i>	
Valeur des fonds propres d'OTH	371 457
Valeur des fonds propres d'OTH après décote	332 007
Prix/action (DT)	6,500

Ce qui correspond à :

- Un PER 2012^e de 19,7x
- Un PER 2013^e (post money et hors produit exceptionnel) de 13,3x

2.3. Transactions récentes

Dans le cadre de cette introduction en bourse, des opérations de restructuration ont été réalisées au sein du « Groupe OTH » portant notamment sur :

- L'acquisition par OTH des participations suivantes:

Société	Montant (Dt)
TUNISIE CABLES	1 326 987
HELIOFLEX	1 000
ELEONETECH	3 200
OTBS	1 599 602
Total	2 930 789

- L'apport des participations des familles 'Sellami ' ainsi que des autres actionnaires de titres à OTH.

Ci-dessous le détail des apports par actionnaire ainsi que le nombre des actions souscrites à OTH dans le cadre de cet apport.

	Nombre d'actions à souscrire dans OTH	Montant des apports (En dinars)
Moncef Sellami	19 467 695	63 464 686
Hedi Sellami	4 593 140	14 973 636
Slim Sellami	5 263 423	17 158 759
Raoudha Sellami	1 005 668	3 278 478
Cyrine Sellami	214 197	698 282
Jalila Sellami	8 596	28 023
Olfa Sellami	8 596	28 023
IFC	2 379 396	7 756 831
Tunisie Câbles	1 609 382	6 171 980
FUBA PCT	336 867	1 291 885
TTE International	2 413 431	9 255 508
OTBS	97 062	372 233
S.A.M.I	72 285	277 213
La financière Wided	17 163	65 820
Ahmed Cherif	803 074	3 079 789
Hichem Cherif	1 122 375	4 304 308
Riadh Cherif	1 121 593	4 301 309
Sami Cherif	1 121 954	4 302 694
Hichem Fourati	235 822	904 377
Lamia Fourati	376 555	1 444 088
Naffoussa Fourati	109 090	418 360
Mohamed Hachicha	1 709 659	6 556 542
Mohsen Hachicha	1 700 667	6 522 058
Mahmoud Hachicha	5 629	21 587
Henda Hachicha	5 693	21 833
Jomaa Ben Sedrine	1 323 415	5 075 297
Abd Ben Ayed	163 940	628 710
Zouhair Ben Khelifa	25 598	98 168
Kais Bellil	405 081	1 553 486
Mohamed Mehiri	15 054	57 732
La sous traitance industrielle	90 973	348 881
Assurances Maghreb	90 973	348 881
Rafik Ben Ayed	164 029	629 051
Total	48 078 075	165 438 509

Ces opérations ont été enregistrées en Bourse en date du 29 mars 2013.

2.4. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération d'introduction en Bourse

2.4.1. Répartition du capital et des droits de vote avant et après l'opération d'introduction en Bourse

Actionnaires	Avant l'introduction		Cession actions		Après l'introduction	
	Nombre d'actions	% de droit de vote	Dans le cadre de l'OPF	Personnel	Nombre d'actions	% de droit de vote
Famille Sellami	33 561 315	65.7%	4 053 565	253 067	29 254 683	54.6%
Moncef Sellami	20 467 695	40.1%	2 472 126	154 418	17 841 151	33.3%
Hedi Sellami	5 259 480	10.3%	635 238	39 680	4 584 562	8.6%
Slim Sellami	5 929 763	11.6%	716 195	44 737	5 168 831	9.6%
Raoudha Sellami	1 671 998	3.3%	201 942	12 614	1 457 442	2.7%
Cyrine Sellami	214 527	0.4%	25 910	1 618	186 999	0.3%
Jalila Sellami	8 926	0.0%	1 077		7 849	0.0%
Olfa Sellami	8 926	0.0%	1 077		7 849	0.0%
Famille Chérif	4 168 996	8.2%	503 544	31 454	3 633 998	6.8%
Ahmed Cherif	803 074	1.6%	96 997	6 059	700 018	1.3%
Hichem Cherif	1 122 375	2.2%	135 564	8 468	978 343	1.8%
Riadh Cherif	1 121 593	2.2%	135 470	8 462	977 661	1.8%
Sami Cherif	1 121 954	2.2%	135 513	8 465	977 976	1.8%
Famille Hachicha	3 421 648	6.7%	413 278	-	3 008 370	5.6%
Mohamed Hachicha	1 709 659	3.3%	206 499		1 503 160	2.8%
Mohsen Hachicha	1 700 667	3.3%	205 413		1 495 254	2.8%
Mahmoud Hachicha	5 629	0.0%	679		4 950	0.0%
Henda Hachicha	5 693	0.0%	687		5 006	0.0%
Famille Fourati	721 467	1.4%	87 138	4 620	629 709	1.2%
Hichem Fourati	235 822	0.5%	28 482	1 779	205 561	0.4%
Lamia Fourati	376 555	0.7%	45 481	2 841	328 233	0.6%
Naffoussa Fourati	109 090	0.2%	13 175		95 915	0.2%
Sociétés du Groupe	4 456 742	8.7%	4 456 742	-	-	0.0%
Tunisie Câbles	1 609 382	3.2%	1 609 382		-	0.0%
FUBA PCT	336 867	0.7%	336 867		-	0.0%
TTE International	2 413 431	4.7%	2 413 431		-	0.0%
OTBS	97 062	0.2%	97 062		-	0.0%
Autres actionnaires	4 747 907	9.3%	573 433	15 515	4 158 959	7.8%
IFC	2 379 396	4.7%	287 392		2 092 004	3.9%
Jomaa Ben Sedrine	1 323 415	2.6%	159 846	9 984	1 153 585	2.2%
Abdessalem Ben Ayed	163 940	0.3%	19 800	1 237	142 903	0.3%
Zouhair Ben Khelifa	25 598	0.1%	3 091		22 507	0.0%
Kais Bellil	405 081	0.8%	48 926	3 056	353 099	0.7%
Mohamed Mehiri	15 054	0.0%	1 817		13 237	0.0%
La sous traitance industrielle	90 973	0.2%	10 987		79 986	0.1%
Assurances Maghreb	90 973	0.2%	10 987		79 986	0.1%
Rafik Ben Ayed	164 029	0.3%	19 811	1 238	142 980	0.3%
S.A.M.I	72 285	0.1%	8 730		63 555	0.1%
La financière Wided	17 163	0.0%	2 046		15 117	0.0%
Personnel					304 656	0.6%
Public					12 609 625	23.5%
Total	51 078 075	100.0%	10 087 700	304 656	53 600 000	100.0%

2.4.2. Liste des actionnaires mettant des titres à la disposition du public

Tous les anciens actionnaires céderont à concurrence de 12% de leur participation dans OTH à l'occasion de l'introduction en Bourse. Quant aux sociétés du groupe Tunisie Câbles, FUBA, TTE International et OTBS, elles céderont toute leur participation dans OTH, née de l'apport de leurs titres à cette dernière. Cette cession est motivée par l'élimination de la participation croisée qui découle de l'apport.

Actionnaires	Titres détenus	% du capital actuel	Titres à vendre
Moncef Sellami	20 467 695	40.1%	2 472 126
Hedi Sellami	5 259 480	10.3%	635 238
Slim Sellami	5 929 763	11.6%	716 195
Raoudha Sellami	1 671 998	3.3%	201 942
Cyrine Sellami	214 527	0.4%	25 910
Jalila Sellami	8 926	0.0%	1 077
Olfa Sellami	8 926	0.0%	1 077
IFC	2 379 396	4.7%	287 392
Tunisie Câbles	1 609 382	3.2%	1 609 382
FUBA PCT	336 867	0.7%	336 867
TTE International	2 413 431	4.7%	2 413 431
OTBS	97 062	0.2%	97 062
S.A.M.I	72 285	0.1%	8 730
La financière Wided	17 163	0.0%	2 046
Ahmed Cherif	803 074	1.6%	96 997
Hichem Cherif	1 122 375	2.2%	135 564
Riadh Cherif	1 121 593	2.2%	135 470
Sami Cherif	1 121 954	2.2%	135 513
Hichem Fourati	235 822	0.5%	28 482
Lamia Fourati	376 555	0.7%	45 481
Naffoussa Fourati	109 090	0.2%	13 175
Mohamed Hachicha	1 709 659	3.3%	206 499
Mohsen Hachicha	1 700 667	3.3%	205 413
Mahmoud Hachicha	5 629	0.0%	679
Henda Hachicha	5 693	0.0%	687
Jomaa Ben Sedrine	1 323 415	2.6%	159 846
Abd Ben Ayed	163 940	0.3%	19 800
Zouhair Ben Khelifa	25 598	0.1%	3 091
Kais Bellil	405 081	0.8%	48 926
Mohamed Mehiri	15 054	0.0%	1 817
La sous traitance industri	90 973	0.2%	10 987
Assurances Maghreb	90 973	0.2%	10 987
Rafik Ben Ayed	164 029	0.3%	19 811
Total	51 078 075	100%	10 087 700

2.5. Modalités de paiement du prix

Le prix de souscription à l'action OTH, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 6.500 Dinars aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Garanti.

Le règlement des demandes d'acquisition par les donneurs d'ordres désirant acquérir des quotités d'actions OTH dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt des demandes. En cas de satisfaction partielle de la demande d'acquisition, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des demandes d'acquisition par les investisseurs étrangers et locaux avertis ⁽¹⁾ agissant pour compte propre désirant acquérir des quotités d'actions OTH dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande.

* Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieurs à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

2.6. Période de souscription

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 16 avril 2013 au 29 avril 2013 inclus.

La réception des demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du 16 avril 2013 étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 29 avril 2013 inclus.

2.7. Date de jouissance des actions

Les actions anciennes et nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2013.

2.8. Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions de la société One Tech Holding exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (Voir la liste des intermédiaires en bourse en annexe).

Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des quotités d'actions OTH exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible numéro 08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

Les souscriptions et les versements seront effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en bourse.

2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 12 609 625 actions soit 23.53% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/03/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

▪ Offre à Prix Ferme

L'Offre à Prix Ferme proposée porte de manière concomitante sur une cession de 5 043 852 actions anciennes et sur une souscription à 1 260 963 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation de capital réservée au public.

Cette offre s'effectuera en termes de quotités d'actions composées de 1 260 963 actions nouvelles et de 5 043 852 actions anciennes, soit un total de 1 260 963 quotités offertes.

Les quotités offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq (5) catégories :

- **Catégorie A** : 246 500 quotités offertes représentant 9.77% de l'offre globale et 19.55% de l'OPF, soit 246 500 actions nouvelles et 986 000 actions anciennes, réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités.

Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

- **Catégorie B :** 246 500 quotités offertes représentant 9.77% de l'offre globale et 19.55% de l'OPF, soit 246 500 actions nouvelles et 986 000 actions anciennes réservées aux institutionnels autres que les OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités.
- **Catégorie C :** 246 500 quotités offertes représentant 9.77% de l'offre globale et 19.55% de l'OPF, soit 246 500 actions nouvelles et 986 000 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 6 154 quotités et au maximum 53 600 quotités.
- **Catégorie D :** 246 500 quotités offertes représentant 9.77% de l'offre globale et 19.55% de l'OPF, soit 246 500 actions nouvelles et 986 000 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 6 153 quotités.
- **Catégorie E :** 274 963 quotités offertes représentant 10.90% de l'offre globale et 21.81% de l'OPF, soit 274 963 actions nouvelles et 1 099 852 actions anciennes réservées aux personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 6 quotités et au maximum 615 quotités.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à acquérir des quotités d'actions dans l'une de ces 5 catégories ne peuvent pas acquérir des quotités d'actions dans le cadre du placement garanti et inversement.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de quotités demandées et l'identité complète du demandeur.

L'Identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes: Nom, Prénom, nature et numéro de la Pièce d'Identité Nationale.
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes: Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal.
- Pour les personnes morales Tunisiennes: Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce
- Pour les OPCVM: la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du Gestionnaire
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM: Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les personnes étrangères: le Nom, le Prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 6 quotités correspondant à 6 actions nouvelles et à 24 actions anciennes, ni supérieur à 53 600 quotités correspondant à 53 600 actions nouvelles et à 214 400 actions anciennes pour les non institutionnels* (soit au plus 0,5% du capital social après augmentation du capital), ni supérieur à 536 000 quotités correspondant à 536 000 actions nouvelles et à 2 144 000 actions anciennes pour les institutionnels* (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital).

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes d'acquisition pour la catégorie A ne peuvent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande d'acquisition.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataires d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle

* tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

▪ **Mode de répartition des quotités et modalités de satisfaction des demandes de souscription**

Les quotités offertes dans le cadre de l'offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre de quotités	Correspondant à		Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en % de l'OPF
		Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions nouvelles		
Catégorie A: OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
Catégorie B: Institutionnels locaux et étrangers autres que les OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
Catégorie C: Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 154 quotités et au maximum 53 600 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
Catégorie D: Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 6 153 quotités	246 500	986 000	246 500	2.30%	19.55%
Catégorie E: Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 quotités et au maximum 615 quotités	274 963	1 099 852	274 963	2.56%	21.81%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour les catégories A, B, C et D : Les demandes d'acquisition seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie E : Les demandes d'acquisition seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis la catégorie D, puis à la catégorie E.

Notons que les catégories C, D et E ne se différencient que par le nombre de quotités à souscrire.

▪ Placement Garanti

Un Placement Garanti auprès d'investisseurs étrangers et locaux avertis ⁽¹⁾ agissant pour compte propre de 1 260 962 quotités soit 6 304 810 actions (5 043 848 actions anciennes et 1 260 962 actions nouvelles) représentant 50% du total des actions offertes et 11.76% du capital de la société après augmentation centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse TUNISIE VALEURS, AXIS Capital Bourse et MAC SA et dirigé par l'intermédiaire en Bourse TUNISIE VALEURS, désigné comme établissement chef de file.

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à ce qui a été fixé au niveau du présent prospectus.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être supérieur à 53 600 quotités correspondant à 53 600 actions nouvelles et 214 400 actions anciennes pour les non institutionnels ⁽²⁾ (soit au plus 0.5% du capital social après augmentation du capital) ni supérieur à 536 000 quotités correspondant à 536 000 actions nouvelles et 2 144 000 actions anciennes pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital social après augmentation du capital).

Les investisseurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit d'acquérir des quotités d'actions dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

▪ Transmission des demandes et centralisation

Offre à prix ferme:

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les états des demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT les états des demandes d'acquisition selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Garanti:

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

(1) Sont considérés investisseurs avertis:

- Les institutions financières internationales et régionales,
- la caisse de dépôts et de consignations,
- les établissements de crédit,
- les sociétés d'investissement,
- les organismes de placement collectif en valeurs mobilières,
- les compagnies d'assurance et de réassurance,
- les sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières,
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes,
 - ✓ total du bilan supérieur à 20 millions de dinars,
 - ✓ chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieures à 40 millions de dinars.
- Tout investisseur personne physique ayant procédé à une souscription initiale égale ou supérieure à un million de dinars

(2) Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

- **Ouverture des plis et dépouillement**

Offre à prix ferme:

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiquées sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs et Axis Bourse- intermédiaires en bourse introducteurs et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Placement Garanti:

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

- **Déclaration des résultats**

Dès la réalisation de dépouillement des demandes d'acquisition données dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux demandes d'acquisition dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de quotités attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

- **Règlement des capitaux et livraison des titres**

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 22 février 2013 aux actions anciennes de la société One Tech Holding le code ISIN : TN0007530017.

La société One Tech Holding s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BIAT Capital, intermédiaire en Bourse.

2.10. Renseignements divers sur l'offre

La présente offre porte sur :

- 2 521 925 actions nouvelles au prix d'émission de 6.500 Dinars soit un montant de 16 392 513 Dinars.
- 10 087 700 actions anciennes au prix de cession de 6.500 Dinars soit un montant de 65 570 050 Dinars.

Au total l'offre porte donc sur 12 609 625 actions nouvelles et anciennes représentant 23.53% du capital de la société après réalisation de son augmentation du capital.

2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance :

- Actions anciennes : A partir du 1^{er} Janvier 2013
- Actions nouvelles : A partir du 1^{er} Janvier 2013

2.11.1. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Selon l'article 28.6 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

2.11.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

Les dividendes distribués sont exonérés de l'assiette de l'impôt.

2.12. Marché des titres

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au marché principal de la cote de la Bourse a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La Bourse a indiqué, en date du 19 février 2013 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin. La société « One Tech Holding » a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 19 février 2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « One Tech Holding » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 53 600 000 actions de nominal un (01) dinar chacune, composées de 51 078 075 actions anciennes et 2 521 925 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 23.53% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.
3. Justification de l'existence de structures d'audit interne et de contrôle de gestion.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

Considérant que l'entrée effective en activité de la société One Tech Holding-avec le nouveau périmètre du Groupe- date de moins de deux années, le Conseil de la Bourse a décidé de déroger à cette condition et ce, conformément aux dispositions de l'article 36 du Règlement Général de la Bourse.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société «One Tech Holding» ayant abouti à un prix d'introduction de 6.500 DT, soit une décote de 10.6% par rapport à la valorisation de l'évaluateur. Ainsi, le prix par action ancienne ou nouvelle, dans le cadre de la présente offre à prix ferme, sera de 6.500 dinars.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société One Tech Holding se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 6.500 dinars l'action nouvelle ou ancienne et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne commencera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

A noter que les actions nouvelles seront assimilées aux anciennes actions étant donné que la société OTH ne compte pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2012.

2.14. Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

2.15. Contrat de régulation du cours des titres et contrat de liquidité

▪ **Contrat de liquidité** : Les actionnaires de One Tech Holding se sont engagés à consacrer 16 470 352 dinars et 1 266 949 actions pour alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de One Tech Holding. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs.

▪ **Régulation du cours boursier** : Les actionnaires de la société «One Tech Holding» se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

2.16. Engagements de la société

2.16.1. Représentation au Conseil d'Administration

La société s'engage à réserver un siège au conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions «One Tech Holding» acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions «One Tech Holding» acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.

2.16.2. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La société s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières.

2.16.3. Tenue de communications financières

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an portant sur l'évolution des activités du Groupe One Tech et les perspectives d'évolution et de développement.

2.16.4. Engagement de respecter l'article 29 du Règlement Général de la Bourse

La société s'engage à respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse

2.16.5. Engagement de conformer le rapport annuel sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne

La société One Tech Holding s'engage à conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

2.16.6. Engagement de mise en place d'une structure d'audit interne et de contrôle de gestion

La société One Tech Holding s'engage à mettre en place une structure d'audit interne et de contrôle de gestion avant l'introduction en Bourse.

2.17. Engagements des actionnaires actuels (*) de la société

2.17.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de leur participation au capital de la société

Les actionnaires actuels de la société « One Tech Holding » représentant 70% du capital de OTH s'engagent à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse.

2.17.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

L'actionnaire de référence, Monsieur Moncef Sellami détenant 40% de OTH s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan du Groupe OTH.

(*) Il s'agit des familles Sellami, Fourati, Hachicha, Chérif, Ben Ayed, de l'IFC, Jomaa Ben Sedrine et Kais Bellil.

Chapitre 3 : Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale: One Tech Holding SA

Siège social : Cité El Khalij - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades », Tour A- Les Berges du Lac- Tunisie

Tél : +(216) 71 860 244

Fax : +(216) 71 860 571

Site Web: www.onetech-group.com

E-mail : info@onetech-group.com

3.1.2. Forme juridique

Forme juridique : Société Anonyme

3.1.3. Date de constitution et durée

- Date de constitution : 15 Octobre 2010
- Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social

La société a pour objet :

- 1- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés ; et généralement
- 2- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

Le tout tant pour elle-même, que pour le compte de tiers en participation, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de société, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avance de fonds, d'achats ou de ventes de titres et droits sociaux, de cession ou locations de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobiliers ou par tous autres modes.

3.1.5. Registre de Commerce

Registre du Commerce de Tunis : B 01199462010

3.1.6. Exercice Social

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

- **Indivisibilité des actions (Art. 10 des statuts)**

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux considéré par elle comme seul propriétaire.

Le ou les nu-propriétaire sont à l'égard de la société valablement représentés par l'usufruitier. Celui-ci est le représentant aux Assemblées Générales et il a seul droit d'y assister et de prendre part aux votes comme s'il avait l'entière propriété des titres.

En cas d'augmentation de capital il exerce seul vis-à-vis de la société, le droit préférentiel de souscription des nouvelles actions, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

▪ **Cession, transmission et indivisibilité des actions (Art. 13 des statuts)**

La possession d'une Action emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.

Les héritiers, créanciers, ayant droits ou autres représentants des actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, provoquer aucune apposition des scellés, aucun inventaire, aucune licitation, aucun partage, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux délibérations de l'Assemblée Générale.

Les actions sont négociées par le transfert d'un compte à un autre. A l'égard de la société émettrice, les actions sont réputées indivisibles.

Sauf en cas de succession ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant soit à un autre Actionnaire et tant que la Société ne fera pas appel public à l'épargne, la cession à un tiers d'Actions émises par la Société est soumise à l'agrément de la Société.

La demande d'agrément indiquant les noms, prénoms du cessionnaire, le nombre des Actions dont la cession est envisagée et le prix offert, est notifiée à la Société.

L'agrément résulte soit d'une notification expresse soit du défaut de réponse dans un délai de trois (3) mois à compter de la demande.

Si la société n'agrée pas le cessionnaire proposé, le conseil d'administration est tenu dans un délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus de faire acquérir les actions soit par un actionnaire ou par un tiers soit avec le consentement du cédant par la société en vue d'une réduction du capital.

A défaut d'accord entre les parties, le prix des Actions est déterminé par un expert désigné par le Président du Tribunal du lieu du Siège Social, statuant en référé.

A l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent, si l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné.

▪ **Conseil d'Administration (Art. 16 des statuts)**

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) au plus, nommés par l'Assemblée Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale parmi les actionnaires ou en dehors d'eux.

L'Assemblée Générale peut, en toute circonstance, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement, même si cette révocation ne figure pas à l'ordre du jour.

Les mandats d'administrateurs peuvent être confiés à des personnes morales; celles-ci devront désigner les personnes physiques chargées de les représenter, pour la durée de leur propre mandat; celles-ci encourent

personnellement les responsabilités civiles et pénales assumées normalement par tout administrateur, sans préjudice de la responsabilité solidaire des personnes morales qu'elles représentent.

Le représentant permanent d'une personne morale est désigné pour la durée du mandat de cette dernière; il doit être confirmé à chaque renouvellement du mandat de la personne morale. Celle-ci doit notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, la révocation, le décès ou la démission de son représentant permanent, ainsi que l'identité du successeur.

Tout administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président-Directeur Général, Directeur Général ou de membre de directoire ou de Conseil de surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

La nomination des membres du Conseil d'Administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.

▪ **Le Président du Conseil d'Administration (Art. 19 des statuts)**

Dans le cadre des dispositions de l'article 215 du Code des Sociétés Commerciales, la Société opte pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général de la Société.

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration doit être une personne physique et actionnaire de la Société et ce, à peine de nullité de sa nomination.

Le Président du Conseil d'Administration est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat de membre du Conseil d'Administration. Il est éligible pour un ou plusieurs mandats.

Le Président du Conseil d'Administration propose l'ordre du jour du Conseil, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil.

En cas d'empêchement du Président du Conseil, celui-ci peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.

▪ **Délibérations du Conseil (Art. 22 des statuts)**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation de son Président, ou de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué par celui qui procède à la convocation.

Les convocations sont individuellement adressées par écrit, huit (8) jours au moins à l'avance et doivent indiquer l'ordre du jour de la réunion; cependant, le conseil peut valablement délibérer, sans condition de forme, ni de délai, toutes les fois que la totalité des administrateurs est réunie.

Les administrateurs peuvent se faire représenter à chaque séance par un de leurs collègues.

Pour la validité des délibérations, la présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Les réunions du Conseil sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en cas d'absence de celui-ci, par un président de séance désigné par le Conseil.

▪ **Conventions réglementées (Art. 26.2 et 26.4 des statuts)**

Toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la Société, d'une part, et le Président du conseil d'administration, l'un de ses Administrateurs délégués, l'un de ses Directeurs Adjointes, l'un des Administrateurs, les Actionnaires personnes physiques détenant directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieure à dix (10)% ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, d'autre part est soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration .

Les dispositions du premier paragraphe de l'article 26.2 s'appliquent également aux conventions dans lesquelles les personnes visés audit paragraphe sont indirectement intéressées.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions conclues entre la Société et une autre société lorsque le Président du conseil d'administration, son Directeur Général et l'un de ses Administrateurs délégués, l'un de ses Directeurs Adjointes, l'un des Administrateurs est associé tenu solidairement des dettes de cette société, gérant, directeur général, administrateur ou, d'une façon générale, dirigeant de cette société.

L'intéressé ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, à l'approbation de l'Assemblée Générale et à l'audit du Commissaire Aux Comptes les opérations suivantes :

- ✓ La cession des fonds de commerce ou d'un de leurs éléments, ou leur location à un tiers; et
- ✓ Tout emprunt conclu au profit de la Société d'un montant supérieur à deux millions de dinars tunisiens (2 000.000 DT).

Conformément à l'article 200 du CSC, il faut prévoir parmi les opérations soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes, la garantie des dettes d'autrui.

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

▪ **Dispositions communes aux assemblées générales, ordinaires ou extraordinaires (Art. 29 des statuts)**

❖ **Les Assemblées d'Actionnaires**

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les Actionnaires quelque soit le nombre de leurs Actions.

Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une Assemblée Générale Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les Actionnaires, mêmes les absents ou les incapables.

❖ Convocation des Assemblées

Les Actionnaires sont réunis chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six (6) premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par **(1)** le ou les Commissaires aux Comptes, **(2)** par un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de **(a)** tout intéressé en cas d'urgence ou **(b)** à la demande d'un ou plusieurs Actionnaires détenant au moins cinq pourcent (5%) du capital, tant que la Société ne fait pas appel public à l'épargne ou **(c)** trois pourcent (3%) si la Société fait appel public à l'épargne, **(3)** par les Actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle et enfin par **(4)** le liquidateur.

Les réunions ont lieu au Siège Social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations aux Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du Jour.

❖ Droit de siéger aux Assemblées Générales

Les titulaires d'Actions libérées des versements exigibles et les Actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur représentant légal soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

Le nu propriétaire peut toujours se prévaloir de son droit à participer aux assemblées générales extraordinaires il faut donc ajouter " sauf entente contraire".

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

❖ Bureau des Assemblées Générales - Feuille de présence

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence par un Actionnaire choisi par et parmi les Actionnaires présents.

Toutefois, au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence du ou des Commissaires aux Comptes ou du liquidateur, l'auteur de la convocation préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs doivent obligatoirement être remplies par les deux Actionnaires, qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'Actions et sur leur refus, par ceux des Actionnaires qui viennent après eux et ce, jusqu'à acceptation.

Les Actionnaires présents désignent le Secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des Actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des Actions détenues par chacun d'eux.

Cette feuille de présence est signée par les Actionnaires présents ou leurs mandataires et est certifiée par le Bureau, puis déposée au Siège Social et doit être communiquée à tout requérant.

❖ **Ordre du Jour des Assemblées**

L'ordre du jour est fixé par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs Actionnaires représentant, au moins cinq (5%) pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé à la Société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale peut toutefois en toutes circonstances révoquer, un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

❖ **Droit de vote aux Assemblées Générales**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'Actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale.

Si l'unanimité des Actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun Actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel et notamment lorsque cet Actionnaire est l'auteur d'un apport bénéficiant de l'avantage particulier soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si l'Assemblée réduit l'évaluation de l'apport en nature, l'approbation expresse de l'apporteur est requise.

❖ **Les Procès-verbaux**

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des Procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le Bureau ; le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou extraits de ces Procès-verbaux sont signés par le Président du Conseil d'administration et par deux Administrateurs. Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par les liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Le Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue
- Le mode de convocation
- L'ordre du jour
- La composition du Bureau
- Le nombre d'Actions participant au vote et le quorum atteint
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat

Ce Procès-verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

▪ **Assemblées Générales Ordinaires (Art. 30 des statuts)**

❖ **Constitution des Assemblées Générales Ordinaires**

Les Assemblées Générales Ordinaires se composent de tous les Actionnaires quelque soit le nombre de leurs Actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles, y compris dans le délai imparti par la mise en demeure. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'Actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des Actions donnant droit au vote, après déduction, s'il y a lieu de la valeur nominale des Actions légalement privées du droit de vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 29.2.

Entre la première et à la deuxième convocation, un délai minimum de quinze (15) jours doit être observé.

L'Assemblée Générale réunie sur deuxième convocation délibère valablement, quelque soit la fraction du capital social représentée.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur première ou deuxième convocation, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

❖ **Pouvoirs des Assemblées Générales Ordinaires**

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et peut conférer à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs qui lui sont attribués seraient insuffisants. D'une manière générale, elle règle les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elle détermine la conduite des affaires de la Société.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes et d'une façon générale contrôle tous les actes de gestion des Administrateurs et leur donne quitus.

Elle prend les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du ou des Commissaires aux Comptes.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'Administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

Elle nomme, remplace et réélit les Administrateurs ainsi que le ou les Commissaires aux Comptes.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des Commissaires aux Comptes.

Elle approuve ou désapprouve les conventions mentionnées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales que le Conseil d'Administration a autorisées.

Elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

▪ **Assemblées Générales Extraordinaires (Art. 31 des statuts)**

❖ **Constitution des Assemblées Générales Extraordinaires**

Les Assemblées Générales Extraordinaires se composent de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs Actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires sont prises, à la majorité des deux tiers (2/3) au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au Siège Social de la Société à la disposition des Actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

❖ **Pouvoirs des Assemblées Générales Extraordinaires**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont pour objet de vérifier les apports en nature, ainsi que les avantages particuliers. De décider ou d'autoriser toute augmentation de capital ou de délibérer sur toutes les modifications statutaires, y compris celles touchant à l'objet et à la forme de la Société; elles ne peuvent en aucun cas cependant augmenter les engagements d'un Actionnaire.

❖ **Quorum**

Première convocation

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'Actionnaires groupant au moins la moitié (1/2) du capital social.

Deuxième convocation

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié (1/2) du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires et par deux (2) insertions faites, l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux (2) journaux quotidiens dont un est en langue arabe.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée.

La seconde Assemblée ne peut se tenir que dix (10) jours au plus tôt après la publication de la dernière insertion.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'Actionnaires représentant le tiers (1/3) du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux (2) mois à partir de la date de convocation.

L'Assemblée statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des Actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des Actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

▪ **Affectation et répartition des bénéfices (Art. 34 des statuts)**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- ✓ Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- ✓ Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'affectation du bénéfice distribuable sera librement décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

▪ **Paiement des dividendes- Acomptes (Art. 35 des statuts)**

Aucun acompte sur dividende ne pourra être accordé aux actionnaires.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

Conformément à l'article 17 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier "la mise en paiement des dividendes décidée par l'assemblée générale ordinaire d'une société faisant appel public à l'épargne doit avoir lieu dans un délai maximal de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale."

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des Actionnaires sauf lorsque la distribution des dividendes a été effectuée en violation des dispositions légales prévues par les articles 288 et 289 du Code des Sociétés Commerciales ou que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Conformément à l'article 289 du CSC, l'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution.

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé leur mise en paiement sont prescrits.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève au 24/12/2012 à 51 078 075 dinars, divisé en 51 078 075 actions ordinaires de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées.

3.1.10. Matricule fiscal

1174821/B/N/M/000

3.1.11. Régime fiscal

Droit commun

3.1.12. Lieu de consultation des documents

Cité El Khalij - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades », Tour A- Les Berges du Lac, Tunis

3.1.13. Siège social

Cité El Khalij - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades », Tour A- Les Berges du Lac, Tunis

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital en date du 24/12/2012

- **Capital social :** 51 078 075 DT
- **Nombre d'actions :** 51 078 075 actions
- **Nominal :** 1 DT
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** Intégrale
- **Jouissance :** Actions anciennes et actions nouvelles : 1^{er} Janvier 2013

3.3. Evolution du capital social

Date de la décision et organe ayant décidé l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Nominal	Montant de l'opération	Nombre Total d'actions	Capital Post-Operation
Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010	Constitution	18 000	10	180 000	18 000	180 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 09 juin 2011	Augmentation	282 000	10	2 820 000	300 000	3 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012	Réduction de la valeur nominale		1		3 000 000	3 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 24 décembre 2012	Augmentation	48 078 075	1	48 078 075	51 078 075	51 078 075

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 24/12/2012 :

3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 24/12/2012

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
Moncef Sellami	20 467 695	40.07%
Slim Sellami	5 929 763	11.61%
Hedi Sellami	5 259 480	10.30%
TTE International	2 413 431	4.72%
International Finance Corporation	2 379 396	4.66%
Mohamed Hachicha	1 709 659	3.35%
Mohsen Hachicha	1 700 667	3.33%
Raoudha Sellami	1 671 998	3.27%
Tunisie Câbles	1 609 382	3.15%

3.4.2. Capital social et droits de votes détenus par l'ensemble des membres d'administration et de direction

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
Moncef Sellami	20 467 695	40.07%
Slim Sellami	5 929 763	11.61%
Hedi Sellami	5 259 480	10.3%
Zouhaier Ben Khelifa	25 598	0.05%
Riadh Cherif	1 121 593	2.20%
Ezzdine Saidane	-	0.00%
Ahmed Feriaa	-	0.00%

3.5. Description sommaire du groupe « One Tech Holding »

3.5.1. Présentation des sociétés du groupe

Fondée en 1978 par Monsieur Moncef Sellami en partenariat avec la firme italienne 'General Cable Riva' devenue Télécocavi (rachetée par Siemens), Tunisie Câbles fût la première société du Groupe One Tech. Le succès de ce premier partenariat et le développement des activités de Tunisie Câbles ont amené le Groupe à s'orienter vers le secteur Télécom, puis mécatronique (en 1991) avec la création de Fuba Printed Circuits Tunisie, spécialisée dans les circuits imprimés matière de base pour toute industrie électronique. Ce pôle constitue aujourd'hui le moteur de croissance du groupe ONE TECH toujours dans le cadre de partenariats, basés sur la transparence, la complémentarité et l'apport technologique.

En 2005, une nouvelle stratégie s'est forgée autour du concept « One Stop Shop » consistant à offrir une solution complète au client. C'est pour affirmer cette vision que le groupe a incarné le nom de 'One Tech'.

En 2012, la famille Sellami a pris la décision de restructurer tout le Groupe en Holding "OTH" et de l'introduire en Bourse. OTH détient désormais une dizaine de sociétés articulées autour de trois pôles d'activité :

- Câblerie (Energie, Télécom, Automobiles)
- Mécatronique (fabrication de circuits imprimés, assemblage électrique et mécanique, connectique et câblage filaire, injection plastique)
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et Communications (Télécom)

Le groupe est également présent dans d'autres activités 'support' telles que la fabrication de charpentes métalliques via la STUCOM et la fabrication d'emballage primaire souple pour les médicaments via HELIOFLEX.

Cette nouvelle organisation en Holding permet de centraliser la prise de décision, d'optimiser davantage les synergies entre les filiales, d'assurer la pérennité du groupe et de consolider sa position en tant que deuxième plus grand exportateur privé du pays*.

Tableau 1 : Répartition des sociétés du groupe par pôle d'activité

Sociétés/ Pôle d'activité	Forme juridique	Date de création	Capital initial	Capital actuel
Câblerie				
Tunisie Câbles	SA de droit tunisien	1978	0.65 MDT	11.5 MDT
Auto Câbles Tunisie	SA de droit tunisien	2001	4.45 MDT	4.05 MDT
Mécatronique				
Fuba PCT	SA de droit tunisien	1991	3.3 MDT	12MDT
TTE International	SA de droit tunisien	2000	0.1 MDT	3.4 MDT
Techniplast Industrie	SA de droit tunisien	2004	0.9 MDT	4 MDT
Eleonetech**	SA de droit tunisien	2010	2 MDT	2 MDT
Télécoms				
OTBS***	SA de droit tunisien	2011	10.96 MDT	10.96 MDT
OTM	SA de droit tunisien	2011	1.2 MDT	1.2 MDT
Autres Activités				
HELIOFLEX	SA de droit tunisien	2003	0.56 MDT	1.35 MDT
STUCOM	SA de droit tunisien	1945	150 000 FF	1.11MDT

**Betronec Tunisia créée en 2000 avec un capital de 1.8MDT a été rebaptisée Eleonetech en 2010

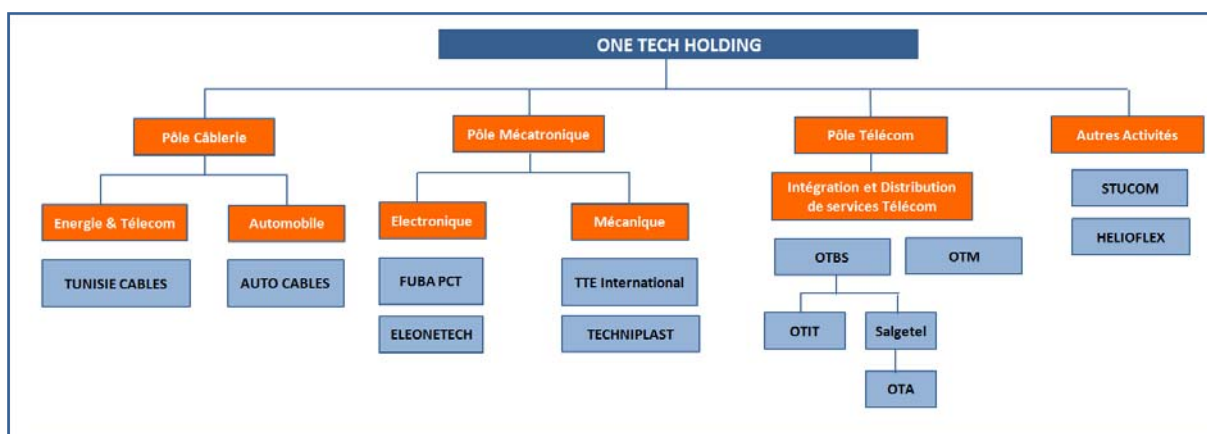
*** OTBS est le fruit d'une fusion entre TTE (créée en 1985), Intelcom (créée en 1994) et OTD (créée en 2006).

3.5.1.1. Régimes/ statuts des sociétés du groupe

Sociétés / Pôle d'activité	Résidence	Nationalité	Régime Fiscal (des sociétés tunisiennes)
Câblerie			
Tunisie Câbles	Tunisie	Tunisienne	Partiellement Exportatrice
Auto Câbles Tunisie	Tunisie	Tunisienne	Totalement exportatrice
Mécatronique			
Mécanique			
TTE International	Tunisie	Tunisienne	Totalement Exportatrice
Techniplast Industrie	Tunisie	Tunisienne	Totalement Exportatrice
Electronique			
Fuba PCT	Tunisie	Tunisienne	Totalement Exportatrice
Eleonetech	Tunisie	Tunisienne	Totalement Exportatrice
Télécoms			
OTBS	Tunisie	Tunisienne	Droit commun
OTM	Tunisie	Tunisienne	Droit commun
Autres Activités			
HELIOFLEX	Tunisie	Tunisienne	Partiellement Exportatrice
STUCOM	Tunisie	Tunisienne	Droit commun

* source : Wikipedia

3.5.1.2. Organigramme du Groupe avant restructuration



3.5.1.2.1. Présentation de la structure de One Tech Holding (avant restructuration) à la date du 22/11/2012

% de Contrôle	OTH
Famille Sellami	100.00%
Moncef Sellami	33.33%
Hedi Sellami	22.21%
Slim Sellami	22.21%
Raoudha Sellami	22.21%
Cyrine Sellami	0.01%
Jalila Sellami	0.01%
Olfa Sellami	0.01%
TOTAL	100.00%

3.5.1.2.2. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité câblerie (avant restructuration) à la date du 22/11/2012

% de Contrôle	Tunisie Câbles	Auto Câbles
OTH	6.16%	
Tunisie Câbles		48.87%
Prysmian	7.54%	51.00%
Famille Sellami	50.66%	0.11%
Famille Cherif	10.32%	
Famille Fourati	0.90%	
Famille Hachicha	14.11%	
Famille Ben Sedrine	10.31%	
Autres actionnaires		0.02%
TOTAL	100.00%	100.00%

3.5.1.2.3. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité Mécatronique (avant restructuration) à la date du 22/11/2012

% de Contrôle	Fuba PCT	Eleonetech	TTE International	Techniplast Industrie
OTH		0.05%	19.12%	
Tunisie Câbles			7.00%	
FUBA PCT		10.63%		
TTE International		9.48%		47.08%
OTBS				
IFC	19.00%			
BSE		4.83%		
Elemaster S.P.A Technologie Ellettroniche		40.00%		
TBI				35.00%
S.A.M.I				1.67%
Famille Sellami	64.96%	34.34%	65.64%	5.30%
Famille Cherif	12.95%			9.45%
Famille Fourati			3.24%	
Famille Ben Ayed	3.08%			
Autres actionnaires	0.01%	0.67%	5.00%	1.50%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

3.5.1.2.4. Présentation de la structure des sociétés composant la branche d'activité Télécom (avant restructuration) à la date du 22/11/2012

% de Contrôle	OTBS	OTM
OTH	12.74%	22.00%
Tunisie Câbles	7.14%	
FUBA PCT	2.28%	
TTE International	6.08%	
Assurances Maghreb	5.11%	
La sous traitance industrielle	5.11%	
La financière Wided	0.96%	
Famille Sellami	20.85%	48.00%
Famille Cherif	1.93%	
Famille Fourati	2.12%	
Famille Hachicha	6.07%	
Famille Ben Sedrine	2.75%	
Famille Khouaja	21.27%	
Walid Koubaa		30.00%
Autres actionnaires*	5.58%	
TOTAL	100.00%	100.00%

* Autres actionnaires désignant des personnes physiques

3.5.1.2.5. Présentation de la structure des sociétés composant la branche Autres activités (avant restructuration) à la date du 22/11/2012

% de Contrôle	Helioflex	STUCOM
OTH	0.07%	
Tunisie Câbles	44.65%	
OTBS	14.00%	
BLISTER SA	19.44%	
Famille Sellami	16.07%	58.44%
Famille Fourati		21.43%
Autres actionnaires	5.75%	20.13%
TOTAL	100.00%	100.00%

3.5.1.3. Objectifs et étapes de la restructuration

La principale finalité de la restructuration a été de réorganiser le groupe en **Holding de tête**, qui fera l'objet de l'introduction en Bourse. La motivation de cette opération a été de donner plus de clarté et de lisibilité à l'organigramme juridique du groupe. Dans le cadre de la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007 (Article 31), OTH est le fruit des apports directs et/ou indirects des actions des membres de la famille fondatrice « Sellami » ainsi que les participations des autres actionnaires dans les sociétés du Groupe.

Elle a été créée en octobre 2010 par la famille Sellami via l'acquisition de quatre participations dans le Groupe. Son portefeuille d'immobilisations financières à fin juin 2012 se présente comme suit:

Désignation	Solde au 30/06/2012 (en Dt)
Actions – OTBS	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	264.000,000
Actions – TTEI	999.999,000
Total Immobilisations financières brutes	7.869.814,214
Titres souscrits non libérés	-66.000,000
Total Immobilisations financières nettes	7.803.814,214

Son capital de 3MDt était détenu exclusivement par la famille Sellami.

A partir de décembre 2012, la société a procédé à la restructuration du groupe via l'apport des participations des familles dans les sociétés du Groupe. La structure du capital de la société se présente désormais comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions avant apport	Nombre d'actions souscrites dans le cadre de l'apport	Nombre d'actions après apport	%de détention
Moncef Sellami	1 000 000	19 467 695	20 467 695	40.1%
Hedi Sellami	666 340	4 593 140	5 259 480	10.3%
Slim Sellami	666 340	5 263 423	5 929 763	11.6%
Raoudha Sellami	666 330	1 005 668	1 671 998	3.3%
Cyrine Sellami	330	214 197	214 527	0.4%
Jalila Sellami	330	8 596	8 926	0.0%
Olfa Sellami	330	8 596	8 926	0.0%
IFC		2 379 396	2 379 396	4.7%
Tunisie Câbles		1 609 382	1 609 382	3.2%
FUBA PCT		336 867	336 867	0.7%
TTE International		2 413 431	2 413 431	4.7%
OTBS		97 062	97 062	0.2%
S.A.M.I		72 285	72 285	0.1%
La financière Wided		17 163	17 163	0.0%
Ahmed Cherif		803 074	803 074	1.6%
Hichem Cherif		1 122 375	1 122 375	2.2%
Riadh Cherif		1 121 593	1 121 593	2.2%
Sami Cherif		1 121 954	1 121 954	2.2%
Hichem Fourati		235 822	235 822	0.5%
Lamia Fourati		376 555	376 555	0.7%
Naffoussa Fourati		109 090	109 090	0.2%
Mohamed Hachicha		1 709 659	1 709 659	3.3%
Mohsen Hachicha		1 700 667	1 700 667	3.3%
Mahmoud Hachicha		5 629	5 629	0.0%
Henda Hachicha		5 693	5 693	0.0%
Jomaa Ben Sedrine		1 323 415	1 323 415	2.6%
Abd Ben Ayed		163 940	163 940	0.3%
Zouhair Ben Khelifa		25 598	25 598	0.1%
Kais Bellil		405 081	405 081	0.8%
Mohamed Mehiri		15 054	15 054	0.0%
La sous traitance industrielle		90 973	90 973	0.2%
Assurances Maghreb		90 973	90 973	0.2%
Rafik Ben Ayed		164 029	164 029	0.3%
Total	3 000 000	48 078 075	51 078 075	100%

3.5.1.4. Présentation du Groupe après restructuration

3.5.1.4.1. Restructuration de la société « One Tech Holding »

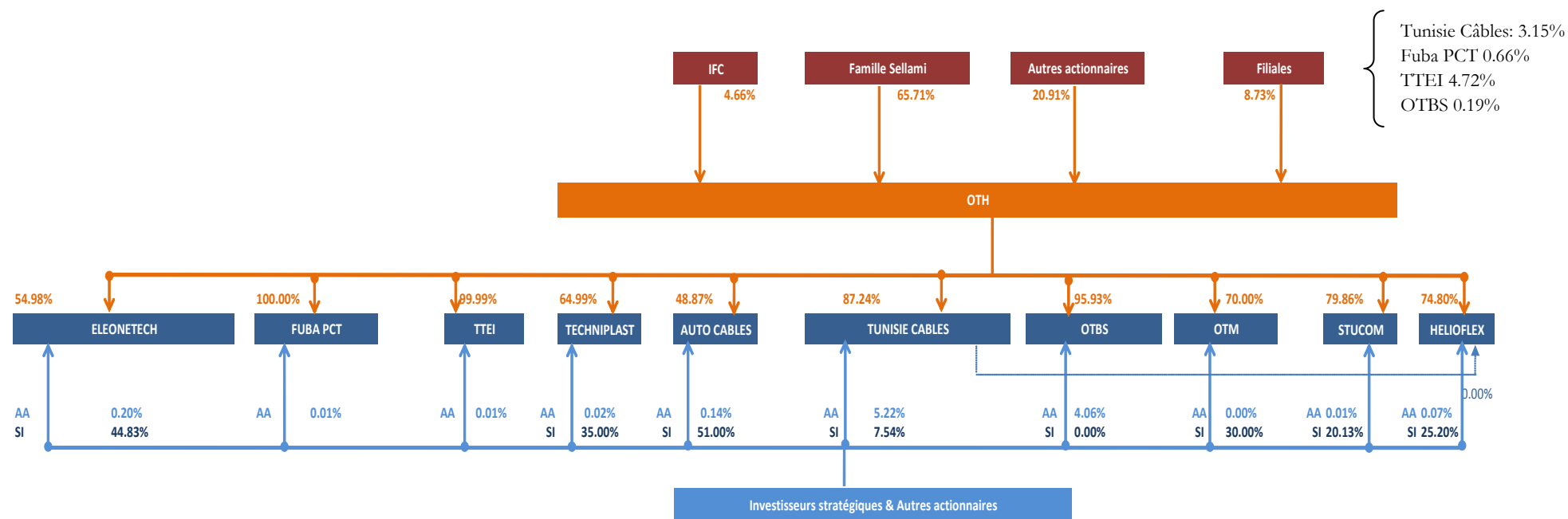
Afin d'apporter à One Tech Holding les participations des familles dans les sociétés du Groupe, une requête a été introduite auprès de M. Le Président du Tribunal de première instance de Tunis à l'effet de désigner un expert pour la valorisation des apports à effectuer.

Le Commissaire aux Apports désigné par ordonnance sur requête en date du 17/10/2012 par le Président du Tribunal de Première instance de Tunis, a examiné les rapports d'évaluation des différentes sociétés du Groupe One Tech effectués par Axis Conseil et a fait ressortir une estimation de la juste valeur des sociétés dont les titres seront apportés à One Tech Holding.

Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012 à 10H, les actionnaires de One Tech Holding ont approuvé les évaluations faites par Axis Conseil, et ont décidé d'appliquer une décote uniforme de 52.44% sur toutes les valorisations des sociétés du Groupe afin de rapprocher la valeur du capital social de One Tech Holding des capitaux propres consolidés des sociétés faisant partie du périmètre. Il en découle que les valorisations d'apport résultant de cette décote demeurent inférieures à celles proposées par le commissaire aux apports.

Le capital social de la société OTH après l'augmentation décidée par l'AGE sus visée est de 51 078 075 dinars.

3.5.1.4.2. Organigramme du Groupe à ce jour après restructuration



AA: Autres actionnaires
SI: Investisseurs Stratégiques

3.5.1.4.3. Etat des participations entre les différentes sociétés du Groupe

Des participations croisées sont nées lors de la restructuration et se détaillent comme suit dans le tableau ci-dessous:

	OTH
Tunisie Câbles	3.15%
FUBA PCT	0.66%
TTE International	4.72%
OTBS	0.19%

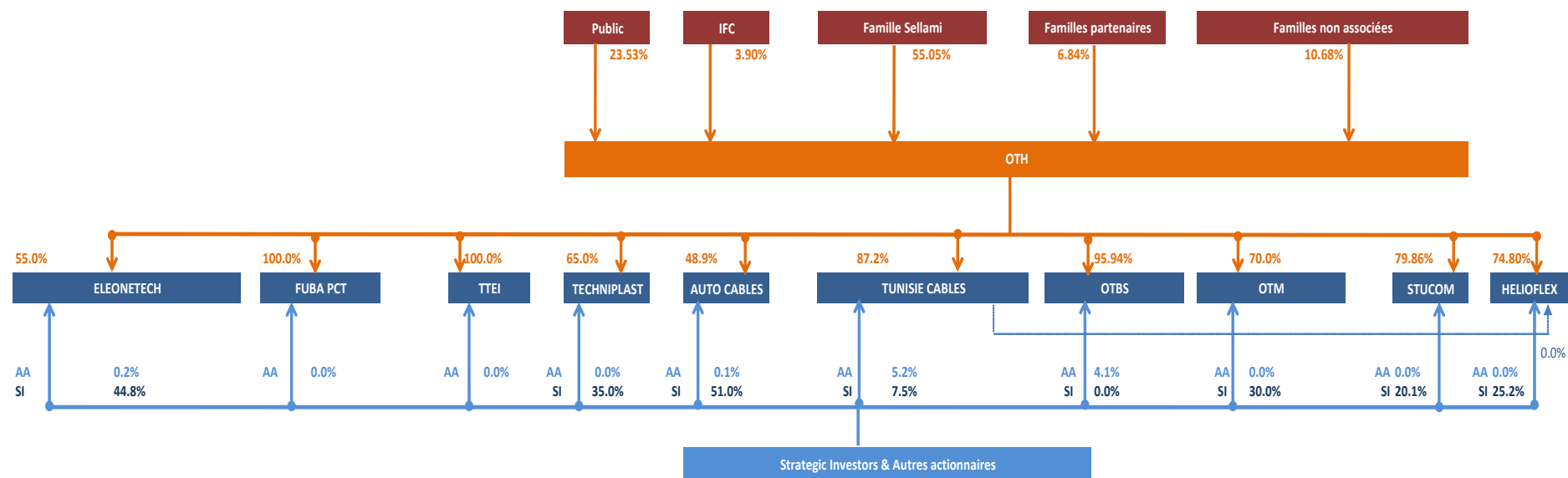
La problématique de croisement devrait se résoudre lors de l'introduction en Bourse, les sociétés filiales vont céder leur participation dans OTH dans le cadre de l'OPF.

Par ailleurs, Tunisie Câbles détient 0.001% de Hélioflex, cette participation serait maintenue même après l'introduction en Bourse.

3.5.1.4.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du Groupe

Néant

3.5.1.4.5. Organigramme cible du Groupe après introduction en Bourse



AA: Autres actionnaires

SI: Investisseurs Stratégiques

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2011

Sociétés/ Pôle d'activité	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Dettes financières globales	Charges financières nettes	Dividendes distribués en 2011 au titre de l'exercice 2010
Câblerie	88 368 223	251 400 012	11 845 956	10 105 070	18 451 904	1 278 530	1 920 104
Tunisie Câbles	82 323 262	210 010 631	11 171 705	9 770 495	13 344 319	835 680	1 920 104
Auto Câbles Tunisie	6 044 961	41 389 381	674 251	334 575	5 107 585	442 850	-
Mécatronique	64 146 788	135 955 154	9 647 480	8 595 174	25 437 782	1 394 571	1 846 888
Fuba PCT	34 992 174	71 091 780	2 701 939	2 494 532	15 869 279	555 418	1 197 308
TTE International	14 712 653	35 045 136	2 945 991	2 516 094	3 132 965	454 457	410 000
Techniplast Industrie	8 153 984	15 648 067	2 592 886	2 322 760	3 611 260	224 418	-
Elenonetch	6 287 977	14 170 171	1 406 664	1 261 788	2 824 278	160 278	239 580
Télécoms	16 739 935	15 590 481	-3 557 764	-4 582 353	11 939 353	967 136	
OTBS*	16 139 935	15 533 791	-3 556 437	-4 582 353	11 939 353	967 136	-
OTM**	600 000	56 690	-1 327	-	-	-	-
Autres Activités	5 912 382	10 133 400	983 407	832 879	1 288 165	117 747	341 000
HELIOFLEX	870 649	3 095 725	236 070	121 744	1 250 932	114 363	-
STUCOM	5 041 733	7 037 675	747 337	711 135	37 233	3 384	341 000

* Comptes consolidés

** Etant créée à fin 2011, la société OTM n'a pas réalisé de résultat pour cette année

3.5.1.6. Les engagements financiers du Groupe au 31/12/2011

Sociétés/ Pôle d'activité	Dettes à Moyen & Long terme		Dettes à court terme		Engagement total
	Leasing	Emprunts bancaires	Leasing	Emprunts bancaires & découverts	
Câblerie		11 691 207		6 760 697	18 451 904
Tunisie Câbles		8 991 207		4 353 112	13 344 319
Auto Câbles Tunisie		2 700 000		2 407 585	5 107 585
Mécatronique	34 579	16 209 884	28 306	10 273 353	26 546 122
Fuba PCT		9 953 306		5 894 167	15 847 473
TTE International	11 976	2 048 841	8 152	1 063 996	3 132 965
Techniplast Industrie	22 603	2 088 278	20 153	2 610 372	4 741 406
Elenonetch		2 119 460		704 818	2 824 278
Télécoms	1 650	3 126 777	25 703	8 785 204	11 939 334
OTBS*	1 650	3 126 777	25 703	8 785 204	11 939 334
OTM	-	-	-	-	-
Autres Activités	178 331	6 014		1 103 820	1 288 165
HELIOFLEX	166 979	6 014		1 077 939	1 250 932
STUCOM	11 352			25 881	37 233

* comptes consolidés

3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Néant, les sociétés du Groupe ne se financent pas entre elles.

3.5.2. Relation avec les parties liées

3.5.2.1. Relations de OTH avec les sociétés du Groupe

Les opérations conclues entre OTH et les sociétés du groupe au titre de l'année 2011 se présentent comme suit :

3.5.2.1.1. Crédits reçus et prêts octroyés

Néant

3.5.2.1.2. Créances et dettes commerciales

Néant

3.5.2.1.3. Apports en capitaux avec les sociétés du Groupe

La participation au capital de la société ONE TECH MOBILE. La société ONE TECH HOLDING a libéré le premier quart pour un montant de 66.000 TND, la partie souscrite est non encore appelé et versée est de 198.000 TND.

3.5.2.1.4. Dividendes et autres rémunérations encaissées par OTH et distribués par les sociétés du Groupe

Néant

3.5.2.1.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Néant

3.5.2.1.6. Relations commerciales entre OTH et les sociétés du Groupe

* Chiffre d'affaires réalisé entre OTH et les sociétés du Groupe : Néant

* Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout élément d'actifs:

o Acquisition, auprès de la société TUNISIE CABLES pour une valeur 353.330 Dt

o Acquisition de 35.333 actions de la société ONE TECH DEVELOPPEMENT S.A, actuellement absorbée par la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, le solde non encore réglé au 31 décembre 2011 est de 183.330 Dt.

3.5.2.1.7. Relations non commerciales entre OTH et les sociétés du Groupe

La société ONE TECH HOLDING a encaissé la somme de 85.000,000Dt auprès des sociétés TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, STUCOM, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS et FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE détaillée comme suit :

- TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	15.000
- STUCOM	15.000
- TECHNIPLAST INDUSTRIE	15.000
- ELEONETECH	15.000
- ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	10.000
- FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE	15.000
TOTAL	85.000

3.5.2.1.8. Prestations et services reçus ou donnés par OTH aux sociétés du Groupe

* Contrat de gestion : Néant

* Contrat de location : Néant

3.5.2.2. Relations entre les sociétés du Groupe OTH

3.5.2.2.1. Crédits reçus et prêts octroyés

Néant

3.5.2.1.2. Créances et dettes commerciales

Néant

3.5.2.1.3. Apports en capitaux entre les sociétés du Groupe

Néant

3.5.2.1.4. Dividendes et autres rémunérations encaissées par OTH et distribués par les sociétés du Groupe en 2011

- Distribution de dividende faite par ELEONETECH à FUBA pour un montant de 25.500 TND.
- Distribution de dividende faite par ELEONETECH à TTEI pour un montant de 22.872 TND.
- Distribution de dividende faite par TTEI à OTBS pour un montant de 68.824 TND.
- Distribution de dividende faite par TTEI à TUNISIE CABLES pour un montant de 25.200 TND.

3.5.2.1.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

La société TUNISIE CABLES a donné une caution contre garantie au profit de la société SALGATEL pour un montant de 450.000 EUR.

3.5.2.1.6. Relations commerciales entre les sociétés du Groupe

* Chiffre d'affaires réalisé entre les sociétés du Groupe :

Client	Pôle cablerie			Pôle mécanique					Pôle télécom		Autres activités		
	TUNISIE CABLES		AUTO CABLES	FUBA		ELEONETECH		TTEI	TECHNIPLAST	Groupe OTBS	OTM	STUCOM	HELIOFLEX
	Achats	Immobilisations	Achats	Achats	Immobilisations	Achats	Immobilisations	Achats	Achats	Achats	Achats	Achats	Achats
Fournisseur													
TUNISIE CABLES			5 999 662	46 852	0	2 303	9 266	12 976	2 052	149 206	0	0	0
AUTO CABLES	0	0		0	0	0	0	982 000	0	0	0	0	0
FUBA	0	0	0			615 470	0	0	0	0	0	0	0
ELEONETECH	0	0	0	0	0			1 189 332	0	0	0	0	0
TTEI	0	0	0	0	0	303 960	0		13 289	0	0	0	0
TECHNIPLAST	0	0	0	0	0	9 151	0	2 412 515		0	0	0	0
Groupe OTBS	1 638	0	0	0	57 176	2 871	0	5 206	4 240	359 651	2000	0	0
OTM	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0
STUCOM	0	86 378	0	0	499 897	0	0	0	0	0	0		0
HELIOFLEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL	1 638	86 378	5 999 662	46 852	557 073	933 755	9 266	4 602 029	19 581	508 857	2 000	0	0

* Le Groupe OTBS est constitué de la société mère OTBS qui détient deux filiales OTIT et SALGATEL qui détient à son tour OTA.

3.5.2.1.7. Relations non commerciales entre les sociétés du Groupe

(Quote-part dans les charges communes : frais de siège loué par Tunisie câbles, frais de cantine site El Azib, transport de personnel El Azib, personnel commun, marketing, Assistance juridique et fiscale,...)

Client Fournisseur	Pôle cablerie		Pôle mécatronique				Pôle télécom		Autres activités	
	TUNISIE CABLES	AUTO CABLES	FUBA	ELEONETECH	TTEI	TECHNIPLAST	Groupe OTBS	OTM	STUCOM	HELIOFLEX
TUNISIE CABLES		2 950	40 121	5 450	28 051	5 450	11 900		950	950
AUTO CABLES										
FUBA	38 381			98 924	36 806	31 108				3 799
ELEONETECH			685		685	685				
TTEI	16 785		82 289	27 326		23 999				
TECHNIPLAST										
Groupe OTBS							235 155			
OTM										
STUCOM										
HELIOFLEX										
TOTAL	55 166	2 950	123 095	131 700	65 542	61 241	247 055	0	950	4 749

Cession d'immobilisations corporelles :

- Acquisition de matériel par TTEI auprès de ELEONETECH pour un montant de 1.200 TND.
- Acquisition de matériel par TECHNIPLAST auprès de TTEI pour un montant de 9.085 TND

Cession d'immobilisations financières :

- L'acquisition par TTEI des actions TECHNIPLAST détenues initialement par la société TUNISIE CABLES pour un montant global de 921.700 TND.

3.5.2.1.8. Prestations et services reçus ou donnés entre les sociétés du Groupe

* Contrat de gestion : Néant

* Contrat de location : Néant

3.6. Relations avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

3.6.1. Informations sur les engagements

Néant

3.6.2. Garanties, suretés réelles et cautions données

Néant

3.6.3. Transfert de ressources

Néant

3.6.4. Relations commerciales

Néant

3.6.5. Dividendes et autres rémunérations

Néant

3.6.6. Prestations de services reçues ou données

Néant

3.6.7. Engagements des dirigeants par rapport à One Tech

Néant

3.7. Dividendes

3.7.1. Dividendes distribués au titre des exercices 2009, 2010 et 2011

En Dt	2009	2010	2011
Tunisie Cables	1 427 967	1 920 104	1 750 000
Auto Cables Tunisie	-	-	-
TTE International	340 000	410 000	600 000
Techniplast Industrie	-	-	360 000
Fuba PCT	944 096	1 197 308	840 000
Elenonetech	-	239 580	300 000
OTBS	-	-	-
HELIOFLEX	-	-	-
STUCOM	646 000	341 000	599 400

3.7.2. Politique de distribution de dividendes de la société OTH

Les résultats de la société OTH sont constitués quasi-exclusivement par les dividendes reçus des participations qu'elle détient directement dans les sociétés du « Groupe One Tech ».

Restructurée à fin décembre 2012, soit après les distributions effectuées par les sociétés du « Groupe One Tech », la société OTH aura un résultat prévisionnel à la fin de l'exercice 2012 de -0.143MDt. Les dividendes à recevoir en 2013 au titre de distribution des résultats de 2012 des sociétés détenues par la société OTH constitueront le résultat de 2013 et seront distribuées en 2014.

Les dividendes estimés pour la période 2013-2016 sont détaillés dans le présent tableau :

En Dt	2013	2014	2015
Dividendes à distribuer relatif à l'exercice	10 156 910	11 003 319	11 849 728
Dividende par action	0.189	0.205	0.221
Yield*	2.9%	3.15%	3.40%

3.8. Marché des titres

Les actions de la société OTH, constituée en octobre 2010 et restructurée en octobre 2012, ne sont négociées ni sur le marché local, ni à l'étranger. La société ne possède pas de titres de créances sur le marché local ou à l'étranger

(*) Yield: rendement en dividende= dividende versé par action/cours de l'action à l'introduction en Bourse

Chapitre 4 : Présentation de l'activité de l'émetteur et de son Groupe

4.1. Historique et évolution du Groupe

4.1.1. Constitution du Groupe

Fondée en 1978 par Monsieur Moncef Sellami en partenariat avec la firme italienne 'General Câble Riva' devenue Télécocavi (rachetée par Siemens), Tunisie Câbles fût la première société du Groupe One Tech. Le succès de ce premier partenariat et le développement des activités de Tunisie Câbles ont amené le Groupe à s'orienter vers le secteur Télécom, puis mécatronique (en 1991) avec la création de Fuba Printed Circuits Tunisie, spécialisée dans les circuits imprimés matière de base pour toute industrie électronique. Ce pôle constitue aujourd'hui le moteur de croissance du groupe ONE TECH toujours dans le cadre de partenariats, basés sur la transparence, la complémentarité et l'apport technologique.

En 2005, une nouvelle stratégie s'est forgée autour du concept « One Stop Shop » consistant à offrir une solution complète au client. C'est pour affirmer cette vision que le groupe a incarné le nom de 'One Tech'.

En 2012, la famille Sellami a pris la décision de restructurer tout le Groupe en Holding "OTH" et de l'introduire en Bourse. OTH détient désormais une dizaine de sociétés articulées autour de trois pôles d'activité :

- Câblerie (Energie, Télécom, Automobiles)
- Mécatronique (fabrication de circuits imprimés, assemblage électrique et mécanique, connectique et câblage filaire, injection plastique)
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et Communications (Télécom)

Le groupe est également présent dans d'autres activités 'support' telles que la fabrication de charpentes métalliques via la STUCOM et la fabrication d'emballage primaire souple pour les médicaments et les produits paramédicaux et cosmétiques via HELIOFLEX.

Cette nouvelle organisation en Holding permet de centraliser la prise de décision, d'optimiser davantage les synergies entre les filiales, d'assurer la pérennité du groupe et de consolider sa position en tant que deuxième plus grand exportateur privé du pays*.

En effet, ces différentes branches d'activité réparties sur une dizaine de sites de production, regroupent aujourd'hui 2766 employés et permettent de générer un chiffre d'affaires consolidé qui dépasse les 378 millions de dinars, dont plus de 75% destinés à l'export, notamment en Europe, Afrique et USA.

4.2. Partenariats et Protocoles d'accord

Les sociétés du groupe One Tech sont fondées sur des joint ventures avec des multinationales de grande envergure dans leurs domaines d'activité. Les partenariats actuellement en vigueur sont les suivants :

- Joint Venture avec le leader mondial dans l'industrie de câblerie « PRYSMIAN »**. Le groupe PRYSMIAN ex PIRELLI est à la pointe de la technologie de câbles d'énergie, de télécommunications et automobiles. Il intervient dans plus de 50 pays et réalise des ventes annuelles d'environ 8 Milliards d'euro en 2012 au travers de ses deux marques Prysmian et Draka.
- Joint venture avec le groupe français Tavernier Benoit Industrie (TBI), spécialisé dans l'injection mono matière, bi-matière, surmoulage automatisé pour les marchés de l'automobile, de l'industrie et de l'hygiène. Via ses 7 sites de production, le groupe est présent en France, Hongrie, Espagne et en Tunisie.

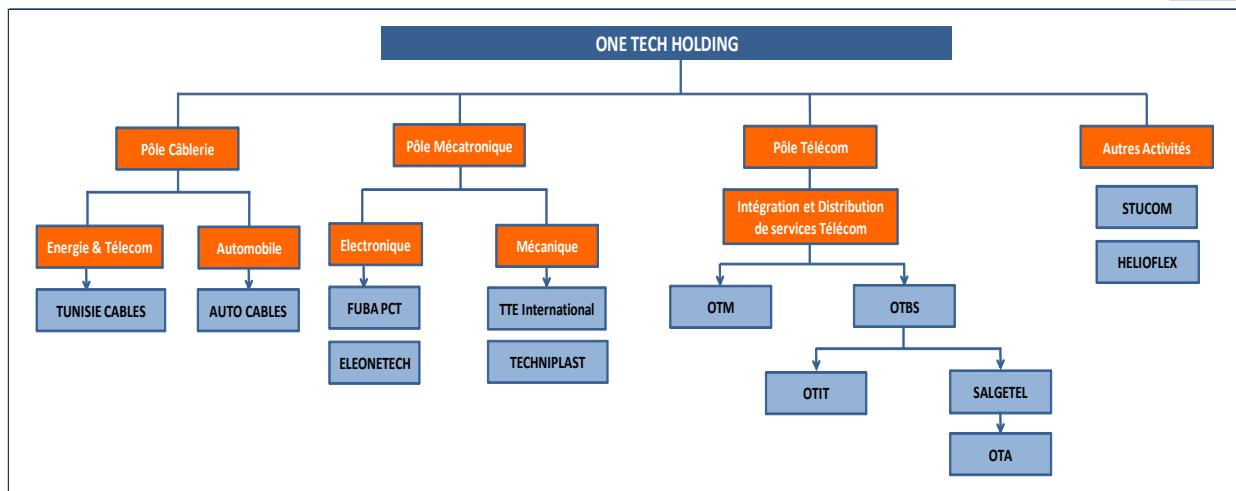
(*) Source : wikipedia.org/wiki/Moncef_Sellami

(**) Source : Site Prysmian

- Partenariat stratégique avec l'IFC (International Finance Corporation), institution du Groupe de la Banque mondiale, chargée des opérations de financement et de conseil, avec le secteur privé. Ce partenariat consiste dans le développement de l'activité de FUBA en mettant à sa disposition l'expérience et les connaissances de l'IFC dans l'industrie technologique. Le champs d'intervention de l'IFC couvre l'énergie, l'assurance, la gouvernance et l'environnement.
- Partenariat industriel avec le leader italien dans le domaine de l'électronique « Elemaster ». Le groupe Elemaster est constitué de 400 personnes et réalise 100 Millions d'euro de chiffre d'affaires dans le domaine de l'électronique. Il s'érige en référence pour le développement et la compétitivité de ses clients et ce grâce à son organisation, les services de design, engineering ainsi que les services industriels intégrés permettant la fabrication des composants de ses clients et la production des circuits imprimés.
- Joint Venture avec le groupe français BSE Electronic, spécialisé dans la sous-traitance électronique, la réalisation d'équipements et de produits électroniques, les achats, la logistique et la production de cartes électroniques.
- Partenariats stratégiques avec des leaders mondiaux en réseaux et communications (Cisco Systems et Alcatel Lucent) et des multinationales de renom en systèmes informatiques (HP et Microsoft) et solutions pour les réseaux de télécommunications des opérateurs et des entreprises (LG ERICSSON).
- Partenariat stratégique avec le groupe portugais HIGIFARMA, spécialisé dans le domaine de l'emballage souple.
- Partenariats technologiques avec :
 - Fortinet : Leader mondial de la sécurité pour réseaux et ordinateurs.
 - VMware : Leader mondial en matière de cloud computing (solutions de virtualisation éprouvées qui réduisent la complexité de l'informatique).
 - Barracuda Network : Leader mondial dans la proposition de solutions complètes de sécurité intégrale (touchant le courrier électronique, les connexions internet, etc.), de gestion de réseau et de stockage.
 - Blue Coat : Pionnier dans la sécurisation de communications web et accélération des applications business sur l'ensemble des implantations de l'entreprise.
 - NetApp : Pionnier dans la conception de solutions innovantes dans le domaine du stockage informatique.
 - Stonesoft : Fournisseur de solutions de sécurité intégrées.

4.3. Les métiers du Groupe

4.3.1. Présentation générale du Groupe ONE TECH avant restructuration



One Tech est un groupe industriel privé multidisciplinaire, intervenant dans différents pôles d'activité :

1- Le pôle Câblerie: Le pôle câblerie représente historiquement le métier de base du groupe One TECH. Il s'est structuré au fil des années autour de 3 activités

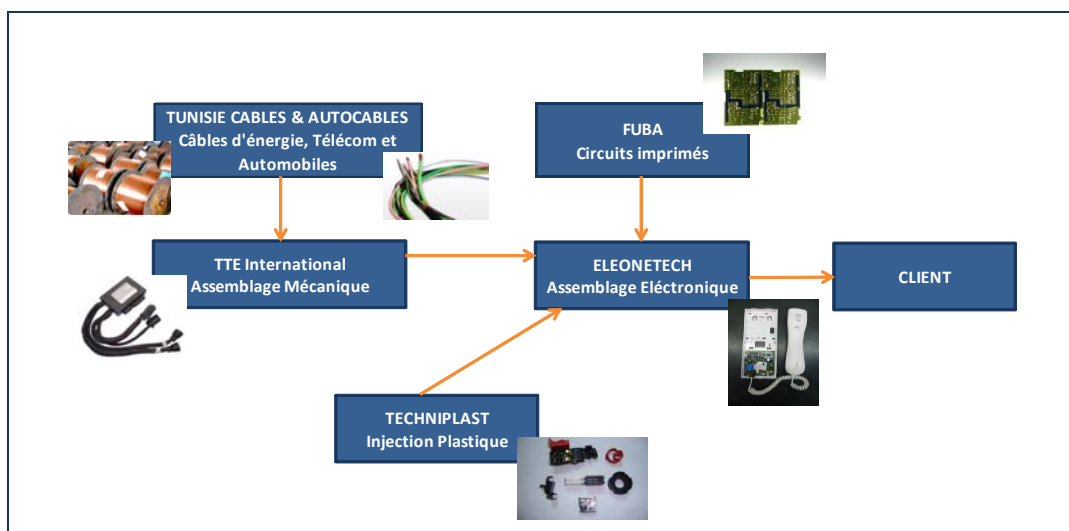
- La fabrication de câbles d'**Energie** de basse et moyenne tension.
- La fabrication de câbles de **Télécommunication** et de transmission de données.
- La fabrication de câbles pour application **Automobile**.

Le groupe One TECH opère dans ce domaine d'activité par l'intermédiaire de deux entités juridiques distinctes qui sont Auto Câbles Tunisie (ACT) pour les câbles automobile et Tunisie Câbles (TC) pour les câbles d'énergie et de télécommunication.

2- Le pôle Mécatronique: One TECH a su développer au fil des années le pôle mécatronique qui est devenu aujourd'hui le moteur du groupe. Ce pôle est scindé en deux activités :

- L'activité électronique: qui assure la fabrication de circuits imprimés double face et multicouches ainsi que l'assemblage électronique.
- L'activité mécanique: qui assure l'assemblage électromécanique, connectique et câblage filaire, l'injection plastique de pièces techniques, le développement et la réalisation de moules et d'outils pour l'injection plastique.

Le pôle mécatronique est constitué de 4 sociétés complémentaires toutes dédiées exclusivement à l'exportation : FUBA PCT pour les circuits imprimés, ELEONETECH pour l'assemblage électronique, TTE International pour l'assemblage électromécanique et Techniplast pour l'injection plastique.



- 3- **Le pôle Télécoms:** Grâce à une diversité de partenariats favorisant le transfert de technologie et une présence géographique régionale, le pôle Télécoms s'est nettement développé offrant des solutions des plus complètes aux clients.

L'activité Télécoms est assurée par:

- Le groupe One Tech Business Solutions (OTBS) constitué par : la société mère OTBS (Tunisie) et ses filiales OTTT (Tunisie), SALGETEL (Algérie) et OTA (Algérie). Ce groupe est spécialisé dans l'intégration et la distribution de services de télécommunications.
- La société OTM : spécialisée dans la vente, l'installation et l'exploitation de produits dans le secteur des télécoms et de produits connexes.

- 4- **Autres Activités:** Parallèlement à ses activités de base, le groupe One TECH a d'autres activités 'support' historiques : STUCOM, spécialisée dans les charpentes métalliques et HELIOFLEX dans l'emballage primaire souple pour médicaments et produits paramédicaux et cosmétiques.

Tableau 3: Répartition du CA par métier

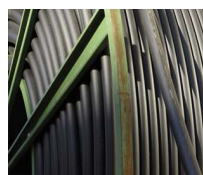
CA agrégé (KDt)	2009		2010		2011	
	KDt	%	KDt	%	KDt	%
Activité Câblerie*	142 452	61%	194 569	57%	251 146	61%
Activité Mécatronique	82 229	35%	112 669	33%	135 438	33%
Activité Télécom	-	-	24 544	7%	15 480	4%
Autres Activités	8 334	4%	7 998	2%	9 885	2%
TOTAL	233 015	100%	339 780	100%	411 949	100%

* L'activité câblerie tient compte de la société Auto câbles qui est consolidée par mise en équivalence au niveau des comptes consolidés

4.3.2. Présentation des métiers du groupe

4.3.2.1. Le pôle Câblerie

4.3.2.1.1. Présentation du secteur



L'industrie de câblerie en Tunisie a connu un réel développement et une forte croissance depuis l'an 2000 avec une prépondérance des entreprises exportatrices. De nombreux leaders mondiaux se sont installés ou renforcé leur position rendant la Tunisie une des places fortes des faisceaux de câbles grâce à la proximité de

l'Europe, la logistique et l'existence de ressources humaines qualifiées à un coût compétitif. Les investissements de mise à niveau, de certification et de formation ont renforcé la légitimité du secteur tunisien dans l'environnement international avec un nombre de dossiers et des investissements matériels et immatériels supérieurs à la moyenne de l'industrie tunisienne.

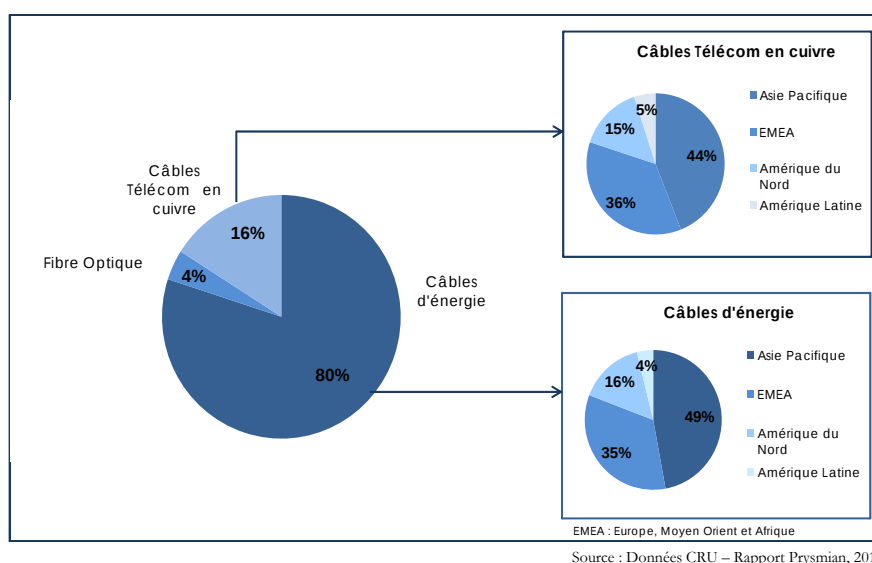
L'industrie des câbles comprend généralement 3 grandes activités distinctes à savoir l'énergie, la télécommunication et l'automobile.

▪ Les câbles d'énergie et de télécommunication

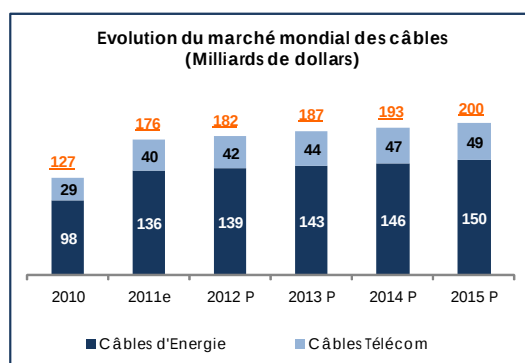
L'industrie des câbles compte actuellement 1000 sociétés à travers le monde dont 18% sont situées en Amérique du Nord, 26% en Europe, 13% en Asie et 43% dans le reste du monde*.

Abstraction faite de la crise économique mondiale de 2009, la période 2003-2008, a été marquée par une augmentation de la consommation de tout type de câbles d'énergie à l'exception du câble Télécom qui a régressé de 3.2% par an. En effet, les câbles d'énergie en aluminium ont connu la plus forte hausse, passant de 978 millions de tonnes en 2003 à 1500 millions de tonnes en 2008, soit un taux de croissance annuel moyen de 7.4%. Les autres câbles, à savoir les câbles d'énergie basse tension, les câbles d'énergie en cuivre et les fils de bobinage ont connu, quant à eux une croissance annuelle comprise entre 2% et 5%. Après la crise de 2009, le marché mondial des câbles a repris son trend haussier grâce notamment à la croissance des câbles d'énergie dont la part représente en moyenne 80%. Cette croissance a été stimulée principalement par les investissements dans les infrastructures d'interconnexions, du transport et de distribution de l'énergie électrique.

Production mondiale par type de câbles



L'industrie de câbles est estimée actuellement à 176 Milliards de dollars (soit 264 Milliards de dinars) et devrait connaître, selon le bureau d'études américain 'BCC Research' dans son rapport « Wire and Cable: Materials, Technologies and Global Markets » publié en Janvier 2011, une croissance annuelle moyenne de 3.2% pour atteindre 200 Milliards de dollars (soit 320 Milliards de dinars) d'ici 2015. Les câbles d'énergie continueront à constituer la part prépondérante du marché, représentant plus de ses trois quarts en 2015 soit 150 Milliards de dollars (240 Milliards de dinars). Cependant, l'évolution des câbles télécom restera tributaire de l'évolution du domaine des TIC et devrait atteindre 49 Milliards de dollars (80 Milliards de dinars) en 2015.



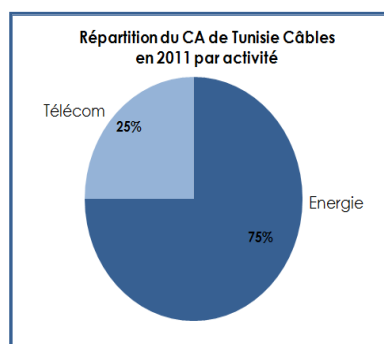
Source : BCC Research, « Wire and Cable: Materials, Technologies and Global Markets », Janvier 2011

4.3.2.1.2. Situation du groupe

Leader dans ce secteur, les sociétés du pôle Câbles ont su allier puissance de production et maîtrise technologique afin de répondre aux exigences des marchés aussi évolutives et essentielles que sont l'industrie et l'infrastructure. En effet, la force de production du pôle câbles, alliée au savoir-faire à la pointe des technologies lui permettent d'être un des plus importants fournisseurs sur le marché tunisien.

Tunisie Câbles a été la première entreprise créée par le Groupe en 1978. Elle a acquis un rôle prépondérant sur le marché tunisien qui lui a permis d'aborder sa phase d'internationalisation dans les meilleures conditions. Opérant sur deux sites à savoir Grombalia et Bizerte, la société est présente aujourd'hui sur deux segments d'activité :

- **Les câbles d'énergie:** Assurant en moyenne 75% des ventes de Tunisie Câbles, ce segment est composé d'une gamme étendue de produits dont il y a lieu de citer : les câbles basse tension pour la distribution souterraine et aérienne, les câbles moyenne tension pour la distribution d'énergie publique ou industrielle, les câbles de bâtiment isolé et les câbles pour applications spécifiques (câbles sans halogène et de sécurité). Cette activité a connu une croissance moyenne de 13% sur les trois dernières années.
- **Les câbles Télécom:** Ce segment est constitué de différents produits dont notamment : les câbles téléphoniques, les câbles aériens, les câbles d'instrumentation, les câbles Data et les câbles coaxiaux (de distribution TV). Ces produits génèrent environ 25% des revenus de la société. Cependant, ce segment a connu une progression annuelle moyenne de 8% sur la période 2008-2011.



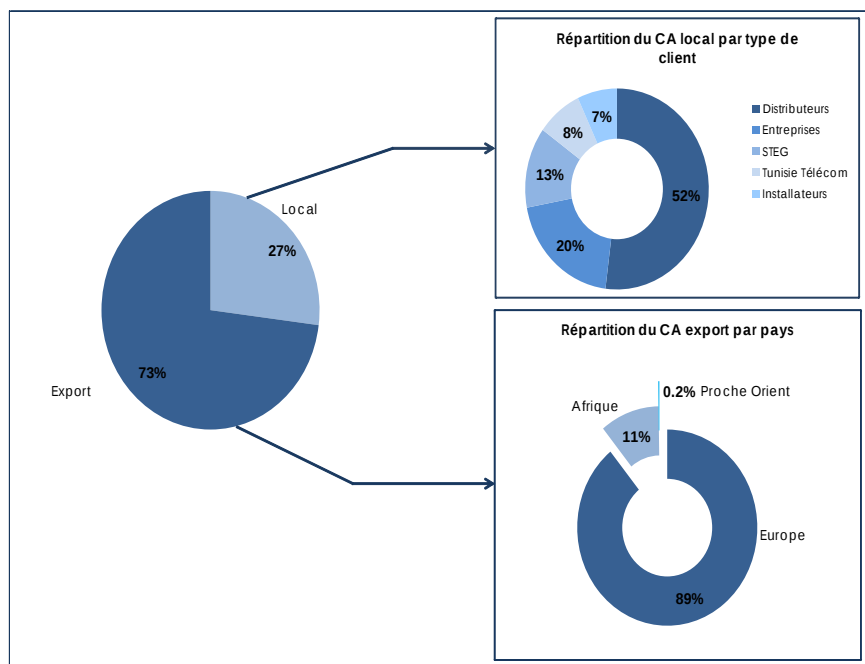
Source : Rapport d'activité 2011, Tunisie Câbles

La consolidation de ces activités a été réalisée grâce à des efforts de développement constants sur chaque niveau de la chaîne de valeurs. En 2009, Tunisie Câbles a renforcé sa capacité de production en câbles

moyenne tension en investissant plus de 10MDt dans une installation complète dans le site de Bizerte portant la capacité de production de la société à 33 000 Tonnes en 2011.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'essentiel des ventes de Tunisie Câbles (73%) est écoulé sur les marchés européens et africains grâce notamment à une percée remarquable du marché français et allemand. Le reliquat des ventes est assuré sur le marché local à travers principalement des distributeurs et de grandes sociétés nationales telles que la STEG, la SNCFT, Tunisie Télécom, les cimenteries, les compagnies pétrolières etc. La part de marché de Tunisie Câbles sur le marché local est estimée à 47% en 2010 contre 30% pour SUPER CABLES et SHAKIRA*.

Structure du CA 2011 de Tunisie Câbles

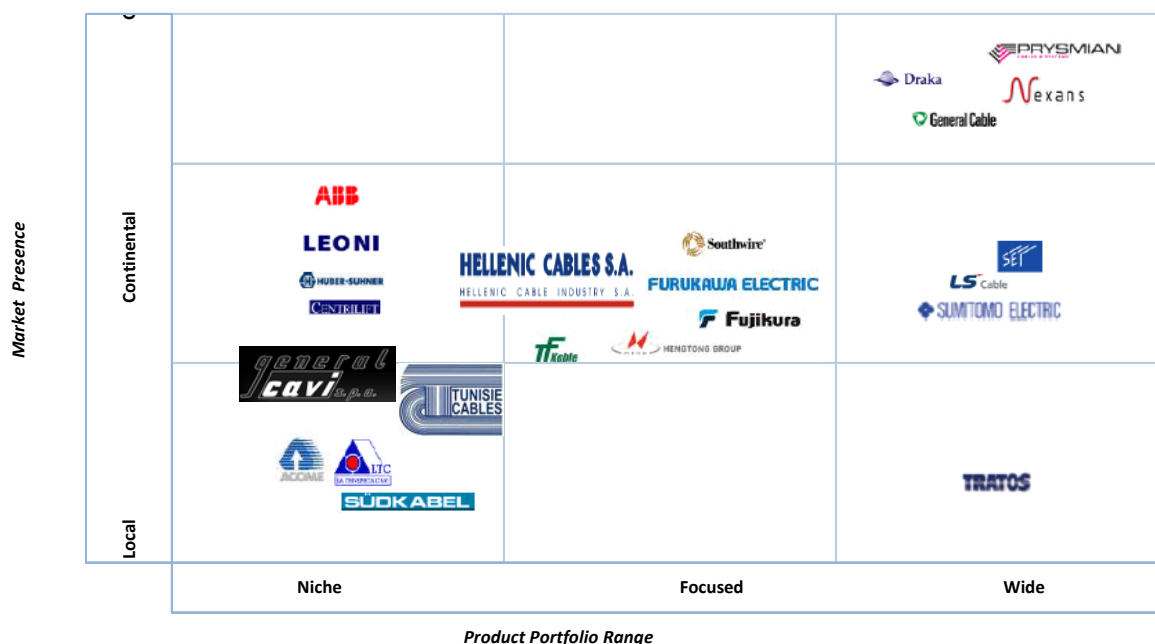


Source : Rapport d'activité 2011, Tunisie Câbles

La gamme de produits de Tunisie Câbles est axée sur la diversité et respecte parfaitement toutes les normes internationales en vigueur CEI, notamment les normes européennes : françaises NF, allemandes VDE et anglaises BS. Par ailleurs, en matière d'assurance qualité, la société est certifiée ISO 9001 version 2008.

■ **Positionnement de Tunisie Câbles par rapport aux concurrents**

Etant donné que les marchés de prédilection de Tunisie Câbles sont les marchés étrangers et que leur taille est très importante, l'analyse en termes de part de marché nous est peu significative. Il est plus pertinent dans ce cas de situer Tunisie Câbles par rapport à la concurrence en fonction de son positionnement sur des produits concurrents.



Source : Tunisie Câbles

Tunisie Câbles se positionne actuellement sur le marché local et continental en ciblant principalement l'Europe. Cependant, la société a choisi de se concentrer sur des produits niches (câbles d'énergie et télécom), avec l'introduction à plus long terme des produits à haute technologie.

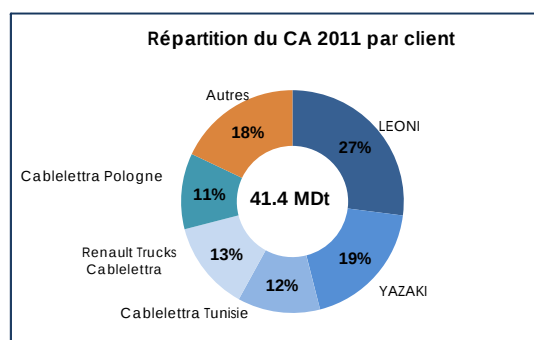
Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, Tunisie Câbles a réalisé une joint venture avec le groupe PRYSMIAN (un des leaders mondiaux dans l'industrie des câbles d'énergie et de télécommunications et qui est déjà actionnaire de la société) pour constituer **Auto Câbles Tunisie** en 2001.

Forte de ces apports, la société a développé depuis sa création ses activités de conception et de fabrication de câbles électriques pour le marché automobile utilisés par les plus grandes marques européennes.

Auto Câbles Tunisie dispose d'une unité de production moderne située à moins de 2h d'avion des capitales européennes et capable de répondre à bon nombre de demandes dans le domaine du fils pour le secteur Automobile.

En matière de management de la qualité, la société est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO TS 16949 et TIC 1061-11 ce qui lui permet de fournir des produits conformes aux normes internationales les plus strictes.

Par ailleurs, grâce aux homologations déjà obtenues (Fiat, Renault, Citroen et Peugeot), Auto Câbles compte aujourd'hui dans son portefeuille clients, des sociétés de renommée internationale telles que : Leoni (ex VALEO), Yazaki, Cablelettra Tunisie et Pologne, etc.



Source : Rapport de Due Diligences Auto Câbles, Janvier 2013

Il est à noter qu'Auto Câbles se positionne en 2^{ème} place sur le marché des câbles automobiles derrière COFICAB du groupe ELLOUMI avec une part de marché estimée à 14% en 2011, selon les données du Groupe.

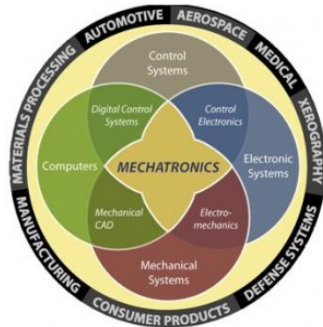
Tableau 4 : Structure du chiffre d'affaires Câblerie

CA	2009		2010		2011	
	KDt	%	KDt	%	KDt	%
Energie	90 471	64%	110 875	57%	145 677	58%
Télécom	32 613	23%	36 055	19%	50 488	20%
Câbles spéciaux	2 399	2%	8 178	4%	10 595	4%
Déchets	1 474	1%	2 597	1%	3 031	1%
Automobile	15 494	11%	36 865	19%	41 355	16%
TOTAL	142 452	100%	194 569	100%	251 146	100%

Source : Rapports de Due Diligences de Tunisie Cables et Auto Cables, Janvier 2013

4.3.2.2. Le pôle Mécatronique

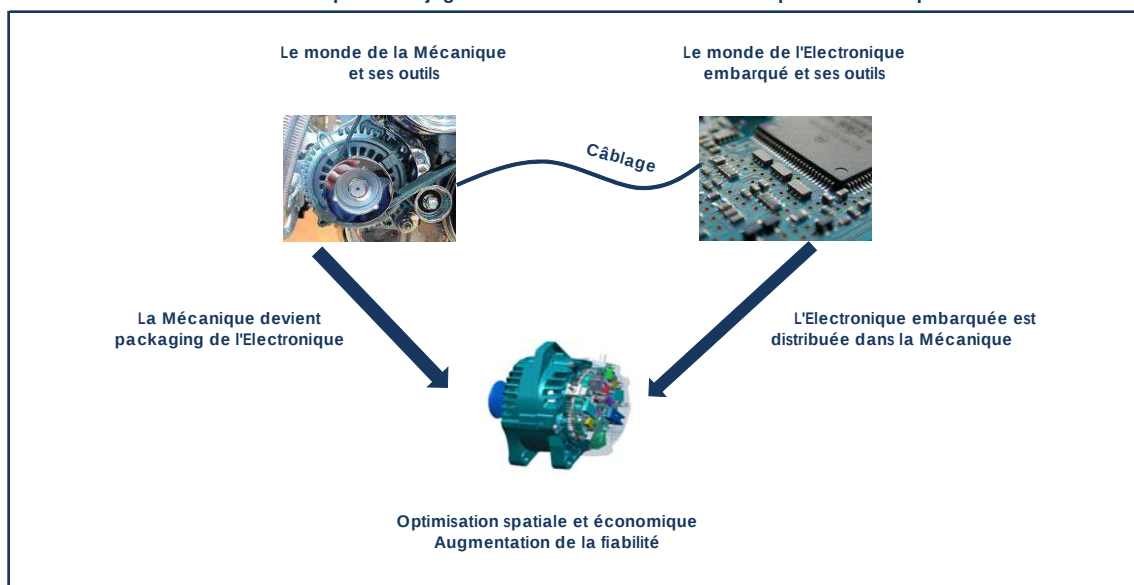
4.3.2.2.1. Présentation du secteur

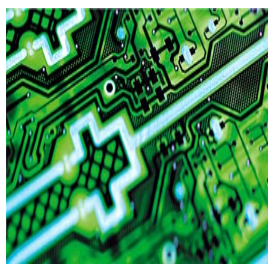


La mécatronique est un domaine d'ingénierie interdisciplinaire qui résulte de la combinaison synergique de la mécanique, l'électronique, l'automatique et l'informatique industrielle. L'objectif étant de concevoir, intégrer, améliorer des systèmes complexes automatisés et de permettre leur commande et leur contrôle.

En effet, la compétition économique et les besoins du marché poussent les entreprises industrielles à concevoir des produits dont le potentiel d'évolution repose de plus en plus sur une association judicieuse des principes technologiques de disciplines différentes. Le but c'est d'optimiser les processus afin d'obtenir plus de performance (fiabilité, rapidité, miniaturisation, modularité, écologie) et réduire les coûts (fabrication, fonctionnement, maintenance, évolution).

La Mécatronique = Conjugaison de deux mondes : Electronique et Mécanique





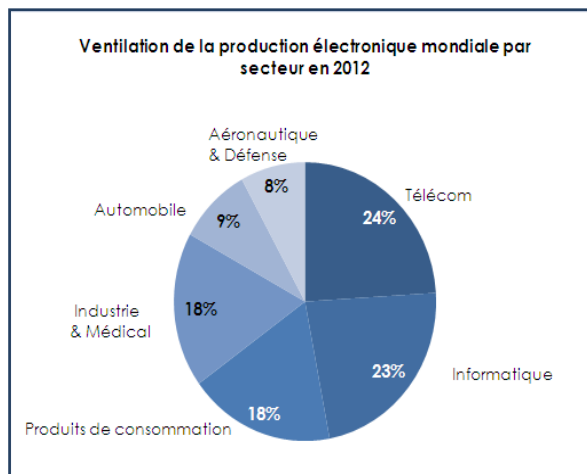
L'industrie électronique

Le secteur de l'électronique représente depuis plusieurs décennies, l'un des moteurs de l'innovation compétitive dans les produits, services et solutions de toute nature. En effet, l'électronique a permis le fort développement de l'automatisation dans des secteurs aussi divers que la construction automobile, l'aéronautique, l'armement, l'électroménager, les transports, la construction de machines, le secteur médical, etc. Le secteur a donc connu une forte croissance, soutenue par des efforts d'innovation continus qui ont généré de forts gains de compétitivité et des usages nouveaux pour le monde professionnel et privé.

Après avoir atteint une croissance de 6.1% en 2007 et de 4,9 % en 2008 à 1140 Milliards d'euros, l'industrie électronique a connu suite à la crise économique mondiale de 2009, une récession de 3.5%. Cette baisse modeste a été amortie par la contribution de quatre pays (la Chine, le Japon, l'Europe et l'Amérique du Nord) qui à eux seuls représentent plus que le trois quarts de la production mondiale*.

Néanmoins, ces marchés se distinguent par un positionnement différent compte tenu de leurs spécialisations : l'Asie est concentrée sur les produits de masse (grand public), alors que l'Europe et l'Amérique du Nord sont plutôt concentrés sur la production d'équipements professionnels, d'électronique automobile, aéronautique et de défense**.

En 2010, le marché a repris enregistrant un rebond important de 12% à 1234 Milliards d'euros. Ce trend haussier s'est confirmé sur les années qui ont suivi, atteignant les 1400 Milliards d'euros en 2012, soit une croissance annuelle moyenne de 7%, grâce notamment au développement des secteurs Télécoms et Informatique qui représentent à peu près 50% de la production mondiale et qui sont les plus emblématiques de la globalisation de l'industrie électronique***.



Source : DECISION, Etudes et Conseil,
World Electronics Industry Outlook 2015-2020,
Electronica 2012, 13 November 2012, Munich

4.3.2.2. Situation du groupe

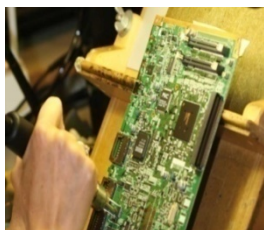
Le groupe One Tech est présent dans le secteur de l'électronique à travers ses deux filiales « **Fuba Printed Circuits Tunisie** » et « **Eleonotech** », deux sociétés totalement exportatrices, spécialisées respectivement dans la production de circuits imprimés double face et multicouches et l'assemblage de cartes électroniques et intégration de sous ensembles et produits finis.

(*) Observatoire de l'Electronique, Tendances & indicateurs de l'industrie électronique, Juin 2009 ; DECISION, Etudes et Conseil : L'industrie électronique mondiale: Quelle place pour l'Europe en 2013 ?, Conférence de presse, 24 Juin 2009

(**) L'Europe dans l'électronique mondiale: Sortie de crise et perspectives 2014, 1er Juin 2010, CIEN, Porte de Versailles

(***) Electronic Industry Outlook 2010 – 2015 Smart cities, from concepts to markets, November 29th, 2011, Sébastien Rospide.

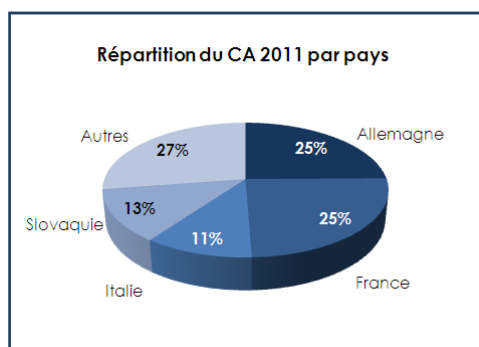
❖ Fuba Printed Circuits Tunisie



Créée en 1991, Fuba Tunisie est le résultat d'une joint-venture avec l'ex leader européen en matière de production de circuits imprimés complexes, Fuba Printed Circuits GmbH, Allemagne. Il convient de souligner que la société allemande a été rachetée en 2006 par Fuba Tunisie et qu'elle est actuellement en liquidation judiciaire.

Dans le but d'étendre son activité, FUBA a ouvert en 2008 son capital à hauteur de 19% à l'IFC (International Finance Corporation), institution du Groupe de la Banque mondiale, chargée des opérations de financement et de conseil, avec le secteur privé. Ce partenariat a permis à la société de bénéficier de l'expérience et des connaissances de l'IFC en matière d'industrie technologique. Le champs d'intervention de cette institution couvre les domaines de l'énergie, de l'assurance, de la gouvernance et de l'environnement.

Grâce à ces différents partenariats, Fuba Tunisie a pu consolider sa position en tant que fournisseur stratégique* aussi bien sur le marché Africain, en détenant le monopole de circuits imprimés qu'à l'international, en étant actif sur différents marchés notamment l'Allemagne, la France, l'Italie et la Slovaquie pour lesquels la société écoule l'essentiel de ses ventes.



Source : Rapport d'activité 2011, FUBA

La société se positionne aujourd'hui parmi les 20 principaux producteurs de circuits imprimés dans le monde.

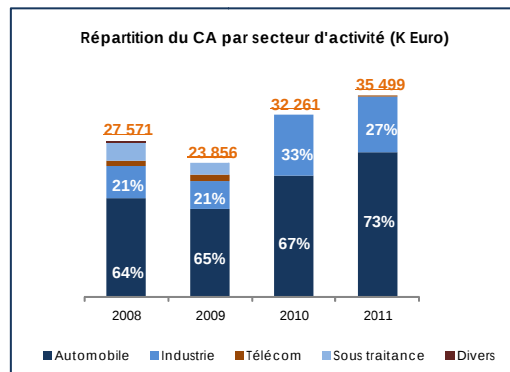
World Automotive PCB Makers 2011 (US\$M Estimate)

Rank	PCB Maker	Total Revenue	Automotive PCB
1	CMK	1,010	531
2	Viasystems	866	412
3	Meiko	774	363
4	Chin Poon	542	330
5	KCE	237	162
6	Nippon Mektron	2,314	160
7	Daeduck	955	120
8	AT&S	715	118
9	Hitachi Chemical	504	110
10	Tripod	1,396	84
11	WUS Group	735	83
12	Unimicron-Ruwei	2,453	80
13	Schweizer	147	74
14	Nanya PCB	1,324	60
15	Unitech	534	60
16	HannStar-GBM	1,391	55
17	Gultech	237	50
18	Fuba Tunisie	55	40
19	Toppan-NEC	484	40
20	Kyosha	203	37
21	Elna	274	35
22	Ellington	400	30
	Top Makers Total	17,550	3,034

(N.T.Information Ltd)

(*) Données fournies par le Groupe One TECH

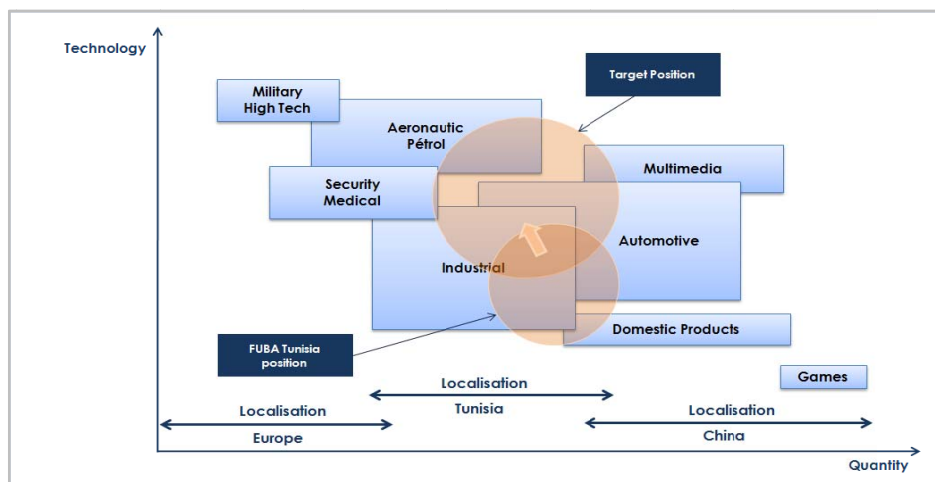
Par ailleurs, les différentes homologations obtenues auprès des plus grands constructeurs automobiles (Magnetti Marelli, Delphi, Lear, Groupe Bosch, Lacroix, Brose et Hirschman) ont permis à la société de renforcer son activité sur le secteur automobile qui génère aujourd'hui plus de 70% de ses ventes mais également de développer d'autres segments d'activité tels que le secteur industriel, de télécommunications, de l'informatique et du grand public.



Source : Rapport d'activité 2011, FUBA

Opérant dans une industrie à haute technologie et où le savoir faire est déterminant, FUBA Tunisie est certifiée aux normes internationales les plus strictes à savoir ISO TS 14001 (2004), ISO 9001 (2008), ISO TS 16 949 (2009), BS OHSAS 18001 (2007) et UL file N° E156939.

▪ Positionnement de Fuba Tunisie par rapport à la concurrence



Source : Société FUBA

Fuba Tunisie est actuellement concentrée sur les activités automobile et industrielle à moyenne série et à moyenne technologie. Cependant, la société compte se développer à plus long terme en se diversifiant en premier lieu dans le secteur automobile et industriel et en se positionnant en deuxième lieu sur des produits niches à plus forte valeur ajoutée tels que le marché médical, aéronautique et Multimédia.

❖ ELEONETECH

Créée en 2010, Eleonetech, ex Betronic Tunisia (créée en 2000) est le fruit d'un partenariat industriel entre le groupe One Tech, Bourgogne Services Electroniques (BSE) et le groupe italien Elemaster.

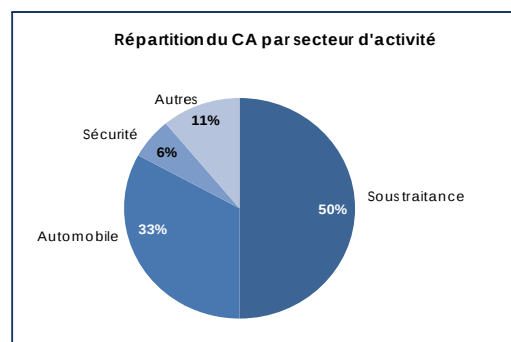
(*) Données fournies par le Groupe One TECH

Grâce à sa présence géographique à travers 3 plateformes : la France, la Hollande et l'Italie, la société est aujourd'hui considérée comme un acteur majeur* dans le domaine de l'assemblage électronique High-TECH ainsi que l'intégration de sous ensembles et produits finis.

Profitant de sa synergie avec le groupe « One Tech », Eleonotech propose à ses clients des solutions complémentaires à l'assemblage électronique, confirmant ainsi le concept de One Stop Shop (consistant à offrir une solution complète au client).

Les partenaires d'Eleonotech (BSE et Elemaster) sont ses principaux clients, représentant en moyenne 24% de son chiffre d'affaires.

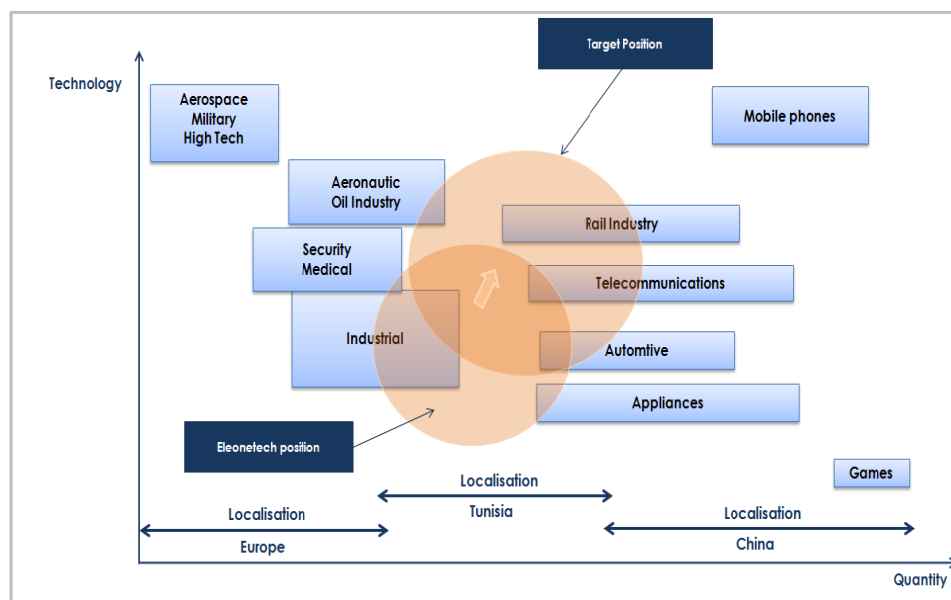
La société opère actuellement dans les secteurs automobiles, industriels et de télécommunications et fait essentiellement de la sous-traitance pour ses clients dont la part représente 50% de son chiffre d'affaires.



Source : Présentation Eleonotech, Mars 2012

En matière d'assurance qualité, Eleonotech est certifiée ISO14001(2004), ISO 9001 (version 2008), ISO TS 16949 (2009) et IPCA610.

▪ Positionnement d'Eleonotech par rapport à la concurrence



Source : Présentation Eleonotech, Mars 2012

Eleonotech est actuellement en phase de mutation technologique. Elle est concentrée plutôt sur les activités automobiles, industrielles et de télécommunications moyenne série et moyenne technologie et compte profiter à plus long terme de ses différents partenariats afin de développer ses compétences et

pénétrer de nouveaux marchés à plus forte valeur technologique tels l'aéronautique, le médical et le ferroviaire.

▪ L'industrie mécanique

Le groupe One Tech est présent sur ce segment d'activité à travers ses deux filiales **TTE International** et **Techniplast Industrie**.

❖ TTE International

Créée en 2000, TTE International est une société totalement exportatrice, spécialisée dans les domaines de la connectique, de la confection de cordons, de câblage filaire et de l'assemblage de sous ensembles électromécaniques pour les secteurs automobile, aéronautique, télécom et industriel.

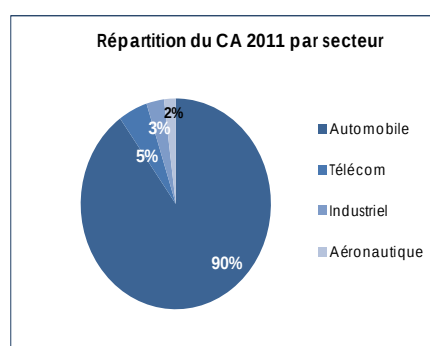
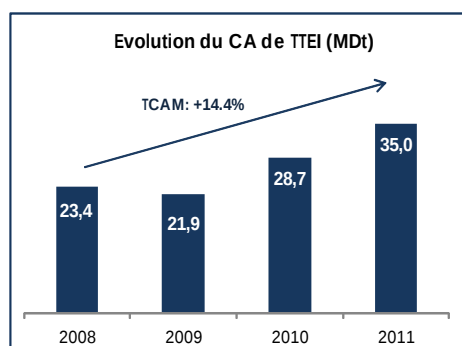


TTE International a été générée par une dynamique de développement structurée et s'est trouvée dès sa création solidement ancrée dans une logique de veille technologique et de coopération commerciale avec les plus grands donneurs d'ordre.

En vue d'élargir son activité et diversifier ses prestations, la société s'est dotée en 2008 d'un département d'ingénierie pour l'amélioration des process existants et le développement de nouveaux outils/équipements de production et de contrôle. Ceci lui a permis de se positionner aujourd'hui comme un partenaire stratégique* de ses clients en matière de développement des process de production.

Afin de garantir la conformité de la qualité de ses prestations, TTE International est certifiée ISO 9001, ISO TS 16949 et ISO 14001.

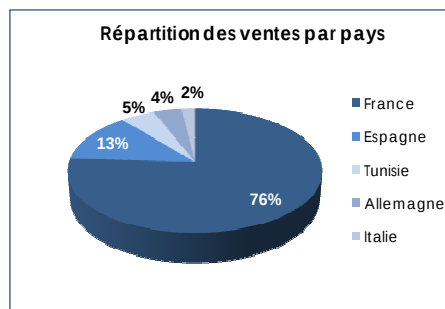
Les ventes de TTE International ont connu ces trois dernières années une évolution annuelle moyenne de 14.4% à 35MDt en 2011, grâce notamment à la croissance du secteur automobile dont la part représente 90% en 2011.



Source : Rapport d'activité 2011, TTEI

Cependant, il convient de souligner que TTE International est principalement présente sur le marché européen en ciblant essentiellement la France pour laquelle elle écoule l'essentiel de ses ventes (76%).

(*) Données fournies par le Groupe One TECH



Source : Rapport d'activité 2011, TTEI

❖ Techniplast Industrie

Créée en 2004 et entrée en activité en 2005, Techniplast Industrie est une société totalement exportatrice, spécialisée dans le moulage, le surmoulage et l'injection plastique en mono-matière et bi-matière de pièces techniques et d'aspects pour les secteurs automobile, industriel et de télécommunication. La société dispose également d'un département d'ingénierie pour l'étude, le développement et la réalisation de moules et d'outils pour l'injection plastique.

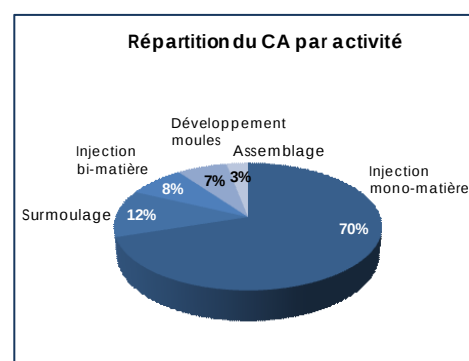
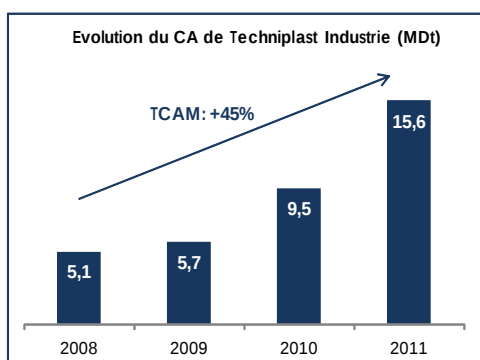
Dans une optique de développement continue, d'intégration et de complémentarité, Techniplast Industrie propose également l'assemblage d'ensembles semi finis ou finis de pièces plastiques.



Techniplast Industrie profite de la synergie créée par les entreprises du groupe « One Tech » et de son partenariat avec le groupe Tavernier Benoit Industrie (TBI), leader français dans le domaine de l'injection des pièces plastiques techniques.

Notons qu'en matière d'assurance qualité, Techniplast est certifiée aux normes internationales les plus strictes, notamment : ISO 9001 (2008), ISO TS 16949 (2009) et UL file N°E340177.

L'activité de Techniplast Industrie a connu une forte croissance de 45% sur les trois dernières années à 15.6MDt en 2011, due notamment à l'évolution de l'activité injection mono-matière dont la part représente 70%.



Source : Site Techniplast

4.3.2.3. Le pôle Télécoms

4.3.2.3.1. Présentation du secteur à l'échelle nationale



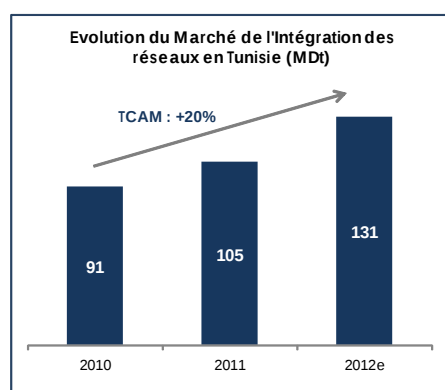
Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) s'est développé à une vitesse vertigineuse et est devenu en peu de temps l'un des piliers de la société moderne et de l'économie avec une contribution directe de 10% du PIB en Tunisie en 2008 et qui devrait se consolider à 13.5% en 2011^{*}, contre 2.5% en 2002.

Le secteur des TIC est un secteur prioritaire en Tunisie. Il a bénéficié d'un important investissement de l'ordre de 6.3 milliards de dinars durant la période 2007-2011 contre 430 millions de dinars seulement durant la période 1992-1996. C'est l'un des secteurs les plus dynamiques et parmi ceux dont le taux de croissance est le plus élevé (16% en 2011)^{**}, dû notamment au renforcement de l'infrastructure en particulier celle des télécommunications, qui par ailleurs a connu la participation active et motivée des entreprises privées.

Les TIC s'orientent aujourd'hui vers les services à forte valeur ajoutée comme le développement de logiciels et l'intégration de systèmes. Quant à l'outsourcing de services, il connaît un essor fulgurant, la Tunisie devenant au cours des dernières années une destination à la compétence reconnue dans la fourniture de services de qualité dans ce domaine.

Le secteur des TIC comprend plusieurs métiers, dont celui des Télécommunications et Intégration réseaux qui recouvre principalement les activités de services suivantes :

- L'Intégration, qui désigne les activités de déploiement et mise en service des solutions d'accès, de synchronisation et supervision des réseaux fixes et mobiles pour le compte des opérateurs de réseaux de télécommunications. Le marché de l'intégration des réseaux a connu un important essor en 2011, enregistrant une croissance de 15.4% à 105MDt. Cette évolution devrait se poursuivre dans les années à venir et atteindre même les 131MDt en 2012^{**}.



Source : CAT 2012

- Les activités d'interconnexion réseaux d'entreprises sous forme de fourniture, d'installation et mise en service de solution d'interconnexion Informatique et de réseaux d'entreprise, de consultations ou d'assistance technique relatives aux réseaux d'entreprises.
- Les activités d'étude et de mise en place des solutions d'audio et visioconférence ou des solutions d'accès pour les Centres d'Appel.

(*) Site Infocom, investir dans les TIC En Tunisie, 2009

(**) www.cat.2012.tn/media/TIC.pdf

4.3.2.3.2. Situation du groupe

One Tech opère dans ce domaine d'activité à travers le groupe « One Tech Business Solutions » et la société « One Tech Mobile ».

❖ One Tech Business Solutions (OTBS)

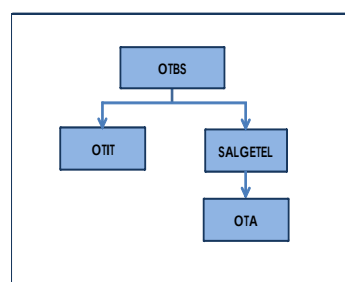


Née en 2011 suite à une fusion entre les sociétés Tunisian Telecom Electric (ITE), One Tech Développement (OTD) et Intelcom, le groupe OTBS est composé aujourd'hui de deux filiales dont une opère en Tunisie (OTIT) et l'autre en Algérie (SALGETEL), qui détient à son tour (OTA).

Le groupe est spécialisé dans les métiers de l'infrastructure et dans les services liés aux nouvelles technologies avec une offre complète qui va du conseil jusqu'à l'exploitation.

Composition du groupe OTBS

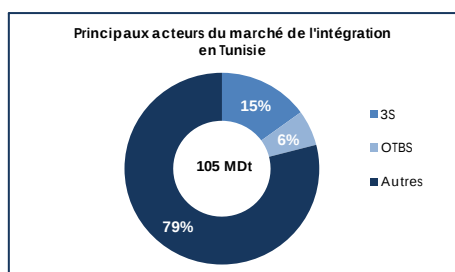
OTBS apporte également des réponses aux problématiques les plus diverses: solutions d'infrastructure téléphonique, réseaux, systèmes, sécurité, Supervisory Control And Data Acquisition « SCADA » (télésurveillance et acquisition de données), process industriel, automatismes, géo localisation et gestion technique des bâtiments.



En matière de système de management de la qualité, le groupe s'appuie sur la norme ISO 9001 Version 2008, IQ Net, Silver Cisco et projette même de mettre en place un processus de certification ISO 20 000 (une norme de certification des services informatiques des organisations, prouvant le respect de normes de qualité édictées au travers de phases, de contrôles et de procédures mises en place).

En parallèle, dans le cadre d'une maîtrise de la gestion de ses projets, OTBS a mis en place un processus de management projet selon le **standard PMI** (Project Management Institute) et une **plateforme EPM** (plateforme intégrée de pilotage d'entreprise).

One Tech Business Solutions est considéré actuellement comme un acteur majeur de l'Intégration, la Distribution et le Service en Tunisie*. Sa part sur le marché de l'Intégration (activité de base du groupe) a été estimée en 2011 à 6%, le plaçant directement derrière son concurrent 3S dont la part de marché est de 15%. Le groupe opère également sur le marché international via des centres de services dédiés ou mutualisés.

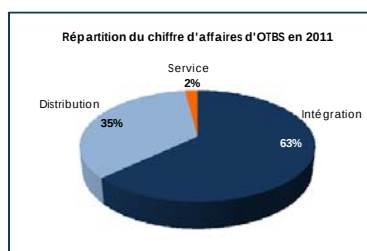


Source : Rapport d'activité 2011, OTBS

En l'espace de deux ans, le groupe OTBS a pu s'allouer une panoplie de niveaux de certifications fournies par des partenaires de renommée internationale (Cisco, Microsoft, HP, VMware, Alcatel Lucent, etc.) lui permettant ainsi de constituer un portefeuille clients riche et diversifié et d'opérer dans différents secteurs d'activité notamment le secteur financier, industriel, pétrolier, des télécoms, etc.

(*) Site OTBS, Actualités One TECH Business Solutions, du challenger au leader, Juin 2011

A travers ses deux filiales, OTBS intervient dans 3 métiers distincts : l'**Intégration**, la **Distribution** et le **Service**. En 2011, les revenus de la société mère se sont élevés à 13.15MDT grâce notamment au bon comportement des ventes de l'activité Intégration dont la part représente 63%.

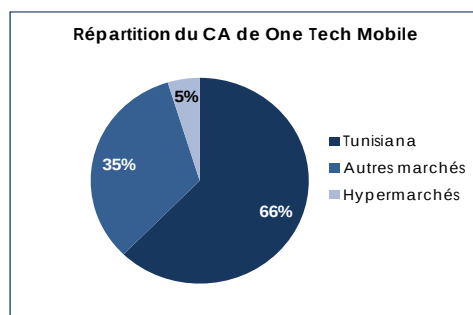


Source : Rapport d'activité 2011, OTBS

❖ One Tech Mobile

Créée en 2011 et entrée en exploitation en 2012, One Tech Mobile est une société dont l'objet social est la vente, l'installation et l'exploitation de produits dans le secteur des télécoms et de produits connexes.

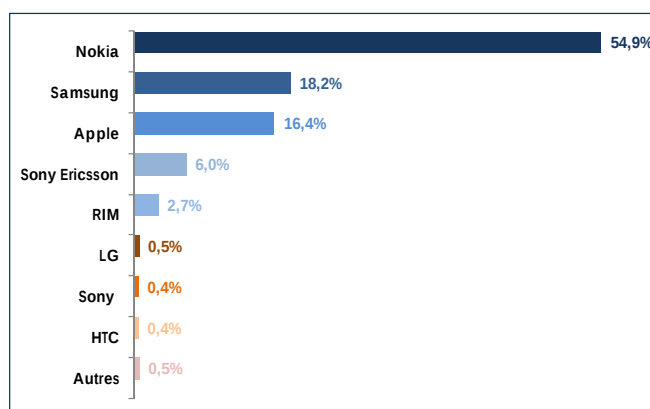
La société assure actuellement, l'importation et la commercialisation des terminaux GSM de marque NOKIA, dédiés principalement à l'opérateur privé de télécommunications « Tunisiana ».



Source : Groupe One TECH

Il convient de souligner qu'avec un chiffre d'affaires de 66 Millions de dollars, NOKIA est leader sur le marché des télécommunications, accaparant une part de marché de 55% suivi par Samsung et Apple.

Principaux acteurs du marché tunisien des télécommunications en 2011



Un marché dont la taille est estimée à 120 Millions de USD en 2011

Source : Statcounter Global Stats, Top Ten Mobile Vendors (Beta) in Tunisia from January to December 2011

4.3.2.4. Autres activités

Parallèlement à ses activités de base, le groupe One TECH opère dans d'autres domaines d'activité support tels que celui des charpentes métalliques via la **STUCOM** ou encore de l'emballage pharmaceutique via **HELIOFLEX**.

4.3.2.4.1. Le secteur de l'emballage pharmaceutique souple

▪ Contexte National de l'industrie pharmaceutique

La Tunisie est l'un des premiers pays du continent africain à s'être doté d'une industrie pharmaceutique. Les mesures incitatives et la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire adéquat ont favorisé, dès le début des années 90, la privatisation du secteur et son expansion.

En parallèle, le développement des infrastructures sanitaires, conjugué à la compétitivité du site tunisien ont favorisé l'implantation de plusieurs entreprises de fabrication de dispositifs médicaux. La création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), a également provoqué des changements structurels pour le secteur de la santé et a eu un effet direct sur l'industrie pharmaceutique nationale.

Le secteur pharmaceutique a ainsi enregistré une croissance moyenne de 13% sur les dix dernières années avec une production nationale totalisant les 509 Millions de dinars en 2011, qui couvre presque la moitié des besoins de la Tunisie en médicaments (47%)*.

4.3.2.4.1.1. Situation du groupe

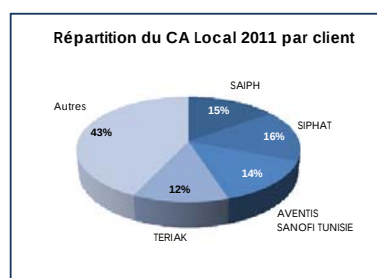
Dans un contexte de croissance de l'industrie pharmaceutique en Tunisie, la demande en emballage pharmaceutique primaire et secondaire connaît une évolution soutenue.

Le groupe One Tech opère dans ce domaine d'activité à travers sa filiale **HELIOFLEX**, première unité de fabrication d'emballage primaire souple pour médicaments en Tunisie créée en 2003, en partenariat avec la société LIFRESCA basée au Portugal, spécialiste dans ce domaine depuis 1970. Il est à noter que la société LIFRESCA a été rachetée en 1980 par le groupe portugais HIGIFARMA, spécialiste dans le domaine de l'emballage flexible.

Consciente des exigences sévères imposées aux produits de l'industrie pharmaceutique l'obligeant à n'accepter aucun compromis en matière d'emballage, HELIOFLEX a investi avec l'aide de son partenaire dans la formation de son personnel afin de garantir une maîtrise totale des techniques et des procédures d'élaboration de ce type de produit et répondre aux critères de qualité, de sécurité et d'hygiène de production les plus rigoureux.

En matière de management de la qualité, la société est certifiée ISO 9001(2008) et ISO 15378 (nouvelle norme spécifique aux matériaux d'emballages primaires pour médicaments).

Au fil des années, HELIOFLEX a pu se forger un nom et compter parmi ses clients, des laboratoires de renommée internationale à l'image de SANOFI AVENTIS TUNISIE, TERIAK, PFIZER, PIERRE FABRE, etc.

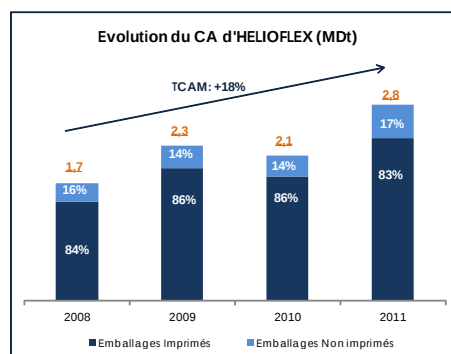


Source : Rapport d'activité 2011, HélioFlex

(*)Rapport intitulé « L'industrie pharmaceutique en Tunisie » réalisé par Dr. LASSAAD BOUJBEL, UNIDO, Juin 2012

HELIOFLEX est leader aujourd'hui sur le marché local de l'emballage pharmaceutique souple avec une part de marché estimée à 55% en 2011. La société opère également sur d'autres marchés à l'export (Algérie, Maroc, Sénégal et Syrie) dont la part a atteint 27% de ses revenus en 2011.

Les ventes de la société ont connu une croissance moyenne soutenue de 18% sur les trois dernières années à 2.8 Millions de dinars en 2011, grâce notamment à l'évolution des ventes de l'emballage imprimé dont la part représente en moyenne 85%.



4.3.2.4.2. La Société Tunisienne de Constructions Métalliques : STUCOM



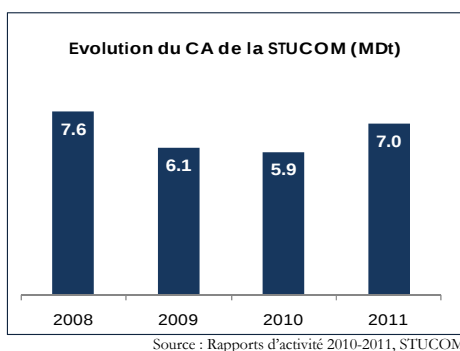
Créée en 1945, pour opérer dans le domaine de la carrosserie automobile, la compagnie LETTULE devient en 1955 la Société Tunisienne de Constructions Métalliques (STUCOM).

La STUCOM intègre en 1990 le groupe One Tech, pour lequel elle réalisera la quasi-totalité des bâtiments pour une superficie de plus de 20 000m².

La société a principalement pour objet la fabrication, le traitement et le montage de surface de tout ouvrage en charpente métallique ou en chaudronnerie ainsi que les travaux d'isolation thermique d'étanchéité sur tous bâtiments de toute sorte.

Fort de ses soixante ans d'expérience, la STUCOM a réussi à se placer en leader dans le domaine des charpentes métalliques, grâce notamment à la réussite d'importants projets ayant contribué dans le développement du pays tels que : les deux premiers hypermarchés (Carrefour et Géant), les usines d'Adelec, d'IAT, de Crown, de Frank Muller, l'extension de la clinique de la Soukra, les Show Room de Renault, les Hangars de Tunisair, le stade Chedli Zouiten, les salles couvertes de Ain Draham, Menzel Bourguiba, etc.

Etant une activité dépendante du domaine du bâtiment industriel, les ventes de la STUCOM ont été volatiles sur les trois dernières années, enregistrant une baisse moyenne de 2.4% à 7 Millions de dinars en 2011.



4.3.3. Description de l'activité du Groupe au 31/12/2011

L'activité de toutes les sociétés du Groupe One Tech s'est généralement bien comportée sur la période 2009-2011.

Les revenus du pôle câblerie ont enregistré une progression annuelle moyenne de 33% à 251.14MDt en 2011, grâce notamment au bon comportement des ventes de la société Tunisie Câbles.

L'activité Mécatronique, s'est également bien appréciée, affichant des revenus en hausse de 28% sur les deux dernières années à 135.4MDt en 2011 contre 82.2MDt en 2009. Cette croissance a été portée par toutes les sociétés composant ce pôle. Il y a lieu de constater que rien que les revenus de Techniplast Industrie ont triplé en 2 ans à 15.5MDt en 2011.

Pour ce qui est du pôle Télécom, le pôle le plus jeune du Groupe, constitué du Groupe OTBS (créé en 2010) et de la société OTM (créée fin 2011), les résultats 2011 ont été en deçà des attentes. Au vu des perturbations qu'a connu le pays, le Groupe OTBS a perdu plusieurs projets conclus avec le secteur public et son chiffre d'affaires a dégringolé de 37% à 15.5MDt. OTM, étant entrée en exploitation en fin d'année 2011, sa contribution dans le chiffre d'affaires du pôle télécom était marginale et ne pouvait redresser le manque à gagner du Groupe OTBS.

A l'image des autres sociétés du Groupe, la STUCOM et HELIOFLEX ont connu des évolutions annuelles moyennes sur la période 2009-2011 de leurs revenus respectivement de 7.6% à 7MDt et de 12.5% à 2.8MDt en 2011.

4.3.3.1. Contribution de chaque secteur d'activité dans le chiffre d'affaires agrégé du Groupe

Le tableau ci après présente la contribution de chaque pôle d'activité dans le chiffre d'affaires agrégé du Groupe au titre des trois derniers exercices.

Répartition du chiffre d'affaires agrégé du Groupe par métier

En KDt	2009	%	2010	%	Variation 2010/2009	2011	%	Variation 2011/2010
Tunisie Câbles	126 958	54%	157 704	46%	24%	209 791	51%	33%
Auto Câbles Tunisie *	15 494	7%	36 865	11%	138%	41 355	10%	12%
TOTAL Activité Câblerie	142 452	61%	194 569	57%	37%	251 146	61%	29%
FUBA PCT	45 379	19%	61 339	18%	35%	70 677	17%	15%
Eleonetech	9 182	4%	13 098	4%	43%	14 164	3%	8%
TTE International	21 925	9%	28 741	8%	31%	35 034	9%	22%
Techniplast	5 743	2%	9 490	3%	65%	15 563	4%	64%
TOTAL Activité Mécatronique	82 229	35%	112 669	33%	37%	135 438	33%	20%
Groupe OTBS	-	-	24 544	7%	-	15 480	4%	-37%
OTM	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL Activité Télécom	-	-	24 544	7%	-	15 480	4%	-37%
STUCOM	6 078	3%	5 883	2%	-3%	7 032	2%	20%
HELIOFLEX	2 256	1%	2 115	1%	-6%	2 853	1%	35%
TOTAL Autres Activités	8 334	4%	7 998	2%	-4%	9 885	2%	24%
TOTAL	233 014	100%	339 779	100%	-	411 949	100%	-

(*) L'activité câblerie tient compte de la société Auto câbles qui a été consolidée par une mise en équivalence au niveau des comptes consolidés

4.3.4. Description de l'activité du Groupe au 30/06/2012

Le Groupe a connu une baisse de régime sur le premier semestre 2012 comparativement à ses performances habituelles.

La plus forte régression revient au pôle Mécatronique dont les ventes ont affiché un recul de 7% à 65.8MDt. En effet, étant une branche fortement exposée à l'export, l'activité a été fragilisée par le contexte international actuel et essentiellement par le ralentissement de la croissance économique dans la zone européenne (principale destination des ventes du Groupe).

Pour ce qui est du pôle Câblerie, l'évolution a été modeste (+0.5%) à 130.2MDt, due notamment au fléchissement des revenus de la société Auto Câbles (-22% à 18.2MDt).

Quant au pôle Télécom, l'analyse de l'activité au 30/06/2012 serait peu pertinente du fait que le Groupe OTBS ne publie pas des états financiers semestriels et que la société OTM n'est entrée en activité qu'en 2012.

Concernant, les activités supports du Groupe : HélioFlex s'en est bien sortie avec un chiffre d'affaires atteignant les 2MDt (+47% comparativement au 30 juin 2011) alors que la STUCOM a connu une dégradation de 26% de ses revenus à 1.9MDt.

En KDt	30/06/11	%	30/06/12	%	2011	Variation juin 2012/juin 2011
Tunisie Câbles	106 065	52%	111 937	55%	209 791	6%
Auto Câbles Tunisie**	23 539	12%	18 285	9%	41 355	-22%
TOTAL Activité Câblerie *	129 604	63%	130 222	64%	251 146	0.5%
FUBA PCT	36 823	18%	29 529	15%	70 677	-20%
Eleonetch	7 439	4%	7 050	3%	14 164	-5%
TTE International	18 482	9%	20 538	10%	35 034	11%
Techniplast	8 086	4%	8 762	4%	15 563	8%
TOTAL Activité Mécatronique *	70 830	35%	65 879	32%	135 438	-7%
Groupe OTBS	-	-	-	-	15 480	-
OTM	-	-	3 192	2%	-	-
TOTAL Activité Télécom *	-	-	3 192	2%	15 480	-
STUCOM	2 608	1%	1 941	1%	7 032	-26%
HELIOFLEX	1 389	1%	2 045	1%	2 853	47%
TOTAL Autres Activités *	3 997	2%	3 986	2%	9 885	-0.3%
TOTAL	204 431	100%	203 279	100%	411 949	-

(*) Chiffres d'affaires agrégés

(**) L'activité câblerie tient compte de la société Auto câbles qui a été consolidée par une mise en équivalence au niveau des comptes consolidés

4.3.5. Indicateurs d'activité trimestriels agrégés au 31/12/2012

Chiffres Agrégés	4ème TRIM 2012	4ème TRIM 2011	CUMUL au 31/12/2012	CUMUL au 31/12/2011
Revenus (1)	108 401	99 199	412 836	411 949
Pôle Câblerie	58 564	58 368	241 369	251 146
Pôle Mécatronique	35 780	31 844	130 253	135 438
Pôle Télécoms	10 782	6 369	32 017	15 480
Autres pôles	3 275	2 617	9 197	9 885
Autres produits d'exploitation	573	391	586	830
Produits de placement	75	175	405	351
Charges financières (dont Loyers de leasing) hors PGC	876	822	3 173	3 083
Charges d'exploitation (2)*	96 534	90 151	381 366	378 891
Charges de personnel	11 973	11 693	37 338	34 586
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	84 560	78 457	344 028	344 305
Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	11,42%	9,48%	7,75%	8,21%

4.3.6. Les encouragements et avantages à l'investissement en Tunisie

4.3.6.1. Incitations fiscales

❖ Régime totalement exportateur

Les sociétés Auto Câbles, TTE International, Techniplast Industrie, FUBA PCT et Eleonetech titulaires d'une attestation de dépôt de déclaration délivrée par l'agence de promotion de l'industrie (API) et soumises au régime d'investissement totalement exportateur bénéficient des avantages accordés par les articles 7, 8, 9 et 10 à 20 du code dans le cadre des incitations communes et spécifiques au régime d'investissement et se rapportant notamment aux :

- Incitations communes prévues par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitations aux investissements qui concernent notamment les dégrèvements fiscaux au titre des réinvestissements physiques et financiers.
- Incitations liées au régime totalement exportateur prévues par les articles 10 et 20 du code d'incitations aux investissements et qui concernent notamment :
 - L'exonération de l'impôt pendant une période de 10 ans à partir de l'entrée en activité. Les entreprises dont la période de 10 ans a expiré continuent de bénéficier de l'exonération totale des revenus provenant de l'export jusqu'au 31/12/2013 et ce grâce aux dispositions de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012.
 - L'exonération totale du réinvestissement financier dans le capital des sociétés totalement exportatrices
 - La possibilité d'écouler sur le marché local une partie de la production dans limite de 40% du chiffre d'affaire de l'année précédente.
 - Les entreprises totalement exportatrices peuvent recruter des agents de direction et d'encadrement de nationalité étrangère dans la limite de quatre personnes pour chaque entreprise après information du Ministère chargé de la formation professionnelle et de l'emploi.

❖ Régime partiellement exportateur

Les sociétés Tunisie Câbles et Hélio-flex, titulaires d'une attestation de dépôt de déclaration délivrée par l'agence de promotion de l'industrie (API) et soumises au régime d'investissement partiellement exportateur bénéficient des avantages suivants :

▪ Tunisie Câbles

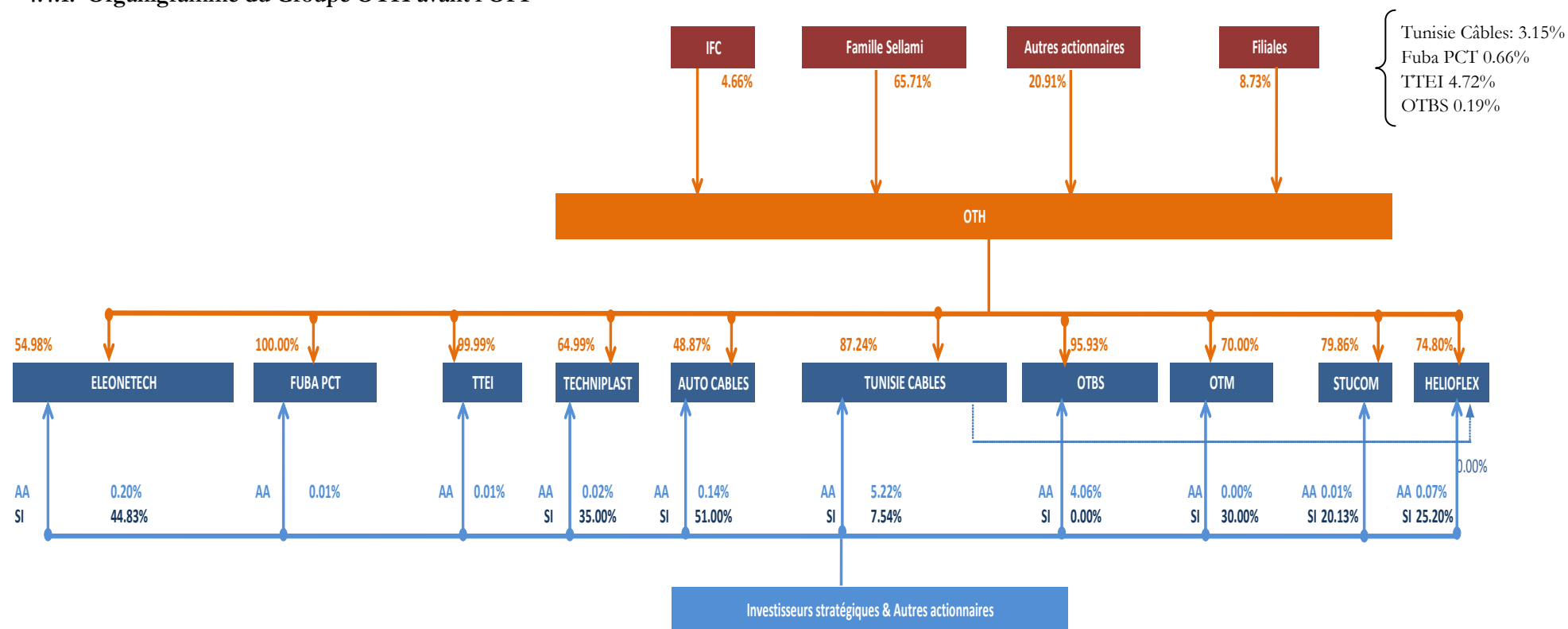
- Les incitations communes prévues par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitations aux investissements qui concernent notamment les dégrèvements fiscaux au titre des réinvestissements physiques et financiers.
- Les incitations liées au régime partiellement exportateur prévues par les articles 21 et 22 du code d'incitations aux investissements et qui concernent notamment la déduction des revenus et bénéfices provenant de l'exportation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

▪ **Hélioflex**

- Les incitations communes prévues par les articles 7, 8 et 9 du code d'incitations aux investissements qui concernent notamment les dégrèvements fiscaux au titre des réinvestissements physiques et financiers.
- Les incitations liées au régime régissant le développement régional prévues par les articles 23 et 24 du code d'incitations aux investissements et qui concernent notamment la déduction des revenus ou bénéfices provenant de ces investissements de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pendant les dix premières années à partir de la date effective d'entrée en production nonobstant les dispositions des articles 12 et 12 bis de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989 portant promulgation du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, et la déduction de 50% de ces revenus ou bénéfices durant les dix années suivantes.

4.4. Organisation du Groupe OTH

4.4.1. Organigramme du Groupe OTH avant l'OPF



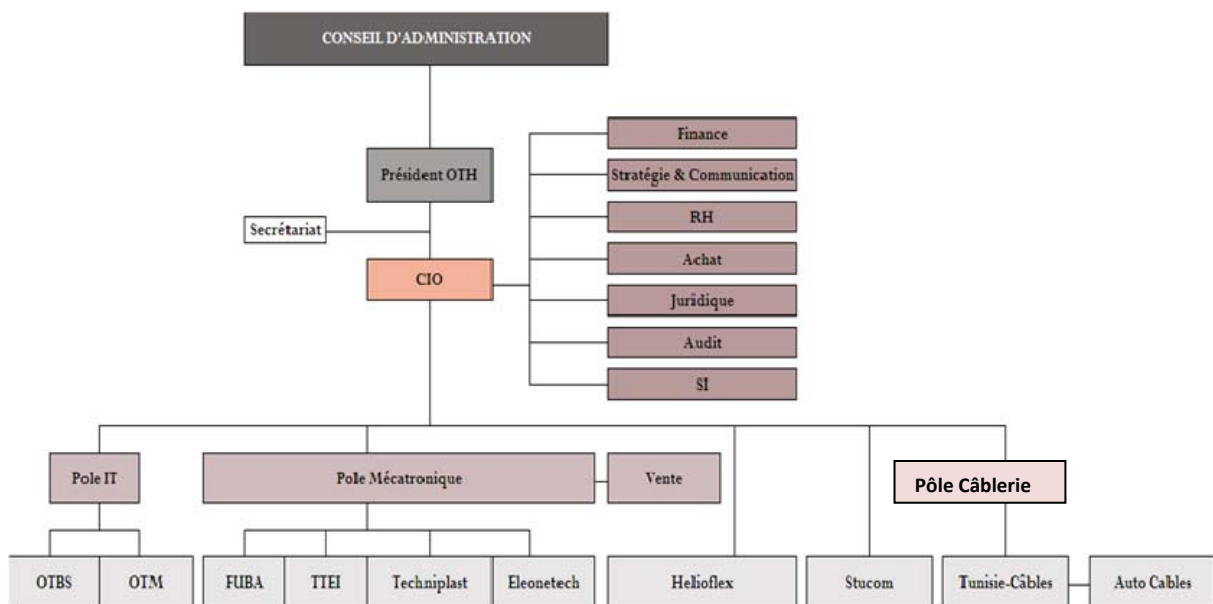
4.4.2. Organigramme organisationnel du Groupe

A l'image des conglomérats diversifiés, le « Groupe OTH » présentait une organisation classique, constituée d'un siège (constitué par la société mère) et des filiales de production. Le siège s'apparentait à une société holding, dont l'objet, au-delà de la gestion des participations dans les filiales, était de définir et de mettre en œuvre la stratégie globale du Groupe et d'harmoniser les différentes stratégies des sociétés filiales ainsi que la centralisation de certaines activités communes.

L'organisation et les structures de contrôle existant au niveau du siège du « Groupe OTH » seront transmises à la Société « One Tech Holding ». Les procédures seront, par conséquent, appliquées à la nouvelle structure de la société (OTH).

Ainsi, la société OTH sera organisée autour d'une Direction Générale elle-même entourée de coordinateurs choisis pour leur expertise et expérience, des départements qui couvrent tous les aspects de la gestion d'entreprise (finances, Ressources Humaines, communication et stratégie, logistique...), et de départements qui englobent les aspects juridiques, l'audit et le contrôle.

L'organigramme de la société ONE TECH HOLDING se présente comme suit :



4.4.3. Présentation et fonctionnement des organes d'administration et de direction de la société OTH

4.4.3.1. Le Département Financier

L'organisation de la société comporte un département financier dont le rôle est d'assurer :

- La mise en place des règles comptables groupe
- L'établissement, l'examen et l'analyse d'une manière adéquate des états financiers annuels et intermédiaires de la Holding

- L'évaluation de la pertinence des décisions d'investissement au niveau des filiales, l'optimisation de leur structure financières et des conditions de leurs financements
- L'accompagnement de la Holding dans sa croissance avec la mise en place d'une structure optimale de financement et une gestion rigoureuse de sa trésorerie
- La synthèse et l'analyse des mesures de performance des différentes sociétés du groupe et des données consolidées
- L'élaboration du rapport d'activité de la Holding
- Le suivi des travaux des auditeurs externes et leur coordination avec ceux des auditeurs internes
- La bonne gestion des risques

4.4.3.2. Le Département de la Stratégie et de la Communication

Le département de la stratégie et de la communication assure les tâches suivantes :

- La fixation des objectifs du Groupe en fonction de l'évolution de l'environnement et des ressources disponibles au niveau de l'organisation
- L'élaboration et le suivi de la stratégie du Groupe
- L'analyse de l'industrie et du marché et l'émission de recommandations stratégiques (diversification, intégration, externalisation, croissance organique, croissance externe)
- L'élaboration d'une veille stratégique (marché, concurrence, environnement) et ce dans le but de définir les moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés et d'améliorer le positionnement du Groupe aussi bien sur le marché local qu'à l'international
- La diffusion de la stratégie du Groupe au niveau des filiales
- La réflexion sur de nouveaux projets d'envergure permettant un meilleur positionnement du Groupe notamment à l'international
- L'entretien des Relations Publiques et la mise en valeur de l'image du Groupe

4.4.3.3. Le Département de Ressources Humaines

Le département de ressources humaines a pour missions :

- La définition et la mise en œuvre de la politique de recrutement
- La gestion des ressources humaines Groupe (formation, carrières etc..)
- La sécurité des employés
- La motivation du personnel via la mise en place d'une **politique** de rétention et d'un système d'intéressement
- La responsabilité sociétale des entreprises du Groupe
- Le suivi du code de déontologie Groupe

4.4.3.4. Le Département Achats

Le département achats assure les principales fonctions suivantes :

- La mise en place d'une politique d'approvisionnement Groupe
- La mise en place des « best practices » au niveau des différentes filiales du Groupe
- La création de synergies et l'harmonisation des processus d'approvisionnement
- L'analyse des différentes offres sur les marchés et la recherche d'opportunités afin de minimiser les coûts globaux d'approvisionnement
- Le contrôle et le suivi des approvisionnements en matériaux de bases des filiales

4.4.3.5. Le Département Juridique

Le département juridique a pour rôle de :

- La centralisation des procédures et des documents juridiques des différentes filiales
- La gestion des conseils d'administration et des assemblées
- L'analyse et l'examen des contrats, pactes, conventions etc..
- L'harmonisation des supports juridiques entre les filiales et le Holding

4.4.3.6. Le Département Audit Interne et Contrôle de Gestion

Ce département en constitution, a pour rôle d'apprécier les systèmes mis en place, de manière à obtenir une certaine fiabilité et assurance quant à :

- La réalisation des opérations et leur exécution selon les décisions de la direction
- L'enregistrement des opérations de telle façon que les comptes qui en découlent sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations, de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise
- La réalisation des opérations dans un cadre conforme aux lois et aux règlements

Son rôle étant préventif, l'audit interne accompagne les différentes structures dans la gestion courante en appréciant:

- Le niveau de maîtrise des risques inhérents aux activités de gestion
- La pertinence des circuits établis
- Le bien-fondé des méthodes et des procédures
- L'efficacité des organisations et l'utilisation de leurs moyens et ressources, etc.

L'audit doit être supporté par un système d'information performant qui aide les filiales à réagir rapidement et à contrôler la situation.

Concernant le département de contrôle de gestion, il sera responsable de :

- L'analyse des budgets des filiales et de leur degré d'application ainsi que l'examen et l'analyse des écarts
- La supervision du travail des contrôleurs de gestion des différentes sociétés du Groupe et
- L'élaboration d'un reporting Groupe.

Il est à signaler que la société OTH ne dispose pas d'un comité permanent d'audit.

La société s'engage à créer un comité permanent d'audit conformément à la réglementation en vigueur

La société s'engage à finaliser les procédures de mise en place d'une structure d'audit interne et d'une structure de contrôle de gestion

4.4.4. Le système d'information du Groupe et de l'Emetteur

Pour le groupe One Tech, le système d'information est un outil essentiel pour piloter l'ensemble de ses activités et ressources, stimuler la réactivité et optimiser la rentabilité.

Le système d'information utilisé au sein du groupe One Tech est le progiciel « **sage 3** ». Il permet la maîtrise des coûts et des délais, l'optimisation de la gestion des ressources, de la gestion des stocks et l'amélioration des processus.

La première version date depuis le début des années 2000, qui s'est vu évoluer en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs du groupe et par le développement de la technologie. La version actuelle étant la V140 ou la V150.

« Sage X3 » est une suite complète de modules intégrés qui couvrent les besoins fonctionnels les plus importants de l'entreprise tels que :

- La comptabilité finance: états financiers et gestion de la trésorerie (en cours d'implémentation)
- La gestion commerciale: suivi des ventes, émission des devis, bons de livraison et facturation et suivi des avoirs: fonctionnel
- La gestion des ressources humaines: gestion de la paie et des assiduités et gestion des formations et des performances (en cours d'implémentation)
- Les achats & approvisionnements: identification des besoins, élaboration des bons de commande et réception de marchandises: fonctionnel
- La gestion de la production: nomenclature produit, gestion des besoins en matières premières, suivi du temps de production, clôture des ordres de fabrication : fonctionnel
- Le contrôle de gestion: coûts analytiques, prix de revient standards et analyse budgétaires (en cours d'implémentation)
- La gestion des stocks : tenue et valorisation des stocks : fonctionnel
- La gestion de la qualité : fonctionnel
- La gestion des immobilisations : majoritairement fonctionnel.

En plus de ces modules, cet outil répond parfaitement aux exigences du groupe One Tech comme:

- Une couverture fonctionnelle totale
- Une intégration de tous les processus opérationnels
- Un système ouvert qui permet le rajout facile de nouvelles fonctionnalités
- Un système qui permet une meilleure visibilité de l'activité et qui est considéré comme un référentiel unique et validé en matière de reporting
- Et finalement un outil permettant la traçabilité, la sécurité et la confidentialité des données

Ce logiciel est paramétré et codifié selon les besoins et le métier de chacune des sociétés du groupe. Il permet un accès à l'information de manière facile et rapide avec une saisie des données quasi illimitée permettant leur exploitation instantanée à des fins de reporting.

Actuellement, il existe au sein de chaque entité du groupe des ingénieurs dédiés à la gestion du logiciel « Sage X3 » et au développement de modules complémentaires afin d'optimiser son utilisation et de le faire évoluer selon les besoins et les différents métiers du groupe One Tech. Ce personnel est bien formé sur les applications utilisées reste à sensibiliser encore plus les différents utilisateurs aux bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

Actuellement le groupe est en train de :

- Mettre en place une procédure de définition, de qualification et de gestion de l'ensemble de ses projets informatiques
- Généraliser la procédure de sauvegarde des données informatiques à tous les documents

4.4.5. La gestion de la qualité dans le groupe

La qualité des prestations est le gage de la pérennité de l'activité dans un contexte d'évolution technologique perpétuel.

Conscient des exigences de plus en plus sévères qui lui sont imposées par le secteur de l'industrie dans lequel il évolue, le groupe One TECH a choisi de se mettre au diapason de ces exigences. Dans ce sens, One Tech s'engage et engage son personnel à passer par une maîtrise totale des techniques et des procédures et à répondre aux critères de qualité, de sécurité et d'hygiène les plus rigoureux.

La mise en place d'un système de management de la qualité fait partie des engagements du groupe One Tech pour un développement durable et pour l'atteinte d'un niveau d'excellence élevé.

Pour ce faire la direction a mis en place une politique qualité orientée vers :

- La satisfaction des clients et l'anticipation de leurs besoins
- La conformité aux exigences légales et réglementaires
- La garantie de la sécurité, couvrant tout le personnel opérant en limitant les risques liés aux produits dangereux à la manutention manuelle de charges lourdes.
- Le respect de l'environnement par la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets
- L'amélioration des processus et des produits
- La maîtrise des coûts et le développement de la rentabilité
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises
- La maîtrise de la qualité des ressources humaines par l'amélioration des compétences, la formation, l'information et la motivation du personnel
- L'amélioration continue du système de management de la qualité

Dans les métiers de One TECH, la qualité obéit à des standards internationaux, auxquels le Groupe a choisi de se conformer dès sa création.

- **Pour l'activité Câblerie:** le groupe est certifié ISO 9001 (dans sa version 2000 et 2008), ISO/TS 16949 (version 2004), ISO 14001 (version 2010) et projette même de mettre en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail en 2013 (OHSAS 18001). Par ailleurs, il est régi par la réglementation REACH « enRegistrement, Evaluation, Autorisation des substances Chimiques», qui est un règlement européen entré en vigueur le 1^{er} juin 2007 et qui touche tous les secteurs industriels, notamment l'industrie automobile.
- **Pour l'activité Mécatronique :** le groupe est certifié ISO 9001 (dans sa version 2008), ISO/TS 16949 (version 2009), ISO 14001 (version 2004), OHSAS 18001 et IPCA-610 (certification d'expert en assemblage électronique obtenue en 2004). Il convient de souligner que les sociétés du pôle mécatronique sont régies par la norme de sécurité UL et que dans le cadre de pénétration de nouveaux marchés, le groupe compte mettre en place un système d'assurance de la qualité pour le marché aéronautique et spatial selon la norme européenne EN 9100 et ce en 2013.
- **Pour l'activité Télécoms et Intégration réseaux,** le groupe est certifié ISO 9001 (version 2008), ISO 14001 (respect de l'environnement) et ISO 27001 (sécurité de l'information). Les sociétés du pôle projettent même de mettre en place un processus de certification ISO 20000 (une norme de certification des services informatiques, prouvant le respect de normes de qualité éditées au travers de phases, de contrôles et de procédures mises en place). Par ailleurs, le pôle Télécoms dispose d'une panoplie de niveaux de certification fournies par des partenaires de

renommée internationale tels que les certifications CCIE, CCDA, CCNA fournies par Cisco ou encore MCP et MCSA fournies par Microsoft, etc.

4.4.6. La politique sociale et l'effectif

La politique sociale à One TECH est régie par un règlement intérieur et guide de déontologie, et ce en conformité avec les lois tunisiennes en vigueur.

Un ensemble de procédures a été mis en place pour gérer l'ensemble des questions liées au développement des Ressources Humaines, qui vont du besoin de recrutement jusqu'à la fidélisation des employés et la gestion des compétences et enfin leur mobilité à l'internationale.

La dimension RH est d'autant plus importante que depuis la création du groupe en 1978, le personnel n'a cessé de croître de façon rapide pour atteindre 2 766 personnes à fin 2011. Cette croissance s'est donc accompagnée par la mise en place de règles et outils permettant d'organiser le recrutement, l'intégration, la fidélisation, la rémunération, la formation et enfin la gestion des compétences à travers le bilan de performance, les évaluations dites « 360° » et la gestion par objectifs.

4.4.6.1. L'effectif en chiffres

	31/12/2009				31/12/2010				31/12/2011			
	Cadres	Agent de maîtrise	Exécutant	Total	Cadres	Agent de maîtrise	Exécutant	Total	Cadres	Agent de maîtrise	Exécutant	Total
Tunisie Cables	68	86	377	531	72	99	357	528	70	110	341	521
Auto Cables	15	-	31	46	17	-	43	60	10	-	44	54
FUBA PCT	97	188	296	581	102	212	362	676	107	247	387	741
Eleonetech	34	22	128	184	32	34	198	264	33	45	215	293
TTE International	63	36	523	622	47	66	501	614	47	70	537	654
Techniplast Industrie	24	37	69	130	24	34	75	133	24	36	150	210
OTBS	67	24	38	129	49	32	45	126	58	29	43	130
OTM	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4
STUCOM	1	10	144	155	1	10	134	145	2	8	130	140
HEILOFLEX	5	5	8	18	5	6	8	19	5	6	8	19
	Total			2396	Total			2565	Total			2766

- Il en ressort un taux d'encadrement moyen de 33% environ.

4.4.6.2. Rémunération et Intéressement

L'ensemble des employés du groupe bénéficient de 13 salaires auxquels s'ajoute une prime servie en fonction de la réalisation des objectifs convenus en début d'année. Cette prime est donnée à l'employé selon :

- Son évaluation annuelle par rapport à l'atteinte de ses objectifs
- Le résultat de son bilan de performance
- La performance de l'entreprise dont l'employé est salarié

Il est à noter que le salaire minimum servi au niveau du groupe est largement supérieur au SMIG ainsi qu'à la moyenne des salaires servis par les entreprises opérant dans le même secteur d'activité que celui du groupe.

4.4.6.3. Formation

Au sein du groupe One Tech, la formation est adaptée selon le référentiel métier et sa complexité, ainsi qu'à l'évolution technologique de l'environnement en général et du contexte de l'entreprise en particulier.

La planification des formations est élaborée selon les besoins en apprentissage et les objectifs annuels de chaque collaborateur. Les formations sont généralement spécifiques à chaque type de métier.

4.4.6.4. Recrutement et Intégration

Selon la stratégie annuelle du groupe, un plan de recrutement est mis en place, répondant aux besoins des responsables pour l'atteinte des objectifs.

Le groupe One Tech a toujours investi et cru en la valeur de ses ressources humaines. De part la spécificité de son activité, le groupe se doit d'être entouré des meilleures compétences. C'est pour cette raison qu'il a choisi de collaborer avec des bureaux de recrutements de renom ainsi qu'avec les forums de recrutement en Tunisie et à l'étranger tel que l'ATUGE ou encore la TAG pour s'entourer des meilleures compétences.

Chez One Tech, une bonne intégration se fait par l'adhésion des nouveaux collaborateurs à la culture de l'entreprise ainsi que par leur motivation par le biais du team building, de la boîte à Idée ou encore par l'attribution du titre de l'employé du mois.

4.4.6.5. Plan de carrière

La diversité des activités du groupe One Tech, leur constante croissance et les projets d'innovation et de création de valeur qu'ils intègrent font que la gestion de carrière soit possible au sein du groupe.

La mise en place des référentiels de compétences permet de tracer la bonne carrière de nos collaborateurs en intra-entreprises ou en intra-filiales. Les évolutions les plus constatées sont les suivantes : opérateur à chef d'équipe à responsable de services, à responsable d'unité à directeur.

4.4.7. Gouvernance et système de contrôle

La gouvernance du Groupe est assurée actuellement par le Directeur Général et un Conseil d'Administration, composé de 7 membres.

Par ailleurs, dans le cadre de son introduction en Bourse le conseil d'administration du Holding sera élargi aux 10 membres suivants :

- Président du Conseil d'OTH
- Directeur Général d'OTH
- Directeur Général Adjoint d'OTH
- Un expert en Finance
- Un expert en administration et en stratégie
- Un responsable du pôle Mécatronique
- Un responsable du pôle Télécom
- Deux membres indépendants de nationalité tunisienne ou étrangère occupants des postes de responsabilité (CEO ou managers)
- Un représentant des Minoritaires

➤ Le Conseil d'Administration d'OTH

Le Conseil d'Administration de la société One Tech Holding comprend sept Administrateurs représentant les intérêts des actionnaires dont 4 membres actionnaires exécutifs (Messieurs Moncef Sellami, Hédi Karim Sellami, Slim Sellami et Zouhaier Ben Khelifa) et 3 membres non exécutifs (Messieurs Riadh Cherif (actionnaire), Ezzedine Saidane et Ahmed Friaa).

Ces membres sont choisis pour leurs compétences, leur indépendance d'esprit et leur détermination à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires. A noter que la société compte réserver un siège au représentant des actionnaires minoritaires qui sera désigné post introduction en bourse.

En outre, tous les membres disposent d'une expérience et d'une connaissance reconnue d'un ou plusieurs domaines importants pour les métiers du Groupe.

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la société et du Groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur mise en œuvre.

OTH est également doté de trois comités, qui assistent le conseil de façon transversale et ce pour l'ensemble du Groupe :

➤ **Un comité exécutif**

Ce comité est considéré comme une instance de décision sur les grandes orientations du Groupe. Il pilote ses projets stratégiques, fixe ses objectifs, décide de ses priorités et lui alloue les moyens nécessaires à ses différentes activités.

Ce comité se réunit une fois par trimestre et est composé des membres suivants :

- Le Président du conseil d'administration
- Le Directeur Général
- Le Directeur Général Adjoint
- Le Directeur de la Stratégie et
- Au moins deux membres ayant une expérience et une connaissance reconnues d'un ou plusieurs domaines importants des métiers du Groupe.

➤ **Un comité de Direction**

Le comité de direction a pour principale attribution le suivi des performances et des résultats du Groupe ainsi que l'ajustement, si nécessaire, de sa politique commerciale ou industrielle.

Ce comité a également un rôle opérationnel lui permettant de s'assurer du bon fonctionnement des différentes activités du Groupe et de garantir un échange permanent d'idées et de réflexions.

Le comité de direction se réunit en moyenne une fois par mois et est constitué des membres suivants :

- Le comité exécutif
- Les Directeurs Généraux des filiales
- Le Directeur Financier
- Le Directeur d'Audit et de Contrôle de Gestion

Cependant, d'autres collaborateurs peuvent y être ponctuellement associés à ce comité lorsque leur compétence y est requise.

➤ **Un Comité d'audit**

Le comité d'audit est composé, d'au moins trois administrateurs, choisis en dehors des dirigeants sociaux du Holding et des sociétés filiales.

Ce comité a pour rôle :

- D'assurer la fiabilité et la qualité des informations fournies au niveau des états financiers du Holding et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés

- De porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et proposer, en cas de besoin, des actions supplémentaires à ce titre
- De suivre les interventions d'audit interne et des commissaires aux comptes et de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations d'audit formulées suite à leurs travaux.

4.4.8. Mission de due diligences

Dans le cadre de son introduction en bourse, la société One Tech Holding a confié une mission de due diligences au Cabinet Mazars et ce dans le but de mieux apprécier sa situation organisationnelle, comptable, fiscale, sociale et juridique pour toutes les sociétés qui se trouvent dans le périmètre de consolidation du Groupe One Tech. Les travaux de due diligence ont porté sur l'exercice 2011 et un suivi sur le premier semestre 2012 des risques identifiés au 31/12/2011. A noter que le cabinet Mazars a souligné les points suivants:

- Certaines informations et données reprises dans le rapport de due diligence proviennent d'autres sources que les données comptables ou ont été obtenues sur des bases déclaratives. Il n'a pas toujours été possible d'obtenir une documentation ou de produire des analyses permettant de conforter les données ainsi utilisées.
- Il n'a pas été procédé à un inventaire des actifs ni de confirmations auprès des tiers (avocats, banques, clients, fournisseurs,...).
- Les travaux de valorisation de la Société n'ont pas été effectués.
- Les aspects commerciaux et environnementaux de la Société n'ont pas fait l'objet d'une revue.
- Les systèmes d'information et les procédures de contrôle interne n'ont pas fait l'objet d'un audit.
- Les documents de travail des Commissaires aux Comptes avec qui le cabinet Mazars ne s'est pas entretenu n'ont pas fait l'objet de revue.

En conséquence de ces limitations, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être éliminé. Mazars décline notamment toute responsabilité en cas de non identification de fraudes ou malversations intentionnellement commises.

Par ailleurs, le dit cabinet a relevé certaines remarques, constatations et réserves au niveau des comptes 2011 de certaines sociétés du Groupe dont l'actualisation au 30/06/2012 est la suivante :

▪ Tunisie Câbles

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 et mis à jour au 30 juin 2012 :

Clients	Risques au 31/12/2011	Risques au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	526 421	526 421	500 000
Indemnités départ à la retraite	355 379	382 000	
Total	881 800	908 421	500 000

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 881 800DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 908 421DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 500 000DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 408 421DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Risque fiscal lié à la retenue à la source sur salaires :

Retenue à la source insuffisamment opérée sur la base d'un test de calcul de la retenue à la source sur les salaires. L'insuffisance s'élève à 78 371 DT et se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Insuffisance	2 192	1 402	54 566	20 211	78 371

Tunisie Câbles octroie au personnel une partie de dividende qui ne fait pas l'objet d'une retenue à la source. Le risque fiscal y relatif est de 169 800 DT.

- Risque fiscal lié à la vente des titres de participation :

Au cours de l'exercice 2008, la société a cédé 800 actions détenues dans le capital de la société Eleonetech, pour 163 DT l'action et ce au profit de Mr Moncef Sellami.

La valeur mathématique de ces actions calculées sur la base de la situation financière de l'exercice 2008 est 210 DT. Cette situation peut engendrer un risque fiscal estimé à 11 000 DT. Au cours de l'exercice 2011, la société a cédé la totalité des actions détenues dans le capital de la société « Techniplast », soit 9 217 actions pour 100 DT l'action et ce au profit de la société « TTE International ».

La valeur mathématique de l'action calculée sur la base de la dernière situation financière de Techniplast est 148 DT. Cette situation peut engendrer un risque fiscal estimé à 132 000 DT.

La société Tunisie Câbles a cédé en 2011 les titres de participation « Techniplast » à leurs valeurs nominales au profit de la société TTE International. Cette situation fait encourir à la société un risque fiscal de 131 041 DT.

Le risque fiscal global est estimé à 391 171 DT.

- Tunisie Câbles octroie au personnel une partie de dividende qui n'a pas été déclarée à la CNSS.

Le risque social y relatif est de 135 250 DT.

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

L'article 49 relatif à la convention collective nationale de l'électricité et de l'électronique prévoit que: « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise plus de sept ans bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de base d'un mois pour chaque tranche de sept ans de services effectifs et dans la limite de 4 mois. »

La société TUNISIE CABLES doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote-part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 355 379 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans

- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société TUNISIE CABLES a permis au cabinet de dégager les défaillances suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel d'organisation comptable tel que prévus par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien.
Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.
- La société ne dispose pas d'une cellule d'audit interne. Par ailleurs, quelques opérations de contrôle sont réalisées par le service contrôle de gestion.
- La société Tunisie Câbles n'est pas dotée d'un système de comptabilité analytique lui permettant un suivi permanent et une valorisation appropriée de ses stocks.
- La société n'effectue pas un audit énergétique auquel elle est assujettie. Le non respect de cette obligation fait encourir la société, un risque de paiement d'amendes.
- La société Tunisie Câbles n'a pas signé le cahier des charges relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que annexé à l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées :

Sur le plan comptable:

- L'inventaire des immobilisations est effectué annuellement à la clôture de l'année civile. Il concerne les équipements et outillages industriels, matériels de bureau, matériels informatiques et matériels de transports. Les données physiques ne font pas l'objet d'un rapprochement avec les données comptables.
- Les taux d'amortissement utilisés par la société sont ceux prévus par la réglementation fiscale tunisienne et qui ne reflètent pas nécessairement la réalité économique ;
- La société TUNISIE CABLES a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi au cours de l'année 2008. La société a contesté, par courrier en date du 13 janvier 2009, le bien fondé de la réintégration de plus value de fusion après imputation de l'export. Elle a basé sa réponse sur le fait que les documents administratifs officiels publiés au JORT N°31 du 18 avril 2006 ainsi que le site officiel du ministère des finances comportaient le tableau de détermination du résultat fiscal qui mentionne la réintégration de la plus value de fusion avant la déduction de l'export. Le montant contesté par la société s'élève à 863 443 DT en principal et 203 535 DT en pénalités. Jusqu'à ce jour, aucune nouvelle réponse n'a été notifiée à la société et l'appréciation des mêmes chefs de redressement aux exercices non prescrits conduit à une éventuelle charge de 590 000 DT en principal. En se basant sur les arguments avancés ci-dessus, la société estime qu'elle a suivi le traitement fiscal adéquat et ne juge pas nécessaire de provisionner ce point.
- Le compte client loge des factures impayées (année 2009 et antérieure) au nom des sociétés Salgetel et OTA pour un montant de 309 924 DT.
- Les livres légaux de la société ne sont pas mis à jour.
- Les stocks de la société sont assurés pour un montant inférieur à leurs valeurs comptables nettes. Ce choix a été motivé par la direction générale par la sensibilité de la valeur des stocks au cours de cuivre.

Sur le plan juridique:

- Conformément aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, la société TUNISIE CABLES SA est dans l'obligation de créer un comité permanent d'audit vu qu'elle remplit

les limites chiffrées fixées par le décret loi n° 2006-1546 du 06 Juin 2006 relatif à la loi sur la sécurité financière. Selon la direction générale, cette nomination sera faite après la restructuration du holding.

- Au 31 décembre 2011, la société TUNISIE CABLES détient une participation de 40 % dans le capital de HELIOFLEX SA. Cette situation lui confère la qualité de société mère au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales. De ce fait, elle se trouve dans l'obligation d'établir des états financiers consolidés. Cette obligation n'a pas été respectée par la société TUNISIE CABLES. La direction générale a motivé sa position par le fait que cette participation n'est pas stratégique et elle envisage, dans le cadre de la restructuration du groupe One Tech de consolider toutes les filiales au niveau de la société One Tech Holding SA à partir de l'exercice 2012.

▪ Auto Câbles

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

Clients	Risques au 31/12/2011	Risques au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	100 681	123 151	97 526
Indemnités départ à la retraite	18 000	18 000	0
Total	118 681	141 151	97 526

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 118 681DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 141 151DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 97 526DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 43 625DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (logement, voitures, carburants, frais de restauration, frais télécommunication et assurance groupe) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	69 949	89 072	89 755	131 545	380 321
Impôt sur le revenu	10 492	13 361	13 463	19 732	57 048

Ce risque a été provisionné à hauteur de 55 480 DT.

- Le risque social identifié est relatif aux avantages en nature (voitures, carburants, transport collectif location appartement) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	40 804	86 865	120 738	248 407
Risque de CNSS	7 608	13 883	22 142	43 633
Provision comptabilisée	10 523	9 751	21 772	42 046
Ecart	-2 915	4 132	370	1 587

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

L'article 49 relatif à la convention collective nationale de l'électricité et de l'électronique prévoit que: « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise plus de sept ans bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de base d'un mois pour chaque tranche de sept ans de services effectifs et dans la limite de 4 mois. »

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 18 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société AUTO CABLES TUNISIE SA a permis au cabinet Mazars de dégager les défaillances suivantes :

- La société ne dispose pas d'une fonction d'Audit Interne.
- Le module gestion de la production au niveau de l'application de gestion intégrée ADONIX n'est pas fonctionnel.
- Cumul de tâches incompatibles : Le responsable méthode et planification assure les tâches suivantes relatives à la vente et au suivi du stock détenu chez la société de transport et de logistique NORMATRANS :
 - Edition des bons de livraison sur la base des prélèvements faits par les clients auprès de la plateforme ;
 - Edition des factures de ventes sur la base des bons de livraison ;
 - Saisi des mouvements (entrées et sorties) de stock chez la plateforme ;
 - Réconciliation entre le stock physique (suite à l'inventaire) et le stock théorique, explication des écarts et ajustements du stock théorique le cas échéant.
- Le directeur administratif et financier assure la fonction du chef de personnel.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées sur le plan comptable:

- Les immobilisations de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique afin de s'assurer d'une part, de la réalité du solde de l'actif immobilisé présenté au niveau des états financiers de la société et de se conformer, d'autre part, aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112.;
- A l'exception du matériel et outillage industriel, les taux d'amortissement utilisés par la société sont ceux prévus par la réglementation fiscale tunisienne et qui ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.

▪ Fuba PCT

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

Clients	Risques au 31/12/2011	Risques au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	166 809	174 854	290 000
Indemnités départ à la retraite	254 571	281 571	281 571
Total	421 380	456 425	571 571

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 421 380DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 456 425DT. A cette date, les risques ont été totalement provisionnés.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (voitures, carburants, assurance groupe et cantine) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	46 727	65 017	66 090	84 927	262 760
Impôt sur le revenu	6 542	9 102	9 253	11 890	36 786

- La société a accordé une prime de productivité à un certain nombre de ses employés sans opérer la retenue à la source au titre de cette prime. Le montant de cette prime s'élève à 178 158 DT et le risque fiscal au titre de cette prime payée en 2011 est estimé à 24 180 DT.

- Retenue à la source insuffisamment opérée sur la base d'un test de calcul de la retenue à la source sur les salaires. L'insuffisance s'élève à 34 630 DT dont 24 127 DT relatif au salaire du directeur général au titre de l'année 2008.

	2008	2009	2010	2011	Total
Insuffisance RS	30 337	0	1 349	2 944	34 630

Le risque fiscal global est estimé 95 596 DT.

Il est à signaler que pour faire face aux différents risques, la société a constitué une provision pour risque fiscal et social s'élevant au 31 décembre 2011 à 170 000 DT et logée au niveau de la rubrique provisions. De ce fait, le risque fiscal et social se trouvent intégralement provisionnés.

Les risques sociaux non provisionnés sont estimés à 71 213 DT détaillés comme suit :

	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	25 300	29 600	35 164	90 064
Prime de productivité			178158	178 158
CNSS	6 717	7 859	56 637	71 213

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

La société a constitué une provision parmi les autres passifs courant au titre de l'indemnité départ à la retraite s'élevant, au 31 décembre 2011, à 254 571 D.T. Pour la détermination de cette provision et pour prendre en compte le taux de rotation la société applique une décote détaillée comme suit :

- 20% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 40% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 60% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 80% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 100% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société FUBA a permis au cabinet Mazars de dégager les défaillances suivantes :

- Plusieurs états sont gérés sur Excel et ne sont pas intégrés au niveau du système d'information tel que le fichier de calcul d'amortissement....
- Les logiciels utilisés par la société ne sont pas interfacés entre eux. La non intégration du système d'information pénalise l'entreprise en termes de coût et de temps.
- La société est tenue de signer un cahier des charges tel qu'annexé à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières.
- La société n'est pas dotée d'un service d'audit interne. Par ailleurs, quelques opérations de contrôle sont réalisées par le service contrôle de gestion.
- La société ne dispose pas d'un système de comptabilité analytique.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées sur le plan comptable :

- Le matériel de production est amorti sur la base de la durée de vie économique. Les taux d'amortissement utilisés par la société pour les autres immobilisations sont ceux prévus par la réglementation fiscale tunisienne et ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.
- La société FUBA a procédé au 31 décembre 2008 à un changement de méthode comptable en dérogeant à la convention du coût historique et en adoptant le modèle de réévaluation. Une réévaluation à la hausse a été appliquée sur le terrain, bâtiments et agencements aménagements installations rattachés aux dits bâtiments, et une réévaluation à la baisse sur le matériel et outillage industriel multicouches et des titres immobilisés d'un montant total de 4 695 059Dt. Aucun test de dépréciation n'a été effectué depuis 2008. Il y a lieu de signaler que cette méthode n'a pas été prévue par la norme comptable 5 relative aux immobilisations corporelles. La seule méthode autorisée par le référentiel tunisien est le coût historique.
- Le stock des encours est valorisé à sa valeur de réalisation nette tout en tenant compte du pourcentage d'avancement dans le processus de production déterminé par le service technique par produit ainsi qu'un taux de rebut interne du mois M-1 majoré de 1 point. Cette méthode n'est pas prévue par les normes comptables tunisiennes qui exigent la valorisation des stocks de produits semi finis à leurs coûts de production et en fonction du degré d'avancement.
- La subvention d'investissement n'a été comptabilisée que lors de son encaissement et la résorption n'a été constatée qu'à partir de l'exercice 2011 en retenant le taux de résorption de 33% déterminé en divisant la valeur comptable nette au 31 décembre 2010 sur le coût d'acquisition engendrant une résorption de

230 679 DT. Cette méthode est contraire aux dispositions de la NCT 12 prévoyant la résorption proportionnelle aux charges d'amortissement. Nous estimons que la résorption 2011 et 2012 sont respectivement minorées de 305 713 DT et majorée de 42 000 DT.

- Les livres légaux de la société ne sont pas mis à jour.

▪ Eleonetech

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

	Effets au 31/12/2011	Effets au 30/06/2012	Provision constatée au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	191 000	232 000	200 000
Indemnités départ à la retraite	29 000	33 000	-
Total	220 000	265 000	200 000

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 220 000DT dont la mis à jour au 30 juin 2012 a atteint 265 000DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 200 000DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 65 000DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (voitures, carburants et indemnités de déplacement...) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	186 361	243 771	290 873	438 343	1 159 347
Impôt sur le revenu	21 506	28 448	33 363	49 840	133 157

Le risque fiscal global est estimé 133 157 DT. Une provision pour risque fiscal et social a été constituée jusqu'au 31 décembre 2011 pour 100 000 DT.

- La société n'a pas déclaré la taxe sur les immeubles bâtis à laquelle elle est soumise. L'estimation de cette taxe est établie selon les services dont bénéficie la société et sur la base de la surface couverte. Pour se prémunir contre ce risque la société a constitué une provision pour 40 000 DT.

- Le risque social identifié est relatif aux avantages en nature (voitures, carburants et cantine...) accordés par la société à son personnel n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	37 280	51 000	162 820	251 100
Risque social	2 423	13 260	42 333	58 016

Le risque social global non provisionné est estimé à 58 016 DT.

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

L'article 49 relatif à la convention collective nationale de l'électricité et de l'électronique prévoit que: « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise plus de sept ans bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de base d'un mois pour chaque tranche de sept ans de services effectifs et dans la limite de 4 mois. »

La société ELEONETECH doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote-part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 29 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société ELEONETECH a conduit au Cabinet Mazars de dégager les remarques suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel de procédure et un manuel comptable tel que prévus par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.

- Tâches incompatibles :

- Le responsable comptable cumule la tenue de la caisse et l'enregistrement comptable. Cette situation présente un cumul de fonction incompatible et favorise le risque de traitement non autorisé.
- La société est tenue de signer un cahier des charges tel qu'annexé à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées :

- Les taux d'amortissement utilisés par la société sont ceux prévus par la réglementation fiscale tunisienne et qui ne reflètent pas nécessairement la réalité économique ;
- L'inventaire des immobilisations est effectué annuellement à la clôture de l'année civile. Il concerne les équipements et outillages industriels, matériels de bureau, matériels informatiques et matériels de transports. Les données physiques n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptable. Cette situation ne permet pas de s'assurer de la réalité du solde de l'actif immobilisé présenté au niveau des états financiers de la société. Selon la direction générale, les

opérations de rapprochements et de mise en place du module immobilisation sur ADONIX seront achevées avant le 31 décembre 2012.

▪ TTE International

Les états financiers de l'exercice 2011 ont été certifiés avec une réserve relative à l'impossibilité de déterminer la valeur d'usage de la participation détenue dans le capital de la société SLFG et de s'assurer de la nécessité de constater une provision. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

Clients	Risques au 31/12/2011	Risques au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	279 300	406 700	300 000
Indemnités départ à la retraite	29 000	25 000	-
Total	308 300	431 700	300 000

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 308 300 dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 431 700DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 300 000DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 131 700DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (voitures, carburants, transport collectif, cantine et assurance groupe) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	25 003	36 971	117 859	192 261	372 094
Impôt sur le revenu	3 767	5 453	15 804	22 121	47 145

- Retenue à la source insuffisamment opérée sur les montants servis aux dirigeants de la société. L'insuffisance s'élève à 97 737 DT et se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Rémunération payée	199 183	205 407	145 296	338 909	888 794
Retenue effectuée	39 837	41 081	29 059	67 782	177 759
Impôt sur le revenu 35%	62 743	64 703	45 768	102 281	275 495
Ecart	22 906	23 622	16 709	34 500	97 737

Le risque fiscal global est estimé à 144 882DT.

- Pour se couvrir contre ces deux risques, la société a constitué une provision pour 100 000 DT. Les risques fiscaux non provisionnés, au 31 décembre 2011, s'élèvent à 44 882 DT.

- La société n'a pas déclaré la taxe sur les immeubles bâtis à laquelle elle est soumise. L'estimation de cette taxe est établie selon les services dont bénéficie la société (évacuation des eaux de pluie) et sur la base de 4 000 m² de surface couverte. Le minimum de la taxe est de 2 880 Dinars par an soit 11 520 Dinars. Ce montant a été provisionné.

Le risque social identifié est relatif aux :

- Avantages en nature (voitures, carburants, transport collectif et cantine) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2010	2011	Total
Avantages en nature	117 859	192 261	310 119
CNSS	31 291	51 045	82 337

- Primes annuelles servies au directeur général n'ont pas été déclarées à la CNSS. Le risque social a été estimé à 52 089 DT.

Les risques sociaux non provisionnés sont estimés à 134 426 DT.

❖ **Autres risques**

✓ **Indemnité de départ à la retraite**

L'article 49 relatif à la convention collective nationale de l'électricité et de l'électronique prévoit que: « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise plus de sept ans bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de base d'un mois pour chaque tranche de sept ans de services effectifs et dans la limite de 4 mois. »

La société TTEI doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote-part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 29 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission du due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société TTEI a conduit le cabinet Mazars à dégager les remarques suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel de procédure et un manuel comptable tel que prévus par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.

- Tâches incompatibles :

- Le responsable des achats locaux cumule des tâches incompatibles tel que la conservation de l'actif ; l'enregistrement et exécution (lancement de la commande) et la réception et contrôle des produits reçus ;

- Les écritures d'inventaire suivantes n'ont pas été constatées au 30 juin 2012 :

- la prime de fin d'année n'a pas été estimée et comptabilisée au 30 juin 2012. Le montant de cette prime a été estimé à 175 000 DT ;
- la provision pour congés à payer n'a pas été estimée et comptabilisée au 30 juin 2012. Le montant de cette provision a été estimé à 68 000 DT ;
- les augmentations légales de salaires n'ont pas été estimées et comptabilisées au 30 juin 2012. Le complément de la charge salariale a été estimé à 36 000 DT ;
- les indemnités de fin d'année servies à la direction générale n'ont pas été estimées et comptabilisées au 30 juin 2012. Le montant de cette indemnité a été estimé à 172 000 DT.
- La société est tenue de signer un cahier des charges tel qu'annexé à l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du Conseil du Marché Financier relatif la tenue et l'administration des comptes en valeurs mobilières.

La direction générale de la société s'est engagée de constater ces écritures lors de la préparation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées sur le plan comptable.

- Le matériel de production est amorti sur la base de la durée de vie économique. Les taux d'amortissement utilisés par la société pour les autres immobilisations sont ceux prévue par la réglementation fiscale tunisienne et ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.
- La société comptabilise les immobilisations dont le montant est inférieur à 200,000 TND directement en charge, le montant total de ces acquisitions est de 9.600,000 TND en 2011. Selon le code de l'IRPP et de l'IS il est permis d'amortir massivement les acquisitions d'un montant inférieur à 200,000 TND à condition de les comptabiliser en immobilisations.

Concernant le système d'informations :

- Le rapprochement entre l'état des stocks tel qu'issu du système d'information de la société et les stocks comptabilisés au 31 décembre 2011 dégage un écart négatif de 163 538 DT. Cet écart a été expliqué par la direction financière de la société par le fait que le logiciel n'a pas été paramétré de sorte à interdire les mouvements et les ajustements post clôture. De ce fait, l'état édité lors de notre intervention inclus des paramètres (mouvements de stock, pondération...) relative à l'exercice 2012.

▪ **Techniplast Industrie**

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

	Effet au 31/12/2011	Effet au 30/06/2012	Provision constatée au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	117 861	133 712	130 000
Indemnités départ à la retraite	18 000	21 000	-
Total	135 861	154 712	130 000

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 135 861DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 154 712DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 130 000DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 24 712DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (voitures, carburants, transport collectif, cantine, logement et assurance groupe) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2008	2009	2010	2011	Total
Avantages en nature	108 707	113 735	128 055	110 458	460 955
Taux moyen d'impôt sur le revenu	12.82%	13.84%	13.68%	13.48%	13.47%
Impôt sur le revenu	13 936	15 741	17 518	14 890	62 085

Le risque fiscal global est estimé à 62 085DT.

- Le risque social identifié est relatif aux avantages en nature (voitures, carburants, transport collectif et logement) accordés par la société au personnel et qui n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2010	2011	Total
Avantages en nature	111 969	91 967	203 936
CNSS	30 623	25 153	55 776

Le risque social global est estimé à 55 776DT.

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

L'article 51 relatif à la convention collective nationale de l'industrie de transformation du plastique telle que modifiée en 2008 prévoit que : « Le salarié partant à la retraite aura droit à une indemnité égale à 60 jours.»

La société doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote-part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite, au 31 décembre 2011, s'élève à 18 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 20% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 40% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 60% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 80% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 100% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, La revue des procédures de contrôle interne de la société TECHNIPLAST INDUSTRIE nous permis à dégager les défaillances suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel d'organisation comptable tel que prévu par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.
- La société ne dispose pas d'un département de ressources humaines.
- La société est tenue de signer un cahier des charges tel qu'annexé à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières.
- Tâches incompatibles :
 - o Le magasinier assure le contrôle et l'enregistrement des entrées des produits finis sur ADONIX;
 - o Le stock des pièces de rechange est tenu par le responsable achat pièce de rechange. Il assure aussi bien l'achat, la réception, le contrôle, l'enregistrement et la validation des mouvements de stocks.

▪ OTBS

Les états financiers de l'exercice 2011 ont été certifiés **sous la réserve** suivante :

- La valeur comptable nette du goodwill, au 31 décembre, est de 9 297 212 DT. En raison des pertes enregistrées, le solde non amorti du goodwill doit être examinée de façon à s'assurer que la valeur récupérable n'est pas inférieure à la valeur comptable nette. Un test de dépréciation a été effectué et comptabilisé par la société au 30 Juin 2012 faisant ressortir une perte de valeur de 3 500 000 DT.

Par ailleurs le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011 a comporté les observations suivantes :

- En 2010, la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A a participé à l'augmentation de la société SALGETEL pour un montant de 10 000 000 DZD, soit l'équivalent de 207 000 DT. Le montant de l'augmentation de capital figure dans la comptabilité de la société SALGETEL au passif du bilan parmi les autres passifs courants.
- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTION S.A est actuellement en cours de contrôle fiscal, le risque provisionné par la société est de 70 566 DT.

D'autre part, le rapport d'examen limité de la situation au 30/06/2012 a comporté les observations suivantes : " En 2010, la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A. a participé à l'augmentation de capital de la société SALGETEL pour un montant de 10 000 000DZA, soit l'équivalent de 207 000TND. Le montant de l'augmentation de capital figure dans la comptabilité de la société SALGETEL au passif du bilan parmi les autres passifs courants.

La société ONE TECH BUSINESS SOLUTION S.A. est actuellement en cours de contrôle fiscal (TTE, OTD et INTELCOM); le risque provisionné par la société est de 85 566TND.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

	Effets au 31/12/2011	Effets au 30/06/2012	Provision constatée au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	79 353	103 645	85 566
Indemnités départ à la retraite	43 834	55 650	-
Total	123 187	159 295	

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 123 187DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 159 295DT. A cette date, les risques n'ont pas été provisionnés.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les provisions pour licenciement n'ont pas été réintégrées lors de l'établissement du décompte fiscal. Le montant de ces provisions s'élève à 64 104 DT. Ces provisions ne sont pas admises en déduction.

- La société réalise en 2010 un produit de source étrangère en contrepartie des efforts de publicité et de marketing qu'elle assure en Tunisie pour des fournisseurs étrangers. Ces revenus doivent être soumis à la TVA. Le montant des revenus s'élève à 24 444 DT, la TVA qui en découle s'élève à 4 400 DT.

- La société déduit du bénéfice imposable des pertes relatives à des amendes et pénalités non admises en déduction en vertu des dispositions de l'article 14, alinéa 8 du code de l'IRPP et de l'IS le détail de ces charges se présente comme suit :

	2009	2010
Amendes et pénalités	12 833	24 946
Impôt sur les sociétés	3 850	7 484

- La société a déduit du bénéfice imposable 2009 une perte sur cession d'actions relative à l'exercice 2008. Le montant déduit s'élève à 458 027 DT, l'impôt sur les sociétés correspondant s'élève à 137 408 DT.

- Les avantages en nature (voitures, carburants, remboursements frais voitures personnelles) ainsi que des primes et des abandons de primes accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2010	2011	Total
Avantages en nature	120 862	46 740	167 602
Impôt sur le revenu	22 190	7 427	29 617

Calcul du risque fiscal Global

	2009	2010	2011
Risque en matière de retenue à la source		22 190	7 427
TVA		4 400	
Total	0	26 590	7 427

Le risque fiscal Global est estimé à 34 014DT.

Les risques en matière d'impôt sur les sociétés se traduisent par la réduction des déficits fiscaux pour un montant de risques en matière 167 973 DT.

- Les avantages en nature (voitures, carburants, remboursement de frais sur voiture personnelle,...) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2010	2011	Total
Avantages en nature	46 740	120 862	167 602
Risque social	12 643	32 693	45 336

Les risques sociaux non provisionnés sont estimés à 45 336 DT.

❖ **Autres risques**

✓ **Indemnité de départ à la retraite**

L'article 49 relatif à la convention collective nationale de l'électricité et de l'électronique prévoit que: « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise plus de sept ans bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de base d'un mois pour chaque tranche de sept ans de services effectifs et dans la limite de 4 mois. »

La société OTBS doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 43 834 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a permis au cabinet Mazars de dégager le point suivant : La société n'est pas dotée d'un service d'audit interne. Ainsi, quelques opérations de contrôle sont réalisées par le service de contrôle de gestion.

A noter également que l'écriture d'inventaire suivante n'a pas été constatée au 30 juin 2012 : une prime a été accordée en avril 2012 pour un montant de 50 252 DT. Cette prime a été constatée en comptabilité au mois de juillet 2012. D'où la charge de personnel est minorée d'égale montant au 30/06/2012.

La direction générale de la société s'est engagée de constater ces écritures lors de la préparation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées :

- En raison des pertes enregistrées par la société au cours des deux derniers exercices, un test de dépréciation du goodwill mérite d'être effectué. Ce test a été effectué en 2012 et une dépréciation de 3 500 000 DT a été constatée en contre partie de modifications comptables.
- Les taux d'amortissement utilisés par la société sont ceux prévus par la réglementation fiscale tunisienne et qui ne reflètent pas nécessairement la réalité économique ;
- Les immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique afin de s'assurer d'une part, de la réalité du solde de l'actif immobilisé présenté au niveau des états financiers de la société et de se conformer, d'autre part, aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112. A cet effet, la société doit effectuer un inventaire physique exhaustif une fois par exercice de son actif immobilisé visant à établir la valeur des immobilisations hors usage, l'état des immobilisations encore utilisées et leurs durées de vie restantes. Selon la direction financière, un inventaire physique est en cours d'être réalisé en 2012.
- Les livres légaux de la société ne sont pas mis à jour.
- La société ne dispose pas d'un manuel d'organisation comptable tel que prévu par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.

▪ OTM

Etant créée à la fin de l'exercice 2011, le cabinet n'a pas identifié de risque particulier au 31/12/2011.

▪ STUCOM

Les états financiers relatifs à l'exercice 2011 ont été certifiés **sans réserve**. Le rapport d'examen limité de la situation au 30 juin 2012 ne comporte également pas de réserves.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

Clients	Risques au 31/12/2011	Risques au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
Risques fiscaux et sociaux	142 222	170 513	250 000
Indemnités départ à la retraite	50 000	50 000	-
Total	192 222	220 513	250 000

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 192 222DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 220 513DT. A cette date, les risques ont été totalement provisionnés.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- La société ne réintègre pas les dons et subvention accordés dans la limite de 2 pour mille du chiffre d'affaires brut et ce conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 4 du code de l'IRPP et de l'IS.

D'autre part la société ne réintègre pas les amendes et pénalités mises à sa charges conformément aux dispositions de l'article 14 du code de l'IRPP et de l'IS ces charges ne sont pas déductibles du bénéfice imposable Le détail se présente comme suit :

	2008	2009	2010	2011
Dons et subventions excédentaires	0	46 775	0	8 400
Impôt sur les sociétés	0	14 033	0	2 520

- La société prend en charge les cotisations sociales du directeur général de la société qui ne sont pas admises en déduction du bénéfice imposable, le détail de ces rémunérations se présente comme suit :

	2008	2009	2010	2011
Cotisations régime indépendant du directeur général	6 335	6 971	7 804	8 531
Impôt sur les sociétés	1 900	2 091	2 341	2 559

- La société accorde des avantages en nature et des primes au personnel qui ne sont pas soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu, le détail se présente comme suit :

	2008	2010	2011
Avantages en nature	10 785	12 391	2 690
Primes accordées	0	0	37 501
Total	10 785	12 391	40 191
Taux de l'impôt sur le revenu	7%	35%	7%
Impôt sur le revenu	755	4 337	2 813

- Le calcul de la retenue à la source sur salaire par salarié et à partir des données des déclarations d'employeur révèle des écarts au niveau de la retenue à la source opérée et la retenue à la source calculée, le détail se présente comme suit :

	2009	2010	2011
Ecart retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu	2 208	1 710	26 800

- La société accorde des rémunérations mensuelles et fixes aux administrateurs actionnaires qui peuvent être assimilées à des salaires et doivent être soumis à l'impôt sur le revenu, le détail se présente comme suit :

	2008	2009	2010	2011
Salaire administrateur	24 000	111 000	36 000	20 000
Impôt sur le revenu	4 505	30 490	7 745	3 525

Calcul du risque fiscal Global :

	2008	2009	2010	2011
Risque en matière d'impôt sur les sociétés	1 900	16 124	2 341	5 079
Risque en matière de retenue à la source	5 260	32 698	13 792	33 138
Total	7 160	48 822	16 133	38 217

Le risque fiscal global s'élève à 110 332 DT.

Il est à signaler que pour faire face aux différents risques, la société a constitué une provision pour risque fiscal et social s'élevant au 31 décembre 2011 à 250 000 DT.

Le risque en matière d'impôt sur les sociétés s'élevant à 25 444 Dinars se traduit par une réduction du crédit d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 66 025 Dinars en 2011.

- Le risque social identifié est relatif d'une part, aux écarts dégagés et non expliqués à la suite du rapprochement entre les salaires déclarés et les salaires comptabilisés. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2009	2010	2011	Total
Ecarts non expliqués entre salaires déclarés et salaires comptabilisés	15 781	16 951	90 024	122 756
CNSS	1 135	4 875	25 880	31 890

Les risques sociaux sont estimés à 31 890 DT.

Il est à signaler que pour faire face aux différents risques, la société a constitué une provision pour risque fiscal et social s'élevant au 31 décembre 2011 à 250 000 DT.

❖ **Autres risques**

✓ **Indemnité de départ à la retraite**

La convention collective nationale de la construction métallique prévoit que : « Les travailleurs partant à la retraite et ayant une ancienneté dans l'entreprise de plus de quinze ans bénéficient d'une indemnité de départ à la retraite dont le montant est égal au salaire de deux mois».

La société doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote-part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et de l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite, au 31 décembre 2011, s'élève à 50 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de la rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 40% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 60% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 80% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 100% pour le personnel entre 50 et 60 ans

La revue des procédures de contrôle interne de la société STUCOM a permis au cabinet Mazars de dégager les défaillances suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel d'organisation comptable tel que prévu par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.
- Les fiches de fonction et le manuel de procédures ne sont pas établis ;
- La société STUCOM ne dispose pas d'une cellule de contrôle de gestion et de comptabilité analytique. Ce qui ne permet pas le contrôle de pilotage des activités de la société.
- Le système d'information actuel ne permet pas :
 - o Le suivi informatisé des mouvements d'entrées et de sorties d'articles. En effet, l'inventaire physique de fin d'année constitue l'unique état de stock ;
 - o Le suivi de l'avancement des travaux en cours.

D'autres constatations et incertitudes ont été détectées :

Sur le Plan comptable:

- Les immobilisations ne font pas l'objet d'un inventaire physique conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112. Le Cabinet Mazars n'a pas eu communication du justificatif des comptes « Créiteurs divers » et « Charges à payer ».
- En 2002, suite à une expertise demandée par la société, il a été procédé à la réévaluation de 2 terrains. L'écart de réévaluation dégagé a été comptabilisé parmi les réserves de la société pour 2 411 515 DT.

Sur le Plan social:

- La société a procédé en 2002 à une réévaluation de deux terrains suite à une expertise demandée par la société. L'écart de réévaluation dégagé comptabilisé parmi les réserves de la société est de 2 411 515DT. Il y a lieu de signaler que cette méthode n'a pas été prévue par la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles.
- La société n'accorde pas à ses salariés la prime de panier prévue par la convention collective du secteur aux travailleurs sur chantier et fixée à 480 millimes par jour. En l'absence d'état de suivi systématique des interventions du personnel sur chantier, l'impact de ce risque n'a pas pu être estimé.

▪ Hélio-flex

Les états financiers de l'exercice 2011 ont été certifiés sans réserve et avec deux paragraphes d'observation portant sur :

- L'existence de stocks de matières premières et d'encre qui sont en rotation lente s'élevant à 40 157 DT qui méritent d'être analysés.
- Le contrôle fiscal approfondi qu'a subi la société au titre de l'exercice 2010 et pour la période allant du 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin 2011.

Le résultat de notification s'élevant à 8 999DT a été contesté par la société. La procédure d'opposition est en cours.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous résume les principaux risques et constatations identifiés au 31 décembre 2011 dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la suivante :

Constatations	Effet au 31/12/2011	Effet 30/06/2012	Montant constaté 30/06/2012
Risque fiscal et social	24 387 DT	28 900 DT	4 966 DT
Valorisation de produits finis au prix de vente	22 000 DT	22 000 DT	
Provision stock de matière première	21 160 DT	21 160 DT	15 032 DT
Indemnité départ à la retraite	11 000 DT	13 300 DT	-
Congé à payer	13 250 DT	7 000 DT	8 957 DT
Total	91 797 DT	92 360 DT	28 955 DT

Les principaux risques identifiés au 31 décembre 2011, s'élèvent à 91 797DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 a atteint 92 360DT. A cette date, les risques ont été provisionnés à hauteur de 28 955DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 63 405DT.

➤ Ci-dessous les détails y afférents :

❖ Les risques fiscaux et sociaux identifiés

- Les avantages en nature (voitures et carburant) accordés par la société au personnel n'ont pas été soumis à la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2011
Avantages en nature	40 152
Impôt sur le revenu	6 511

- Suite au contrôle fiscal subi en 2011, la société a accepté le paiement d'un montant de 6 876 DT et la révision à la baisse des reports déficitaires qui seront portés à 401 856 DT.

Les risques fiscaux non provisionnés, au 31 décembre 2011, s'élèvent à 13 387 DT.

Les déficits reportables au 31 décembre 2011, après prise en compte des résultats du contrôle fiscal subi en 2011, seront de 472 999 DT.

- Le risque social identifié est relatif aux avantages en nature accordés par la société à son personnel sous forme de bons d'essences et de voitures mises à leur disposition qui n'ont pas été soumis à la CNSS. Le risque qui en découle se détaille comme suit :

	2011
Avantages en nature	40 152
CNSS	11 022

Les risques sociaux non provisionnés sont estimés à 11 000 DT.

❖ Autres risques

✓ Indemnité de départ à la retraite

L'article 51 relatif à la convention collective nationale de l'industrie de transformation du plastique telle que modifié en 2008 prévoit que : « Le salarié partant à la retraite aura droit à une indemnité égale à 60 jours.»

La société doit constituer et comptabiliser une provision pour la quote part encourue de ces indemnités à la date de clôture en fonction de l'âge et l'ancienneté du salarié.

L'estimation de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2011 s'élève à 11 000 DT.

Pour l'estimation de cette provision, et afin de tenir compte de l'effet de rotation du personnel, le cabinet responsable de la mission de due diligences a procédé à des décotes en fonction de la tranche d'âge du salarié :

- 80% pour le personnel entre 20 et 30 ans
- 60% pour le personnel entre 30 et 40 ans
- 40% pour le personnel entre 40 et 45 ans
- 20% pour le personnel entre 45 et 50 ans
- 0% pour le personnel entre 50 et 60 ans

Par ailleurs, la revue des procédures de contrôle interne de la société HELIOFLEX a permis au Cabinet Mazars de dégager les défaillances suivantes :

- La société ne dispose pas d'un manuel d'organisation comptable tel que prévu par la norme comptable générale NCT 1 du système comptable tunisien. Le groupe One Tech est en train d'établir un manuel d'organisation comptable pour chacune des sociétés. Selon la direction générale, ce projet sera clôturé avant le 31 décembre 2012.
- Tâches incompatibles : Le responsable comptable cumule la tenue de la caisse et l'enregistrement comptable. Cette situation présente un cumul de fonctions incompatibles et favorise le risque de traitement non autorisé.
- La société ne dispose pas d'une cellule d'audit interne.
- La société ne dispose pas d'un système de comptabilité analytique.

D'autres constatations ont été détectées:

- Les taux d'amortissement utilisés par la société sont ceux appliqués selon la réglementation fiscale tunisienne et qui ne reflètent pas nécessairement la réalité économique.
- Antérieurement à 2010, les achats de cylindres étaient comptabilisés en tant que matériel industriel. En 2010, la société a changé la méthode de comptabilisation des cylindres en charges et en produits. Ce changement de méthode n'a pas été appliqué rétrospectivement et les anciens cylindres continuent à être amortis en tant que immobilisations corporelles. Ceci n'est pas conforme à la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles qui stipule que le changement de méthodes comptables doit être traité d'une façon rétrospective comme si le changement s'applique dès le premier jour d'acquisition de ces cylindres. La valeur comptable nette des cylindres au 31 décembre 2011 s'élève à 70 077 DT. Selon la direction générale, l'application rétrospective n'aura pas d'impact négatif sur le résultat vu que la valeur de ces cylindres est nettement supérieure à la valeur comptable nette.
- Le terrain et les constructions ont été réévalués en 2009 sur la base du rapport d'expertise de Mr Mustapha SASSI. Il y a lieu de signaler que cette méthode n'est pas prévue par la norme comptable 5 relative aux immobilisations corporelles. La seule méthode autorisée par le référentiel tunisien est le coût historique.
- Les déficits reportables au 31 décembre 2011, après prise en compte des résultats du contrôle fiscal subi en 2011, seront de 472 999 DT.

✓ **Congés payés**

HELIOFLEX ne procède pas à une estimation des charges à payer au titre des congés à payer à la fin de chaque année. *L'estimation du montant non comptabilisé au 31 décembre 2011 s'élève à 13 250 DT.*

✓ **Risque lié à la valorisation de produits finis au prix de vente**

Le risque lié à la valorisation de produits finis s'élève au 31 décembre 2011, à 22 000DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la même. A cette date, ce risque n'a pas été provisionné.

✓ Risque lié au stock de matières premières

Le risque lié au stock de matières premières s'élève au 31 décembre 2011, à 21 160DT dont la mise à jour au 30 juin 2012 est la même. A cette date, ce risque a été provisionné à hauteur de 15 032DT. Par conséquent, le reliquat non provisionné est de 6128DT.

4.5. Dépendance de l'émetteur

4.5.1. Dépendance envers les clients

L'émetteur « One TECH Holding » intègre l'ensemble des sociétés du Groupe. Par conséquent, réfléchir à la dépendance de l'émetteur implique de tenir compte des différentes activités du Groupe.

En effet, certaines sociétés sont dépendantes sur le plan commercial de certains clients avec lesquels elles réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires.

- ❖ Concernant le pôle Câblerie : L'essentiel des ventes d'Auto Câbles Tunisie est réalisé avec le groupe LEONI (ex VALEO). Néanmoins, il convient de souligner que sur les trois dernières années, la société a connu l'entrée de nouveaux clients qui ont contribué à l'équilibrage de son portefeuille ramenant ainsi la part du groupe LEONI dans le chiffre d'affaires de 65% en 2009 à 30% en 2011.
- ❖ Concernant le pôle Mécatronique :
 - **Eleonetech** présente une dépendance par rapport à ses actionnaires Elemaster et BSE qui sont les principaux donneurs d'ordre, contribuant en moyenne à hauteur de 24% dans le chiffre d'affaires.
 - Pour **TTE International**, aucun client ou site ne représente plus de 30% de son chiffre d'affaires. Par contre, si nous consolidons toutes les branches de Valeo (5 branches indépendantes dans 4 pays différents), leur part représenterait 51% des revenus de TTE International.
 - Pour ce qui est de **Techniplast Industrie**, du fait de la nature même de l'activité de la société à travailler sur des projets ponctuels, le risque de dépendance envers les clients est donc très faible voire inexistant.
- ❖ Concernant le pôle Télécoms :
 - Dans le cadre de son partenariat stratégique avec Cisco Partners, les ventes d'**OTBS** dépendent de ce groupe dont la part représente en moyenne 70% de son chiffre d'affaires.
 - Etant une société spécialisée dans la distribution d'équipements télécoms et réseaux sous le nom de la marque « Alcatel Lucent », les ventes de **OTA** dépendent à hauteur de 65% de ce partenaire.
 - Pour ce qui est de **One Tech Mobile**, 66% des ventes de 2011 sont destinées à l'opérateur privé de télécommunications « Tunisiana ».

4.5.2. Dépendance envers les fournisseurs

Les sociétés du Groupe ne sont pas dépendantes vis-à-vis de fournisseurs, hormis **OTM** qui a une sorte d'accord avec NOKIA pour ne distribuer que ses produits. NOKIA étant le leader mondial sur le marché des télécommunications, il est quasi incontournable comme fournisseur, ce qui tempère un peu cette notion de dépendance.

4.5.3. Dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication

Les sociétés du Groupe ne sont pas dépendantes de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.

4.6. Matrice SWOT

Etant donné que le groupe One TECH opère dans différents domaines d'activité, une matrice SWOT par métier a donc été élaborée.

4.6.1. Pôle Câblerie

Opportunités	Menaces
■ Proximité Géographique de la Tunisie avec ses marchés ■ Développement dans les secteurs de câbles de contrôle et de sécurité à plus forte valeur ajoutée (câbles anti-feu, retardataires, etc.)	■ Renforcement de la réglementation environnementale (concernant notamment la détention, le transport, l'élimination et l'émission de matières et déchets dangereux) ■ Concurrence de l'Inde et des pays de l'Europe de l'Est ■ Un système d'homologation produit long (de 6 mois à 2 ans) ■ Un contexte économique national difficile ■ Dépendance envers le marché européen qui connaît un ralentissement économique ■ Une rentabilité liée au prix des matières premières importées ■ Une forte volatilité des prix des matières premières (cuivre et aluminium) ■ Exposition au risque du taux de change
Forces	Faiblesses
■ Une industrie capitalistique qui constitue une barrière à l'entrée aux concurrents ■ Joint ventures avec des leaders mondiaux dans le domaine de câblerie ■ Un savoir faire reconnu sur le marché tunisien ■ Pénétration du marché africain ■ Un système d'assurance qualité certifié ISO 9001 et ISO/TS 16950 ■ Un carnet de clientèle stable, diversifié et de renommée internationale ■ Une main d'œuvre qualifiée et compétitive	■ Une faible présence sur les marchés autres que européens ■ Absence de comptabilité analytique d'exploitation ■ Non maîtrise de certaines technologies ■ Dépendance envers deux gros fournisseurs de matières premières (AURUBIS et CARLO COLOMBO)

4.6.2. Pôle Mécatronique

Opportunités	Menaces
■ Proximité Géographique de la Tunisie avec ses marchés ■ Développement d'autres domaines d'activité à plus forte valeur ajoutée (Aéronautique, Médical, Multimédia, etc.)	■ Une industrie à haute technologie et à haut risque ■ Une concurrence internationale rude ■ Exposition au risque du taux de change ■ Un système d'homologation fournisseur long (de 12 à 18 mois) ■ Un contexte économique national difficile
Forces	Faiblesses
■ Une expérience reconnue sur le marché Africain et une forte exposition aux marchés à l'export ■ Adossement à des partenaires internationaux de taille critique (IFC, TBI, Elemaster, etc.) ■ Des normes de qualité et un savoir faire acquis auprès des différents partenaires ■ Une clientèle importante et diversifiée par produit ■ Une grande réactivité par rapport aux besoins du marché ■ Une main d'œuvre qualifiée et compétitive ■ Une équipe pluridisciplinaire ■ Des synergies entre les différentes sociétés du groupe ■ Mise en place d'une unité dédiée exclusivement à la recherche et au développement ■ Une situation financière confortable pour toutes les sociétés du pôle	■ Une forte exposition au secteur automobile ■ Une dépendance envers ses actionnaires (BSE et Elemaster), les principaux donneurs d'ordres ■ Un organigramme horizontal

4.6.3. Pôle des Télécommunications

Opportunités	Menaces
■ Incitations et avantages accordés pour soutenir le développement de ce secteur marchés ■ Proximité Géographique de la Tunisie avec ses marchés ■ Pénétration des marchés africains dont le potentiel de croissance est immense	■ Obstacles au niveau des organismes d'autorités (CERT, ANCE): Interdiction d'importation de quelques produits (Cryptage) ■ Un contexte économique national difficile
Forces	Faiblesses
■ Le marché des télécommunications nécessite une certaine taille et compétence ce qui constitue une barrière à l'entrée pour les concurrents ■ Partenariats avec des sociétés de renommée internationale ■ Une panoplie de niveaux de certification ■ Un portefeuille clients diversifié ■ Ressources qualifiées ■ Une multitude de solutions et de compétences techniques	■ Une faible présence sur le marché international ■ Dépendance envers les fournisseurs (cas de OTM)

4.6.4. Autres activités

HELIOFLEX

Opportunités	Menaces
■ Absence de concurrence notable dans le domaine de l'emballage primaire souple pour les médicaments en Tunisie ■ Une forte croissance du marché pharmaceutique local (+12% par an) ■ Pénétration des marchés algérien, syrien et européen dont le potentiel de croissance est important ■ Possibilité de diversification dans les emballages de formes pâteuses ■ Une grande réactivité par rapport aux besoins du marché	■ Un marché étroit ■ Un risque réglementaire qui exige certaines spécificités ■ Une politique de prix fixée par les fournisseurs européens ■ Concurrence de l'Asie ■ Un contexte économique national difficile ■ Fluctuations des cours des matières premières
Forces	Faiblesses
■ Conception selon les standards internationaux ■ Seul spécialiste en emballage pharmaceutique en Afrique du nord certifié ISO 15378	■ Dépendance par rapport à une seule machine ■ Peu agressive dans la commercialisation de ses produits

STUCOM

Opportunités	Menaces
■ Croissance de l'industrie du bâtiment ■ Possibilité de développement sur le marché libyen pour le renouvellement de l'infrastructure	■ Une forte concurrence notamment dans les appels d'offre ■ Un contexte économique national difficile
Forces	Faiblesses
■ Une expérience de plus de 60ans ■ Construction de deux importants projets ayant contribué à la modernisation du secteur de la distribution: les deux hypermarchés Carrefour et Géant	■ Un faible encadrement ■ Une structure vieillie

4.7. Facteurs de risque

4.7.1. Risques liés à l'activité

■ Présence sur les marchés et Expansion

Jusqu'à présent, une part significative du chiffre d'affaires de One TECH a été réalisée sur le marché européen, marché sur lequel elle considère avoir une expertise et une expérience importante et où elle est considérée comme un des principaux intervenants. One TECH poursuit le développement de sa gamme de produits. Bien qu'elle dispose d'une présence significative sur certains marchés, sa croissance future dépendra en partie de sa capacité à se développer sur les marchés où elle est actuellement moins présente.

Ce développement international ainsi que l'adaptation de la gamme de produits sont susceptibles de s'accompagner de nouveaux risques pour le groupe, liés notamment à l'instabilité politique et économique, aux difficultés de contrôle opérationnel.

En outre, One TECH est susceptible de rencontrer des risques supplémentaires liés aux variations de cours de change. Il ne peut donc être garanti que le développement ultérieur des activités de One TECH n'ait pas de conséquences défavorables sur sa situation financière et ses résultats.

■ Environnement concurrentiel :

Le Groupe One TECH opère dans un environnement fortement concurrentiel, étant donné qu'il est fortement exposé aux marchés internationaux notamment dans le pôle Câblerie et Mécatronique. Ceci étant, ces marchés se distinguent par un positionnement différent compte tenu de leurs spécialisations : l'Asie est concentrée sur les produits de masse à faible valeur ajoutée (grand public), alors que l'Europe et l'Amérique du Nord sont plutôt concentrés sur la production d'équipements professionnels (petites séries et forte valeur ajoutée). Le Groupe One Tech est quant à lui positionné sur une autre niche : les moyennes séries à moyennes valeurs ajoutées, ce qui lui permet de conforter son positionnement dans le paysage international.

■ Risques clients

- Risque de défaillance des clients : Le groupe One TECH travaille généralement avec des sociétés de renommée internationale, ce qui limite en quelques sortes ce risque.

- Risque que le client ne procède pas aux règlements convenus pour des raisons de non conformité du produit à la commande : Le groupe n'a jamais eu à faire face à ce genre de situation vu que la maîtrise de la qualité est l'un de ses points forts.

- Risques fournisseurs

Les risques fournisseurs sont très faibles voire nuls.

4.7.2. Risques liés aux évolutions technologiques rapides

Les principaux produits commercialisés par le groupe One TECH peuvent être affectés par les évolutions technologiques rapides particulièrement l'activité câblerie qui peut être menacée à plus long terme.

Un déclin du marché des produits de réseaux en cuivre dans les pays développés est prévisible, le câble à fibre optique étant de plus en plus utilisé du fait de sa plus grande capacité de transmission d'informations ou il a remplacé le câble en cuivre comme principal moyen pour les transmissions longues distances. Dans les pays en voie de développement, il existe un besoin croissant de câbles en cuivre pour servir le transport de la voix, notamment au Moyen-Orient, Amérique Latine et Asie.

Au global, il ne peut être donné aucune assurance quant à l'évolution du niveau de la demande pour les réseaux en câble cuivre. Par conséquent, pour rester compétitive, One TECH doit tenir compte des avancées technologiques dans le développement de ses propres produits et procédés de fabrication. La demande de produits plus légers et plus petits consommant moins d'énergie, impose de concevoir des composants plus légers et plus efficaces y compris en ce qui concerne les composants des fils et des câbles.

Les marchés sur lesquels le groupe One TECH est présent ont une tendance à privilégier l'utilisation de produits de haute technologie. Il est également de plus en plus important d'utiliser des solutions technologiques pour renforcer l'automatisation et pour améliorer la structure des coûts.

4.7.3. Risques liés aux fluctuations du cours, à l'indisponibilité des matières premières et au taux de change

Le cuivre, l'aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par le groupe One TECH. La volatilité des cours et la disponibilité de ces produits ont donc un impact direct sur ses activités.

A ce jour, One TECH a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants à des prix commercialement raisonnables. Néanmoins, une pénurie mondiale, des interruptions d'approvisionnement en cuivre ou encore une dévaluation de la monnaie locale auront certainement un impact défavorable significatif sur ses activités et sur ses marges commerciales.

Rappelons que OTH, n'a pas recours aux instruments financiers pour la couverture du risque de change ou la volatilité des prix des matières premières. Elle opère, cependant, à l'indexation des prix de vente sur le prix des matières premières (aluminium, cuivre) cotées sur le marché des métaux de Londres (London Metal Exchange) pour l'activité câblerie et ce afin d'atténuer le risque de fluctuation des prix des matières premières sur sa marge commerciale.

4.7.4. Risque lié au personnel et aux dirigeants

Le risque de départ ou d'absence d'un collaborateur est atténué :

- Sur le plan des ressources humaines par un plan d'intéressement du personnel
- Sur le plan opérationnel par l'organisation de la relation client autour de plusieurs interlocuteurs

Le risque lié aux dirigeants est limité du fait que les principaux dirigeants sont des actionnaires.

4.7.5. Risque lié à l'instabilité économique, politique et sociale

Les activités du Groupe et son personnel sont susceptibles d'être impactés par les effets de l'instabilité économique, politique ou sociale pouvant frapper certains pays où le Groupe est présent telle que la Tunisie.

Toute période d'instabilité politique ou économique dans un pays où le Groupe est implanté ou toute mesure économique ou politique qui pourrait être mise en œuvre dans certains pays, pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe.

4.7.6. Risque de non conformité du produit aux exigences du client

Les sociétés du Groupe encourent le risque de non conformité du produit aux exigences du client. Bien que le groupe soit bien outillé pour faire les tests nécessaires au préalable et qu'il n'a jamais eu à faire face à ce genre de situation, ce risque existe toujours.

4.7.7. Risque de dépendance envers les actionnaires donneurs d'ordre (cas de BSE et ELEMASTER dans Eleonetech)

La société Eleonetech présente une dépendance sur le plan commercial par rapport à ses actionnaires Elemaster et BSE qui sont ses principaux donneurs d'ordre, contribuant en moyenne à hauteur de 24% dans le chiffre d'affaires.

4.7.8. Risque de renforcement de la réglementation environnementale

Les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ont de nombreuses réglementations en matière environnementale qui évoluent de manière constante mais vers toujours plus de complexité et de sévérité.

Le Groupe cherche à respecter l'ensemble des réglementations qui lui sont applicables.

Cependant, pour cette raison, le Groupe ne peut garantir qu'il sera toujours en conformité avec ces réglementations.

4.8. Litiges ou arbitrages en cours

4.8.1. Les litiges fiscaux

- La société **Tunisie Câbles** a fait l'objet d'un **contrôle fiscal approfondi au cours de l'année 2008**. Cette vérification a couvert les impôts, taxes et contributions suivants : Impôt sur les sociétés, acompte provisionnel, la taxe sur la valeur ajoutée, TFP, FOPROLOS, retenue à la source, TCL, FODEC pour les années 2005, 2006 et 2007. Le montant du redressement est de 1 232 813 DT.

Les principaux chefs de redressement soulevés par l'administration fiscale se résument comme suit :

- Réintégration des amortissements relatifs aux voitures de tourisme dont la puissance fiscale est supérieure à 9 chevaux
- Réintégration des provisions sur congés payés
- Réintégration des frais de cadeaux et réceptions supérieurs au plafond de 20 000 DT
- Retenue à la source sur TVA non opérée au titre des sommes versées aux non-résidents
- Insuffisance de la retenue à la source sur salaire.
- Réintégration de la plus value de fusion (1/5) après déduction de l'export.

La société a accepté certains points évoqués au niveau de ce redressement et a procédé au paiement de la retenue à la source, de la TFP et du FOPROLOS redressés par l'administration fiscale.

La société a contesté, par courrier en date du 13 janvier 2009, le bien fondé de la réintégration de plus value de fusion après imputation de l'export. Elle a basé sa réponse sur le fait que les documents administratifs officiels publiés au JORT N°31 du 18 avril 2006 ainsi que le site officiel du ministère des finances comportaient le tableau de détermination du résultat fiscal qui mentionne la réintégration de la plus value de fusion avant la déduction de l'export. Le montant contesté par la société s'élève à 863 443 DT en principal et 203 535 DT en pénalités.

Jusqu'à ce jour, aucune nouvelle réponse n'a été notifiée à la société et l'appréciation des mêmes chefs de redressement aux exercices non prescrits conduit à une éventuelle charge de 590 000 DT en principal. En se basant sur les arguments avancés ci-dessus, la société estime qu'elle a suivi le traitement fiscal adéquat et ne juge pas nécessaire de provisionner ce point.

- La société **Tunisie Câbles** a fait l'objet d'un **contrôle fiscal approfondi au cours de l'année 2010**. Cette vérification a couvert la taxe de formation professionnelle, pour les années 2006, 2007 et 2008. Le montant du redressement est de 3 685 DT.
- La société **FUBA** a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au cours de l'année 2008. Ce contrôle fiscal a porté sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels au titre des années 2004, 2005, 2006 et 2007. Le montant du redressement est de 61 488 DT dont 46 490 DT en principal et 14 998 DT en pénalités. Le principal chef de redressement soulevé par l'administration fiscale concerne la non imposition des revenus provenant des produits de placement en matière d'impôt sur les sociétés pour un montant de 276 578 DT.
- La société **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS** fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi. Cette vérification couvre les impôts, taxes et contributions suivants : Impôt sur les sociétés, acompte provisionnel, la Taxe sur la valeur ajoutée, TFP, FOPROLOS, retenue à la source, TCL, pour les années 2009, 2010 (pour TTE) et 2011 (pour OTBS).
- La société **HELIOFLEX** a fait l'objet **d'un contrôle fiscal Approfondi couvrant l'exercice 2010**. Cette vérification a couvert les impôts, taxes et contributions suivants : Impôt sur les sociétés, acomptes provisionnels, TFP, FOPROLOS, retenue à la source, TCL, FODEC ainsi que la taxe unique sur la compensation routière. **Quant à la Taxe sur la valeur ajoutée, la période couverte est du 01 janvier 2010 au 30 juin 2011.**

Les principaux chefs de redressement relevés par l'administration fiscale sont les suivants :

- Insuffisance de retenue à la source sur salaire
- Réintégration de charges non appuyées par des factures
- Réintégration des pénalités de retards
- Réintégration des provisions pour risques et charges

Les résultats de cette vérification se sont traduits par l'obligation de paiement d'un montant total de 8 999 DT, et par l'ajustement à la baisse des déficits fiscaux pour les porter à 339 102 DT. La société a contesté le bien fondé de certains points évoqués au niveau de cette vérification.

Selon la direction financière de la société, au cours de l'exercice 2012, un accord a été conclu avec l'administration fiscale dans lequel la société a accepté le paiement d'un montant de 6 876 DT et la révision à la baisse des déficits fiscaux qui seront portés à 401 856 DT.

Etat récapitulatif des contrôles fiscaux subis par les différentes sociétés du Groupe

	Types de vérification	Exercices vérifiés	Principaux chefs de redressement	Résultats de la vérification
Tunisie Câbles	Vérification approfondie	2005 à 2007	Réintégration de la plus value de fusion après déduction de l'export	L'administration fiscale n'a pas encore répondu à l'opposition de la société
	Vérification approfondie	2006 à 2008	Couverture de la TFP	Dossier clôturé par acceptation du redressement par la société et paiement de la somme de 3 685DT
FUBA	Vérification préliminaire	2004 à 2007	La non imposition des revenus provenant des produits de placement en matière d'impôt sur les sociétés	Dossier clôturé par acceptation du redressement par la société et le paiement de la somme de 276 578DT
OTBS	Vérification approfondie	2011	Impôts, Taxes et Contributions	Jusqu'à cette date, le contrôle est en cours
HELIOFLEX	Vérification approfondie	2010 au 30 juin 2011	Insuffisance de retenue à la source	Accord conclu avec l'administration fiscale pour le paiement d'une somme totale de 6 876DT contre 8 999DT au départ et ajustement à la baisse des déficits fiscaux qui seront portés à 401 856DT

4.8.2. Autres Litiges

4.8.2.1. Redressement social

- La société **Tunisie Câbles** a fait l'objet d'un contrôle de la part de la CNSS pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ainsi que les deux premiers trimestres de 2010. Ce contrôle s'est clôturé par un redressement de 26 824 DT.
- La société **TTE International** a fait l'objet d'un contrôle de la part de la CNSS pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ainsi que les deux premiers trimestres de 2010. Ce contrôle s'est clôturé par un redressement de 142 461 DT.
- La société **Techniplast Industrie** a fait l'objet d'un contrôle de la part de la CNSS pour les exercices 2007, 2008 et 2009. Ce contrôle s'est clôturé par un redressement de 16 567 DT.
- Le dernier contrôle social dont la société **OTBS** a fait l'objet remonte à 2007. Ce contrôle s'est clôturé par une taxation de l'ordre de 20 000 DT.
- La société **HELIOFLEX** a fait l'objet d'un contrôle de la part de la CNSS pour les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010. Ce contrôle s'est clôturé sans aucun redressement.

4.8.2.2. Autres

- Les litiges en cours engageant la société **FUBA** se résume en deux litiges avec les deux clients IKOR SISTEMAS et LEAR CORP SPAIN portant sur des livraisons jugées non conformes. Ces ventes ont été totalement provisionnées et font l'objet d'une expertise.
- A part l'action en justice porté par la société **TTE International** contre le client Bowden, aucun autre litige n'a eu lieu. Les créances douteuses relatives au solde du client Bowden s'élève au 31 décembre 2011 à 132 329 DT. La société a intenté contre ce client une action en justice et a obtenu, en 2010, une reconnaissance de dette de la part de la justice Française. Cette créance a été provisionnée en totalité.

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS** est actuellement en litige avec 90 clients dont le total du solde au 31/12/2011 s'élève à 938 422 DT. Les principaux clients en contentieux se présentent comme suit :

Client	Montant
STE RESEAU GENERAL	92 325
STA	90 170
STE ELECTRO CASH	86 231
STTEL	85 303
MR MAATOUK MONTACER	73 742
STE TAGHMA	69 132
GEMALTO	67 697
MR RADHOUANE SOUIDI	43 469
STE AMEUBLEMENT SFAXIEN	35 651
MACO	28 557
COGETEM	23 318
Autres	242 827
Total	938 422

Les affaires avec ces clients sont actuellement en cours.

- La **STUCOM** a un seul litige en cours l'opposant à son client SMLT et qui porte sur un montant de 110 000 DT totalement provisionné parmi les clients douteux. L'affaire est actuellement en cassation.
- La société **HELIOFLEX** a un litige en cours avec l'un de ses salariés. Une première décision judiciaire a été prononcée au profit de HELIOFLEX pour 10 614 DT. Sur cette base, la société a constaté en 2008 un produit à recevoir d'égale montant. Ce salarié a interjeté appel. Jusqu'à cette date, il n'y a pas d'assurance sur le dénouement de cette affaire.

4.9. La politique d'Investissement

4.9.1. Investissements récents ou en cours de réalisations

Les investissements récents ou en cours de réalisation au 31 Décembre 2012 se présentent comme suit :

Investissements (DT)	Pôle Câblerie		Pôle Mécatronique				Pôle Télécoms		Autres Activités		Chiffres consolidés
	Tunisie Câbles	Auto Câbles	Fuba	Eleonetech	TTE International	Techniplast Industrie	OTBS	OTM	Helioflex	Stucom	
Investissements Incorporelles	52 679	-	54 949	930	3 500	143 232	-3 497 615	53 133	57 474	-	-3 131 717
Logiciel	52 679	-	52 050	930	3 500	143 232	2 385	53 133	57 474	-	365 384
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-3 500 000	-	-	-	-3 500 000
Recherche et Développement	-	-	2 899	-	-	-	-	-	-	-	2 899
Investissements Corporelles	2 837 240	354 000	6 392 746	881 787	1 167 711	1 153 795	-129 122	179 331	165 125	153 606	12 926 218
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	10 010	143 069	153 079
Constructions	160 932	-	2 166 945	7 533	64 484	93 119	-	-	68 011	-	2 561 024
Matériel et outillages industriels	2 408 870	178 000	4 588 547	829 817	847 680	890 249	3 324	6 197	-	-	9 574 683
Matériel de transport	-192 984	-	-20 680	-	125 700	60 952	-250 784	69 400	35 744	-	-172 652
Agencement, Aménagement et Installations.	368 936	52 000	1 970 529	24 163	40 497	68 967	14 066	41 344	38 205	10 536	2 577 243
Mat. et Equipement de bureau	17 152	-	31 558	7 423	10 569	4 305	2 941	36 678	3 815	-	114 441
Matériel Informatique	40 020	17 000	13 796	12 852	37 011	36 203	91 881	25 712	9 340	-	283 815
Construction en cours	34 314	-	-2 357 949	-	41 770	-	-	-	-	-	-2 281 865
Emballages récupérables	-	107 000	-	-	-	-	9 450	-	-	-	116 450
Investissements Financiers	297 530	-	113 274	-	-983 700	-	-	-	-	-	-572 896
Titres de participations	297 530	-	87 419	-	-983 700	-	-	-	-	-	-598 751
Dépôts et cautionnements	-	-	25 855	-	-	-	-	-	-	-	25 855

4.9.2. Investissements futurs

Tableau 5 : Investissements futurs de Tunisie Câbles

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Corporelles	2 878 868	4 000 000	3 500 000	3 000 000	2 850 000
Constructions	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	2 343 000	3 500 000	3 000 000	2 500 000	2 500 000
Matériel de transport	185 868	150 000	150 000	150 000	-
Agencement, Aménagement et Installations	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Investissements Financiers	250 280	-	-	-	-
Titres de participations	250 280	-	-	-	-
TOTAL	3 129 148	4 000 000	3 500 000	3 000 000	2 850 000

Tableau 6 : Investissements futurs d'Auto Câbles

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	36 490	19 215	16 240	12 360	-
Logiciel	36 490	19 215	16 240	12 360	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	177 350	172 935	288 260	296 640	840 000
Constructions	45 711	61 440	75 110	144 200	147 000
Matériel et outillages industriels	131 639	80 703	144 130	90 640	693 000
Matériel de transport	-	-	48 720	32 960	-
Agencement, Aménagement et Installations	-	30 792	20 300	28 840	-
Mat. et Equipement de bureau	-	-	-	-	-
Matériel Informatique	-	-	-	-	-
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	213 840	192 150	304 500	309 000	840 000

Tableau 7 : Investissements futurs de FUBA PCT

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	-	107 000	-	-	-
Logiciel	-	107 000	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	11 543 000	7 876 000	4 751 000	4 532 000	-
Constructions	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	11 543 000	7 769 000	4 751 000	4 532 000	-
Matériel de transport	-	107 000	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	-	-	-	-	-
Mat. et Equipement de bureau	-	-	-	-	-
Matériel Informatique	-	-	-	-	-
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	11 543 000	7 983 000	4 751 000	4 532 000	-

Tableau 8 : Investissements futurs d'Eleonetech

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Corporelles	1 122 779	1 500 000	2 330 000	-	1 400 000
Constructions	-	1 500 000	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	1 091 727	-	2 330 000	-	1 400 000
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations relatives aux constructions	4 600	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations Divers	8 259	-	-	-	-
Mat. et Equipement de bureau	7 283	-	-	-	-
Matériel Informatique	10 910	-	-	-	-
Emballages consignés	-	-	-	-	-
TOTAL	1 122 779	1 500 000	2 330 000	-	1 400 000

Tableau 9 : Investissements futurs de TTE International

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	54 000	58 220	60 768	-	-
Logiciel	54 000	58 220	60 768	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	1 255 444	1 603 559	1 412 792	-	-
Constructions	-	250 000	-	-	-
Matériel et outillages industriels	1 049 284	1 165 087	1 216 073	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	-	-	-	-	-
Mat. et Equipement de bureau	-	-	-	-	-
Matériel Informatique	206 160	188 472	196 719	-	-
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	1 309 444	1 661 779	1 473 560	-	-

Tableau 10 : Investissements futurs de Techniplast Industrie

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	139 280	-	-	-	-
Logiciel	139 280	-	-	-	-
Investissements Corporelles	774 737	740 000	1 368 000	640 000	1 780 000
Constructions	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	554 284	740 000	330 000	640 000	1 780 000
Matériel de transport	48 750	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	113 100	-	1 038 000	-	-
Mat. et Equipement de bureau	6 825	-	-	-	-
Matériel Informatique	51 778	-	-	-	-
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	914 017	740 000	1 368 000	640 000	1 780 000

Tableau 11 : Investissements futurs d'OTBS

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	3 000	5 000	15 000	5 000	16 000
Logiciel	3 000	5 000	15 000	5 000	16 000
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	224 200	85 000	85 000	105 000	104 000
Constructions	133 200	50 000	20 000	5 000	10 000
Matériel et outillages industriels	3 000	4 000	6 000	10 000	10 000
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	15 000	12 000	15 000	15 000	15 000
Mat. et Equipement de bureau	3 000	4 000	4 000	7 000	9 000
Matériel Informatique	70 000	15 000	40 000	68 000	60 000
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	227 200	90 000	100 000	110 000	120 000

Tableau 12 : Investissements futurs d'OTM

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	45 659	5 000	-	-	5 000
Logiciel	45 659	5 000	-	-	5 000
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	157 675	54 000	52 000	5 000	15 000
Constructions	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	5 501	5 000	50 000	-	-
Matériel de transport	63 458	40 000	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	35 191	5 000	-	5 000	-
Mat. et Equipement de bureau	30 867	4 000	-	-	-
Matériel Informatique	22 658	-	2 000	-	15 000
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	203 334	59 000	52 000	5 000	20 000

Tableau 13 : Investissements futurs d'HELIOFLEX

Investissements	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	57 000	-	-	-	-
Logiciel	57 000	-	-	-	-
Investissements Corporelles	570 000	170 000	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Matériel et outillages industriels	300 000	20 000	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	255 000	150 000	-	-	-
Mat. et Equipement de bureau	7 000	-	-	-	-
Matériel Informatique	8 000	-	-	-	-
TOTAL	627 000	170 000	-	-	-

Tableau 14 : Investissements futurs de la STUCOM

Investissements (DT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements Incorporelles	-	65 000	-	-	-
Logiciel	-	65 000	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Investissements Corporelles	249 407	1 235 000	274 971	288 720	303 156
Constructions	-	600 000	-	-	-
Matériel et outillages industriels	249 407	600 000	274 971	288 720	303 156
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Agencement, Aménagement et Installations	-	-	-	-	-
Mat. et Equipement de bureau	-	-	-	-	-
Matériel Informatique	-	35 000	-	-	-
Construction en cours terrain	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
TOTAL	249 407	1 300 000	274 971	288 720	303 156

Chapitre 5 : Patrimoine- Situation financière- Résultats

5.1. Patrimoine de l'émetteur au 31/12/2011

5.1.1. Portefeuille titres de l'émetteur au 31/12/2011

Désignation	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Solde au 31/12/2011
Actions - ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	13.974	12,74%	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	10.506	5,00%	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	26.400	22,00%	264.000,000
Total Immobilisations financières brutes			6.869.815,214
Titres souscrits non libérés : Actions - ONE TECH MOBILE			-198.000,000
Total Immobilisations financières nettes			6.671.815,214

5.1.2. Placements à court terme au 31/12/2011

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Actions SICAV :	274.008,920	0 ,000	274.008,920
- Attijari SICAV	199.203,080	0 ,000	199.203,080
- BIAT SICAV	74.805,840	0 ,000	74.805,840
Total Immobilisations financières	274.008,920	0,000	274.008,920

5.2. Patrimoine de l'émetteur au 30/06/2012

5.2.1. Portefeuille titres de l'émetteur au 30/06/2012

Désignation	Nombre d'action	Pourcentage de détention	Solde au 30/06/2012
Actions – OTBS	13.974	12,74%	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES(*)	11.507	5,00%	5.753.285,214**
Actions - ONE TECH MOBILE	26.400	22,00%	264.000,000
Actions – TTEI	13.000	19,12%	999.999,000
Total Immobilisations financières brutes			7.869.814,214
Titres souscrits non libérés : Actions - ONE TECH MOBILE			-66.000,000
Total Immobilisations financières nettes			7.803.814,214

(*) Suite à la décision d'augmentation de capital de la société TUNISIE CABLES, en date du 22 mai 2012, par incorporation de 1.000.000 par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement, la société ONE TECH HOLDING a reçu 1.001 actions gratuites.

(**) OTH a acquis 5% de Tunisie Câbles fin 2011 (correspondant à 10 506 actions) à un coût total de 5 753 285,214Dt, équivalent à un prix unitaire de 547.619Dt. Après l'augmentation de capital par incorporation de réserves le nombre d'actions de OTH dans Auto Câbles est passé de 10 506 à 11 507actions.

5.2.2. Placements à court terme au 30/06/2012

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Titres SICAV (Attijari SICAV et BIAT SICAV)	753.215,868	-	274.008,920
Total Placements et autres actifs financiers	753.215,868	-	274.008,920

5.3. Les principales acquisitions et cessions d'actifs incorporels d'exploitation et de placements postérieures au 30/06/2012

Titres de participation acquis par OTH	
OTM	66 000
TUNISIE CABLES	1 326 987
OTBS	1 599 602
ELEONETECH	3 200
HELIOFLEX	1 000
Sous Total	2 996 789
Titres de participation suite aux apports en nature	
FUBA	40 823 437
OTM	1 346 246
STUCOM	3 626 853
TUNISIE CABLES	73 041 915
TTEI	21 033 269
ELEONETECH	5 874 840
TECHNIPLAST	10 803 893
HELIOFLEX	1 986 846
OTBS	4 224 950
AUTO CABLES	2 677 204
Sous Total	165 439 453
Total GENERAL	168 436 242

5.4. Renseignements Financiers relatifs à la société OTH arrêtés au 31/12/2011

A la constitution, les statuts de la société ONE TECH HOLDING prévoyaient que l'exercice social s'étend du 01 juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1.

Etant créée en Octobre 2010, le premier exercice comptable audité a couvert la période allant de la constitution (Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010) jusqu'au 30 juin 2011.

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2011, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice du 1er janvier de chaque année au 31 décembre.

Ainsi, le deuxième exercice audité a couvert la période du 01 juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Pour une meilleure lecture des comptes historiques de la société OTH, la Direction de la dite société a établi des états financiers retraités sur la base d'une période allant du 01^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 qui ont été audités par le Commissaire aux comptes.

Il est à signaler que les états financiers individuels historiques de la société OTH établis du 01/07/2010 au 30/06/2011 et du 01/07/2011 au 31/12/2011 n'ont pas été insérés au niveau du présent prospectus et ce pour éviter toute éventuelle confusion.

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société OTH arrêtés au 31/12/2011 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne :

- Les notes aux états financiers ne présentent pas toutes les notes obligatoires.
- Les états financiers présentés ne comportent pas de référenciations croisées.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2012.

5.4.1. Etats financiers arrêtés au 31/12/2011

▪ Bilan arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A Les Berges du Lac Tunis		
BILAN (Exprimé en dinars)		
	2011 Au 31/12/2011	2010 Au 31/12/2010
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	0,000	0,000
Moins : amortissement	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Immobilisations corporelles	0,000	0,000
Moins : amortissement	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Immobilisations financières	6.671.815,214	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	6.671.815,214	0,000
Total des actifs immobilisés	6.671.815,214	0,000
Autres actifs non courants	89.791,391	4.351,300
Total des actifs non courants	6.761.606,605	4.351,300
ACTIFS COURANTS		
Stocks	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Autres actifs courants	7.852,963	0,000
Placements courant et autres actifs financiers	274.008,920	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	7.875,782	180.000,000
Total des actifs courants	289.737,665	180.000,000
Total des actifs	7.051.344,270	184.351,300

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	2011 Au 31/12/2011	2010 Au 31/12/2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	3.000.000,000	180.000,000
Actionnaires, capital non appelé	-2.115.000,000	0,000
Réserves légales	0,000	0,000
Resultats reportés	0,000	0,000
Autres Capitaux propres	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	885.000,000	180.000,000
Résultat de l'exercice	0,000	0,000
Total capitaux propres avant affectation	885.000,000	180.000,000
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	2.666.666,667	0,000
Provisions	0,000	0,000
Autres passifs non courants	0,000	0,000
Total des passifs non courants	2.666.666,667	0,000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	3.059.972,607	0,000
Autres passifs courants	95.137,496	4.351,300
Concours bancaires et autres passifs financiers	344.567,500	0,000
Total des passifs courants	3.499.677,603	4.351,300
Total des passifs	6.166.344,270	4.351,300
Total capitaux propres et passifs	7.051.344,270	184.351,300

- Etat de résultat arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khali j - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011	2010 Du 01/01/2010 Au 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des participations	0,000	0,000
Revenus	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation	0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	0,000	0,000
Charges de personnel	0,000	0,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,000	0,000
Autres charges d'exploitation	0,000	0,000
Total des charges d'exploitation	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION	0,000	0,000
Charges financières nettes	0,000	0,000
Produits de placements	0,000	0,000
Autres gains ordinaires	0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	0,000	0,000
Impôt sur les bénéfices	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	0,000	0,000
Gains extraordinaires	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0,000	0,000

▪ Etat de flux de Trésorerie arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS
Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011	2010 Du 01/01/2010 Au 31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net	0,000	0,000
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	0,000	0,000
. Variation des stocks	0,000	0,000
. Variation des créances	0,000	0,000
. Variation des autres actifs non courants	-85.440,091	-4.351,300
. Variation des autres actifs courants	-7.852,963	0,000
. Variation des placements et autres actifs financiers	-274.008,920	0,000
. Variation des fournisseurs	0,000	0,000
. Variation des autres passifs	102.020,363	4.351,300
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-265.281,611	0,000
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3.611.842,607	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3.611.842,607	0,000
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'augmentation du capital	705.000,000	180.000,000
- Dividendes et autres distributions	0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts	3.000.000,000	0,000
- Remboursement d'emprunts	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3.705.000,000	180.000,000
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES		
VARIATION DE TRÉSORERIE	-172.124,218	180.000,000
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	180.000,000	0,000
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	7.875,782	180.000,000

5.4.2. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. Constitution

La société ONE TECH HOLDING S.A. est une société anonyme régie par la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constitué suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180.000 Dinars divisé en 18.000 actions de 10 Dinars chacune.

2. Modification du capital

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING S.A. a décidé de porter son capital de 180.000 Dinars à 3.000.000 Dinars par la création de 282.000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2.820.000 Dinars à libérer du quart lors de la souscription.

3. Objet social

La société a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ONE TECH HOLDING S.A. ont été arrêtés au 31 décembre 2011 (couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011), selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. EXERCICE SOCIAL

A la constitution, les statuts de la société prévoyaient que l'exercice social commence le premier juillet et finit le 30 juin de chaque année. Par exception, le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et s'achève le 30 juin 2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 Novembre 2011 a modifié la période de l'exercice social de la société qui s'écoule à partir de la date de l'assemblée du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. En conséquence, le second exercice social de la société commence le 1^{er} juillet 2011 et se termine le 31 décembre 2011.

Dans le cadre de l'opération d'introduction de la société **ONE TECH HOLDING S.A** à la bourse des valeurs mobilières de Tunis et sur demande du conseil du marché financier, des états financiers retraités pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été préparés pour les besoins de comparabilité.

V. BASE DE MESURE

1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

2. Charges reportés

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs non courants » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

Les frais préliminaires inscrits à l'actif du bilan en charges reportées seront résorbés le plus rapidement possible, et en tout état de cause, sur une durée maximale de 3 ans à partir de la date d'entrée en exploitation.

VI. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

Le bilan clos au 31 Décembre 2011 totalise tant aux actifs qu'aux capitaux propres et passifs

7.051.344,270

Contre en 2010

184.351,300

Enregistrant ainsi une augmentation de.....

6.866.992,970

En 2011, la société ONE TECH HOLDING S.A. n'est pas encore entrée en exploitation.

VII. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....**6.671.815,214**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Actions - ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	66.000,000
Total Immobilisations financières	6.671.815,214

2. Autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....**89.791,391**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Frais préliminaires- Rémunération d'intermédiaires	23.298,831
Frais préliminaires- Services & commissions bancaires	25.972,441
Frais préliminaires- Impôts et Taxes	5.195,000
Frais préliminaires- Intérêts courus/ emprunt	11.234,167
Frais préliminaires- Divers autres charges	25.778,352
Frais préliminaires- Plus-value SICAV	-1.687,400
Total Autres actifs non courants	89.791,391

3. Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....**7.852,963**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Etat, crédit de TVA	7.852,963
Total Autres actifs courants	7.852,963

4. Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....**274.008,920**

Elle correspond à des titres SICAV.

5. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....**7.875,782**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Attijari Bank	2.406,652
BIAT	5.326,014
Caisse	143,116
Total Liquidités et équivalents de liquidités	7.875,782

6. Capitaux propres

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **885.000,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Capital souscrit - non appelé	2.115.000,000
Capital souscrit - appelé, versé	885.000,000
Actionnaires, capital non appelé	-2.115.000,000
Total Capitaux propres	885.000,000

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Partie non appelée	Total
SNC au 31/12/10	180.000,000	-	180.000,000
Augmentation de capital	2.820.000,000		2.820.000,000
Partie non appelée		-2.115.000,000	-2.115.000,000
SNC au 31/12/11	3.000.000,000	-2.115.000,000	885.000,000

7. Emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **2.666.666,667**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Emprunt BIAT	3.000.000,000
Reclassement échéance à moins d'un an	-333.333,333
Total Fournisseurs et comptes rattachés	2.666.666,667

8. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **3.059.972,607**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Dettes sur acquisition de titres de participation	3.059.972,607
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3.059.972,607

9. Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de.....95.137,496

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Etat, déclaration mensuelle	111,300
Comptes courants actionnaires	4.823,996
Charges à payer	5.202,200
Créditeurs divers	85.000,000
Total Autres passifs courants	95.137,496

10. Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de.....344.567,500

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Echéances à moins d'un an sur emprunt BIAT	333.333,333
Intérêt courus sur emprunt BIAT	11.234,167
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	344.567,500

VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1) Variation des autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de.....(85.440,091)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2011	Variation
Frais préliminaires	4.351,300	89.791,391	-85.440,091
TOTAL	4.351,300	89.791,391	-85.440,091

2) Variation des autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de..... (7.852,963)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2011	Variation
Etat, crédit de TVA	-	7.852,963	-7.852,963
TOTAL	-	7.852,963	-7.852,963

3) Variation des placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de..... (274.008,920)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2011	Variation
Actions SICAV	-	274.008,920	-274.008,920
TOTAL	-	274.008,920	-274.008,920

4) Variation des autres passifs

Cette rubrique totalise un montant net au 31décembre 2011 de.....102.020,363

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Etat, déclaration mensuelle	111,300	-	111,300
Comptes courants actionnaires	4.823,996	4.351,300	472,696
Charges à payer	5.202,200	-	5.202,200
Créditeurs divers	85.000,000	-	85.000,000
Intérêt courus sur emprunt BIAT	11.234,167	-	11.234,167
TOTAL	106.371,663	4.351,300	102.020,363

5) Décaissement provenant d'acquisition d'immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **(3.611.842,607)**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Actions – OTBS	-852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	-5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	-66.000,000
Ajustement - Fournisseurs de titres de participation	3.059.972,607
TOTAL	-3.611.842,607

6) Encaissement suit à libération du capital

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **705.000,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Augmentation de capital	2.820.000,000
Actionnaires, capital non appelé et non versé	-2.115.000,000
TOTAL	705.000,000

7) Encaissement provenant des emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **3.000.000,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Emprunt BIAT	3.000.000,000
TOTAL	3.000.000,000

IX. ENGAGEMENT HORS BILAN

La société ONE TECH HOLDING S.A. a donné des garanties à la banque « BIAT » en contrepartie de l'emprunt contracté portant sur le nantissement des actions détenues au capital de la société TUNISIE CABLES.

Les intérêts non courus et non échus au 31 décembre 2011 sur emprunt bancaire BIAT totalisent un montant de 392.459,166 dinars.

X. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec les parties liées de la société ONE TECH HOLDING S.A. au titre de l'année 2011 se présentent comme suit :

- Acquisition, auprès de la société TUNISIE CABLES pour une valeur 353.330,000 TND, de 35.333 actions de la société ONE TECH DEVELOPPEMENT S.A, actuellement absorbée par la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS ;
- Acquisition, auprès de Mr Moncef Sellami pour une valeur 499.200,000 TND, de 4.160 actions de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS ;
- Acquisition de 10.506 actions de la société TUNISIE CABLES pour une valeur 5.753.285,214 TND ;
- La participation au capital de la société ONE TECH MOBILE. La société ONE TECH HOLDING a libéré le premier quart pour un montant de 66.000,000 TND ;
- La société ONE TECH HOLDING a encaissé la somme de 85.000,000 TND auprès des sociétés TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, STUCOM, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS et FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE détaillée comme suit :

- TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	15.000,000
- STUCOM	15.000,000
- TECHNIPLAST INDUSTRIE	15.000,000
- ELEONETECH	15.000,000
- ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	10.000,000
- FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE	15.000,000
TOTAL	85.000,000

Les montants encaissés figurent au bilan parmi les « autres passifs courants ».

- Des dépenses effectuées par l'actionnaire Mr Hedi SELLAMI pour le compte de la société ONE TECH HOLDING S.A. pour un montant, arrêté au 31 décembre 2011, de 4.823,996 TND.

XI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société ONE TECH HOLDING S.A. n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

5.4.3. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

5.4.3.1. Notes complémentaires relatives à la Base de Mesure

❖ Placements

Coût d'entrée des placements : Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Présentation dans les états financiers : Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

Evaluation des placements: A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

A la date de clôture, les actions détenues au capital des sociétés OTBS, TUNISIE CABLES et ONE TECH MOBILE, placements à long terme, ne présentent pas d'indice de dépréciation et la valeur d'usage desdits titres est supérieure au coût historique d'acquisition. Les titres « Attijari SICAV » et « BIAT SICAV », placements à court terme, sont évalués à la valeur du marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en frais préliminaires pré-exploitation.

5.4.3.2. Notes complémentaires relatives au Bilan arrêté au 31/12/2011

❖ Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **6.671.815,214**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'action	Pourcentage de détention	Solde au 31/12/2011
Actions - ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS	13.974	12,74%	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	10.506	5,00%	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	26.400	22,00%	264.000,000
Total Immobilisations financières brutes			6.869.815,214
Titres souscrits non libérés : Actions - ONE TECH MOBILE			-198.000,000
Total Immobilisations financières nettes			6.671.815,214

❖ Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de..... **274.008,920**

Elle se détaille comme suit :

Titre	Nombre	Valeur liquidative	Montant de la souscription
Attijari SICAV	1.940	102,682	199.203,080
BIAT SICAV	720	103,897	74.805,840
TOTAL			274.008,920

5.4.3.3. Notes complémentaires sur les Engagements Hors Bilan arrêtés au 31/12/2011

1. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles	0,000					
• cautionnement	0,000					
• aval	0,000					
• autres garanties	0,000					
b- garanties réelles	0,000					
• hypothèques	0,000					
• nantissement(*)	5.753.285,214	5.753.285,214				
c) effets escomptés et non échus	0,000					
d) créances à l'exportation mobilisées	0,000					
c) abandon de créances	0,000					
Total	5.753.285,214	5.753.285,214	0,000	0,000	0,000	0,000

(*) La société ONE TECH HOLDING a nanti les actions qu'elle détient au capital de la société Tunisie Câbles au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en garantie de l'emprunt contracté.

2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles	0,000					
• cautionnement	0,000					
• aval	0,000					
• autres garanties	0,000					
b- garanties réelles	0,000					
• hypothèques	0,000					
• nantissement	0,000					
c) effets escomptés et non échus	0,000					
d) créances à l'exportation mobilisées	0,000					
c) abandon de créances	0,000					
Total	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	3.000.000,000	3.000.000,000				
• Crédit consenti non encore versé	0,000					

• Opération de portage	0,000					
• Crédit documentaire	0,000					
• Commande d'immobilisation	0,000					
• Commande de longue durée	0,000					
• Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	0,000					
Total	3.000.000,000	3.000.000,000	0,000	0,000	0,000	0,000

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire	0,000	0,000	0,000
• Emprunt d'investissement	0,000	0,000	0,000
• Emprunt courant de gestion	0,000	0,000	0,000
• Autres	0,000	0,000	0,000

5.4.4. Notes explicatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

❖ Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de.....**3.059.972,607**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Fournisseurs - titres OTBS (*)	183.330,000
Fournisseurs - titres TUNISIE CABLES (**)	2.876.642,607
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3.059.972,607

(*)Acquisition, auprès de la société TUNISIE CABLES pour une valeur 353.330,000 TND, de 35.333 actions de la société ONE TECH DEVELOPPEMENT S.A, actuellement absorbée par la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS. Le solde non encore réglé au 31 décembre 2011 est de 183.330,000 dinars.

(**)Acquisition de 10.506 actions de la société TUNISIE CABLES pour une valeur 5.753.285,214 TND. Le solde non encore réglé au 31 décembre 2011 est de 2.876.642,607 dinars.

5.4.5. Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

5.4.5.1. Etats financiers arrêtés au 31/12/2011 portant référenciations croisées

▪ Bilan arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Note	2011 Au 31/12/2011	2010 Au 31/12/2010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Immobilisations corporelles		0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Immobilisations financières		6.671.815,214	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	1	6.671.815,214	0,000
Total des actifs immobilisés		6.671.815,214	0,000
Autres actifs non courants	2	89.791,391	4.351,300
Total des actifs non courants		6.761.606,605	4.351,300
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Autres actifs courants	3	7.852,963	0,000
Placements courant et autres actifs financiers	4	274.008,920	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7.875,782	180.000,000
Total des actifs courants		289.737,665	180.000,000
Total des actifs		7.051.344,270	184.351,300

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khaltj - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

		2011	2010
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	<i>Note</i>	<i>An 31/12/2011</i>	<i>An 31/12/2010</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		3.000.000,000	180.000,000
Actionnaires, capital non appelé		-2.115.000,000	0,000
Réserves légales		0,000	0,000
Resultats reportés		0,000	0,000
Autres Capitaux propres		0,000	0,000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		885.000,000	180.000,000
Résultat de l'exercice		0,000	0,000
<i>Total capitaux propres avant affectation</i>	6	<i>885.000,000</i>	<i>180.000,000</i>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	7	2.666.666,667	0,000
Provisions		0,000	0,000
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Total des passifs non courants		2.666.666,667	0,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	8	3.059.972,607	0,000
Autres passifs courants	9	95.137,496	4.351,300
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	344.567,500	0,000
Total des passifs courants		3.499.677,603	4.351,300
Total des passifs		6.166.344,270	4.351,300
Total capitaux propres et passifs		7.051.344,270	184.351,300

- Etat de résultat arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011	2010 Du 01/01/2010 Au 31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des participations	0,000	0,000
Revenus	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation	0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	0,000	0,000
Charges de personnel	0,000	0,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,000	0,000
Autres charges d'exploitation	0,000	0,000
Total des charges d'exploitation	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION	0,000	0,000
Charges financières nettes	0,000	0,000
Produits de placements	0,000	0,000
Autres gains ordinaires	0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	0,000	0,000
Impôt sur les bénéfices	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	0,000	0,000
Gains extraordinaires	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0,000	0,000

▪ Etat de flux de Trésorerie arrêté au 31/12/2011

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Note	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011	2010 Du 01/01/2010 Au 31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		0,000	0,000
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions		0,000	0,000
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances		0,000	0,000
. Variation des autres actifs non courants	1	-85.440,091	-4.351,300
. Variation des autres actifs courants	2	-7.852,963	0,000
. Variation des placements et autres actifs financiers	3	-274.008,920	0,000
. Variation des fournisseurs		0,000	0,000
. Variation des autres passifs	4	102.020,363	4.351,300
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-265.281,611	0,000
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	-3.611.842,607	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3.611.842,607	0,000
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'augmentation du capital	6	705.000,000	180.000,000
- Dividendes et autres distributions		0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts	7	3.000.000,000	0,000
- Remboursement d'emprunts		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3.705.000,000	180.000,000
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRÉSORERIE		-172.124,218	180.000,000
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		180.000,000	0,000
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		7.875,782	180.000,000

5.4.5.2. Notes rectificatives relatives au Bilan arrêté au 31/12/2011

❖ Emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 31 décembre 2011 de.....**2.666.666,667**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011
Emprunt BIAT	3.000.000,000
Reclassement échéance à moins d'un an	-333.333,333
Total Emprunts	2.666.666,667

5.4.6. Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011

MAHMOUD ZAHAF
EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف
خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالتونس

ONE TECH HOLDING
Les berges du lac, cité el Khalij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS RETRAITES
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING, nous vous communiquons dans le cadre du présent rapport notre opinion sur les états financiers retraités préparés par la société sur la base d'une période s'étalant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011.

D'après les statuts de la société ONE TECH HOLDING, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et s'achève le 30 juin 2011. Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 Novembre 2011, il a été procédé au changement de la période relative à l'exercice social de la société qui s'écoulera du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. En conséquence, le second exercice social de la société commence le 1^{er} juillet 2011 et se termine le 31 décembre 2011. De ce fait, à partir de l'année 2012, l'exercice social couvre la période du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

A ce titre, la société ONE TECH HOLDING a d'ores et déjà arrêté les états financiers relatifs aux deux premiers exercices sus-indiqués ; nous avons communiqué des rapports relatifs aux dits exercices émis respectivement le 11 novembre 2011 et le 27 juin 2012, portant nos opinions ; les dits états financiers ont été approuvés par les assemblées générales des actionnaires.

Dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse, et sur demande du conseil du marché financier, la direction de la société ONE TECH HOLDING S.A a établi, dans un objectif de comparabilité, des états financiers retraités sur la base d'une période s'étalant du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011. En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING, nous avons procédé à l'audit de ces états financiers retraités, comprenant le bilan, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers retraités, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Rue Du Lac TOBA - Les Berges du lac 1053
Tél.: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / Fax : (216) 71 962 595
E-mail : mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

نهج بحيرة طوبا، ضفاف البحيرة 1053
الهاتف: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / الفاكس: (216) 71 962 595
البريد الإلكتروني: mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers retraités annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société ONE TECH HOLDING pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour la même période, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Lesdits états financiers retraités pour la période ont été préparés sur demande faite par le Conseil du Marché Financier et dans un objectif de comparabilité.

Ce rapport est émis exclusivement dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING et ne peut être utilisé dans aucun autre contexte.

Fait à Tunis, le 6 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF



5.4.7. Evolution de la structure financière

▪ Evolution du BFR et de la Trésorerie Nette

En DT	2010	2011
Capitaux permanents	180 000	3 551 667
Capitaux propres	180 000	885 000
Passifs non courants	0	2 666 667
Actifs non courants	4 351	6 761 607
Actifs non courants	4 351	6 761 607
Fonds de Roulement	175 649	-3 209 940
Actifs courants	-	7 853
Stocks	-	-
Clients	-	-
Autres actifs courants	-	7 853
Passifs courants	4 351	3 155 110
Fournisseurs	-	3 059 973
Autres passifs courants	4 351	95 137
Besoin en Fonds de Roulement	-4 351	-3 147 257
Placements et autres actifs financiers	-	274 009
Liquidités et équivalents	180 000	7 876
Concours Bancaires	-	344 568
Trésorerie Nette	180 000	-62 683

5.4.8. Indicateurs de Gestion

En DT	2010	2011
Actifs non courants	4 351	6 761 607
Actifs courants	180 000	289 738
Stocks	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-
Placements et liquidités	180 000	281 885
Total Bilan	184 351	7 051 344
Capitaux propres avant affectation	180 000	885 000
Passifs non courants	-	2 666 667
Capitaux permanents	180 000	3 551 667
Passifs courants	4 351	3 499 678
Total Passifs	4 351	6 166 344
Revenus	-	-
Charges de personnel	-	-
Résultat d'exploitation	-	-
Résultat net	-	-

5.4.9. Ratios financiers

En DT	2010	2011
Ratios de Structure		
Actifs non courants/Total Bilan	2.36%	95.89%
Stocks/Total Bilan	-	-
Actifs courants/Total Bilan	97.64%	4.11%
Capitaux propres/Total Bilan	97.64%	12.55%
Capitaux propres/Passifs non courants	-	33.19%
Passif non courants/Total Bilan	-	37.82%
Passifs courants/Total Bilan	2.36%	49.63%
Passifs/Total Bilan	2.36%	87.45%
Capitaux permanents/Total Bilan	97.64%	50.37%
Ratios de Gestion		
Charges de personnel/Revenus	-	-
Résultat d'exploitation/Revenus	-	-
Revenus/Capitaux propres	-	-
Ratios de solvabilité		
Capitaux propres/Capitaux permanents	100.00%	24.92%
Ratios de Liquidité		
Actifs courants/Passifs courants	41.37x	8.28%
Liquidités et équivalents/Passifs courants	41.37x	0.23%
Ratios de Rentabilité		
Résultat net /Capitaux propres avant affectation	-	-
Résultat net Capitaux permanents avant affectation	-	-
Résultat net/Revenus	-	-
Autres Ratios		
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)*	-	-
Délai moyen de recouvrement clients (en jours)**	-	-

* (Fournisseurs et comptes rattachés x 360)/ achats consommés HT

** (Clients et comptes rattachés x 360)/ chiffres d'affaires HT

5.5. Renseignements financiers relatifs à la société OTH arrêtés au 30/06/2012

5.5.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012

■ Bilan arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	2012 Au 30/06/2012	2011 Au 30/06/2011	2011 Au 31/12/2011
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	0,000	0,000	0,000
Moins : amortissement	0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000	0,000
Immobilisations corporelles	0,000	0,000	0,000
Moins : amortissement	0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000	0,000
Immobilisations financières	7 803 814,214	353 330,000	6 671 815,214
Moins : Provisions	0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	7 803 814,214	353 330,000	6 671 815,214
Total des actifs immobilisés	7 803 814,214	353 330,000	6 671 815,214
Autres actifs non courants	104 826,759	8 653,581	89 791,391
Total des actifs non courants	7 908 640,973	361 983,581	6 761 606,605
ACTIFS COURANTS			
Stocks	0,000	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	0,000	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000	0,000
Autres actifs courants	101 140,591	705 477,715	7 852,963
Placements courant et autres actifs financiers	753 215,868	0,000	274 008,920
Liquidités et équivalents de liquidités	139 534,152	7 162,700	7 875,782
Total des actifs courants	993 890,611	712 640,415	289 737,665
Total des actifs	8 902 531,584	1 074 623,996	7 051 344,270

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khaliij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	2012 Au 30/06/2012	2011 Au 30/06/2011	2011 Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 000 000,000	3 000 000,000	3 000 000,000
Actionnaires, capital non appelé	-705 000,000	-2 115 000,000	-2 115 000,000
Réserves légales	0,000	0,000	0,000
Resultats reportés	0,000	0,000	0,000
Autres Capitaux propres	0,000	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice	2 295 000,000	885 000,000	885 000,000
Résultat de l'exercice	96 269,556	0,000	0,000
Total capitaux propres avant affectation	2 391 269,556	885 000,000	885 000,000
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	4 853 333,334	0,000	2 666 666,667
Provisions	0,000	0,000	0,000
Autres passifs non courants	0,000	0,000	0,000
Total des passifs non courants	4 853 333,334	0,000	2 666 666,667
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	499 999,000	183 330,000	3 059 972,607
Autres passifs courants	97 609,861	6 293,996	95 137,496
Concours bancaires et autres passifs financiers	1 060 319,833	0,000	344 567,500
Total des passifs courants	1 657 928,694	189 623,996	3 499 677,603
Total des passifs	6 511 262,028	189 623,996	6 166 344,270
Total capitaux propres et passifs	8 902 531,584	1 074 623,996	7 051 344,270

- Etat de résultat arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	2012 Du 01/01/2012 Au 30/06/2012	2011 Du 01/01/2011 Au 30/06/2011	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits des participations	192.697,059	0,000	0,000
Revenus	0,000	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation	192.697,059	0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	0,000	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	4.400,297	0,000	0,000
Charges de personnel	0,000	0,000	0,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	14.965,232	0,000	0,000
Autres charges d'exploitation	6.862,492	0,000	0,000
Total des charges d'exploitation	26.228,021	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION	166.469,038	0,000	0,000
Charges financières nettes	88.925,840	0,000	0,000
Produits de placements	37.032,708	0,000	0,000
Autres gains ordinaires	0,000	0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	18.131,350	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	96.444,556	0,000	0,000
Impôt sur les bénéfices	175,000	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	96.269,556	0,000	0,000
Gains extraordinaires	0,000	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	96.269,556	0,000	0,000

▪ Etat de Flux de Trésorerie arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	2012 Du 01/01/2012 Au 30/06/2012	2011 Du 01/01/2011 Au 30/06/2011	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net	96.269,556	0,000	0,000
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions	14.965,232	0,000	0,000
. Variation des stocks	0,000	0,000	0,000
. Variation des créances	0,000	0,000	0,000
. Variation des autres actifs non courants	-30.000,600	0,000	-85.440,091
. Variation des autres actifs courants	-92.827,628	3.873,585	-7.852,963
. Variation des placements et autres actifs financiers	-479.206,948	0,000	-274.008,920
. Variation des fournisseurs	0,000	0,000	0,000
. Variation des autres passifs	24.891,365	1.942,696	102.020,363
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-465.909,023	-2.837,300	-265.281,611
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3.691.972,607	-170.000,000	-3.611.842,607
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3.691.972,607	-170.000,000	-3.611.842,607
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'augmentation du capital	1.409.540,000	0,000	705.000,000
- Dividendes et autres distributions	0,000	0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts	2.880.000,000	0,000	3.000.000,000
- Remboursement d'emprunts	0,000	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4.289.540,000	0,000	3.705.000,000
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRÉSORERIE	131.658,370	-172.837,300	-172.124,218
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	7.875,782	180.000,000	180.000,000
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	139.534,152	7.162,700	7.875,782

5.5.2. Notes aux Etats financiers arrêtés au 30/06/2012

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. Constitution

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constitué suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180.000 Dinars divisé en 18.000 actions de 10 Dinars chacune.

2. Modification du capital

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180.000 Dinars à 3.000.000 Dinars par la création de 282.000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2.820.000 Dinars à libérer du quart lors de la souscription.

3. Objet social

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING ont été arrêtés au 30 juin 2012 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier juillet et finit le 30 juin de chaque année. Par exception, le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et s'achève le 30 juin 2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 Novembre 2011 a modifié la période de l'exercice social de la société qui s'écoulera désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. En conséquence, le second exercice social de la société commencera le 1^{er} juillet 2011 et se terminera le 31 décembre 2011.

V. BASE DE MESURE

1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2. Charges reportés

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs non courants » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ont été enregistrés parmi les frais préliminaires.

Les frais préliminaires inscrits à l'actif du bilan en charges reportées seront résorbés le plus rapidement possible, et en tout état de cause, sur une durée maximale de 3 ans à partir de la date d'entrée en exploitation.

L'entrée en exploitation a débuté le premier janvier 2012. Ainsi, la société ONE TECH HOLDING a commencé la résorption des charges reportées se rattachant aux frais de constitution et de pré-exploitation au cours de cet exercice.

VI. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de7.803.814,214

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Actions – OTBS	852.530,000	353.330,000	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES	5.753.285,214	-	5.753.285,214
Actions - ONE TECH MOBILE	264.000,000	-	264.000,000
Actions – TTEI	999.999,000	-	-
Total Immobilisations financières brutes	7.869.814,214	353.330,000	6.869.815,214
Titres souscrits non libérés	-66.000,000	-	-198.000,000
Total Immobilisations financières nettes	7.803.814,214	353.330,000	6.671.815,214

2. Autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de104.826,759

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Frais préliminaires pré-exploitation			
Rémunération d'intermédiaires	23.298,831	3.599,646	23.298,831
Services & commission bancaires	25.972,441	64,718	25.972,441
Impôts et Taxes	5.195,000	4.425,000	5.195,000
Intérêts courus/ emprunt	11.234,167	-	11.234,167
Divers autres charges	25.778,352	564,217	25.778,352
Plus-value SICAV	-1.687,400	-	-1.687,400
Résorption des frais préliminaires	-14.965,232	-	-
Sous total	74.826,159	8.653,581	89.791,391
Frais préliminaires introduction en BVMT			
Honoraires	30.000,600	-	-
Résorption des frais préliminaires	-	-	-
Sous total	30.000,600	-	-
Total Autres actifs non courants	104.826,759	8.653,581	89.791,391

3. Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de101.140,591

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Actionnaires, capital appelé non versé	460,000	705.000,000	-
Etat, crédit de TVA	13.130,591	477,715	7.852,963
Dividendes à recevoir (TUNISIE CABLES)	87.550,000	-	-
Total Autres actifs courants	101.140,591	705.477,715	7.852,963

4. Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de753.215,868

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Titres SICAV	753.215,868	-	274.008,920
Total Placements et autres actifs financiers	753.215,868	-	274.008,920

5. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de**139.534,152**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Compte banque « Attijari Bank »	117.971,402	7.162,700	2.406,652
Compte banque « BIAT »	21.501,384	-	5.326,014
Caisse	61,366	-	143,116
Total Liquidités et équivalents de liquidités	139.534,152	7.162,700	7.875,782

6. Capitaux propres

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de**2.391.269,556**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Capital souscrit - non appelé	705.000,000	2.115.000,000	2.115.000,000
Capital souscrit - appelé, versé	2.294.540,000	180.000,000	885.000,000
Capital souscrit - appelé, non versé	460,000	705.000,000	-
Actionnaires, capital non appelé	-705.000,000	-2.115.000,000	-2.115.000,000
Résultat de l'exercice	96.269,556	-	-
Total Capitaux propres	2.391.269,556	885.000,000	885.000,000

7. Emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de**4.853.333,334**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Emprunt BIAT – 3.000.000 TND (1 ^{er} débogage)	2.333.333,334	-	2.666.666,667
Emprunt BIAT – 2.880.000 TND (2 ^{ème} débogage)	2.520.000,000	-	-
Total Emprunts	4.853.333,334	-	2.666.666,667

8. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **499.999,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Fournisseurs de titres de participation	499.999,000	183.330,000	3.059.972,607
Total Fournisseurs et comptes rattachés	499.999,000	183.330,000	3.059.972,607

9. Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **97.609,861**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Etat, déclaration mensuelle	-	240,000	111,300
Etat, impôts sur les sociétés	175,000	-	-
Comptes courants actionnaires	4.823,996	4.803,996	4.823,996
Charges à payer	7.610,865	1.250,000	5.202,200
Créditeurs divers	85.000,000	-	85.000,000
Total Autres passifs courants	97.609,861	6.293,996	95.137,496

10. Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **1.060.319,833**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Echéances à moins d'un an sur emprunt BIAT	1.026.666,666	-	333.333,333
Intérêts courus sur emprunt BIAT	33.653,167	-	11.234,167
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	1.060.319,833	-	344.567,500

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Produits des participations

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de192.697,059

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Dividendes - TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	105.147,059
Dividendes - TUNISIE CABLES	87.550,000
Total Produits des participations	192.697,059

2) Achats d'approvisionnements consommés

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de4.400,297

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Frais sur achat de titres de participation	4.400,297
Total Achats d'approvisionnements consommés	4.400,297

3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de14.965,232

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	14.965,232
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	14.965,232

4) Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de6.862,492

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2.408,665
Services bancaires et assimilés	3.753,427
Impôts et taxes	700,400
Total Autres charges d'exploitation	6.862,492

5) Charges financières nettes

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **88.925,840**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Charges d'intérêts	88.925,840
Total Charges financières nettes	88.925,840

6) Produits de placements

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **37.032,708**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Dividendes SICAV	37.032,708
Total Produits de placements	37.032,708

7) Autres pertes ordinaires

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **18.131,350**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012
Moins-value sur réévaluation titres SICAV	18.000,000
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	131,350
Total Autres pertes ordinaires	18.131,350

VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1) Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de14.965,232

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	14.965,232
TOTAL	14.965,232

2) Variation des autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de (30.000,600)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 30/06/2012	Variation
Frais préliminaires pré-exploitation bruts	89.791,391	89.791,391	-
Frais préliminaires introduction en BVMT bruts	-	30.000,600	-30.000,600
TOTAL	89.791,391	119.791,991	-30.000,600

3) Variation des autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de (92.827,628)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 30/06/2012	Variation
Etat, crédit de TVA	7.852,963	13.130,591	-5.277,628
Dividendes à recevoir (TUNISIE CABLES)	-	87.550,000	-87.550,000
TOTAL	7.852,963	100.680,591	-92.827,628

4) Variation des placements et autres actifs financiers

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de (479.206,948)

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 30/06/2012	Variation
Actions SICAV	274.008,920	753.215,868	-479.206,948
TOTAL	274.008,920	753.215,868	-479.206,948

5) Variation des autres passifs

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de**24.891,365**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Autres passifs courants			
Etat, déclaration mensuelle	-	111,300	-111,300
Etat, impôts sur les sociétés	175,000	-	175,000
Comptes courants actionnaires	4.823,996	4.823,996	0,000
Charges à payer	7.610,865	5.202,200	2.408,665
Créditeurs divers	85.000,000	85.000,000	0,000
Sous total	97.609,861	95.137,496	2.472,365
Autres passifs financiers			
Intérêts courus et non échus	33.653,167	11.234,167	22.419,000
Sous total	33.653,167	11.234,167	22.419,000
TOTAL	131.263,028	106.371,663	24.891,365

6) Décaissement provenant d'acquisition d'immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **(3.691.972,607)**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Décaissement suite à l'acquisition d'actions TTEI	-500.000,000
Décaissement suite à l'acquisition d'actions OTBS	-183.330,000
Décaissement suite à la libération du capital de ONE TECH MOBILE	-132.000,000
Décaissement suite à l'acquisition d'actions TUNISIE CABLES	-2.876.642,607
TOTAL	-3.691.972,607

7) Encaissement suit à libération du capital

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **1.409.540,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Appel du deuxième et troisième quart de l'augmentation de capital	1.410.000,000
Partie non encore libéré	-460,000
TOTAL	1.409.540,000

8) Encaissement provenant des emprunts

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **2.880.000,000**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Débogage deuxième tranche emprunt BIAT	2.880.000,000
TOTAL	2.880.000,000

9) Variation de trésorerie

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de **131.658,370**

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Compte banque « Attijari Bank »	117.971,402	2.406,652	115.564,750
Compte banque « BIAT »	21.501,384	5.326,014	16.175,370
Caisse	61,366	143,116	-81,750
TOTAL	139.534,152	7.875,782	131.658,370

IX. ENGAGEMENT HORS BILAN

La société ONE TECH HOLDING a donné des garanties à la banque « BIAT » en contrepartie de l'emprunt contracté portant sur le nantissement des actions détenues au capital de la société TUNISIE CABLES.

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêt des états financiers intermédiaires.

5.5.2. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30/06/2012

5.5.2.1. Notes complémentaires relatives à la Base de Mesure

❖ Placements

Coût d'entrée des placements : Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Présentation dans les états financiers : Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

Evaluation des placements: A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

A la date de clôture, les actions détenues au capital des sociétés OTBS, TUNISIE CABLES, ONE TECH MOBILE et TTEI, placements à long terme, ne présentent pas d'indice de dépréciation et la valeur d'usage desdits titres est supérieure au coût historique d'acquisition. Les titres « Attijari SICAV » et « BIAT SICAV », placements à court terme, sont évalués à la valeur du marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat.

5.5.2.2. Notes complémentaires relatives au Bilan arrêté au 30/06/2012

❖ Immobilisation financières

Cette rubrique totalise un montant net au 30 juin 2012 de7.803.814,214

Elle se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'action	Pourcentage de détention	Solde au 30/06/2012
Actions – OTBS	13.974	12,74%	852.530,000
Actions - TUNISIE CABLES(*)	11.507	5,00%	5.753.285,214

Actions - ONE TECH MOBILE	26.400	22,00%	264.000,000
Actions – TTEI	13.000	19,12%	999.999,000
Total Immobilisations financières brutes			7.869.814,214
Titres souscrits non libérés : Actions - ONE TECH MOBILE			-66.000,000
Total Immobilisations financières nettes			7.803.814,214

(*) Suite à la décision d'augmentation de capital de la société TUNISIE CABLES, en date du 22 mai 2012, par incorporation de 1.000.000 par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement, la société ONE TECH HOLDING a reçu 1.001 actions gratuites.

❖ Autres Actifs non courants

Les frais préliminaires pré-exploitations totalisent un montant brut de 89.791,391 dinars. La résorption desdits frais, au taux annuel de 33,33%, est de 14.965,232 dinars au titre du premier semestre 2012.

❖ Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social souscrit	Actionnaires, capital non appelé	Résultat de la période (1 ^{er} semestre 2012)	Total
Situation nette comptable au 31 décembre 2011	3.000.000,000	-2.115.000,000	-	885.000,000
Appel 2 ^{ème} et 3 ^{ème} quart de l'augmentation de capital	-	1.410.000,000	-	1.410.000,000
Résultat de la période	-	-	96.269,556	96.269,556
Situation nette comptable au 30 juin 2012	3.000.000,000	-705.000,000	96.269,556	2.391.269,556

❖ Emprunts

Le tableau détaillant les emprunts, au 30 juin 2012, se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
BIAT 6.000.000 DT	3.000.000,000	0,000	666.666,666	2.333.333,334
	2.880.000,000	0,000	360.000,000	2.520.000,000
TOTAL	5.880.000,000	0,000	1.026.666,666	4.853.333,334

5.5.2.3. Notes complémentaires relatives au Engagements Hors Bilan arrêtés au 30/06/2012

1. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles	0,000					
• cautionnement	0,000					
• aval	0,000					
• autres garanties	0,000					

b- garanties réelles	0,000					
• hypothèques	0,000					
• nantissement ^(*)	5.753.285,214	5.753.285,214				
c) effets escomptés et non échus	0,000					
d) créances à l'exportation mobilisées	0,000					
c) abandon de créances	0,000					
Total	5.753.285,214	5.753.285,214	0,000	0,000	0,000	0,000

(*) La société ONE TECH HOLDING a nant les actions qu'elle détient au capital de la société Tunisie Câbles au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » en garantie de l'emprunt contracté.

2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles	0,000					
• cautionnement	0,000					
• aval	0,000					
• autres garanties	0,000					
b- garanties réelles	0,000					
• hypothèques	0,000					
• nantissement	0,000					
c) effets escomptés et non échus	0,000					
d) créances à l'exportation mobilisées	0,000					
c) abandon de créances	0,000					
Total	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	120.000,000	120.000,000				
• Crédit consenti non encore versé	0,000					
• Opération de portage	0,000					
• Crédit documentaire	0,000					
• Commande d'immobilisation	0,000					
• Commande de longue durée	0,000					
• Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	0,000					
Total	120.000,000	120.000,000	0,000	0,000	0,000	0,000

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire	0,000	0,000	0,000
• Emprunt d'investissement	0,000	0,000	0,000
• Emprunt courant de gestion	0,000	0,000	0,000
• Autres	0,000	0,000	0,000

5.5.3. Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2012

❖ Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant au 30 juin 2012 de **499.999,000**

Elle correspond au solde de la dette envers la société OTBS suite à l'acquisition de 13.000 actions TTEI pour un montant 999.999,000dinars.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Fournisseurs de titres de participation	499.999,000	183.330,000	3.059.972,607
Total Fournisseurs et comptes rattachés	499.999,000	183.330,000	3.059.972,607

5.5.4. Notes rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2012

5.5.4.1. Etats financiers arrêtés au 30/06/2012 portant référenciations croisées

■ Bilan arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING				
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS				
Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A				
Les Berges du Lac Tunis				

BILAN				
(Exprimé en dinars)				
	Note	2012 Au 30/06/2012	2011 Au 30/06/2011	2011 Au 31/12/2011
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		0,000	0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		0,000	0,000	0,000
Moins : amortissement		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000	0,000
Immobilisations financières		7.803.814,214	353.330,000	6.671.815,214
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	1	7.803.814,214	353.330,000	6.671.815,214
Total des actifs immobilisés		7.803.814,214	353.330,000	6.671.815,214
Autres actifs non courants	2	104.826,759	8.653,581	89.791,391
Total des actifs non courants		7.908.640,973	361.983,581	6.761.606,605
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0,000	0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		0,000	0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000	0,000
Autres actifs courants	3	101.140,591	705.477,715	7.852,963
Placements courant et autres actifs financiers	4	753.215,868	0,000	274.008,920
Liquidités et équivalents de liquidités	5	139.534,152	7.162,700	7.875,782
Total des actifs courants		993.890,611	712.640,415	289.737,665
Total des actifs		8.902.531,584	1.074.623,996	7.051.344,270

ONE TECH HOLDING

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

	Note	2012 Au 30/06/2012	2011 Au 30/06/2011	2011 Au 31/12/2011
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		3.000.000,000	3.000.000,000	3.000.000,000
Actionnaires, capital non appelé		-705.000,000	-2.115.000,000	-2.115.000,000
Réserves légales		0,000	0,000	0,000
Résultats reportés		0,000	0,000	0,000
Autres Capitaux propres		0,000	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2.295.000,000	885.000,000	885.000,000
Résultat de l'exercice		96.269,556	0,000	0,000
Total capitaux propres avant affectation	6	2.391.269,556	885.000,000	885.000,000
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	7	4.853.333,334	0,000	2.666.666,667
Provisions		0,000	0,000	0,000
Autres passifs non courants		0,000	0,000	0,000
Total des passifs non courants		4.853.333,334	0,000	2.666.666,667
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	8	499.999,000	183.330,000	3.059.972,607
Autres passifs courants	9	97.609,861	6.293,996	95.137,496
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	1.060.319,833	0,000	344.567,500
Total des passifs courants		1.657.928,694	189.623,996	3.499.677,603
Total des passifs		6.511.262,028	189.623,996	6.166.344,270
Total capitaux propres et passifs		8.902.531,584	1.074.623,996	7.051.344,270

- Etat de résultat arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A

Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		2012	2011	2011
	Note	Du 01/01/2012 Au 30/06/2012	Du 01/01/2011 Au 30/06/2011	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits des participations	1	192.697,059	0,000	0,000
Revenus		0,000	0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		192.697,059	0,000	0,000
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		0,000	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	2	4.400,297	0,000	0,000
Charges de personnel		0,000	0,000	0,000
Dotations aux amortissements et aux provisions	3	14.965,232	0,000	0,000
Autres charges d'exploitation	4	6.862,492	0,000	0,000
Total des charges d'exploitation		26.228,021	0,000	0,000
RESULTAT D'EXPLOITATION		166.469,038	0,000	0,000
Charges financières nettes	5	88.925,840	0,000	0,000
Produits de placements	6	37.032,708	0,000	0,000
Autres gains ordinaires		0,000	0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	7	18.131,350	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		96.444,556	0,000	0,000
Impôt sur les bénéfices		175,000	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		96.269,556	0,000	0,000
Gains extraordinaires		0,000	0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		96.269,556	0,000	0,000

▪ Etat de Flux de Trésorerie arrêté au 30/06/2012

ONE TECH HOLDING SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 DINARS Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A Les Berges du Lac Tunis				
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en dinars)				
	Note	2012 Du 01/01/2012 Au 30/06/2012	2011 Du 01/01/2011 Au 30/06/2011	2011 Du 01/01/2011 Au 31/12/2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		96.269,556	0,000	0,000
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements & provisions	1	14.965,232	0,000	0,000
. Variation des stocks		0,000	0,000	0,000
. Variation des créances		0,000	0,000	0,000
. Variation des autres actifs non courants	2	-30.000,600	0,000	-85.440,091
. Variation des autres actifs courants	3	-92.827,628	-4.779,996	-7.852,963
. Variation des placements et autres actifs financiers	4	-479.206,948	0,000	-274.008,920
. Variation des fournisseurs		0,000	0,000	0,000
. Variation des autres passifs	5	24.891,365	1.942,696	102.020,363
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-465.909,023	-2.837,300	-265.281,611
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000	0,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	6	-3.691.972,607	-170.000,000	-3.611.842,607
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0,000	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3.691.972,607	-170.000,000	-3.611.842,607
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT				
- Encaissement suit à l'augmentation du capital	7	1.409.540,000	0,000	705.000,000
- Dividendes et autres distributions		0,000	0,000	0,000
- Encaissement provenant des emprunts	8	2.880.000,000	0,000	3.000.000,000
- Remboursement d'emprunts		0,000	0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4.289.540,000	0,000	3.705.000,000
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRÉSORERIE	9	131.658,370	-172.837,300	-172.124,218
Trésorerie au début de l'exercice		7.875,782	180.000,000	180.000,000
Trésorerie à la clôture de l'exercice		139.534,152	7.162,700	7.875,782

5.5.5. Rapport d'examen limité du Commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30/06/2012

MAHMOUD ZAHAF
EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف
خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالتونس

ONE TECH HOLDING
Les berges du lac, cité el khalij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES
AU 30 JUIN 2012**

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2012. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces dits états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 96.269,556 dinars et un total bilan de 8.902.531,584 dinars.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ONE TECH HOLDING arrêtée au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période arrêtée à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Tunis, le 25 Décembre 2012

***Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF***



5.6. Renseignements financiers proforma consolidés arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers consolidés pro forma approuvés par le Conseil d'Administration du 24/12/2012 à 11h, ont été établis par la société OTH et audités par le commissaire aux comptes de la société. Ils sont fournis afin d'informer les investisseurs sur la situation financière historique du groupe One TECH sur la base de son périmètre après restructuration. Les états financiers consolidés proforma ont pour vocation de traduire l'effet sur des informations financières historiques (arrêtés au 31/12/2010 et au 31/12/2011) de la réalisation à une date antérieure à sa survenance réelle de l'opération de restructuration du groupe.

Dans ce cadre, les états financiers proforma ont été élaborés afin de tenir compte de toutes les opérations de restructuration escomptés in-fine y compris la régularisation des participations croisées à l'occasion d'introduction en bourse de la société OTH.

Conformément aux dispositions de l'article 13 ter alinéa 2 du code des sociétés commerciales, la société a désigné un deuxième commissaire aux comptes « Cabinet Mazars » dans la mesure où le total Bilan au titre des états financiers consolidés dépasse le montant de 100 millions de dinars.

5.6.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

■ Bilan consolidé proforma arrêté au 31/12/2011

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	2011	2010
ACTIFS NON COURANTS	Au 31/12/11	Au 31/12/10
Actifs immobilisés		
Ecarts d'acquisition	11.615.404	9.400.458
Immobilisations incorporelles	2.983.312	2.788.959
Moins : amortissements	-2.649.225	-2.410.270
<i>S/Total</i>	<u>334.087</u>	<u>378.689</u>
Immobilisations corporelles	170.552.035	163.180.089
Moins : amortissements	-85.323.751	-76.560.365
<i>S/Total</i>	<u>85.228.284</u>	<u>86.619.724</u>
Titres mis en équivalence	3.564.054	3.407.713
Immobilisations financières	1.717.362	1.716.626
Moins : Provisions	-67.541	-5.500
<i>S/Total</i>	<u>1.649.821</u>	<u>1.711.126</u>
Total des actifs immobilisés	102.391.650	101.517.710
Autres Actifs non courants	483.622	366.088
Total des actifs non courants	102.875.272	101.883.798
ACTIFS COURANTS		
Stocks	48.610.218	43.219.853
Moins : Provisions	-3.117.357	-2.436.603
<i>S/Total</i>	<u>45.492.861</u>	<u>40.783.250</u>
Clients et comptes rattachés	98.503.146	96.389.661
Moins : Provisions	-5.770.589	-5.157.318
<i>S/Total</i>	<u>92.732.557</u>	<u>91.232.343</u>
Autres actifs courants	28.087.447	30.451.549
Placements et actifs financiers	8.778.806	7.230.015
Liquidités et équivalens de liquidités	25.205.506	14.486.769
Total des actifs courants	200.297.177	184.183.926
Total des actifs	303.172.449	286.067.724

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	2011	2010
	Au 31/12/11	Au 31/12/10
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	51.078.075	51.078.075
Réserves consolidés	99.350.152	84.874.654
Subvention d'investissement	1.467.652	1.251.618
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice	151.895.879	137.204.347
Résultat de l'exercice consolidé	14.765.450	17.825.268
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	166.661.329	155.029.615
 INTÉRÊTS MINORITAIRES		
Réserves des minoritaires	17.737.900	15.579.064
Résultat des minoritaires	2.544.012	2.247.620
Total des intérêts minoritaires	20.281.912	17.826.684
 PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	31.161.515	19.876.340
Autres passifs non courants	173.946	369.818
Provisions	1.640.988	1.640.313
Total des passifs non courants	32.976.449	21.886.471
 Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	39.167.447	56.292.584
Autres passifs courants	19.484.611	19.935.856
Concours bancaires et autres passifs financiers	24.600.701	15.096.514
Total des passifs courants	83.252.759	91.324.954
 Total des passifs	116.229.208	113.211.425
 Total des capitaux propres et des passifs	303.172.449	286.067.724

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	2011 Au 31/12/11	2010 Au 31/12/10
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	365.218.924	298.015.306
Production immobilisée	541.973	649.750
Autres produits d'exploitation	967.133	410.933
Total des produits d'exploitation	366.728.030	299.075.989
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-1.582.928	-9.114.750
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	283.235.999	225.530.750
Charges de personnel	33.638.095	28.534.383
Dotations aux amortissements et aux provisions	13.213.337	11.282.493
Autres charges d'exploitation	19.553.723	18.801.282
Total des charges d'exploitation	348.058.226	275.034.158
RESULTAT D'EXPLOITATION	18.669.804	24.041.831
Produits des placements	219.190	264.368
Charges financières nettes	3.186.882	2.224.087
Autres gains ordinaires	312.617	625.092
Autres pertes ordinaires	401.122	1.631.659
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	15.613.607	21.075.545
Impôt sur les bénéfices	675.431	1.254.717
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14.938.176	19.820.828
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2.214.946	478.449
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	156.340	730.509
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	17.309.462	20.072.888
Quote-part des intérêts minoritaires	2.544.012	2.247.620
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	14.765.450	17.825.268

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khaliij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	2011 Au 31/12/11	2010 Au 31/12/10
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net	14.765.450	17.825.268
- <i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	13.213.337	11.282.493
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2.214.946	478.449
. Variation des stocks	-5.044.254	-16.628.614
. Variation des créances	-1.405.492	-23.801.217
. Variation des autres actifs	-863.289	15.542.565
. Variation des fournisseurs	-12.749.082	8.160.053
. Variation des autres passifs	4.553.098	5.585.387
. Plus ou moins value de cession	19.300	-15.179
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	-560.073	-234.070
. Effet résultat reportés	0	-15.303
. Ajustement apport fusion OTBS	0	1.291.125
. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	-156.340	-730.509
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	2.544.012	2.247.620
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	12.101.721	20.988.068
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12.196.459	-20.263.798
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	919.650	137.500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3.663.673	-844.491
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	40.347	371.020
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-14.900.135	-20.599.769
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	1.029.000	911.735
- Dividendes et autres distribution	-3.965.596	-3.296.887
- Encaissement subvention d'investissement	776.107	848.005
- Encaissement provenant des emprunts	18.673.635	7.476.595
- Remboursement d'emprunts	-6.924.068	-6.763.207
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	9.589.078	-823.759
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	6.790.664	-435.460
Trésorerie au début de l'exercice	12.638.645	13.074.105
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19.429.309	12.638.645

5.6.2. Notes aux Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

I- HYPOTHESES RETENUES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés pro forma des exercices 2010 et 2011, et compte tenu du fait que la qualité de société mère ne sera concrétisée qu'à partir de l'acte constant l'apport en nature des titres dans le capital la société **ONE TECH HOLDING**, il a été décidé que toutes les opérations de restructuration pour l'introduction en Bourse de **ONE TECH HOLDING** soient prises en compte pour la détermination du périmètre de consolidation, à partir de l'exercice 2010 (en pro forma). De ce fait, la structure du groupe ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés pro forma est celle qui correspond à la structure du groupe après les opérations de restructuration.

Les états financiers consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Les opérations de restructuration du Groupe ONE TECH, réalisées avant l'augmentation de capital de la société **ONE TECH HOLDING** faite par l'apport des titres, ont été comptabilisées dans les rubriques « *autres actifs courants* » et « *autres passifs courants* ». De même, les plus ou moins-values découlant des opérations d'achat et de ventes de titres réalisées ont été éliminées en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne).

Sur cette base, les participations croisées entre les filiales (TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS, TTEI) et la société mère ONE TECH HOLDING générées par l'apport des titres n'ont pas été pris en considération lors de la consolidation des comptes en pro forma. Les actions propres de ONE TECH HOLDING ont été inscrits dans le compte « Débiteurs divers – apport pro forma » du fait qu'il s'agit d'une étape transitoire qui sera régularisée lors de l'introduction de ONE TECH HOLDING en bourse et ces actions seront cédées hors groupe.

Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

II- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Par ailleurs, dans ce cadre, des états financiers consolidés pro forma ont été élaborés afin de tenir compte de toutes les opérations de restructuration escomptés in-fine y compris la régularisation des participations croisées à l'occasion d'introduction en bourse de ONE TECH HOLDING S.A. De ce fait, la structure du Groupe ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés pro forma est celle qui a découlé de l'opération de restructuration du Groupe in-fine.

Les états financiers consolidés pro forma, par compilation des données comptables historiques, sont préparés afin de donner une idée sur les structures de l'endettement du groupe escompté, ses actifs, ainsi que ses performances financières.

Le groupe « ONE TECH » est composé de quatorze sociétés :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale ;
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale ;
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale ;
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale.

Pôle télécom

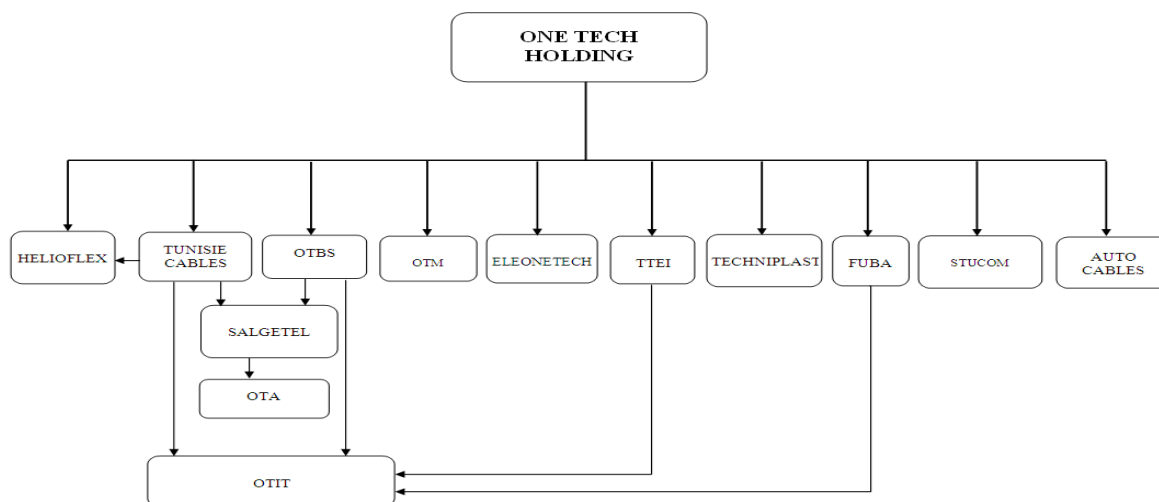
- **ONE TECH MOBILE S.A.** « OTM » : société filiale ;
- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale ;
- **ONE TECH INFORMATION TECHNOLOGY S.A.** « OTIT » : société filiale ;
- **SALGETEL SARL** : société filiale de droit algérien ;
- **ONE TECH ALGERIE EURL** « OTA » : société filiale de droit algérien.

Autres activités

- **SOCIETE TUNISIENNE DE CONSTRUCTION METALLIQUE S.A.** « STUCOM » : société filiale ;
- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A.** « HELIOFLEX » : société filiale.

III- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme pro forma de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	-	-	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
FUBA	100,00%	-	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
STUCOM	79,86%	-	79,86%	79,86%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	87,24%	-	87,24%	87,24%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,87%	-	48,87%	48,87%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,99%	-	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,98%	-	54,98%	54,98%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	64,99%	-	64,99%	64,99%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH MOBILE	70,00%	-	70,00%	70,00%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	74,73%	0,00%	74,73%	74,73%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	95,93%	-	95,93%	95,93%	Exclusif	Intégration globale
OTIT	-	94,80%	94,80%	71,74%	Exclusif	Intégration globale
OTA	-	100,00%	100,00%	62,70%	Exclusif	Intégration globale
SALGETEL	-	66,67%	66,67%	62,70%	Exclusif	Intégration globale

IV- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés pro forma sont exprimés en Dinars Tunisiens. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en se tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés pro forma sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés pro forma ont été extraites des états financiers individuels audités par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés pro forma est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés pro forma.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidées ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « SALGETEL » et « ONE TECH ALGERIE » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de changes inscrite dans le compte de résultat.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

La société AUTO CABLES a été consolidée par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date théorique d'entrée en périmètre de consolidation pro forma conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

6) Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 20% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où le l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

8) Incidence d'intérêts minoritaires négatifs

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes et sont capables de le faire. (Cas des filiales SALGETEL et ONE TECH HOLDING).

VI- INFORMATIONS DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
<u>A/ Ecart d'acquisition positif</u>		
Montant brut	31.106.134	31.106.134
Moins : amortissement	-3.362.369	-1.672.630
Sous total	27.743.765	29.433.504
<u>B/ Ecart d'acquisition négatif</u>		
Montant brut	-21.227.226	-21.227.226
Moins : amortissement	5.098.865	1.194.180
Sous total	-16.128.361	-20.033.046
Total	11.615.404	9.400.458

2. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Concessions de brevets	15.040	15.040
Logiciels	1.864.772	1.692.074
Recherche et Développement	104.796	81.845
Transferts Technologiques	998.704	998.704
Immobilisation en cours	0	1.296
Sous total	2.983.312	2.788.959
Moins : amortissement	-2.649.225	-2.410.270
Total	334.087	378.689

3. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Terrains	22.793.976	22.793.976
Constructions	31.281.850	29.073.951
Agencement, Aménagement & Installation	12.455.386	12.556.808
Matériel informatique	2.035.461	1.749.681
Matériels de bureau	2.358.328	1.957.939
Matériels de transport	5.190.238	4.933.739

Matériels et outillages	91.797.378	85.961.254
Emballages récupérables identifiables	300	300
Immobilisation en cours	2.639.118	4.152.441
<i>Sous total</i>	<i>170.552.035</i>	<i>163.180.089</i>
Moins : amortissement	-85.323.751	-76.560.365
Total	85.228.284	86.619.724

4. Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Titres AUTO CABLES TUNISIE	3.564.054	3.407.713
Total	3.564.054	3.407.713

5. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Titres de participation	1.589.318	1.495.568
Dépôts et cautionnements versés	128.044	221.058
<i>Sous total</i>	<i>1.717.362</i>	<i>1.716.626</i>
Moins : Provision	-67.541	-5.500
Total	1.649.821	1.711.126

6. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Charges à répartir	215.531	182.120
Ecart de conversion sur emprunt bancaire	23.454	53.536
Frais préliminaires	244.637	130.432
Total	483.622	366.088

7. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Stocks de pièces de rechanges	3.675.042	2.948.791
Stocks de marchandises	6.238.938	5.198.424
Stocks de matières premières et consommables	17.704.391	15.622.570

Stocks de produits et travaux en cours	7.621.240	7.201.158
Stocks de produits finis	13.370.607	12.248.910
<i>Sous total</i>	<i>48.610.218</i>	<i>43.219.853</i>
Moins : Provision	-3.117.357	-2.436.603
Total	45.492.861	40.783.250

8. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Clients chèques et effets en portefeuille	15.479.161	20.116.400
Clients douteux et litigieux	5.770.589	5.157.318
Clients ordinaires	77.253.396	71.115.943
<i>Sous total</i>	<i>98.503.146</i>	<i>96.389.661</i>
Moins : Provision	-5.770.589	-5.157.318
Total	92.732.557	91.232.343

9. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Charges constatées d'avance	687.075	610.610
Personnel, avances et prêts	541.691	675.608
Produits à recevoir	259.150	282.332
Débiteurs divers	661.748	1.525.097
Etat, crédit de TVA	1.647.766	2.406.698
Etat, crédit d'IS	2.509.293	1.566.402
Etat, crédit TFP	2.342	26.900
Obligations cautionnées	35.934	0
Fournisseurs, avances et acomptes sur commandes	321.272	227.488
Fournisseurs, avoirs non encore parvenus	115.267	83.863
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1.416.445	1.805.254
Créance sur apport Pro forma	17.091.606	17.091.606
Débiteurs divers pro forma	2.816.602	4.166.276
Provisions sur autres actifs courants	-18.744	-16.585
Total	28.087.447	30.451.549

10. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Actions et titres SICAV	1.674.204	1.449.743
Placements courants	6.590.220	5.272.000
Intérêts Courus	14.382	8.272
Billets de trésoreries	500.000	500.000
Total	8.778.806	7.230.015

11. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Banques "ABC - TND"	13	13
Banque "Algérie Gulf Bank - DZD"	48.954	513
Banques "Amen Bank - EUR"	13.862	13.747
Banques "Amen Bank - TND"	16.445	28.694
Banques "ATB - EUR"	4.243.296	1.456.824
Banques "ATB - TND"	116.749	145.118
Banques "ATB - USD"	1.649.867	389.669
Banques "Attijari Bank - EUR"	4.771.691	6.924.327
Banques "Attijari Bank - TND"	148.731	728.326
Banques "Attijari Bank - USD"	2.760.033	310.607
Banques "BIAT -EUR"	7.040.554	1.676.276
Banques "BIAT -TND"	237.101	701.562
Banques "BIAT -USD"	237.824	194.492
Banques "BNA - EUR"	477.388	9.129
Banques "BNA - TND"	1.117.610	814.234
Banques "BNA - USD"	1.021	979
Banques "BT - EUR"	52.538	18.197
Banques "BT - TND"	845.144	358.312
Banques "BTE - EUR"	20.755	132.487
Banques "BTE - TND"	11.944	4.554
Banques "BTL - EUR"	48	96
Banques "BTL - TND"	569	1.253
Banques "BTL - USD"	7.859	146.778
Banques "STUSID - TND"	2.436	11.502
Banque « BADR Bank »	777	759
Banques "UIB - EUR"	746.251	87.827

Banques "UIB - TND"	451.292	144.051
Banques "UTB -EUR"	6.171	15.578
Banques "UBCI - TND"	19	113
Régie d'avance	151.425	101.611
Caisses	27.139	69.141
Total	25.205.506	14.486.769

12. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Capital social (apport en numéraire)	3.000.000	3.000.000
Capital social (apport en nature pro forma)	48.078.075	48.078.075
Réserves consolidés	99.350.152	84.874.654
Subvention d'investissement	1.467.652	1.251.618
Résultat consolidé	14.765.450	17825268
Total	166.661.329	155.029.615

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2010	51.078.075	84.874.654	1.251.618	17.825.268	155.029.615
Distribution de dividendes				-3.492.166	-3.492.166
Affectation de résultat 2010		14.333.102		-14.333.102	0
Quote-part des subventions d'investissement			-560.073		-560.073
Encaissement subvention d'investissement			776.107		776.107
Résultat de l'exercice 2011				14.765.450	14.765.450
Extourne dividendes reçus en 2011 intra groupe		142.396			142.396
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329

13. Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Réserves des minoritaires	17.737.900	15.579.064
Résultat des minoritaires	2.544.012	2.247.620
Total	20.281.912	17.826.684

Le tableau de variation des intérêts minoritaires se présente comme suit :

	Réserves	Résultat	Total
Intérêts des minoritaires au 31 Décembre 2010	15.579.064	2.247.620	17.826.684
Distribution de dividendes des filiales		-448.834	-448.834
Affectation de résultat 2010	1.798.786	-1.798.786	
Variation de périmètre OTM	360.050		360.050
Résultat de l'exercice 2011		2.544.012	2.544.012
Intérêts des minoritaires au 31 Décembre 2011	17.737.900	2.544.012	20.281.912

14. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Emprunts bancaires Amen Bank	326.580	426.082
Emprunts bancaires ATB	9.160.742	2.800.549
Emprunts bancaires Attijari Bank	10.931.465	6.515.327
Emprunts bancaires BIAT	8.312.290	5.807.942
Emprunts bancaires BNA	881.250	1.200.105
Emprunts bancaires BT	143.314	429.488
Emprunts bancaires BTE	0	100.000
Emprunts bancaires BTEI	679.537	1.151.351
Emprunts bancaires UIB	89.467	187.067
Emprunts bancaires UTB	636.870	1.258.429
Total	31.161.515	19.876.340

15. Autres passifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Crédit leasing	53.595	59.675
Crédits fournisseurs d'immobilisation	21.806	310.143
Crédit Avances sur Factures	98.545	0
Total	173.946	369.818

16. Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Provisions pour risques et charges	1.640.988	1.640.313
Total	1.640.988	1.640.313

17. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Fournisseurs d'exploitation	36.415.451	51.230.902
Fournisseurs d'immobilisations	1.557.629	3.858.051
Fournisseurs, factures non parvenues	1.194.367	1.203.631
Total	39.167.447	56.292.584

18. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Caisse de sécurité sociale	2.237.200	1.820.578
Charges à payer	3.534.592	3.596.360
Clients, avances et acomptes	451.852	748.316
Clients, avoirs à établir	56.500	87.540
Clients, emballages consignés	681.345	863.540
Créditeurs divers	1.787.104	2.217.405
Dividendes à payer	326.391	496.075
Etat, impôts et taxes	7.272.369	7.027.766
Personnel, autres charges à payer	1.374.040	1.295.630
Personnel, rémunérations dues	1.337.898	1.336.156
Produits constatés d'avance	34.140	125.322
Provisions pour risques et charges	391.180	321.168
Total	19.484.611	19.935.856

19. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Échéances à moins d'un an sur emprunt	7.769.180	8.402.330
Échéances à moins d'un an sur leasing	54.008	7.160
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	10.461.151	3.838.008
Intérêts Courus	204.628	141.023
Effets escomptés non échus	335.537	859.869
Banques "ATB - TND"	2.008.765	432.187
Banques "Attijari Bank - TND"	1.427.995	333.472
Banques "Attijari Bank - USD"	22.740	0
Banques "BDET -TND"	1.113	1.113
Banques "BIAT -TND"	1.071.244	633.964

Banques "BNA - TND"	39.800	227.089
Banques "BT - TND"	13	13
Banques "UIB - TND"	25	25
Banque "BNP Paribas El Djazär - DZD"	19.882	69.412
Banque "Société Générale Algérie -DZD"	119.119	65.282
Banque "Algérie Gulf Bank - DZD"	205.147	85.567
Banque " SGA - DZD "	860.354	0
Total	24.600.701	15.096.514

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Chiffre d'affaires - Pôle câblerie	209.577.658	157.248.666
Chiffre d'affaires - Pôle Mécatronique	130.932.359	109.088.875
Chiffre d'affaires - Pôle télécom	15.409.814	24.494.556
Chiffre d'affaires - Autres activités	9.299.093	7.183.209
Total	365.218.924	298.015.306

2. Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Production immobilisée - Pôle télécom	94.853	38.769
Production immobilisée - Pôle câblerie	7.414	0
Production immobilisée - Autres activités	439.706	610.981
Total	541.973	649.750

3. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Produits des activités annexes	407.060	176.863
Quote-part des subventions d'investissement	560.073	234.070
Total	967.133	410.933

4. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Achats consommés - Pole câbles	179.810.795	135.124.079
Achats consommés - Pôle Mécatroniques	85.959.332	67.351.742
Achats consommés - Pôle Télécom	11.602.589	18.012.653
Achats consommés - Autres activités	5.863.283	5.042.276
Total	283.235.999	225.530.750

5. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Salaires et compléments de salaires	28.740.876	24.525.306
Congés payés	46.835	60.563
Cotisation sécurité social	4.561.398	3.810.364
Cotisation assurance groupe	60.118	27.703
Autres charges de personnel	228.868	110.447
Total	33.638.095	28.534.383

6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Dotation aux amortissements - Immobilisations corporelles	11.554.926	10.618.413
Dotation aux amortissements - Immobilisations incorporelles	368.163	273.293
Dotation aux provisions - Immobilisations corporelles	-92.544	70.000
Dotation aux provisions - Clients	720.275	272.990
Dotation aux provisions - Risques et charges	424.769	597.185
Dotation aux résorptions - Charges reportés	263.471	204.798
Dotation aux provisions - Immobilisations financières	64.935	0
Dotation aux provisions - Stocks	811.567	1.611.451
Reprise sur provision - Clients	-170.840	-1.557.831
Reprise sur provision - stocks	-455.278	-514.804
Reprise sur provision - Risques et charges	-276.107	-291.285
Reprise sur provision - Stocks	0	-1.717
Total	13.213.337	11.282.493

7. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Autres services extérieurs	597.716	547.231
Coût de non qualité	160.755	100.096
Déplacements, missions, réceptions	1.230.623	1.341.372
Entretien et réparation	1.564.356	1.395.420
Frais de formation	218.236	206.140
Frais postaux et de télécommunications	502.968	451.473
Frais développement moule	149.134	0
Impôts et taxes	659.026	730.516
Jetons de présence	208.750	191.000
Locations	288.760	432.880
Personnel extérieur à l'entreprise	366.058	171.180
Prime d'assurance	1.628.578	1.120.462
Publicité, publications, relations publiques	897.471	1.227.828
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2.425.014	3.499.118
Services bancaires et assimilés	566.619	518.893
Sous-traitances générale	257.575	419.282
Transports biens et personnel	7.832.084	6.448.391
Total	19.553.723	18.801.282

8. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Produits des placements	219.190	264.368
Total	219.190	264.368

9. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Intérêts des emprunts et dettes	2.635.863	2.147.640
Gains de change	-3.283.346	-3.549.353
Pertes de change	3.834.365	3.625.800
Total	3.186.882	2.224.087

10. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Autres gains ordinaires	312.617	625.092
Total	312.617	625.092

11. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Autres pertes ordinaires	401.122	1.631.659
Total	401.122	1.631.659

12. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Impôts sur les sociétés	794.269	1.373.555
Produits d'impôts différés	-118.838	-118.838
Total	675.431	1.254.717

13. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Dotation - Ecart d'acquisition positif Fusion	843.301	843.301
Dotation - Ecart d'acquisition positif Consolidation	2.650.268	829.329
Dotation - Ecart d'acquisition négatif Consolidation	-5.708.515	-1.194.180,000
Total	-2.214.946	478.449,000

14. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Quote-part du résultat de la société AUTO CABLES TUNISIE	156.340	730.509
Total	156.340	730.509

A. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1. Dotation aux amortissements & provisions

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	13.990.617	10.888.861
Ajustement de consolidation	-777.280	393.632
Total	13.213.337	11.282.493

2. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	843.301	843.301
Ajustement de consolidation	-3.058.247	-364.852
Total	-2.214.946	478.449

3. Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-5.387.298	-16.261.469
Ajustement de consolidation	343.044	-367.145
Total	-5.044.254	-16.628.614

4. Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-1.422.915	-23.693.176
Ajustement de consolidation	17.423	-108.041
Total	-1.405.492	-23.801.217

5. Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-862.703	15.566.792
Ajustement de consolidation	-586	-24.227
Total	-863.289	15.542.565

6. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-12.396.201	7.686.310
Ajustement de consolidation	-352.881	473.743
Total	-12.749.082	8.160.053

7. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	4.605.314	5.638.326
Ajustement de consolidation	-52.216	-52.939
Total	4.553.098	5.585.387

8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-12.355.043	-20.477.404
Ajustement de consolidation	158.584	213.606
Total	-12.196.459	-20.263.798

9. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	919.650	137.500
Ajustement de consolidation	0	0
Total	919.650	137.500

10. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-5.016.873	-2.075.056
Ajustement de consolidation	1.353.200	1.230.565
Total	-3.663.673	-844.491

11. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1.132.047	621.020
Ajustement de consolidation	-1.091.700	-250.000
Total	40.347	371.020

12. Encaissement suit à l'émission d'actions

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1.290.500	1.685.300
Ajustement de consolidation	-261.500	-773.565
Total	1.029.000	911.735

13. Dividendes et autres distribution

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-4.107.992	-3.358.063
Ajustement de consolidation	142.396	61.176
Total	-3.965.596	-3.296.887

14. Encaissement subvention d'investissement

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	776.107	848.005
Ajustement de consolidation	0	0
Total	776.107	848.005

15. Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	18.673.635	7.476.595
Ajustement de consolidation	0	0
Total	18.673.635	7.476.595

16. Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-6.924.068	-6.763.207
Ajustement de consolidation	0	0
Total	-6.924.068	-6.763.207

17. Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Liquidités et équivalent de liquidités	25.205.506	14.486.769	10.718.737
Découvert bancaires	-5.776.197	-1.848.124	-3.928.073
Total	19.429.309	12.638.645	6.790.664

5.6.3. Notes complémentaires aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

5.6.3.1. Base de mesure

1. Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel acquis ou créé est comptabilisé à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

La valeur d'un actif incorporel est amortie sur sa durée d'utilisation selon les spécificités de chaque entreprise intégrée globalement.

La politique d'amortissement générale du groupe ONE TECH consiste à amortir les logiciels et les frais de recherches et développements aux taux linéaire de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à l'entreprise. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle est systématiquement réparti sur la durée d'utilisation de cette immobilisation. La méthode d'amortissement utilisée, au sein de chaque entreprise intégrée globalement, reflète la manière dont les avantages futurs liés à l'actif sont consommés par l'entreprise.

La politique d'amortissement générale du groupe ONE TECH se présente comme suit :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	Entre 10% & 20 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	Entre 10 & 33%
Matériel informatique	Entre 15% & 33,33 %
Agencements Aménagements Installations	Entre 10% & 33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

5. Charges reportées

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs non courants » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

Les frais préliminaires inscrits à l'actif du bilan en charges reportées seront résorbés le plus rapidement possible, et en tout état de cause, sur une durée maximale de 3 ans à partir de la date d'entrée en exploitation.

6. Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique, qui correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits, ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Pour les sociétés industrielles, le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production

pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Les coûts de production peuvent être déterminés sur la base de coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Pour les sociétés de services, le coût des stocks de prestation comprend la main-d'œuvre et les autres frais de personnel directement engagés pour la réalisation du service y compris le personnel d'encadrement et les frais généraux s'y rapportant. Les coûts relatifs aux ventes et au personnel administratif général n'y sont pas inclus.

Les éléments de stocks identifiables sont évalués à leur coût individuel. Le coût des éléments de stocks interchangeables doit être déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou la méthode du premier entré, premier sorti, selon celle qui permet le meilleur rattachement des charges aux produits pour chaque filiale.

Pour comptabiliser le flux d'entrée et de sortie des stocks, le groupe ONE TECH utilise la méthode d'inventaire intermittent ; tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice et les stocks sont déterminés de manière extra-comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable, sur la base d'un inventaire physique, et portés dans les comptes de situation et de résultat. Les stocks correspondent ainsi aux charges préalablement comptabilisées et non consommées à la date d'arrêté de la situation comptable.

5.6.3.2. Notes complémentaires au Bilan consolidé proforma arrêté au 31/12/2011

❖ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs et négatifs, par nature d'opération, se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice 2010			Exercice 2011	
	Brut	Dotation	VCN	Dotation	VCN
<u>A/ Titres acquis par OTH</u>					
Titres TTEI	-1.840.796	-184.080	-1.656.716	-184.080	-1.472.636
Titres OTBS	-3.557.890	-114.444	-3.443.446	-1.144.436	-2.299.010
Titres TUNISIE CABLES	2.527.094	126.354	2.400.740	126.354	2.274.386
Titres ELEONETECH	860	860	0	0	0
Titres HELIOFLEX	330	330	0	0	0
Sous Total	-2.870.402	-170.980	-2.699.422	-1.202.162	-1.497.260
<u>B/ Apport dans le capital de OTH</u>					
Titres OTM	768.562	0	768.562	18.299	750.263
Titres FUBA	7.289.710	323.987	6.965.723	323.987	6.641.736
Titres TUNISIE CABLES	-6.182.042	-494.563	-5.687.479	-494.563	-5.192.916
Titres TTEI	7.106.356	315.838	6.790.518	315.838	6.474.680
Titres ELEONETECH	894.237	39.744	854.493	39.744	814.749
Titres TECHNIPLAST	-885.752	-70.860	-814.892	-70.860	-744.032
Titres HELIOFLEX	499.853	22.216	477.637	22.216	455.421
Titres OTBS	-6.966.876	-186.724	-6.780.152	-1.867.236	-4.912.916
Titres STUCOM	-1.793.872	-143.510	-1.650.362	-143.510	-1.506.852
Sous Total	730.176	-193.872	924.048	-1.856.085	2.780.133
<u>C/ Ecat d'acquisition (opération de fusion)</u>					
Fusion OTBS	6.901.224	522.406	6.378.818	522.406	5.856.412
Fusion TUNISIE CABLES	4.937.909	305.895	4.632.014	305.895	4.326.119
Fusion ELEONETECH	180.000	15.000	165.000	15.000	150.000
Sous Total	12.019.133	843.301	11.175.832	843.301	10.332.531
TOTAL	9.878.907	478.449	9.400.458	-2.214.946	11.615.404

❖ **Tableau d'amortissement des Immobilisations incorporelles et corporelles**

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2011

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINES			AMORTISSEMENTS			V.C.N.
	AU 31/12/2010	ACQUISITION RECLASSEMENT	AU 31/12/2011	ANTERIEUR	DOTATION AJUSTEMENT	CUMUL	AU 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
concessions de brevets	15.040	0	15.040	15.040	0	15.040	0
Logiciels	1.692.074	172.698	1.864.772	1.357.782	208.199	1.565.981	298.791
Recherche et Développement	81.845	22.951	104.796	38.744	30.756	69.500	35.296
Transferts Technologiques	998.704	0	998.704	998.704	0	998.704	0
Immobilisation en cours	1.296	-1.296	0	0	0	0	0
S/ TOTAL	2.788.959	194.353	2.983.312	2.410.270	238.955	2.649.225	334.087
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	22.793.976	0	22.793.976	0	0	0	22.793.976
Construction	29.073.951	2.207.899	31.281.850	9.015.527	1.593.313	10.608.840	20.673.010
Agencement aménagement général	12.556.808	-101.422	12.455.386	10.880.496	-537.538	10.342.958	2.112.428
Matériel industriel & Outillage	85.961.254	5.836.124	91.797.378	50.282.968	7.006.907	57.289.875	34.507.503
Matériel de transport	4.933.739	256.499	5.190.238	3.246.411	321.019	3.567.430	1.622.808
Equipement de bureau	1.957.939	400.389	2.358.328	1.655.972	175.118	1.831.090	527.238
Matériel informatique	1.749.681	285.780	2.035.461	1.478.692	204.566	1.683.258	352.203
Emballages récupérables identifiables	300	0	300	300	0	300	0
Immobilisation en cours	4.152.441	-1.513.323	2.639.118	0	0	0	2.639.118
S/ TOTAL	163.180.089	7.371.946	170.552.035	76.560.366	8.763.385	85.323.751	85.228.284
TOTAL GENERAL	165.969.048	7.566.299	173.535.347	78.970.636	9.002.340	87.972.976	85.562.371

❖ **Immobilisations Financières**

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Titres de participation	% de contrôle	Exercice 2011	Exercice 2010	Provision au 31/12/2011
S.L.F.G	34,59%	970.434	970.434	-
South Mediterranean University	3,33%	150.000	150.000	-
Grand Maghreb Médias	7,52%	93.750	0	-
Polyclinique El Bassatine	1,11%	50.000	50.000	-
SICAB	1,25%	50.000	50.000	-
BTS	-	49.000	49.000	-
SOLARTECH-SUD	11,25%	45.000	45.000	-
Sté de développement Zone franche de Bizerte	0,59%	45.000	45.000	-
LINSUD	14,84%	44.500	44.500	22.250
CIMET	-	44.412	44.412	5.864
Tunisie Flowers	50,00%	27.500	27.500	10.000
SOTUMAT	99,80%	23.614	23.614	3.614
INTELCOM EUROPE	99,00%	18.207	18.207	18.207

MOSAIC	80,00%	10.000	10.000	5.000
Partie non libérée sur SOTUMAT		-11.250	-11.250	-
Partie non libérée sur CIMET		-20.849	-20.849	-
Total		1.589.318	1.495.568	64.935

❖ **Capitaux propres**

Désignation	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Capital social (apport en numéraire)	3.000.000	3.000.000
Capital social (apport en nature pro forma)	48.078.075	48.078.075
Réserves consolidées (*)	99.350.152	84.874.654
Subvention d'investissement	1.467.652	1.251.618
Résultat consolidé	14.765.450	17.825.268
Total	166.661.329	155.029.615

(*) Le titre « réserves consolidées » comprend les réserves, les primes, les résultats reportés et les écarts d'évaluation de la société mère ONE TECH HOLDING ainsi que sa part dans lesdites rubriques des sociétés filiales intégrées globalement.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2010	51.078.075	84.874.654	1.251.618	17.825.268	155.029.615
Distribution de dividendes				-3.492.166	-3.492.166
Affectation de résultat 2010		14.333.102		-14.333.102	0
Quote-part des subventions d'investissement			-560.073		-560.073
Encaissement subvention d'investissement			776.107		776.107
Résultat de l'exercice 2011				14.765.450	14.765.450
Extourne dividendes reçus en 2011 intra groupe		142.396			142.396
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329

**5.6.3.3. Notes complémentaires aux Engagements Hors Bilan consolidés proforma arrêtés
au 31/12/2011**

1. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
Cautions douanières	8 067 780	BANQUES				
Cautions provisoires	584 877	BANQUES				
Cautions définitives et de garantie	1 891 586	BANQUES				
Cautions d'avance	1 655 980	BANQUES				
Cautions sur marchés	10 291 291	BANQUES				
Caution de garantie	1 037 201	BANQUES				
• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
• Nantissements / crédits de gestion	6 920 476	BANQUES				
• hypothèques / crédits d'investissement	28 494 849	BANQUES				
• nantissement d'actions Tunisie Câbles	2 666 666	BANQUES				
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
Total	61 610 706					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnement						
• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
• hypothèques						
• nantissement						
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
c) abandon de créances						
Total	0					
3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						

• Crédit documentaire						
• Commande d'immobilisation						
• Commande de longue durée						
• Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total	0	0	0	0	0	0

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire			
• Emprunt d'investissement			
• Emprunt courant de gestion			
• Autres			
TOTAL	0	0	0

5.6.3.4. Notes complémentaires à l'Etat de Résultat consolidé proforma arrêté au 31/12/2011

❖ Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2011 Au 31/12/11	2010 Au 31/12/10
Revenus et autres produits d'exploitation	365.625.984	ou (Déstockage de production)	0			
Production stockée	1.582.928					
Production immobilisée	541.973					
Total	367.750.885	Total	0	• Production	367.750.885	307.956.669
Production	367.750.885	Achat consommés	283.235.999	• Marge sur coût matières	84.514.886	82.425.919
Marge sur coût matière	84.514.886	Autres charges externes	18.894.697			
Subvention d'exploitation	560.073					
Total	85.074.959	Total	18.894.697	• Valeur Ajoutée brute	66.180.262	64.589.223
Valeur Ajoutée Brute	66.180.262	Impôts et taxes	659.026			
		Charges de personnel	33.638.095			
Total	66.180.262	Total	34.297.121	• Excédent brut d'exploitation	31.883.141	35.324.324
Excédent brut d'exploitation	31.883.141	Autres charges ordinaires	401.122			
Autres produits ordinaires	312.617	Charges financières	3.186.882			
Produits des placements	219.190	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	13.213.337			
Transfert et reprise de charges	0	Impôt sur le résultat ordinaire	675.431			
Total	32.414.948	Total	17.476.772	• Résultat net des entreprises intégrées	14.938.176	19.820.828
Résultat net des entreprises intégrées	14.938.176					
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	156.340	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2.214.946			
Total	15.094.516	Total	-2.214.946	• Résultat net de l'ensemble consolidé	17.309.462	20.072.888

❖ Informations par Pôle d'activité

DESIGNATION	Pôle câblerie	Pôle Mécatroniques	Pôle Télécom	Autres activités	TOTAL
Revenus	209.577.658	130.932.359	15.409.814	9.299.093	365.218.924
Production immobilisée	7.413	0	94.854	439.706	541.973
Autres produits d'exploitation	202.037	517.063	0	248.033	967.133
<i>Total des produits d'exploitation</i>	209.787.108	131.449.422	15.504.668	9.986.832	366.728.030
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-714.903	-718.216	-702.469	552.660	-1.582.928
Achats des marchandises et approvisionnements consommés	179.810.795	85.959.332	11.602.589	5.863.283	283.235.999
Charges de personnel	8.581.446	18.943.066	4.477.067	1.636.516	33.638.095
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.039.532	7.342.336	1.473.492	357.977	13.213.337
Autres charges d'exploitation	7.071.442	10.194.303	1.506.773	781.205	19.553.723
<i>Total des charges d'exploitation</i>	198.788.312	121.720.821	18.357.452	9.191.641	348.058.226
RESULTAT D'EXPLOITATION	10.998.796	9.728.601	-2.852.784	795.191	18.669.804
Produits des placements	39.463	80.025	10.399	89.303	219.190
Charges financières nettes	835.680	1.236.179	997.276	117.747	3.186.882
Autres gains ordinaires	36.135	197.789	78.656	37	312.617
Autres pertes ordinaires	13.142	167.917	219.769	294	401.122
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10.225.572	8.602.319	-3.980.774	766.490	15.613.607
Impôt sur les bénéfices	576.900	-10.399	1.102	107.828	675.431
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	9.648.672	8.612.718	-3.981.876	658.662	14.938.176
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition dans les filiales	305.895	15.000	522.406	0	843.301
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition dans la holding					-3.058.247
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	156.340	0	0	0	156.340
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	9.499.117	8.597.718	-4.504.282	658.662	17.309.462
Résultat consolidé (Part du groupe)					14.765.450
Résultat minoritaires					2.544.012

5.6.4. Notes rectificatives aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

5.6.4.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011 portant référenciations croisées

■ Bilan consolidé proforma arrêté au 31/12/2011

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

ACTIFS		2011	2010
ACTIFS NON COURANTS	Note	Au 31/12/11	Au 31/12/10
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition	1	11.615.404	9.400.458
Immobilisations incorporelles		2.983.312	2.788.959
Moins : amortissements		-2.649.225	-2.410.270
<i>S/Total</i>	2	<u>334.087</u>	<u>378.689</u>
Immobilisations corporelles		170.552.035	163.180.089
Moins : amortissements		-85.323.751	-76.560.365
<i>S/Total</i>	3	<u>85.228.284</u>	<u>86.619.724</u>
Titres mis en équivalence	4	3.564.054	3.407.713
Immobilisations financières		1.717.362	1.716.626
Moins : Provisions		-67.541	-5.500
<i>S/Total</i>	5	<u>1.649.821</u>	<u>1.711.126</u>
Total des actifs immobilisés		102.391.650	101.517.710
Autres Actifs non courants	6	483.622	366.088
Total des actifs non courants		102.875.272	101.883.798
ACTIFS COURANTS			
Stocks		48.610.218	43.219.853
Moins : Provisions		-3.117.357	-2.436.603
<i>S/Total</i>	7	<u>45.492.861</u>	<u>40.783.250</u>
Clients et comptes rattachés		98.503.146	96.389.661
Moins : Provisions		-5.770.589	-5.157.318
<i>S/Total</i>	8	<u>92.732.557</u>	<u>91.232.343</u>
Autres actifs courants	9	28.087.447	30.451.549
Placements et actifs financiers	10	8.778.806	7.230.015
Liquidités et équivalens de liquidités	11	25.205.506	14.486.769
Total des actifs courants		200.297.177	184.183.926
Total des actifs		303.172.449	286.067.724

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2011	2010
	Note	Au 31/12/11	Au 31/12/10
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		51.078.075	51.078.075
Réserves consolidés		99.350.152	84.874.654
Subvention d'investissement		1.467.652	1.251.618
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		151.895.879	137.204.347
Résultat de l'exercice consolidé		14.765.450	17.825.268
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	12	166.661.329	155.029.615
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		17.737.900	15.579.064
Résultat des minoritaires		2.544.012	2.247.620
Total des intérêts minoritaires	13	20.281.912	17.826.684
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	14	31.161.515	19.876.340
Autres passifs non courants	15	173.946	369.818
Provisions	16	1.640.988	1.640.313
Total des passifs non courants		32.976.449	21.886.471
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	39.167.447	56.292.584
Autres passifs courants	18	19.484.611	19.935.856
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	24.600.701	15.096.514
Total des passifs courants		83.252.759	91.324.954
Total des passifs		116.229.208	113.211.425
Total des capitaux propres et des passifs		303.172.449	286.067.724

▪ Etat de résultat consolidé proforma arrêté au 31/12/2011

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	Note	2011 Au 31/12/11	2010 Au 31/12/10
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	365.218.924	298.015.306
Production immobilisée	2	541.973	649.750
Autres produits d'exploitation	3	967.133	410.933
Total des produits d'exploitation		366.728.030	299.075.989
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		-1.582.928	-9.114.750
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	4	283.235.999	225.530.750
Charges de personnel	5	33.638.095	28.534.383
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	13.213.337	11.282.493
Autres charges d'exploitation	7	19.553.723	18.801.282
Total des charges d'exploitation		348.058.226	275.034.158
RESULTAT D'EXPLOITATION		18.669.804	24.041.831
Produits des placements	8	219.190	264.368
Charges financières nettes	9	3.186.882	2.224.087
Autres gains ordinaires	10	312.617	625.092
Autres pertes ordinaires	11	401.122	1.631.659
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		15.613.607	21.075.545
Impôt sur les bénéfices	12	675.431	1.254.717
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		14.938.176	19.820.828
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13	-2.214.946	478.449
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	14	156.340	730.509
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		17.309.462*	20.072.888
Quote-part des intérêts minoritaires		2.544.012	2.247.620
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		14.765.450	17.825.268

(*) Résultat net de l'ensemble consolidé = (14.938.176-(-2.214.946)+156.340)= 17.309.462

▪ Etat de flux de Trésorerie consolidé proforma arrêtés au 31/12/2011

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

		2011	2010
	Note	Au 31/12/11	Au 31/12/10
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		14.765.450	17.825.268
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions	1	13.213.337	11.282.493
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-2.214.946	478.449
. Variation des stocks	3	-5.044.254	-16.628.614
. Variation des créances	4	-1.405.492	-23.801.217
. Variation des autres actifs	5	-863.289	15.542.565
. Variation des fournisseurs	6	-12.749.082	8.160.053
. Variation des autres passifs	7	4.553.098	5.585.387
. Plus ou moins value de cession		19.300	-15.179
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-560.073	-234.070
. Effet résultat reportés		0	-15.303
. Ajustement apport fusion OTBS		0	1.291.125
. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		-156.340	-730.509
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		2.544.012	2.247.620
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		12.101.721	20.988.068
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-12.196.459	-20.263.798
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	919.650	137.500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	10	-3.663.673	-844.491
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	40.347	371.020
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-14.900.135	-20.599.769
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'émission d'actions	12	1.029.000	911.735
- Dividendes et autres distribution	13	-3.965.596	-3.296.887
- Encaissement subvention d'investissement	14	776.107	848.005
- Encaissement provenant des emprunts	15	18.673.635	7.476.595
- Remboursement d'emprunts	16	-6.924.068	-6.763.207
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		9.589.078	-823.759
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0	0
VARIATION DE TRESORERIE	17	6.790.664	-435.460
Trésorerie au début de l'exercice		12.638.645	13.074.105
Trésorerie à la clôture de l'exercice		19.429.309	12.638.645

5.6.4.2. Notes rectificatives aux procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

❖ Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amortis le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

5.6.5. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés proforma arrêtés au 31/12/2011

MAHMOUD ZAHAF

EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف

خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالتونس

ONE TECH HOLDING S.A.

Les berges du lac, cité el khalij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA
EXERCICES 2011 - 2010**

Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons procédé à l'examen des états financiers consolidés pro forma ci-joints du Groupe constitué par ladite société et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables, des hypothèses retenues et d'autres informations explicatives. Ces états financiers consolidés pro forma ont été préparés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA.

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers consolidés pro forma

Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés pro forma conformément au système comptable des entreprises et aux hypothèses retenues telles que décrites dans le paragraphe I des notes aux états financiers.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons conduit nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies, concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction en vue d'obtenir les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur le caractère adéquat de l'établissement desdits états financiers.

Nous avons planifié et exécuté nos travaux de façon à obtenir toutes les informations et explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable que les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base des hypothèses décrites dans les notes aux états financiers.

Rue Du Lac TOBA - Les Berges du lac 1053

Tél: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / Fax : (216) 71 962 595

E-mail : mahmoud.zahaf@zahaf.tn

تونس بحيرة طوبا، شاطئ البحيرة 1053

الهاتف: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / الفاكس: (216) 71 962 595

البريد الإلكتروني: mahmoud.zahaf@zahaf.tn

Conclusion

A notre avis, les états financiers consolidés pro forma des exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales ont été adéquatement établis sur la base des hypothèses retenues et que ces hypothèses sont conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Les états financiers consolidés pro forma ont pour vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Ce rapport est émis exclusivement dans le cadre de l'émission du prospectus relatif à l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA et ne peut être utilisé dans aucun autre contexte.

Fait à Tunis, le 24 Décembre 2012

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**



5.6.6. Tableau de mouvement des capitaux propres

	Capital social	Réserves consolidées	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2010	51.078.075	84.874.654	1.251.618	17.825.268	155.029.615
Distribution de dividendes				-3.492.166	-3.492.166
Affectation de résultat 2010		14.333.102		-14.333.102	0
Quote-part des subventions d'investissement			-560.073		-560.073
Encaissement subvention d'investissement			776.107		776.107
Résultat de l'exercice 2011				14.765.450	14.765.450
Extourne dividendes reçus en 2011 intra groupe		142.396			142.396
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329

5.6.7. Evolution des Bénéfices Nets et du Résultat d'exploitation

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma
Résultat d'exploitation	24 041 831	18 669 804
Résultat Net des entreprises intégrées avant impôts	21 075 545	15 613 607
Résultat Net Consolidé part du groupe	17 825 268	14 765 450
Capitaux Propres avant affectation (Hors minoritaires)	155 029 615	166 661 329
Capital Social	51 078 075	51 078 075
Nombre d'actions	51 078 075	51 078 075
Résultat Net Consolidé Part du Groupe/ Capitaux Propres Hors minoritaires	11.50%	8.86%
Résultat avant impôts/ Capitaux Propres Hors minoritaires	13.59%	9.37%
Résultat d'exploitation/action	47.07%	36.55%
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts/action	41.26%	30.57%
Résultat Net Consolidé Part du Groupe/action	34.90%	28.91%
Résultat Net Consolidé Part du Groupe / Capital social	34.90%	28.91%

5.6.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma
Résultat Net Consolidé part du groupe	17 825 268	14 765 450
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	11 282 493	13 213 337
Marge Brute d'Autofinancement	29 107 761	27 978 787

5.6.9. Evolution de la structure financière

▪ Evolution du BFR et de la Trésorerie Nette

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma
Capitaux permanents (y compris les minoritaires)	194 742 770	219 919 690
Capitaux propres	172 856 299	186 943 241
Passifs non courants	21 886 471	32 976 449
Actifs non courants	101 883 798	102 875 272
Actifs non courants	101 883 798	102 875 272
Fonds de Roulement	92 858 972	117 044 418
Actifs courants	162 467 142	166 312 865
Stocks	40 783 250	45 492 861
Clients	91 232 343	92 732 557
Autres actifs courants	30 451 549	28 087 447
Passifs courants	76 228 440	58 652 058
Fournisseurs	56 292 584	39 167 447
Autres passifs courants	19 935 856	19 484 611
Besoin en Fonds de Roulement	86 238 702	107 660 807
Placements et autres actifs financiers	7 230 015	8 778 806
Liquidités et équivalents	14 486 769	25 205 506
Concours Bancaires	15 096 514	24 600 701
Trésorerie Nette	6 620 270	9 383 611

5.6.10. Emprunts obligataires émis ou garantis par One Tech Holding

Néant

5.6.11. Evolution de la rentabilité des capitaux propres

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma
Bénéfice net consolidé part du groupe	17 825 268	14 765 450
Capitaux propres avant résultat net (Hors minoritaires)	137 204 347	151 895 879
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	12.99%	9.72%

5.6.12. Indicateurs de Gestion

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma	Variation 2010-2011
Actifs non courants	101 883 798	102 875 272	0.97%
Actifs courants	184 183 926	200 297 177	8.75%
Stocks	40 783 250	45 492 861	11.55%
Clients et comptes rattachés	91 232 343	92 732 557	1.64%
Placements et liquidités	21 716 784	33 984 312	56.49%
Total Bilan	286 067 724	303 172 449	5.98%
Capitaux propres avant affectation (y compris les minoitaires)	172 856 299	186 943 241	8.15%
Passifs non courants	21 886 471	32 976 449	50.67%
Capitaux permanents	194 742 770	219 919 690	12.93%
Passifs courants	91 324 954	83 252 759	-8.84%
Fournisseurs et comptes rattachés	56 292 584	39 167 447	-30.42%
Total Passifs	113 211 425	116 229 208	2.67%
Revenus	298 015 306	365 218 924	22.55%
Achats consommées	225 530 750	283 235 999	25.59%
Charges de personnel	28 534 383	33 638 095	17.89%
Résultat d'exploitation	24 041 831	18 669 804	-22.34%
Marge/Coût matières*	81 599 306	83 565 853	2.41%
Résultat net part du groupe	17 825 268	14 765 450	-17.17%

* Marge / coût matières: Revenus- achats consommées- variation des stocks des produits finis et encours

5.6.13. Ratios financiers

En DT	2010 pro forma	2011 pro forma
Ratios de Structure		
Actifs non courants/Total Bilan	35.62%	33.93%
Stocks/Total Bilan	14.26%	15.01%
Actifs courants/Total Bilan	64.38%	66.07%
Capitaux propres/Total Bilan	60.42%	61.66%
Capitaux propres/Passifs non courants	789.79%	566.90%
Passif non courants/Total Bilan	7.65%	10.88%
Passifs courants/Total Bilan	31.92%	27.46%
Passifs/Total Bilan	39.58%	38.34%
Capitaux permanents/Total Bilan	68.08%	72.54%
Ratios de Gestion		
Charges de personnel/Revenus	9.57%	9.21%
Résultat d'exploitation/Revenus	8.07%	5.11%
Revenus/Capitaux propres	172.41%	195.36%
Ratios de solvabilité		
Capitaux propres/Capitaux permanents	88.76%	85.01%
Ratios de Liquidité		
Actifs courants/Passifs courants	201.68%	240.59%
Liquidités et équivalents/Passifs courants	15.86%	30.28%
Ratios de Rentabilité		
Résultat net consolidé/Capitaux propres avant affectation (Hors minoritaires)	11.50%	8.86%
Résultat net consolidé/Capitaux permanents avant affectation (Hors minoritaires)	10.08%	7.40%
Résultat net (Hors sociétés mises en équivalence)/Revenus	5.74%	4.00%
Autres Ratios		
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)*	89.86	49.78
Délai moyen de recouvrement clients (en jours)**	110.21	91.41

* (Fournisseurs et comptes rattachés x 360)/ achats consommés HT

** (Clients et comptes rattachés x 360)/ chiffres d'affaires HT

5.7. Renseignements financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

Les états financiers consolidés pro forma approuvés par le Conseil d'Administration du 24/12/2012 à 11h, ont été établis par la société OTH et audités par le commissaire aux comptes de la société. Ils sont fournis afin d'informer les investisseurs sur la situation financière historique du groupe One TECH sur la base de son périmètre après restructuration. Les états financiers consolidés proforma ont pour vocation de traduire l'effet sur des informations financières historiques (arrêtés au 31/12/2010 et au 31/12/2011) de la réalisation à une date antérieure à sa survenance réelle de l'opération de restructuration du groupe.

Dans ce cadre, les états financiers proforma ont été élaborés afin de tenir compte de toutes les opérations de restructuration escomptés in-fine y compris la régularisation des participations croisées à l'occasion d'introduction en bourse de la société OTH.

5.7.1. Etats financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

■ Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	2012	2011	2011
ACTIFS NON COURANTS	Au 30/06/12	Au 30/06/11	Au 31/12/11
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition	12.553.769	10.527.188	11.615.404
Immobilisations incorporelles	3.122.701	2.880.005	2.983.312
Moins : amortissements	<u>-2.767.400</u>	<u>-2.526.699</u>	<u>-2.649.225</u>
<i>S/Total</i>	<i>355.301</i>	<i>353.306</i>	<i>334.087</i>
Immobilisations corporelles	179.025.330	166.067.477	170.552.035
Moins : amortissements	<u>-91.640.283</u>	<u>-81.020.771</u>	<u>-85.323.751</u>
<i>S/Total</i>	<i>87.385.047</i>	<i>85.046.706</i>	<i>85.228.284</i>
Titres mis en équivalence	3.642.948	4.054.110	3.564.054
Immobilisations financières	760.864	1.696.184	1.717.362
Moins : Provisions	<u>-136.135</u>	<u>-5.500</u>	<u>-67.541</u>
<i>S/Total</i>	<i>624.729</i>	<i>1.690.684</i>	<i>1.649.821</i>
Total des actifs immobilisés	104.561.794	101.671.994	102.391.650
Autres Actifs non courants	350.774	328.839	483.622
Total des actifs non courants	104.912.568	102.000.833	102.875.272
ACTIFS COURANTS			
Stocks	57.531.239	48.419.076	48.610.218
Moins : Provisions	<u>-2.905.711</u>	<u>-2.886.063</u>	<u>-3.117.357</u>
<i>S/Total</i>	<i>54.625.528</i>	<i>45.533.013</i>	<i>45.492.861</i>
Clients et comptes rattachés	114.009.952	111.555.415	98.503.146
Moins : Provisions	<u>-5.817.690</u>	<u>-5.318.213</u>	<u>-5.770.589</u>
<i>S/Total</i>	<i>108.192.262</i>	<i>106.237.202</i>	<i>92.732.557</i>
Autres actifs courants	26.308.434	28.315.366	28.087.447
Placements et actifs financiers	9.976.362	7.341.633	8.778.806
Liquidités et équivalens de liquidités	13.021.218	18.749.787	25.205.506
Total des actifs courants	212.123.804	206.177.001	200.297.177
Total des actifs	317.036.372	308.177.834	303.172.449

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2012	2011	2011
	Au 30/06/12	Au 30/06/11	Au 31/12/11
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	51.078.075	51.078.075	51.078.075
Réserves consolidés	110.698.471	99.350.152	99.350.152
Subvention d'investissement	1.250.269	1.191.921	1.467.652
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice	163.026.815	151.620.148	151.895.879
Résultat de l'exercice consolidé	6.944.653	9.380.489	14.765.450
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	169.971.468	161.000.637	166.661.329
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires	19.710.793	17.377.850	17.737.900
Résultat des minoritaires	1.332.888	1.466.268	2.544.012
Total des intérêts minoritaires	21.043.681	18.844.118	20.281.912
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	34.338.377	25.654.591	31.161.515
Autres passifs non courants	72.113	539.231	173.946
Provisions	2.767.831	1.705.706	1.640.988
Total des passifs non courants	37.178.321	27.899.528	32.976.449
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	41.337.071	57.601.519	39.167.447
Autres passifs courants	22.659.185	23.121.131	19.484.611
Concours bancaires et autres passifs financiers	24.846.646	19.710.901	24.600.701
Total des passifs courants	88.842.902	100.433.551	83.252.759
Total des passifs	126.021.223	128.333.079	116.229.208
Total des capitaux propres et des passifs	317.036.372	308.177.834	303.172.449

▪ Etat de Résultat consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	2012 Au 30/06/12	2011 Au 30/06/11	2011 Au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	191.778.193	182.411.044	365.218.924
Production immobilisée	66.060	449.324	541.973
Autres produits d'exploitation	405.133	323.886	967.133
Total des produits d'exploitation	192.249.386	183.184.254	366.728.030
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-2.809.435	-2.122.957	-1.582.928
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	152.207.300	142.535.284	283.235.999
Charges de personnel	17.349.557	16.105.123	33.638.095
Dotations aux amortissements et aux provisions	7.679.100	6.639.443	13.213.337
Autres charges d'exploitation	10.370.324	10.143.809	19.553.723
Total des charges d'exploitation	184.796.846	173.300.702	348.058.226
RESULTAT D'EXPLOITATION	7.452.540	9.883.552	18.669.804
Produits des placements	125.952	120.333	219.190
Charges financières nettes	-285.221	583.672	3.186.882
Autres gains ordinaires	91.047	81.812	312.617
Autres pertes ordinaires	137.396	79.276	401.122
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7.817.364	9.422.749	15.613.607
Impôt sur les bénéfices	557.083	349.118	675.431
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	7.260.281	9.073.631	14.938.176
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-938.365	-1.126.730	-2.214.946
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	78.895	646.396	156.340
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8.277.541	10.846.757	17.309.462
Quote-part des intérêts minoritaires	1.332.888	1.466.268	2.544.012
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	6.944.653	9.380.489	14.765.450

▪ Etat de Flux de Trésorerie consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khaliij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	2012 Au 30/06/12	2011 Au 30/06/11	2011 Au 31/12/11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net	6.944.653	9.380.489	14.765.450
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions	7.679.100	6.639.443	13.213.337
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-938.365	-1.126.730	-2.214.946
. Variation des stocks	-8.904.024	-5.224.908	-5.044.254
. Variation des créances	-15.815.737	-14.811.147	-1.405.492
. Variation des autres actifs	-1.919.861	2.608.458	-863.289
. Variation des fournisseurs	2.341.786	3.696.446	-12.749.082
. Variation des autres passifs	3.994.116	3.608.776	4.553.098
. Plus ou moins value de cession	-78.862	-16.374	19.300
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	-237.446	-143.697	-560.073
. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	-78.895	-646.396	-156.340
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	1.332.888	1.466.268	2.544.012
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>	-5.680.647	5.430.628	12.101.721
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6.101.096	-8.049.723	-12.196.459
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	75.190	24.500	919.650
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3.164.122	-93.157	-3.663.673
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1.051.778	18.214	40.347
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>	-8.138.250	-8.100.166	-14.900.135
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'émission d'actions	1.759.378	0	1.029.000
- Dividendes et autres distribution	-1.228.525	-963.690	-3.965.596
- Encaissement subvention d'investissement	20.063	0	776.107
- Encaissement provenant des emprunts	7.306.200	8.483.200	18.673.635
- Remboursement d'emprunts	-3.537.014	-3.033.235	-6.924.068
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>	4.320.102	4.486.275	9.589.078
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-9.498.795	1.816.737	6.790.664
Trésorerie au début de l'exercice	19.429.309	12.638.645	12.638.645
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9.930.514	14.455.382	19.429.309

5.7.2. Notes aux Etats financiers consolidé proforma arrêtés au 30/06/2012

I- HYPOTHESES RETENUES POUR LA PREPARATION DES ETATS INTERMEDIAIRES FINANCIERS CONSOLIDES PRO FORMA

Pour les besoins de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés pro forma arrêtés au 30 juin 2012, et compte tenu du fait que la qualité de société mère ne sera concrétisée qu'à partir de l'acte constant l'apport en nature des titres dans le capital la société **ONE TECH HOLDING**, il a été décidé que toutes les opérations de restructuration pour l'introduction en Bourse de **ONE TECH HOLDING** soient prises en compte pour la détermination du périmètre de consolidation, à partir de l'exercice 2010 (en pro forma). De ce fait, la structure du groupe ayant servi à l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pro forma est celle qui correspond à la structure du groupe après les opérations de restructuration.

Les états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Les opérations de restructuration du Groupe ONE TECH, réalisées avant l'augmentation de capital de la société **ONE TECH HOLDING** faite par l'apport des titres, ont été comptabilisées dans les rubriques « autres actifs courants » et « autres passifs courants ». De même, les plus ou moins-values découlant des opérations d'achat et de ventes de titres réalisées ont été éliminées en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne).

Sur cette base, les participations croisées entre les filiales (TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS, TTEI) et la société mère ONE TECH HOLDING générées par l'apport des titres n'ont pas été pris en considération lors de la consolidation des comptes en pro forma. Les actions propres de ONE TECH HOLDING ont été inscrits dans le compte « Débiteurs divers – apport pro forma » du fait qu'il s'agit d'une étape transitoire qui sera régularisée lors de l'introduction de ONE TECH HOLDING en bourse et ces actions seront cédées hors groupe.

Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

II- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Par ailleurs, dans ce cadre, des états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont été élaborés afin de tenir compte de toutes les opérations de restructuration escomptés in-fine y compris la régularisation des participations croisées à l'occasion d'introduction en bourse de ONE TECH HOLDING S.A. De ce fait, la structure du Groupe ayant servi à l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pro forma est celle qui a découlé de l'opération de restructuration du Groupe in-fine.

Les états financiers intermédiaires consolidés pro forma, par compilation des données comptables historiques, sont préparés afin de donner une idée sur les structures de l'endettement du groupe escompté, ses actifs, ainsi que ses performances financières.

Le groupe « ONE TECH » est composé de quatorze sociétés :

- **ONE TECH HOLDING S.A. « OTH »** : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A. « TC »** : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A. « ACT »** : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A. « FUBA »** : société filiale ;
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale ;
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A. « TTEI »** : société filiale ;
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A. « TECHNIPLAST »** : société filiale.

Pôle télécom

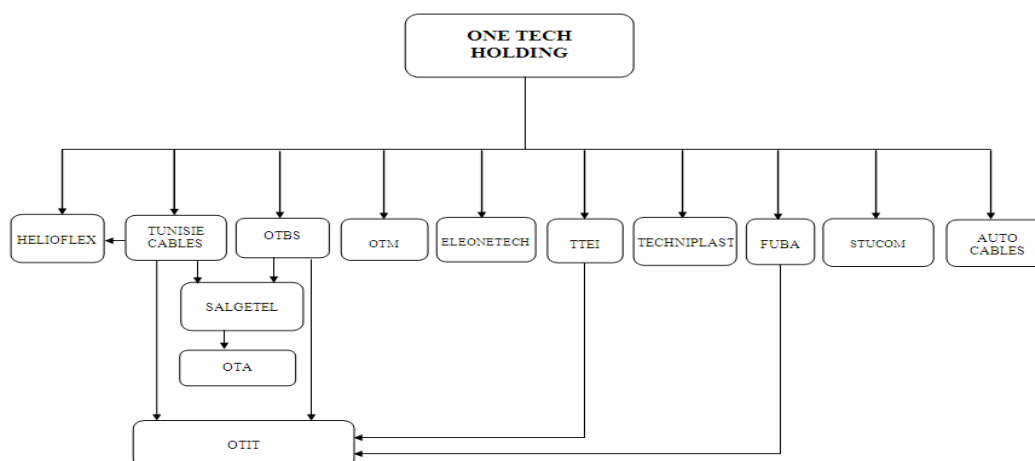
- **ONE TECH MOBILE S.A. « OTM »** : société filiale ;
- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A. « OTBS »** : société filiale ;
- **ONE TECH INFORMATION TECHNOLOGY S.A. « OTIT »** : société filiale ;
- **SALGETEL SARL** : société filiale de droit algérien ;
- **ONE TECH ALGERIE EURL « OTA »** : société filiale de droit algérien.

Autres activités

- **SOCIETE TUNISIENNE DE CONSTRUCTION METALLIQUE S.A. « STUCOM »** : société filiale ;
- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A. « HELIOFLEX »** : société filiale.

III- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme pro forma de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	-	-	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
FUBA	100,00%	-	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
STUCOM	79,86%	-	79,86%	79,86%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	87,24%	-	87,24%	87,24%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,87%	-	48,87%	48,87%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,99%	-	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,98%	-	54,98%	54,98%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	64,99%	-	64,99%	64,99%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH MOBILE	70,00%	-	70,00%	70,00%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	74,73%	0,00%	74,73%	74,73%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	95,93%	-	95,93%	95,93%	Exclusif	Intégration globale
OTTI	-	94,80%	94,80%	71,74%	Exclusif	Intégration globale
OTA	-	100,00%	100,00%	62,70%	Exclusif	Intégration globale
SALGETEL	-	66,67%	66,67%	62,70%	Exclusif	Intégration globale

IV- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires consolidés pro forma sont exprimés en Dinars Tunisiens. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en se tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers intermédiaires de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pro forma sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont été extraites des états financiers intermédiaires individuels audités par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES PRO FORMA

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers intermédiaires consolidés pro forma est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés pro forma.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidées ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers intermédiaires ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « SALGETEL » et « ONE TECH ALGERIE » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de changes inscrite dans le compte de résultat.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

La société AUTO CABLES a été consolidée par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date théorique d'entrée en périmètre de consolidation pro forma conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

6) Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 20% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où le l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

8) Incidence d'intérêts minoritaires négatifs

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une entreprise consolidée par intégration globale est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes et sont capables de le faire. (Cas des filiales SALGETEL et ONE TECH HOLDING).

VI- INFORMATIONS DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
<u>A/ Ecart d'acquisition positif</u>			
Montant brut	31.106.134	31.106.134	31.106.134
Moins : Amortissement	-4.216.388	-2.508.349	-3.362.369
<i>Sous total</i>	<i>26.889.746</i>	<i>28.597.785</i>	<i>27.743.765</i>
<u>B/ Ecart d'acquisition négatif</u>			
Montant brut	-21.227.226	-21.227.226	-21.227.226
Moins : Amortissement	6.891.249	3.156.629	5.098.865
<i>Sous total</i>	<i>-14.335.977</i>	<i>-18.070.597</i>	<i>-16.128.361</i>
Total	12.553.769	10.527.188	11.615.404

2. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Concessions de brevets	15.040	15.040	15.040
Logiciels	2.004.161	1.784.416	1.864.772
Recherche et Développement	104.796	81.845	104.796
Transferts Technologiques	998.704	998.704	998.704
Immobilisation en cours	0		0
<i>Sous total</i>	<i>3.122.701</i>	<i>2.880.005</i>	<i>2.983.312</i>
Moins : amortissement	-2.767.400	-2.526.699	-2.649.225
Total	355.301	353.306	334.087

3. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Terrains	22.793.976	22.793.976	22.793.976
Constructions	31.522.001	30.950.912	31.281.850
Agencement, Aménagement & Installation	13.102.176	12.554.309	12.455.386
Matériel Informatique	2.177.441	1.854.320	2.035.461
Matériels de bureau	2.419.208	2.138.618	2.358.328
Matériels de transport	5.270.628	5.101.976	5.190.238
Matériels et outillages	98.433.330	88.769.978	91.797.378
Emballages récupérables identifiables	300	300	300
Immobilisation en cours	3.306.270	1.903.088	2.639.118
<i>Sous total</i>	<i>179.025.330</i>	<i>166.067.477</i>	<i>170.552.035</i>
Moins : amortissement	-91.640.283	-81.020.771	-85.323.751
Total	87.385.047	85.046.706	85.228.284

4. Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Titres AUTO CABLES TUNISIE	3.642.948	4.054.110	3.564.054
Total	3.642.948	4.054.110	3.564.054

5. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Titres de participation	642.634	1.519.068	1.589.318
Dépôts et cautionnements versés	118.230	177.116	128.044
<i>Sous total</i>	<i>760.864</i>	<i>1.696.184</i>	<i>1.717.362</i>
Moins : Provision	-136.135	-5.500	-67.541
Total	624.729	1.690.684	1.649.821

6. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Charges à répartir	192.134	267.213	215.531
Ecart de conversion sur emprunt bancaire	4.454	53.536	23.454
Frais préliminaires	154.186	8.090	244.637
Total	350.774	328.839	483.622

7. Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Stocks de pièces de rechanges	3.715.235	2.905.299	3.675.042
Stocks de marchandises	10.036.324	4.754.729	6.238.938
Stocks de matières premières et consommables	22.130.291	19.327.716	17.704.391
Stocks de produits et travaux en cours	8.333.417	8.577.949	7.621.240
Stocks de produits finis	13.315.972	12.853.383	13.370.607
<i>Sous total</i>	<i>57.531.239</i>	<i>48.419.076</i>	<i>48.610.218</i>
Moins : Provision	-2.905.711	-2.886.063	-3.117.357
Total	54.625.528	45.533.013	45.492.861

8. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Clients chèques et effets en portefeuille	19.159.322	19.871.778	17.137.173
Clients douteux et litigieux	5.817.690	5.318.213	5.770.589
Clients ordinaires	89.032.940	86.365.424	75.595.384
<i>Sous total</i>	<i>114.009.952</i>	<i>111.555.415</i>	<i>98.503.146</i>
Moins : Provision	-5.817.690	-5.318.213	-5.770.589
Total	108.192.262	106.237.202	92.732.557

9. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Charges constatées d'avance	177.025	120.084	687.075
Personnel, avances et prêts	412.468	521.290	541.691
Produits à recevoir	160.344	228.244	259.150
Débiteurs divers	662.584	1.405.702	895.321
Etat, crédit de TVA	2.211.816	1.448.181	1.647.766
Etat, crédit d'IS	2.944.187	1.890.278	2.509.293
Etat, crédit TFP	3.042	2.682	2.342
Obligations cautionnées	38.990	11.929	35.934
Fournisseurs, avances et acomptes sur commandes	471.134	200.133	321.272
Fournisseurs, avoirs non encore parvenus	164.206	28.386	115.267
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1.292.987	1.922.161	1.416.445
Créance sur apport Pro forma	17.091.606	17.091.606	17.091.606
Débiteurs divers pro forma	705.000	3.461.275	2.583.029
Provisions sur autres actifs courants	-26.955	-16.585	-18.744
Total	26.308.434	28.315.366	28.087.447

10. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Actions et titres SICAV	2.037.531	1.138.993	1.674.204
Placements courants	7.421.150	5.689.180	6.590.220
Intérêts Courns	17.681	13.460	14.382
Billets de trésoreries	500.000	500.000	500.000
Total	9.976.362	7.341.633	8.778.806

11. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Banques "ABC - TND"	13	13	13
Banque "BNP Paribas El Djazär - DZD"	0	6.577	0
Banque "Algérie Gulf Bank - DZD"	0	503	48.954
Banques "Amen Bank - EUR"	13.862	13.747	13.862
Banques "Amen Bank - TND"	12.554	17.475	16.445
Banques "ATB - EUR"	2.042.571	3.473.855	4.243.296
Banques "ATB - TND"	1.761.282	49.571	116.749
Banques "ATB - USD"	922.622	1.768.406	1.649.867
Banques "Attijari Bank - EUR"	2.664.668	1.898.861	4.771.691
Banques "Attijari Bank - TND"	532.204	894.859	148.731
Banques "Attijari Bank - USD"	1.403.193	1.760.754	2.760.033
Banques "BIAT -EUR"	386.748	3.018.147	7.040.554
Banques "BIAT -TND"	260.809	1.203.538	237.101
Banques "BIAT -USD"	24.500	1.876.599	237.824
Banques "BNA - EUR"	337.574	120.231	477.388
Banques "BNA - TND"	566.977	1.250.517	1.117.610
Banques "BNA - USD"	1.021	979	1.021
Banques "BT - EUR"	437.204	33.326	52.538
Banques "BT - TND"	567.092	461.855	845.144
Banques "BTE - EUR"	45.558	152.456	20.755
Banques "BTE - TND"	10.531	34	11.944
Banques "BTL - EUR"	48	77	48
Banques "BTL - TND"	539	598	569
Banques "BTL - USD"	7.859	32.119	7.859
Banques "STUSID - TND"	2.436	11.502	2.436
Banque « BADR Bank »	0	777	777
Banques "UIB - EUR"	491.134	550.139	746.251

Banques "UIB - 'TND"	424.687	22.744	451.292
Banques "UTB -EUR"	2.365	14.345	6.171
Banques "UBCI - 'TND"	0	89	19
Régie d'avance	0	64.548	151.425
Caisses	101.167	50.546	27.139
Total	13.021.218	18.749.787	25.205.506

12. Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Capital social (apport en numéraire)	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Capital social (apport en nature pro forma)	48.078.075	48.078.075	48.078.075
Réserves consolidés	110.698.471	99.350.152	99.350.152
Subvention d'investissement	1.250.269	1.191.921	1.467.652
Résultat consolidé	6.944.653	9.380.489	14.765.450
Total	169.971.468	161.000.637	166.661.329

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329
Distribution de dividendes				-3.878.281	-3.878.281
Affectation de résultat 2011		10.887.169		-10.887.169	0
Quote-part des subventions d'investissement			-217.383		-217.383
Résultat du premier semestre 2012			6.944.653	6.944.653	6.944.653
Extourne dividendes reçus en 2012 intra groupe		461.150			461.150
Situation nette au 30 Juin 2012	51.078.075	110.698.471	1.250.269	6.944.653	169.971.468

13. Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Réserves des minoritaires	19.710.793	17.377.850	17.737.900
Résultat des minoritaires	1.332.888	1.466.268	2.544.012
Total	21.043.681	18.844.118	20.281.912

Le tableau de variation des intérêts minoritaires se présente comme suit :

	Réserves	Résultat	Total
Intérêts des minoritaires au 31 Décembre 2011	17.737.900	2.544.012	20.281.912
Distribution de dividendes des filiales		-571.119	-571.119
Affectation de résultat 2011	1.972.893	-1.972.893	0
Résultat du premier semestre 2012		1.332.888	1.332.888
Intérêts des minoritaires au 30 Juin 2012	19.710.793	1.332.888	21.043.681

14. Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Emprunts bancaires Amen Bank	276.829	376.331	326.580
Emprunts bancaires ATB	6.869.170	4.252.049	9.160.742
Emprunts bancaires Attijari Bank	12.422.510	12.265.327	10.931.465
Emprunts bancaires BIAT	10.431.980	4.807.853	8.312.290
Emprunts bancaires BNA	731.250	1.040.674	881.250
Emprunts bancaires BT	2.343.314	358.060	143.314
Emprunts bancaires BTE	0	100.000	0
Emprunts bancaires BTEI	585.787	1.057.601	679.537
Emprunts bancaires UIB	40.667	138.267	89.467
Emprunts bancaires UTB	636.870	1.258.429	636.870
Total	34.338.377	25.654.591	31.161.515

15. Autres passifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Crédit leasing	63.391	57.325	53.595
Crédits fournisseurs d'immobilisation	8.722	279.826	21.806
Crédit Avances sur Factures	0	202.080	98.545
Total	72.113	539.231	173.946

16. Provisions

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Provisions pour risques et charges	2.767.831	1.705.706	1.640.988
Total	2.767.831	1.705.706	1.640.988

17. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Fournisseurs d'exploitation	36.934.612	54.524.165	36.415.451
Fournisseurs d'immobilisations	3.418.278	1.824.274	1.557.629
Fournisseurs, factures non parvenues	984.181	1.253.080	1.194.367
Total	41.337.071	57.601.519	39.167.447

18. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Caisse de sécurité sociale	1.753.792	1.683.660	2.237.200
Charges à payer	4.505.410	4.281.644	3.534.592
Clients, avances et acomptes	687.804	453.780	451.852
Clients, avoirs à établir	18.508	16.685	56.500
Clients, emballages consignés	606.653	745.360	681.345
Créditeurs divers	1.695.103	2.844.429	1.787.104

Dividendes à payer	3.087.271	3.237.948	326.391
Etat, impôts et taxes	7.277.521	6.534.463	7.272.369
Etat, obligations cautionnées	0	124.022	0
Personnel, autres charges à payer	1.574.888	1.185.544	1.374.040
Personnel, rémunérations dues	1.111.055	1.692.428	1.337.898
Produits constatés d'avance	0	0	34.140
Provisions pour risques et charges	341.180	321.168	391.180
Total	22.659.185	23.121.131	19.484.611

19. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Échéances à moins d'un an sur emprunt	8.757.620	7.352.577	7.769.180
Échéances à moins d'un an sur leasing	27.063	33.715	54.008
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	12.327.447	7.333.222	10.461.151
Intérêts Courus	393.813	361.446	204.628
Effets escomptés non échus	249.999	335.537	335.537
Banques "Amen Bank - TND"	517	0	0
Banques "ATB - TND"	269.122	1.176.582	2.008.765
Banques "Attijari Bank - TND"	364.920	497.043	1.427.995
Banques "Attijari Bank - USD"	0	0	22.740
Banques "BDET -TND"	1.113	1.113	1.113
Banques "BIAT -TND"	1.197.660	1.206.799	1.071.244
Banques "BNA - TND"	135.641	368.465	39.800
Banques "BT - TND"	638.830	13	13
Banques "UIB - TND"	25	25	25
Banque "BNP Paribas El Djazär - DZD"	19.882	0	19.882
Banque "Société Générale Algérie -DZD"	0	129.307	119.119
Banque "Algérie Gulf Bank - DZD"	262.631	122.327	205.147
Banque " SGA - DZD "	200.363	792.730	860.354
Total	24.846.646	19.710.901	24.600.701

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Chiffre d'affaires - Pôle câblerie	111.654.791	105.863.234	209.577.658
Chiffre d'affaires - Pôle Mécatronique	63.250.093	67.520.123	130.932.359
Chiffre d'affaires - Pôle télécom	12.887.932	5.617.136	15.409.814
Chiffre d'affaires - Autres activités	3.985.377	3.410.551	9.299.093
Total	191.778.193	182.411.044	365.218.924

2. Production immobilisée

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Production immobilisée - Pôle télécom	21.809	0	94.853
Production immobilisée - Pôle câblerie	44.251	0	7.414
Production immobilisée - Autres activités	0	449.324	439.706
Total	66.060	449.324	541.973

3. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Produits des activités annexes	167.687	180.189	407.060
Quote-part des subventions d'investissement	237.446	143.697	560.073
Total	405.133	323.886	967.133

4. Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Achats consommés - Pole câbles	96.267.256	91.210.818	179.810.795
Achats consommés - Pôle Mécatroniques	42.718.688	43.345.140	85.959.332
Achats consommés - Pôle Télécom	10.839.369	5.750.823	11.602.589
Achats consommés - Autres activités	2.381.987	2.228.503	5.863.283
Total	152.207.300	142.535.284	283.235.999

5. Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Salaires et compléments de salaires	14.470.309	14.062.387	28.740.876
Congés payés	-16.011	109.361	46.835
Cotisation sécurité social	2.378.027	2.019.180	4.561.398
Cotisation assurance groupe	17.216	15.499	60.118
Autres charges de personnel	500.016	-101.304	228.868
Total	17.349.557	16.105.123	33.638.095

6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Dotation aux amortissements - Immobilisations corporelles	6.427.728	3.920.262	11.554.926
Dotation aux amortissements - Immobilisations incorporelles	118.491	2.318.391	368.163
Dotation aux provisions - Immobilisations corporelles	0	0	-92.544
Dotation aux provisions - Clients	63.178	162.375	720.275
Dotation aux provisions - Risques et charges	1.065.000	64.718	424.769
Dotation aux résorptions - Charges reportés	152.064	103.853	263.471
Dotation aux provisions - Immobilisations financières	71.200	0	64.935
Dotation aux provisions - Stocks	194.953	71.323	811.567
Reprise sur provision - Clients	-16.077	-1.479	-170.840
Reprise sur provision - stocks	-394.831	0	-455.278
Reprise sur provision - Risques et charges	-2.606	0	-276.107
Total	7.679.100	6.639.443	13.213.337

7. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Autres services extérieurs	396.190	299.229	597.716
Coût de non qualité	225.632	63.352	160.755

Déplacements, missions, réceptions	664.695	593.988	1.230.623
Entretien et réparation	862.519	752.384	1.564.356
Frais de formation	146.265	96.989	218.236
Frais postaux et de télécommunications	203.080	232.661	502.968
Frais développement moule	0	109.966	149.134
Impôts et taxes	355.608	246.083	659.026
Jetons de présence	92.500	98.750	208.750
Locations	154.117	182.315	288.760
Personnel extérieur à l'entreprise	173.668	159.053	366.058
Prime d'assurance	825.094	848.872	1.628.578
Publicité, publications, relations publiques	654.972	410.335	897.471
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1.361.159	1.596.390	2.425.014
Services bancaires et assimilés	355.705	282.833	566.619
Sous-traitances générale	202.864	180.201	257.575
Transports biens et personnel	3.696.256	3.990.408	7.832.084
Total	10.370.324	10.143.809	19.553.723

8. Produits des placements

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Produits des placements	125.952	120.333	219.190
Total	125.952	120.333	219.190

9. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Intérêts des emprunts et dettes	1.072.012	1.259.234	2.635.863
Gains de change	-2.635.295	-2.262.605	-3.283.346
Pertes de change	1.278.062	1.587.043	3.834.365
Total	-285.221	583.672	3.186.882

10. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Autres gains ordinaires	91.047	81.812	312.617
Total	91.047	81.812	312.617

11. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Autres pertes ordinaires	137.396	79.276	401.122
Total	137.396	79.276	401.122

12. Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Impôts sur les sociétés	616.502	408.537	794.269
Produits d'impôts différés	-59.419	-59.419	-118.838
Total	557.083	349.118	675.431

13. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Dotation - Ecart d'acquisition positif Fusion	421.651	421.651	843.301
Dotation - Ecart d'acquisition positif Consolidation	1.325.133	1.305.876	2.650.268
Dotation - Ecart d'acquisition négatif Consolidation	-2.685.149	-2.854.257	-5.708.515
Total	-938.365	-1.126.730	-2.214.946

14. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2011
Quote-part du résultat de la société AUTO CABLES TUNISIE	78.895	646.396	156.340
Total	78.895	646.396	156.340

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1. Dotation aux amortissements & provisions

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	7.490.203	6.446.394	13.990.617
Ajustement de consolidation	188.897	193.049	-777.280
Total	7.679.100	6.639.443	13.213.337

2. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	421.651	421.651	843.301
Ajustement de consolidation	-1.360.016	-1.548.381	-3.058.247
Total	-938.365	-1.126.730	-2.214.946

3. Variation des stocks

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-8.945.122	-5.224.908	-5.387.298
Ajustement de consolidation	41.098		343.044
Total	-8.904.024	-5.224.908	-5.044.254

4. Variation des créances

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-15.815.737	-14.811.499	-1.422.915
Ajustement de consolidation	0	352	17.423
Total	-15.815.737	-14.811.147	-1.405.492

5. Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-1.820.896	2.609.044	-862.703
Ajustement de consolidation	-98.965	-586	-586
Total	-1.919.861	2.608.458	-863.289

6. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	2.391.144	3.696.446	-12.396.201
Ajustement de consolidation	-49.358	0	-352.881
Total	2.341.786	3.696.446	-12.749.082

7. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	3.702.371	3.736.818	4.605.314
Ajustement de consolidation	291.745	-128.042	-52.216
Total	3.994.116	3.608.776	4.553.098

8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-6.117.611	-8.186.674	-12.355.043
Ajustement de consolidation	16.515	136.951	158.584
Total	-6.101.096	-8.049.723	-12.196.459

9. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	75.190	24.500	919.650
Ajustement de consolidation	0	0	0
Total	75.190	24.500	919.650

10. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-3.913.387	-1.184.857	-5.016.873
Ajustement de consolidation	749.265	1.091.700	1.353.200
Total	-3.164.122	-93.157	-3.663.673

11. Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1.801.778	1.109.914	1.132.047
Ajustement de consolidation	-750.000	-1.091.700	-1.091.700
Total	1.051.778	18.214	40.347

12. Encaissement suit à l'émission d'actions

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	2.008.643	0	1.290.500
Ajustement de consolidation	-249.265	0	-261.500
Total	1.759.378	0	1.029.000

13. Dividendes et autres distribution

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-1.590.710	-963.690	-4.107.992
Ajustement de consolidation	362.185	0	142.396
Total	-1.228.525	-963.690	-3.965.596

14. Encaissement subvention d'investissement

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	20.063	0	776.107
Ajustement de consolidation	0	0	0
Total	20.063	0	776.107

15. Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	7.306.200	8.483.200	18.673.635
Ajustement de consolidation	0	0	0
Total	7.306.200	8.483.200	18.673.635

16. Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-3.537.014	-3.033.235	-6.924.068
Ajustement de consolidation	0	0	0
Total	-3.537.014	-3.033.235	-6.924.068

17. Variation de trésorerie premier semestre 2012

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 31/12/2011	Variation
Liquidités et équivalent de liquidités	13.021.218	25.205.506	-12.184.288
Découvert bancaires	-3.090.704	-5.776.197	2.685.493
Total	9.930.514	19.429.309	-9.498.795

5.7.3. Notes complémentaires aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

5.7.3.1. Base de mesure

1. Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel acquis ou créé est comptabilisé à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

La valeur d'un actif incorporel est amortie sur sa durée d'utilisation selon les spécificités de chaque entreprise intégrée globalement.

La politique d'amortissement générale du groupe ONE TECH consiste à amortir les logiciels et les frais de recherches et développements aux taux linéaire de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à l'entreprise. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle est systématiquement réparti sur la durée d'utilisation de cette immobilisation. La méthode d'amortissement utilisée, au sein de chaque entreprise intégrée globalement, reflète la manière dont les avantages futurs liés à l'actif sont consommés par l'entreprise.

La politique d'amortissement générale du groupe ONE TECH se présente comme suit :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	Entre 10% & 20 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	Entre 10 & 33%
Matériel informatique	Entre 15% & 33,33 %
Agencements Aménagements Installations	Entre 10% & 33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

5. Charges reportées

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs non courants » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

Les frais préliminaires inscrits à l'actif du bilan en charges reportées seront résorbés le plus rapidement possible, et en tout état de cause, sur une durée maximale de 3 ans à partir de la date d'entrée en exploitation.

6. Stocks

Les stocks sont évalués au coût historique, qui correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits, ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Pour les sociétés industrielles, le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Les coûts de production peuvent être déterminés sur la base de coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Pour les sociétés de services, le coût des stocks de prestation comprend la main-d'œuvre et les autres frais de personnel directement engagés pour la réalisation du service y compris le personnel d'encadrement et les frais généraux s'y rapportant. Les coûts relatifs aux ventes et au personnel administratif général n'y sont pas inclus.

Les éléments de stocks identifiables sont évalués à leur coût individuel. Le coût des éléments de stocks interchangeables doit être déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou la méthode du premier entré, premier sorti, selon celle qui permet le meilleur rattachement des charges aux produits pour chaque filiale.

Pour comptabiliser le flux d'entrée et de sortie des stocks, le groupe ONE TECH utilise la méthode d'inventaire intermittent ; tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice

et les stocks sont déterminés de manière extra-comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable, sur la base d'un inventaire physique, et portés dans les comptes de situation et de résultat. Les stocks correspondent ainsi aux charges préalablement comptabilisées et non consommées à la date d'arrêté de la situation comptable.

5.7.3.2. Notes complémentaires au Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

❖ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs et négatifs, par nature d'opération, se détaillent comme suit

Désignation	Exercice 2010			AU 30 Juin 2011		Exercice 2011		AU 30 Juin 2012	
	Brut	Dotation	VCN	Dotation	VCN	Dotation	VCN	Dotation	VCN
A/ Titres acquis par OTH									
Titres TTEI	-1.840.796	-184.080	-1.656.716	-92.040	-1.564.676	-184.080	-1.472.636	-92.040	-1.380.596
Titres OTBS	-3.557.890	-114.444	-3.443.446	-576.059	-2.867.387	-1.144.436	-2.299.010	-511.434	-1.787.576
Titres TUNISIE CABLES	2.527.094	126.354	2.400.740	63.177	2.337.563	126.354	2.274.386	63.177	2.211.209
Titres ELEONETECH	860	860	0	0	0	0	0	0	0
Titres HELIOFLEX	330	330	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	-2.870.402	-170.980	-2.699.422	-604.922	-2.094.500	-1.202.162	-1.497.260	-540.297	-956.963
B/ Apport dans le capital de OTH									
Titres OTM	768.562	0	768.562	0	768.562	18.299	750.263	18.299	731.964
Titres FUBA	7.289.710	323.987	6.965.723	161.994	6.803.729	323.987	6.641.736	161.994	6.479.742
Titres TUNISIE CABLES	-6.182.042	-494.563	-5.687.479	-247.282	-5.440.197	-494.563	-5.192.916	-247.282	-4.945.634
Titres TTEI	7.106.356	315.838	6.790.518	157.919	6.632.599	315.838	6.474.680	157.919	6.316.761
Titres ELEONETECH	894.237	39.744	854.493	19.872	834.621	39.744	814.749	19.872	794.877
Titres TECHNIPLAST	-885.752	-70.860	-814.892	-35.430	-779.462	-70.860	-744.032	-35.430	-708.602
Titres HELIOFLEX	499.853	22.216	477.637	11.108	466.529	22.216	455.421	11.108	444.313
Titres OTBS	-6.966.876	-186.724	-6.780.152	-939.885	-5.840.267	-1.867.236	-4.912.916	-834.444	-4.078.472
Titres STUCOM	-1.793.872	-143.510	-1.650.362	-71.755	-1.578.607	-143.510	-1.506.852	-71.755	-1.435.097
Sous Total	730.176	-193.872	924.048	-943.459	1.867.507	-1.856.085	2.780.133	-819.719	3.599.852
C/ Ecat d'acquisition (opération de fusion)									
Fusion OTBS	6.901.224	522.406	6.378.818	261.203	6.117.615	522.406	5.856.412	261.203	5.595.209
Fusion TUNISIE CABLES	4.937.909	305.895	4.632.014	152.948	4.479.066	305.895	4.326.119	152.948	4.173.171
Fusion ELEONETECH	180.000	15.000	165.000	7.500	157.500	15.000	150.000	7.500	142.500
Sous Total	12.019.133	843.301	11.175.832	421.651	10.754.181	843.301	10.332.531	421.651	9.910.880

❖ **Tableau d'Amortissement des Immobilisations incorporelles et corporelles**

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2012

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINES			AMORTISSEMENTS			V.C.N.
	AU 31/12/2011	Acquisition Reclassement	AU 30/06/2012	ANTERIEUR	DOTATION AJUSTEMENT	CUMUL	AU 30/06/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
concessions de brevets	15.040	0	15.040	15.040	0	15.040	0
Logiciels	1.864.772	139.389	2.004.161	1.565.981	102.917	1.668.898	335.263
Recherche et Développement	104.796	0	104.796	69.500	15.258	84.758	20.038
Transferts Technologiques	998.704	0	998.704	998.704	0	998.704	0
Immobilisation en cours	0	0	0	0	0	0	0
S/ TOTAL	2.983.312	139.389	3.122.701	2.649.225	118.175	2.767.400	355.301
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	22.793.976	0	22.793.976	0	0	0	22.793.976
Construction	31.281.850	355.650	31.637.500	10.608.840	642.360	11.251.200	20.386.300
Agencement aménagement général	12.455.386	646.790	13.102.176	10.342.958	160.476	10.503.434	2.598.742
Matériel industriel & Outillage	91.797.378	6.635.952	98.433.330	57.289.875	5.245.707	62.535.582	35.897.748
Matériel de transport	5.190.238	80.390	5.270.628	3.567.430	116.032	3.683.462	1.587.166
Equipement de bureau	2.358.328	60.881	2.419.209	1.831.090	72.895	1.903.985	515.224
Matériel informatique	2.035.461	141.980	2.177.441	1.683.258	79.062	1.762.320	415.121
Emballages récupérables identifiables	300	0	300	300	0	300	0
Immobilisation en cours	2.639.118	551.652	3.190.770	0	0	0	3.190.770
S/ TOTAL	170.552.035	8.473.295	179.025.330	85.323.751	6.316.532	91.640.283	87.385.047
TOTAL GENERAL	173.535.347	8.612.684	182.148.031	87.972.976	6.434.707	94.407.683	87.740.348

❖ **Immobilisations Financières**

Les titres de participation se détaillent comme suit :

DESIGNATION	% de contrôle	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Provision 30/06/2012
S.L.F.G	-	0	970.434	970.434	-
South Mediterranean University	3,33%	150.000	150.000	150.000	-
GRAND MAGHREB MEDIAS	7,52%	117.500	23.500	93.750	-
SICAB	1,25%	50.000	50.000	50.000	-
Polyclinique El Bassatine	1,11%	50.000	50.000	50.000	-
BTS	-	49.000	49.000	49.000	-
Sté de développement Zone franche de Bizerte	0,59%	45.000	45.000	45.000	-
SOLARTECH-SUD	11,25%	45.000	45.000	45.000	-
LINSUD	14,84%	44.500	44.500	44.500	44.500
CIMET	-	44.412	44.412	44.412	23.563
Tunisie Flowers	50,00%	27.500	27.500	27.500	27.500
SOTUMAT	99,80%	23.614	23.614	23.614	12.365
INTELCOM EUROPE	99,00%	18.207	18.207	18.207	18.207
MOSAIC	80,00%	10.000	10.000	10.000	10.000
Partie non libérée sur SOTUMAT		-11.250	-11.250	-11.250	-
Partie non libérée sur CIMET		-20.849	-20.849	-20.849	-
TOTAL		642.634	1.519.068	1.589.318	136.135

❖ **Capitaux propres**

Désignation	Solde au 30/06/2012	Solde au 30/06/2011	Solde au 31/12/2011
Capital social (apport en numéraire)	3.000.000	3.000.000	3.000.000
Capital social (apport en nature pro forma)	48.078.075	48.078.075	48.078.075
Réserves consolidés (*)	110.698.471	99.350.152	99.350.152
Subvention d'investissement	1.250.269	1.191.921	1.467.652
Résultat consolidé	6.944.653	9.380.489	14.765.450
Total	169.971.468	161.000.637	166.661.329

(*) Le titre « réserves consolidées » comprend les réserves, les primes, les résultats reportés et les écarts d'évaluation de la société mère ONE TECH HOLDING ainsi que sa part dans lesdites rubriques des sociétés filiales intégrées globalement.

5.7.3.3. Notes complémentaires aux Engagements Hors Bilan consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

1. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
Cautions douanières	8 398 832	Banques				
Cautions provisoires	580 587	Banques				
Cautions définitives et de garantie	2 086 716	Banques				
Cautions d'avance	212 248	Banques				
Cautions sur marchés	8 550 861	Banques				
Caution de garantie	1 112 317	Banques				
• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
• Nantissements / crédits de gestion	11 096 124	Banques				
• hypothèques / crédits d'investissement	29 485 044	Banques				
• nantissement d'actions Tunisie Câbles	4 853 333	Banques				
c) effets escomptés et non échus	968 969	Banques				
d) créances à l'exportation mobilisées	300 000	Banques				
Total	67 645 031					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnement						

• aval						
• autres garanties						
b- garanties réelles						
• hypothèques						
• nantissement						
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
c) abandon de créances						
Total	0					
3) Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	400 000	Banques				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire	2 493 188	Fournisseurs				
• Commande d'immobilisation						
• Commande de longue durée						
• Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total	2 893 188					

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt obligataire			
• Emprunt d'investissement			
• Emprunt courant de gestion			
• Autres			
TOTAL	0	0	0

5.7.3.4. Notes complémentaires à l'Etat de résultat consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

❖ Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2012 Au 30/06/12	2011 Au 30/06/11	2011 Au 31/12/11
Revenus et autres produits d'exploitation	191.945.880	ou (Déstockage de production)	0				
Production stockée	2.809.435						
Production immobilisée	66.060						
Total	194.821.375	Total	0	• Production	194.821.375	185.163.514	367.750.885
Production	194.821.375	Achat consommés	152.207.300	• Marge sur coût matières	42.614.075	42.628.230	84.514.886
Marge sur coût matière	42.614.075	Autres charges externes	10.014.716				
Subvention d'exploitation	237.446						
Total	42.851.521	Total	10.014.716	• Valeur Ajoutée brute	32.836.805	32.874.201	66.180.262
Valeur Ajoutée Brute	32.836.805	Impôts et taxes	355.608				
		Charges de personnel	17.349.557				
Total	32.836.805	Total	17.705.165	• Excédent brut d'exploitation	15.131.640	16.522.995	31.883.141
Excédent brut d'exploitation	15.131.640	Autres charges ordinaires	137.396				
Autres produits ordinaires	91.047	Charges financières	-285.221				
Produits des placements	125.952	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	7.679.100				
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	557.083				
Total	15.348.639	Total	8.088.358	• Résultat net des entreprises intégrées	7.260.281	9.073.631	14.938.176
Résultat net des entreprises intégrées	7.260.281						
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	78.895	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-938.365				
Total	7.339.176	Total	-938.365	• Résultat net de l'ensemble consolidé	8.277.541	10.846.757	17.309.462

❖ Informations par Pôle d'activité

	Holding	Pôle cablerie	Pôle mécatronique	Pôle télécom	Autres activité	Total général
Revenus	0	111.654.791	63.250.093	12.887.931	3.985.377	191.778.192
Production immobilisée	0	44.251	0	21.809	0	66.060
Autres produits d'exploitation	0	31.349	215.248	0	158.536	405.133
Total des produits d'exploitation	0	111.730.391	63.465.341	12.909.740	4.143.913	192.249.385
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	0	-1.361.435	-463.599	-747.089	-237.311	-2.809.434
Achats des marchandises et approvisionnements consommés	0	96.267.256	42.718.688	10.839.369	2.381.987	152.207.300
Charges de personnel	0	4.893.166	9.294.017	2.298.873	863.500	17.349.556
Dotations aux amortissements et aux provisions	14.965	2.965.517	4.443.784	53.125	201.709	7.679.100
Autres charges d'exploitation	11.263	3.620.623	5.171.219	916.274	650.946	10.370.325
Total des charges d'exploitation	26.228	106.385.127	61.164.109	13.360.552	3.860.831	184.796.847
RESULTAT D'EXPLOITATION	-26.228	5.345.264	2.301.232	-450.812	283.082	7.452.538
Produits des placements	38.456	6.436	50.961	3.216	26.883	125.952
Charges financières nettes	90.349	106.228	-1.079.126	515.126	82.201	-285.222
Autres gains ordinaires	0	28.344	49.347	8.824	4.533	91.048
Autres pertes ordinaires	18.131	17.116	89.832	11.641	675	137.395
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	-96.252	5.256.700	3.390.834	-965.539	231.622	7.817.365
Impôt sur les bénéfices	175	500.623	-4.203	38.965	21.523	557.083
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-96.427	4.756.077	3.395.037	-1.004.504	210.099	7.260.282
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	0	78.895	0	0	0	78.895
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1.360.015	152.948	7.500	261.203	0	-938.364
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1.263.588	4.682.024	3.387.537	-1.265.707	210.099	8.277.541

5.7.4. Notes rectificatives aux états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

5.7.4.1. Etats Financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012 portant référenciations croisées

■ Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

ACTIFS		2012	2011	2011
ACTIFS NON COURANTS	Note	Au 30/06/12	Au 30/06/11	Au 31/12/11
Actifs immobilisés				
Ecart d'acquisition	1	12.553.769	10.527.188	11.615.404
Immobilisations incorporelles		3.122.701	2.880.005	2.983.312
Moins : amortissements		-2.767.400	-2.526.699	-2.649.225
<i>S/Total</i>	2	<u>355.301</u>	<u>353.306</u>	<u>334.087</u>
Immobilisations corporelles		179.025.330	166.067.477	170.552.035
Moins : amortissements		-91.640.283	-81.020.771	-85.323.751
<i>S/Total</i>	3	<u>87.385.047</u>	<u>85.046.706</u>	<u>85.228.284</u>
Titres mis en équivalence	4	3.642.948	4.054.110	3.564.054
Immobilisations financières		760.864	1.696.184	1.717.362
Moins : Provisions		-136.135	-5.500	-67.541
<i>S/Total</i>	5	<u>624.729</u>	<u>1.690.684</u>	<u>1.649.821</u>
Total des actifs immobilisés		104.561.794	101.671.994	102.391.650
Autres Actifs non courants	6	350.774	328.839	483.622
Total des actifs non courants		104.912.568	102.000.833	102.875.272
ACTIFS COURANTS				
Stocks		57.531.239	48.419.076	48.610.218
Moins : Provisions		-2.905.711	-2.886.063	-3.117.357
<i>S/Total</i>	7	<u>54.625.528</u>	<u>45.533.013</u>	<u>45.492.861</u>
Clients et comptes rattachés		114.009.952	111.555.415	98.503.146
Moins : Provisions		-5.817.690	-5.318.213	-5.770.589
<i>S/Total</i>	8	<u>108.192.262</u>	<u>106.237.202</u>	<u>92.732.557</u>
Autres actifs courants	9	26.308.434	28.315.366	28.087.447
Placements et actifs financiers	10	9.976.362	7.341.633	8.778.806
Liquidités et équivalents de liquidités	11	13.021.218	18.749.787	25.205.506
Total des actifs courants		212.123.804	206.177.001	200.297.177
Total des actifs		317.036.372	308.177.834	303.172.449

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

BILAN CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2012	2011	2011
	Note	Au 30/06/12	Au 30/06/11	Au 31/12/11
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		51.078.075	51.078.075	51.078.075
Réserves consolidés		110.698.471	99.350.152	99.350.152
Subvention d'investissement		1.250.269	1.191.921	1.467.652
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		163.026.815	151.620.148	151.895.879
Résultat de l'exercice consolidé		6.944.653	9.380.489	14.765.450
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	12	169.971.468	161.000.637	166.661.329
INTÉRÊTS MINORITAIRES				
Réserves des minoritaires		19.710.793	17.377.850	17.737.900
Résultat des minoritaires		1.332.888	1.466.268	2.544.012
Total des intérêts minoritaires	13	21.043.681	18.844.118	20.281.912
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	14	34.338.377	25.654.591	31.161.515
Autres passifs non courants	15	72.113	539.231	173.946
Provisions	16	2.767.831	1.705.706	1.640.988
Total des passifs non courants		37.178.321	27.899.528	32.976.449
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	17	41.337.071	57.601.519	39.167.447
Autres passifs courants	18	22.659.185	23.121.131	19.484.611
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	24.846.646	19.710.901	24.600.701
Total des passifs courants		88.842.902	100.433.551	83.252.759
Total des passifs		126.021.223	128.333.079	116.229.208
Total des capitaux propres et des passifs		317.036.372	308.177.834	303.172.449

▪ Etat de Résultat consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khalij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	Note	2012 Au 30/06/12	2011 Au 30/06/11	2011 Au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	1	191.778.193	182.411.044	365.218.924
Production immobilisée	2	66.060	449.324	541.973
Autres produits d'exploitation	3	405.133	323.886	967.133
Total des produits d'exploitation		192.249.386	183.184.254	366.728.030
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		-2.809.435	-2.122.957	-1.582.928
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	4	152.207.300	142.535.284	283.235.999
Charges de personnel	5	17.349.557	16.105.123	33.638.095
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	7.679.100	6.639.443	13.213.337
Autres charges d'exploitation	7	10.370.324	10.143.809	19.553.723
Total des charges d'exploitation		184.796.846	173.300.702	348.058.226
RESULTAT D'EXPLOITATION		7.452.540	9.883.552	18.669.804
Produits des placements	8	125.952	120.333	219.190
Charges financières nettes	9	-285.221	583.672	3.186.882
Autres gains ordinaires	10	91.047	81.812	312.617
Autres pertes ordinaires	11	137.396	79.276	401.122
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7.817.364	9.422.749	15.613.607
Impôt sur les bénéfices	12	557.083	349.118	675.431
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		7.260.281	9.073.631	14.938.176
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13	-938.365	-1.126.730	-2.214.946
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	14	78.895	646.396	156.340
		*		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8.277.541	10.846.757	17.309.462
Quote-part des intérêts minoritaires		1.332.888	1.466.268	2.544.012
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		6.944.653	9.380.489	14.765.450

(*) Résultat net de l'ensemble consolidé= 7.260.281-(-938.365)+78.895= 8.277.541

▪ Etat de Flux de Trésorerie consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

GROUPE "ONE TECH HOLDING"

Cité El Khaliij - rue du Lac Loch Ness - Immeuble des Arcades - Tour A
Les Berges du Lac Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE PRO FORMA

(Exprimé en dinars)

	Note	2012 Au 30/06/12	2011 Au 30/06/11	2011 Au 31/12/11
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		6.944.653	9.380.489	14.765.450
- <i>Ajustements pour :</i>				
. Dotation aux amortissements & provisions	1	7.679.100	6.639.443	13.213.337
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-938.365	-1.126.730	-2.214.946
. Variation des stocks	3	-8.904.024	-5.224.908	-5.044.254
. Variation des créances	4	-15.815.737	-14.811.147	-1.405.492
. Variation des autres actifs	5	-1.919.861	2.608.458	-863.289
. Variation des fournisseurs	6	2.341.786	3.696.446	-12.749.082
. Variation des autres passifs	7	3.994.116	3.608.776	4.553.098
. Plus ou moins value de cession		-78.862	-16.374	19.300
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-237.446	-143.697	-560.073
. Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		-78.895	-646.396	-156.340
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1.332.888	1.466.268	2.544.012
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-5.680.647	5.430.628	12.101.721
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-6.101.096	-8.049.723	-12.196.459
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	75.190	24.500	919.650
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	10	-3.164.122	-93.157	-3.663.673
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	1.051.778	18.214	40.347
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-8.138.250	-8.100.166	-14.900.135
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT				
- Encaissement suit à l'émission d'actions	12	1.759.378	0	1.029.000
- Dividendes et autres distribution	13	-1.228.525	-963.690	-3.965.596
- Encaissement subvention d'investissement	14	20.063	0	776.107
- Encaissement provenant des emprunts	15	7.306.200	8.483.200	18.673.635
- Remboursement d'emprunts	16	-3.537.014	-3.033.235	-6.924.068
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		4.320.102	4.486.275	9.589.078
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
		0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	17	-9.498.795	1.816.737	6.790.664
Trésorerie au début de l'exercice		19.429.309	12.638.645	12.638.645
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9.930.514	14.455.382	19.429.309

5.7.4.2. Notes rectificatives relatives aux procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

❖ Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation pro forma et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amortis le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

5.7.4.2. Notes rectificatives relatives au Bilan consolidé proforma arrêté au 30/06/2012

❖ Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidées	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31 Décembre 2011	51.078.075	99.350.152	1.467.652	14.765.450	166.661.329
Distribution de dividendes				-3.878.281	-3.878.281
Affectation de résultat 2011		10.887.169		-10.887.169	0
Quote-part des subventions d'investissement			-217.383		-217.383
Résultat du premier semestre 2012				6.944.653	6.944.653
Extourne dividendes reçus en 2012 intra groupe		461.150			461.150
Situation nette au 30 Juin 2012	51.078.075	110.698.471	1.250.269	6.944.653	169.971.468

5.7.5. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés proforma arrêtés au 30/06/2012

MAHMOUD ZAHAF

EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف

خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاط التونسية

ONE TECH HOLDING

Les berges du lac, cité el khalij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
PRO FORMA ARRETES AU 30 JUIN 2012**

Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires consolidés pro forma ci-joints du Groupe constitué par ladite société et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables, des hypothèses retenues et d'autres informations explicatives. Ces états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont été préparés dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA.

Responsabilité de la direction dans l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés pro forma

Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires consolidés pro forma conformément au système comptable des entreprises et aux hypothèses retenues telles que décrites dans le paragraphe I des notes aux états financiers.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons conduit nos travaux en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces travaux, qui ne comportent pas d'examen des informations sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies, concordent avec les documents sources, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction en vue d'obtenir les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquences, d'opinion d'audit. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur le caractère adéquat de l'établissement desdits états financiers.

Nous avons planifié et exécuté nos travaux de façon à obtenir toutes les informations et explications que nous avons estimées nécessaires pour obtenir une assurance raisonnable que les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base des hypothèses décrites dans les notes aux états financiers.

Rue Du Lac TOBA - Les Berges du lac 1053
Tél.: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / Fax : (216) 71 962 595
E-mail : mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

نهج بحيرة طوبا، شاطئ البحيرة 1053
الهاتف: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / الفاكس: (216) 71 962 595
البريد الإلكتروني: mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

Conclusion

A notre avis, les états financiers intermédiaires consolidés pro forma arrêtés au 30 juin 2012 du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales ont été adéquatement établis sur la base des hypothèses retenues et que ces hypothèses sont conformes aux méthodes comptables de l'émetteur.

Les états financiers intermédiaires consolidés pro forma ont pour vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Ce rapport est émis exclusivement dans le cadre de l'émission du prospectus relatif à l'opération d'introduction en bourse de la société ONE TECH HOLDING SA et ne peut être utilisé dans aucun autre contexte.

Fait à Tunis, le 24 Décembre 2012

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF**



5.8. Renseignements financiers relatifs aux sociétés du Groupe One Tech au 31/12/2011 (voir annexes)

Chapitre 6 : Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes

6.1. Membres des organes d'administration et de direction

6.1.1. Membres des organes d'administration de la société OTH^{*}

▪ Au 31/12/2011

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Moncef Sellami	Lui-même	Président	2010-2011-2012	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Hédi Karim Sellami	Lui-même	Membre	2010-2011-2012	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Slim Sellami	Lui-même	Membre	2010-2011-2012	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac

▪ Après restructuration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Moncef Sellami	Lui-même	Président	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Hédi Karim Sellami	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Slim Sellami	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Zouhaier Ben Khelifa	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Rindh Chenif	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Ezzdine Saidane	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Ahmed Feriaa	Lui-même	Membre	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société OTH^{*}

Membres	Fonction au sein de la société	Mandat	Adresse
Moncef Sellami	Président	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac
Hédi Karim Sellami	Directeur Général	2013-2014-2015	Cité El Khaliy - Rue du Lac Loch Ness - Imm "Les Arcades" Tour A - Les Berges du Lac

^{*}Aucun autre membre du Conseil d'Administration d'OTH n'a de fonction au sein de la société.

6.1.3. Principales fonctions exercées par les Membres des Organes d'Administration et de Direction en dehors de la société au cours des trois dernières années

Membres	Activités exercées dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années
Mr. Moncef Sellami	Président du Conseil et Administrateur Délégué de la société Tunisie Câbles Président du Conseil et Administrateur Délégué de la société Fuba Printed Circuit Tunisie Président du Conseil et Administrateur Délégué de la société Eleonotech Président du Conseil et Administrateur Délégué de la société TTE International Directeur Général de la société Techniplast Industrie Président du Conseil, Administrateur Délégué et PDG* de la société OTBS Président du Conseil d'Administration de la société STUCOM sur la période 2009-2010
Mr. Hédi Karim Sellami	Directeur Général de la société Tunisie Câbles Président du Conseil d'Administration de la société HélioFlex Directeur Général de la société OTM**
Mr. Slim Sellami	Directeur Général de la société Fuba Printed Circuit Tunisie Directeur Général de la société Eleonotech
Mr. Zouhaier Ben Khelifa	Conseiller stratégique et financier du Groupe One Tech

(*) Nommé par le Conseil d'Administration de la société du 16/12/2010

** Nommé par le 1^{er} Conseil d'Administration de la société du 21/10/2011

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr. Moncef Sellami	Administrateur : Société Grand Maghreb Media Administrateur : Société Solartech sud.
Mr. Slim Sellami	PDG de OTE&C (société en cours de constitution) Gérant de OT GmbH en cours de constitution
Mr. Riadh Cherif	PDG des sociétés Moubared et CEA

6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent

Néant

6.2. Intérêts des Dirigeants dans la Société OTH

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction

Néant

6.2.2. Prêts et Garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2011

Néant

6.3. Contrôle

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Mr. Mahmoud Zahaf [*]	Rue du Lac TOBA – Immeuble Bougassass – 1er Etage – Les Berges du Lac -1053-Tunis	2013-2014-2015
Cabinet Mazars ^{**}	Rue du Lac d'Annecy- Immeuble Astree- 1053 Tunis	2013-2014-2015

(*) Renouvelé par l'AGOE du 29/03/2013

(**) Nommé par l'AGOE du 29/03/2013

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes du Conseil d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

6.5. Informations sur les engagements

Néant

Chapitre 7 Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1. Evolution récente et orientations stratégiques

7.1.1. Evolution récente des activités du Groupe One Tech

Chiffres agrégés	4ème TRIM 2012	4ème TRIM 2011	CUMUL au 31/12/2012	CUMUL au 31/12/2011	31/12/2011
Revenus (1)	102 118 145	90 107 669	381 163 433	371 519 805	371 519 805
Pôle Câblerie	52 281 602	49 276 988	209 695 899	209 968 691	209 968 691
Pôle Mécatronique	35 779 716	31 844 496	130 252 900	135 529 552	135 529 552
Pôle Télécoms	10 782 306	6 369 113	32 017 417	15 893 442	15 893 442
Autres pôles	3 274 521	2 617 072	9 197 216	10 128 120	10 128 120
Autres produits d'exploitation	544 721	370 366	544 721	796 043	796 043
Produits de placement	73 279	171 084	398 364	343 134	343 134
Charges financières (dont Loyers de leasing) hors PGC	807 943	771 355	2 868 448	2 640 129	2 640 129
Charges d'exploitation (2)*	90 589 869	82 276 824	350 339 222	339 980 700	339 980 700
Charges de personnel	11 676 521	11 469 115	36 328 069	33 761 337	33 761 337
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	78 913 348	70 807 710	314 011 153	306 219 363	306 219 363
Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	11,76%	9,06%	8,22%	8,68%	8,68%

(*) Cette rubrique est déterminée hors dotations aux amortissements

7.1.2. Orientations stratégiques/stratégie de développement du Groupe

Le développement et l'expansion du groupe One Tech ont été orientés, tout au long de ces années, par une volonté permanente d'optimisation des processus industriels, d'augmentation de la valeur ajoutée et d'intégration d'activités complémentaires. La maîtrise technologique reste la principale caractéristique du groupe One Tech et un objectif majeur pour ses principaux managers.

Ces mêmes axes de développement continueront à guider la croissance future du groupe avec une perspective d'atteindre :

- Un niveau technologique supérieur, pour permettre au groupe de devenir un acteur proactif : « créateur de technologie ». L'objectif est que le groupe arrive à offrir à sa clientèle une solution complète, allant de la phase de conception et de design à l'industrialisation et la livraison.
- Une taille plus importante, en s'implantant hors des frontières tunisiennes, et de ce fait, devenir un acteur à l'échelle internationale.

7.1.2.1. Orientations stratégiques du pôle Câblerie

Le pôle de la Câblerie, pôle historique du groupe, est caractérisé par la maturité de ses activités et de ses marchés traditionnels ; ce qui se traduit par des taux de croissance prévisionnels relativement modérés, par rapport aux autres pôles.

La stratégie de développement de ce pôle, sur les cinq prochaines années, sera axée sur :

- Le développement de la moyenne tension, dont l'investissement a été achevé, en 2011.
- La poursuite de la diversification des produits à plus forte valeur ajoutée tels que les câbles spéciaux (les câbles armés, anti-feux...), pour améliorer les niveaux de marges.
- Le développement de la haute tension, à moyen terme.
- La consolidation du positionnement commercial sur les marchés historiques.
- Le développement géographique, qui sera axé principalement sur l'Afrique du Nord (Algérie et Libye) et l'Afrique Subsaharienne, zones à fort potentiel de développement et où la présence du groupe reste encore insuffisante.
- Le développement par voie d'acquisition notamment en Europe, et ce dans un objectif d'acquérir un savoir-faire complémentaire, notamment dans les câbles spéciaux. Des démarches et des négociations sont en cours. Elles ne sont toutefois pas traduites en chiffres au niveau des Business Plan.

En ce qui concerne le câble automobile, la stratégie de développement du groupe se traduit par une augmentation des volumes de vente à travers de nouvelles homologations, notamment sur le marché des constructeurs automobiles allemands et japonais, ainsi que par la fabrication de câbles à plus forte valeur ajoutée.

7.1.2.2. Pôle Mécatronique

La structuration du pôle Mécatronique autour de métiers complémentaires vise à faire de ce pôle un véritable « One Stop Shop », pour répondre au mieux à une demande qui s'oriente vers des produits de plus en plus intégrés. Ce concept permettra au groupe d'une part de consolider et d'élargir son portefeuille client ; et d'autre part d'améliorer les performances financières du pôle, via une diversification des produits et une amélioration de la valeur ajoutée.

Les industries du pôle Mécatronique, fortes de leur savoir-faire et de leur maîtrise des processus technologiques, devraient connaître dans les cinq prochaines années une croissance relativement importante, qui reposera sur les orientations stratégiques suivantes :

- L'augmentation des capacités de production.
- La poursuite du développement du volet ingénierie et R&D qui sera renforcée encore plus par le biais d'acquisition d'unités industrielles en Europe.
- L'introduction de nouvelles technologies de production pour maintenir et accroître la compétitivité du pôle. Ainsi, le groupe a déjà commencé son développement dans les circuits multicouches et compte développer les circuits flexibles dans les prochaines années.
- La diversification des secteurs d'intervention (industriel, médical, ferroviaire...), tout en consolidant sa position sur le secteur automobile.
- La diversification de la clientèle à travers de nouvelles homologations.

7.1.2.3. Pôle Télécom

Le pôle Télécom a connu une restructuration récente qui a abouti à une fusion de trois sociétés de services télécom, dont deux appartenaient déjà au groupe. Cette restructuration a pour objectif de doter le pôle des moyens nécessaires pour réaliser l'ambition, de se positionner, à terme, comme étant le principal intégrateur de solutions Télécom de la région.

La stratégie de développement de ce pôle, sur les cinq prochaines années, se basera principalement sur :

- La poursuite de la restructuration : séparer les deux métiers, créant ainsi, un pôle intégration et un pôle distribution.
- Le renforcement de l'activité Intégration.
- Le développement des services informatiques à travers l'intégration de nouvelles activités tel que l'infogérance, le conseil en architecture réseau, le cloud computing, le software engineering,...
- L'obtention de nouvelles certifications (Alstom Riverbed, Citrix, BMC).
- La montée en compétences pour répondre aux besoins des clients considérés stratégiques (opérateurs téléphoniques & FSI, institutions financières et Gouvernements).
- Une extension géographique essentiellement sur la Libye, l'Algérie et l'Afrique de l'Ouest dans les 2 prochaines années. Le développement se fera essentiellement par voie d'acquisition.

7.1.2.4. Autres activités

Les autres activités du Groupe devraient se développer en fonction d'un programme d'extension de capacités et de prospection de nouveaux marchés, essentiellement sur les marchés limitrophes. Ce programme est arrêté et est reflété dans le Business Plan.

7.2. Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels individuels et consolidés de la société OTH ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2012-2016, ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 24 décembre 2012 et examinés par le Commissaire aux Comptes.

A/ Il est à noter que le Groupe OTH a procédé en décembre 2012 à une restructuration visant l'ouverture du Groupe à de nouvelles sociétés, cette restructuration a été effectuée par une augmentation du capital de 48 078 075DT, décidée par l'AGE du 24/12/2012 à 10 h, qui a été réalisée par apport en nature des participations détenues par les apporteurs dans lesdites sociétés.

Suite à cette restructuration, des participations croisées entre la société mère « OTH » et les sociétés du Groupe : Tunisie Câbles, Fuba, OTBS et TTEI, ont été générées par l'apport des titres. Voir tableau ci-après :

	OTH	Tunisie Câbles	Fuba PCT	TTEI	OTBS
OTH		87,24%	100%	99,99%	95,93%
Tunisie Câbles	3,15%				
Fuba PCT	0,66%				
TTEI	4,72%				
OTBS	0,19%				

Ces participations croisées seront éliminées à travers la cession, dans le cadre de l'OPF, des participations de Tunisie Câbles, Fuba PCT, TTEI et OTBS dans le capital d'OTH lors de l'introduction de la société OTH en Bourse.

La société s'engage à régulariser les participations croisées détenues avec ces filiales, et qui sont interdites de par les dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales dans le cadre de l'opération d'introduction en Bourse.

B/ Dans un objectif de comparabilité entre l'exercice de référence, l'exercice 2011, et la période de prévisions 2012-2016, le business plan intégrera, la présentation proforma de l'exercice 2011, à savoir les états financiers consolidés proforma tenant en compte le périmètre du groupe après restructuration et après élimination des participations croisées, cependant, il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTIT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien).

Ces sociétés n'ont pas été prises en considération dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

One Tech Holding s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. La société est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts seront insérés au niveau du rapport annuel.

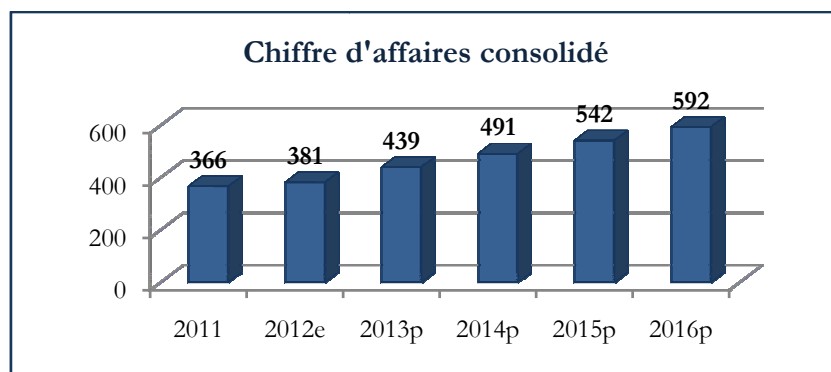
La société s'engage à tenir une communication financière à chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par an.

7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues pour la construction des états financiers consolidés

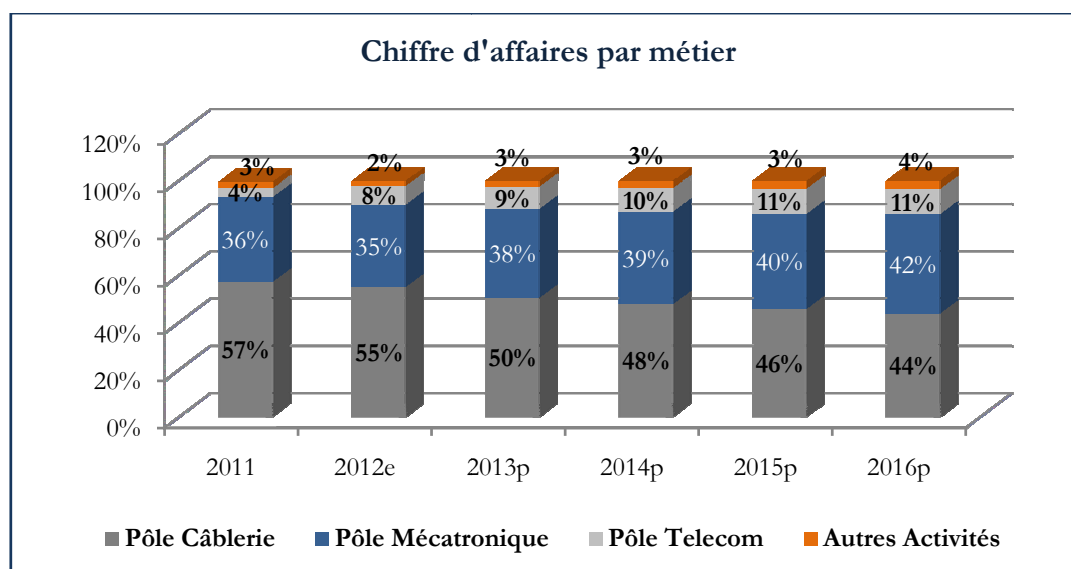
7.2.1.1. Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel consolidé

7.2.1.1.1. Hypothèses du chiffre d'affaires consolidé

Les produits d'exploitation consolidés d'OTH passeront de 381 MDT en 2012 à 592 MDT en 2016 soit une augmentation de 11,62% en moyenne sur la période considérée.



Il est à noter que le chiffre d'affaires consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires d'Auto Câbles qui a été consolidé par la méthode de la mise en équivalence.



L'évolution du chiffre d'affaires par pôle est la suivante :

KDT	2011 Proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Pôle Câblerie	209 787	209 111	221 300	234 365	247 295	258 980
<i>Croissance</i>		-0,32%	5,83%	5,90%	5,52%	4,73%
Pôle Mécatronique	131 449	133 089	165 528	192 255	218 148	248 812
<i>Croissance</i>		1,25%	24,37%	16,15%	13,47%	14,06%
Pôle Telecom	15 505	30 094	41 151	48 722	57 799	62 976
<i>Croissance</i>		94,10%	36,74%	18,40%	18,63%	8,96%
Autres Activités	9 987	9 073	11 299	15 636	18 655	21 306
<i>Croissance</i>		-9,15%	24,54%	38,38%	19,31%	14,21%
Total	366 728	381 367	439 278	490 977	541 896	592 074
<i>Croissance</i>		3,99%	15,19%	11,77%	10,37%	9,26%

Chiffre d'affaires du Pôle Câblerie

Le chiffre d'affaires prévisionnel du pôle câblerie n'est autre que celui de Tunisie Câbles du fait que la société Auto Câbles, détenue majoritairement par le leader mondial Prysmian, a été consolidée par mise en équivalence.

Tunisie câbles, société historique du groupe, se caractérise par la maturité de son activité et de ses marchés traditionnels ; ce qui se traduit par des taux de croissance prévisionnels relativement stables et modérés.

Sur la période 2012-2016, le chiffre d'affaires de Tunisie Câbles devrait croître en moyenne de 5,47%(*). La croissance prévisionnelle sera générée principalement par une augmentation des volumes des câbles spéciaux et de la croissance des ventes de câbles moyenne tension.

(*) Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{CA_{2016}}{CA_{2012}}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx_{moyen} = \sqrt[5]{Tx_{2012} \times Tx_{2013} \times Tx_{2014} \times Tx_{2015} \times Tx_{2016}} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{CA_{2012}}{CA_{2011}} \times \frac{CA_{2013}}{CA_{2012}} \times \frac{CA_{2014}}{CA_{2013}} \times \frac{CA_{2015}}{CA_{2014}} \times \frac{CA_{2016}}{CA_{2015}}\right)} - 1 = \sqrt[5]{\frac{CA_{2016}}{CA_{2011}}} - 1 = 5,47\%$$

Chiffre d'affaires du Pôle Mécatronique

Sur la période 2012-2016, le chiffre d'affaires du pôle mécatronique devrait évoluer en moyenne de 16,93%(*).

Malgré une croissance particulièrement faible en 2012 compte tenu de la crise européenne, notamment dans le secteur de l'automobile, le pôle mécatronique constitue l'un des principaux moteurs de croissance du groupe pour les années à venir. Son poids dans le chiffre d'affaires global du groupe devrait passer de 34,90% en 2012 à 42,02% en 2016.

Les industries du pôle mécatronique, fortes de leur savoir-faire et de leur maîtrise des processus technologiques, devraient connaître une croissance relativement importante du fait de :

- L'augmentation des capacités de production,
- L'augmentation des ventes avec matières,
- La diversification de la clientèle à travers de nouvelles homologations,
- La diversification des secteurs d'intervention (industriel, médical, ferroviaire...).

Chiffre d'affaires du Pôle Télécom

Le chiffre d'affaires du pôle Telecom augmente en moyenne de 20,3%(**) sur la période 2012-2016. Une croissance expliquée par la montée en puissance de :

- La société OTBS, qui est la résultante de la fusion effectuée début 2011 de trois sociétés spécialisées dans le secteur des Telecom, à savoir TTE, OTD et Intelcom.
- De la société OTM, créée fin 2011.

(*)Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{CA\ 2016}{CA\ 2012}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx\ moyen\ 2012-2016 = \sqrt[5]{(Tx\ 2012 * Tx\ 2013 * Tx\ 2014 * Tx\ 2015 * Tx\ 2016)} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{CA\ 2012}{CA\ 2011} * \frac{CA\ 2013}{CA\ 2012} * \frac{CA\ 2014}{CA\ 2013} * \frac{CA\ 2015}{CA\ 2014} * \frac{CA\ 2016}{CA\ 2015}\right)} - 1 = \sqrt[5]{\frac{CA\ 2016}{CA\ 2011}} - 1 = 13,60\%$$

(**)Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{CA\ 2016}{CA\ 2012}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx\ moyen\ 2012-2016 = \sqrt[5]{(Tx\ 2012 * Tx\ 2013 * Tx\ 2014 * Tx\ 2015 * Tx\ 2016)} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{CA\ 2012}{CA\ 2011} * \frac{CA\ 2013}{CA\ 2012} * \frac{CA\ 2014}{CA\ 2013} * \frac{CA\ 2015}{CA\ 2014} * \frac{CA\ 2016}{CA\ 2015}\right)} - 1 = \sqrt[5]{\frac{CA\ 2016}{CA\ 2011}} - 1 = 32,30\%$$

7.2.1.1.2. Hypothèses des charges d'exploitation

L'évolution des charges d'exploitation se présente comme suit :

KDT	2011 Proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Achats consommés	283 236	287 185	325 429	359 856	392 592	425 962
<i>Croissance</i>		1,39%	13,32%	10,58%	9,10%	8,50%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	77,31%	75,30%	74,08%	73,29%	72,45%	71,94%
Autres charges d'exploitation	19 554	21 446	24 090	26 882	30 932	34 530
<i>Croissance</i>		9,68%	12,33%	11,59%	15,07%	11,63%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,34%	5,62%	5,48%	5,48%	5,71%	5,83%
Charges de personnel	33 638	36 204	40 301	45 516	50 398	55 347
<i>Croissance</i>		7,63%	11,32%	12,94%	10,72%	9,82%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	9,18%	9,49%	9,17%	9,27%	9,30%	9,35%
Dotations aux amortissements	13 213	14 584	15 957	16 329	16 437	16 463
<i>Croissance</i>		10,37%	9,42%	2,33%	0,66%	0,16%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	3,61%	3,82%	3,63%	3,33%	3,03%	2,78%

Achats consommés

Les achats consommés évoluent en moyenne de 10,36%^(*) sur la période 2012-2016 corrélativement à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Avec une proportion moyenne de 73,41% du chiffre d'affaires consolidé, les achats consommés constituent les charges les plus importantes du Groupe.

Cette proportion tend à baisser sur la période du business plan passant de 75,30% en 2012 à 71,94% en 2016 et ce compte tenu :

- D'une politique d'optimisation des achats,
- D'un effort continu de réduction du taux de rebut et,
- D'un mix produits au niveau du chiffre d'affaire qui tend de plus en plus vers des produits à plus forte ajoutée.

(*)Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{AC2016}{AC2012}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx \text{ moyen } 2012-2016 = \sqrt[5]{Tx \text{ 2012} * Tx \text{ 2013} * Tx \text{ 2014} * Tx \text{ 2015} * Tx \text{ 2016}} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{AC \text{ 2012}}{AC \text{ 2011}} * \frac{AC \text{ 2013}}{AC \text{ 2012}} * \frac{AC \text{ 2014}}{AC \text{ 2013}} * \frac{AC \text{ 2015}}{AC \text{ 2014}} * \frac{AC \text{ 2016}}{AC \text{ 2015}}\right)} - 1 = \sqrt[5]{\frac{AC \text{ 2016}}{AC \text{ 2011}}} - 1 = 8,50\%$$

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation évoluent en moyenne de 12,65%^(*) sur la période 2012-2016 et représentent en moyenne 5,62% du chiffre d'affaires sur la même période.

Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent en moyenne de 11,19%^(**) sur la période 2012-2016 ; augmentation qui s'explique par une croissance progressive des effectifs et par des hausses salariales.

Sur la période des prévisions, les charges de personnel restent stables par rapport au chiffre d'affaires consolidé, avec une moyenne de 9,32%.

Dotations aux amortissements

La croissance des dotations aux amortissements suit une tendance baissière sur la période des prévisions, tout en conservant une proportion par rapport chiffre d'affaires relativement stable.

Les années 2012 et 2013 sont marquées par une croissance plus forte du niveau des amortissements. Une croissance expliquée par la réalisation d'investissements importants sur la période 2010-2012. Les plus significatifs sont les investissements dans la moyenne tension au niveau de Tunisie câbles et l'extension de capacité de FUBA.

7.2.1.1.3. Hypothèses du Résultat d'exploitation

KDT	2011 Proforma	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat d'exploitation	18 670	22 015	35 935	44 708	54 003	61 907
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,10%	5,77%	8,18%	9,11%	9,97%	10,46%

La marge d'exploitation du groupe augmente de manière progressive passant de 5,77% en 2012 à 10,46% 2016.

Ci-dessous, l'évolution de la marge d'exploitation des principaux pôles d'activité du groupe.

KDT	2011 Proforma	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Pôle Câblerie	10 999	14 302	17 926	19 724	22 549	24 169
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	3,00%	3,75%	4,08%	4,02%	4,16%	4,08%
Pôle mécatronique	9 729	7 000	16 592	22 272	26 016	30 338
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	2,66%	1,84%	3,78%	4,54%	4,80%	5,12%
Pôle télécom	-2 853	115	2 580	3 992	6 547	7 844
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	-0,78%	0,03%	0,59%	0,81%	1,21%	1,32%

(*)Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{CE_{2016}}{CE_{2012}}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx \text{ moyen }_{2012-2016} = \sqrt[5]{(Tx_{2012} * Tx_{2013} * Tx_{2014} * Tx_{2015} * Tx_{2016})} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{CE_{2012}}{CE_{2011}} * \frac{CE_{2013}}{CE_{2012}} * \frac{CE_{2014}}{CE_{2013}} * \frac{CE_{2015}}{CE_{2014}} * \frac{CE_{2016}}{CE_{2015}}\right)} - 1$$
$$= \sqrt[5]{\frac{CE_{2016}}{CE_{2011}}} - 1 = 12,05\%$$

(**)Ce taux a été calculé comme suit : $\sqrt[4]{\frac{CP_{2016}}{CP_{2012}}} - 1$

La détermination du taux de croissance moyen sur la période 2012-2016 aurait dû être effectuée comme suit :

$$Tx \text{ moyen }_{2012-2016} = \sqrt[5]{(Tx_{2012} * Tx_{2013} * Tx_{2014} * Tx_{2015} * Tx_{2016})} - 1 = \sqrt[5]{\left(\frac{CP_{2012}}{CP_{2011}} * \frac{CP_{2013}}{CP_{2012}} * \frac{CP_{2014}}{CP_{2013}} * \frac{CP_{2015}}{CP_{2014}} * \frac{CP_{2016}}{CP_{2015}}\right)} - 1 = \sqrt[5]{\frac{CP_{2016}}{CP_{2011}}} - 1$$
$$= 10,47\%$$

Résultat d'exploitation du Pôle Câblerie

La marge d'exploitation du pôle Câblerie se situe autour de 4,02% et reste relativement stable tout au long de la période des prévisions. Cette stabilité est liée à la maturité de l'activité de la société.

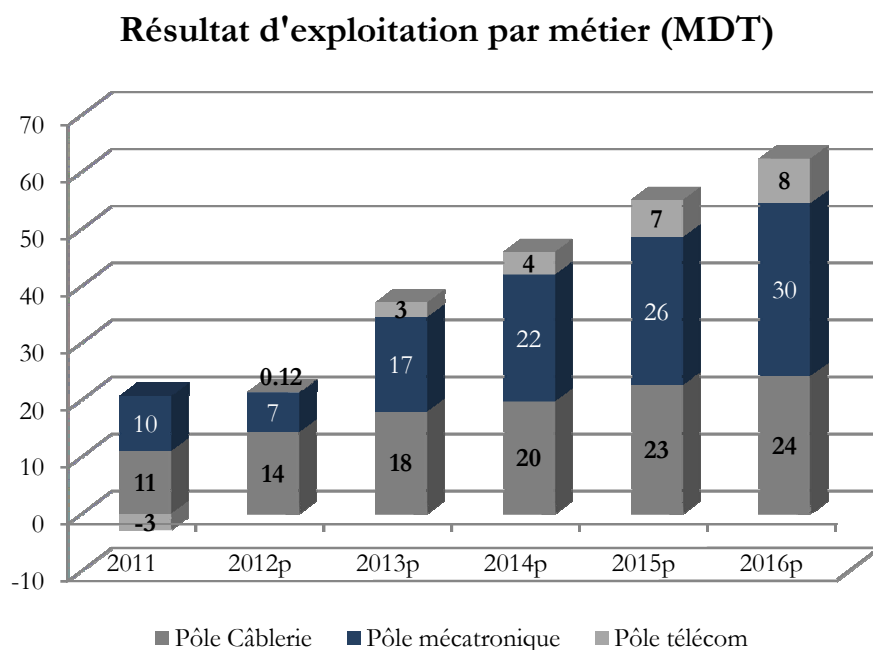
Résultat d'exploitation du Pôle Mécatronique

La marge du pôle Mécatronique évolue de manière progressive tout au long de la période des prévisions, passant de 1,84% en 2012 à 5,12% en 2016. Il faut signaler que 2012 ne peut être considérée comme une année de référence compte tenu de la crise européenne, particulièrement dans le secteur automobile.

L'amélioration de la marge d'exploitation est la résultante de l'augmentation des volumes de vente ; mais aussi et surtout du développement des produits à plus forte valeur ajoutée, de l'optimisation continue des processus technologiques et de l'amélioration de la productivité. Fortes d'un savoir-faire accumulé pendant ces dernières années et de relations de confiance avec une clientèle particulièrement exigeante, les sociétés du pôle Mécatronique ciblent un nouveau positionnement et donc un nouveau palier en termes de performances financières.

Résultat d'exploitation du Pôle Télécom

La marge d'exploitation du pôle Télécom progresse prudemment sur la période des prévisions passant de 0,03% à 1,32%. Une augmentation expliquée par la montée en puissance de structures relativement récentes.



7.2.1.1.4. Hypothèses des charges financières

KDT	2011 Proforma	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Charges financières	3 187	3 169	3 878	3 669	3 366	3 014
<i>Croissance</i>		-0,6%	22,4%	-5,4%	-8,3%	-10,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	0,87%	0,8%	0,9%	0,7%	0,6%	0,5%

Sur la période 2012-2016, les charges financières du groupe représentent une moyenne de 0,7% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Une proportion qui reflète un niveau d'endettement faible et donc un potentiel important d'effet de levier non exploité pour les développements futurs.

7.2.1.1.5. Hypothèses du résultat net du groupe

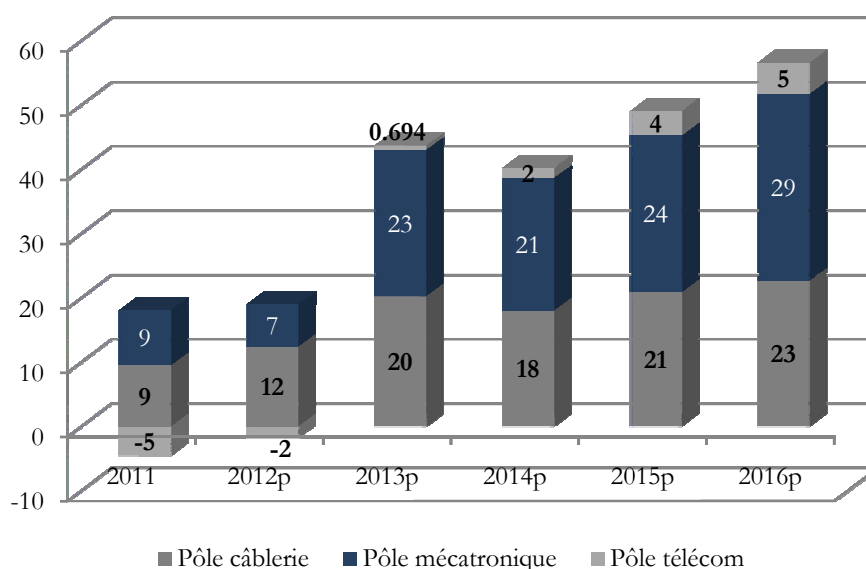
KDT	2011 Proforma	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
	14 765	16 859	37 981	33 854	41 807	48 682
<i>Croissance</i>		14,2%	125,3%	-10,9%	23,5%	16,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,03%	4,4%	8,6%	6,9%	7,7%	8,2%

Le résultat net part du groupe passe de 16,8 MDT en 2012 à 48,6 MDT en 2016. Le résultat net connaîtra une forte augmentation en 2013, suite à une plus-value sur cession de titres réalisée à l'introduction en Bourse estimée à 11,9 MDT.

Ci-dessous, le résultat net des principaux pôles d'activité :

KDT	2011 Proforma	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Pôle câblerie	9 499	12 402	20 239	18 028	20 919	22 679
Pôle mécatronique	8 598	6 623	22 774	20 673	24 380	29 084
Pôle télécom	-4 504	-1 811	694	1 524	3 770	4 846

Résultat net par métier (MDT)



7.2.1.2. Hypothèses du bilan prévisionnel consolidé

7.2.1.2.1. Les investissements Futurs

KDT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Investissements Futurs (KDT)	18 849	18 399	13 849	8 576	6 473

Les investissements futurs sont constitués essentiellement par des investissements en moyens de production pour un total de 66 146 MDT sur la période 2012-2016. Il est prévu un effort relativement important en 2012-2013, qui portera essentiellement sur le renouvellement des équipements et l'augmentation de la capacité de production du pôle mécatronique.

KDT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Pôle Câblerie	2 878 868	4 000 000	3 500 000	3 000 000	2 850 000
Pôle Mécatronique	14 546 775	11 784 779	9 922 560	5 172 000	3 180 000
Pôle Telecom	430 538	149 000	152 000	115 000	140 000

7.2.1.2.2. Le BFR

KDT	2011	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
BFR	107 661	94 924	110 273	119 174	128 854	140 755
<i>BFR/CA</i>	<i>29,4%</i>	<i>24,9%</i>	<i>25,1%</i>	<i>24,3%</i>	<i>23,8%</i>	<i>23,8%</i>

Le BFR représente en moyenne 24,4% du chiffre d'affaires consolidé sur la période 2012-2016.

La baisse du rapport BFR/Chiffre d'affaires en 2012 est due notamment à l'adoption d'une politique de réduction des délais clients.

La décomposition du BFR par pôle se présente comme suit sur la période 2012-2016:

KDT	2012p	2013p	2014p	2015p	2016p
Pôle câblerie	49 114	52 299	55 735	59 213	62 307
Pôle mécatronique	28 860	36 058	41 889	47 307	54 239
Pôle télécom	18 613	20 179	19 110	19 364	20 858
Autres activités	869	1 164	1 634	2 096	2 404
OTH	-2 531	574	807	873	947

7.2.2. Etats financiers prévisionnels consolidés du Groupe One Tech

7.2.2.1. Bilan prévisionnel consolidé

ACTIFS (En DT)	2011^(*) Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
ACTIFS NON COURANTS						
Actifs immobilisés						
Ecart d'acquisition	11 615 404	13 188 876	13 224 931	12 825 568	12 428 985	12 032 402
Immobilisations incorporelles	334 087	451 053	270 648	142 022	47 593	7 591
Immobilisations corporelles	85 228 284	92 063 132	95 817 931	94 678 265	88 197 653	79 290 336
Titres mis en équivalence	3 564 054	3 262 603	3 497 805	4 097 414	4 714 612	5 539 877
Immobilisations financières	1 649 821	829 851	829 851	829 851	829 851	829 851
Total des actifs immobilisés	102 391 650	109 795 515	113 641 166	112 573 120	106 218 694	97 700 057
Autres Actifs non courants	483 622	862 988	824 941	387 792	0	0
Total des actifs non courants	102 875 272	110 658 503	114 466 107	112 960 912	106 218 694	97 700 057
ACTIFS COURANTS						
Stocks	45 492 861	47 451 220	54 823 672	58 396 831	63 816 046	68 809 001
Clients et comptes rattachés	92 732 557	97 227 352	110 385 097	120 345 413	129 349 639	140 952 135
Autres actifs courants	28 087 447	7 717 789	6 814 352	7 480 295	8 160 607	8 700 692
Placements et actifs financiers	8 778 806	81 307	81 307	81 307	81 307	81 307
Liquidités et équivalents de liquidités	25 205 506	40 394 306	89 884 664	102 071 776	123 593 152	150 637 715
Total des actifs courants	200 297 177	192 871 974	261 989 092	288 375 622	325 000 751	369 180 850
Total des actifs	303 172 449	303 530 477	376 455 199	401 336 534	431 219 445	466 880 907

(*) Il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTTT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien).

Ces sociétés n'ont pas été prises en considération dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (En DT)</i>	2011(*) Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	51078075	51 078 075	53 600 000	53 600 000	53 600 000	53 600 000
Actions propres	0	-17 091 606	0	0	0	0
Prime d'émission	99350152	117 360 434	131 231 021	131 231 021	131 231 021	131 231 020
Réserves consolidées		-5 779 991	11 469 259	39 293 045	62 144 117	92 101 158
Subvention d'investissement	1467652	939 594	4 024 779	4 237 520	3 318 183	2 546 456
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice	151 895 879	146 506 506	200 325 059	228 361 586	250 293 321	279 478 634
Résultat de l'exercice consolidé	14765450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	166 661 329	163 365 908	238 305 756	262 215 977	292 100 090	328 160 927
INTÉRÊTS MINORITAIRES						
Réserves des minoritaires	17737900	19 706 962	20 500 061	23 186 324	25 664 937	28 526 211
Résultat des minoritaires	2544012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
Total des intérêts minoritaires	20 281 912	22 764 240	25 425 830	28 190 004	31 670 608	35 773 459
PASSIFS						
Passifs non courants						
Emprunts	31161515	34 281 166	32 491 168	26 593 219	19 021 228	11 890 435
Autres passifs non courants	173946	0	0	0	0	0
Provisions	1640988	2 859 410	3 372 468	3 976 119	4 662 771	5 448 244
Total des passifs non courants	32 976 449	37 140 576	35 863 636	30 569 338	23 683 999	17 338 679
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	39167447	37 196 992	39 698 813	43 913 215	48 311 516	52 238 098
Autres passifs courants	19484611	20 274 896	22 051 300	23 135 384	24 161 141	25 468 951
Concours bancaires et autres passifs financiers	24600701	22 787 865	15 109 864	13 312 616	11 292 091	7 900 793
Total des passifs courants	83 252 759	80 259 753	76 859 977	80 361 215	83 764 748	85 607 842
Total des passifs	116 229 208	117 400 329	112 723 613	110 930 553	107 448 747	102 946 521
Total des capitaux propres et des passifs	303 172 449	303 530 477	376 455 199	401 336 534	431 219 445	466 880 907

(*) Il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTIT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien).

Ces sociétés n'ont pas été prises en considération dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

7.2.2.2. Etat de Résultat prévisionnel consolidé

En DT	2011 Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	365 218 924	379 411 728	437 100 790	488 474 876	539 103 241	589 163 777
Production immobilisée	541 973	0	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	967 133	1 955 303	2 177 637	2 502 252	2 793 220	2 910 417
Total des produits d'exploitation	366 728 030	381 367 031	439 278 427	490 977 128	541 896 461	592 074 194
CHARGES D'EXPLOITATION						
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	-1 582 928	-65 953	-2 433 541	-2 313 678	-2 465 378	-2 134 118
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	283 235 999	287 184 593	325 429 320	359 855 533	392 591 672	425 961 624
Charges de personnel	33 638 095	36 203 920	40 300 871	45 516 459	50 397 889	55 347 171
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 213 337	14 583 751	15 957 042	16 328 759	16 437 020	16 462 586
Autres charges d'exploitation	19 553 723	21 445 796	24 089 549	26 881 841	30 932 038	34 530 309
Total des charges d'exploitation	348 058 226	359 352 107	403 343 241	446 268 914	487 893 241	530 167 572
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 669 804	22 014 924	35 935 186	44 708 214	54 003 220	61 906 622
Produits des placements	219 190	338 014	600 904	865 055	1 286 480	1 840 944
Charges financières nettes	3 186 882	3 168 561	3 877 766	3 668 887	3 365 935	3 013 648
Autres gains ordinaires	312 617	168 150	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	401 122	26 288	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	15 613 607	19 326 239	32 658 324	41 904 382	51 923 765	60 733 918
Impôt sur les résultats	675 431	1 168 483	1 900 332	3 246 559	4 529 848	5 430 970
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	14 938 176	18 157 756	30 757 992	38 657 823	47 393 917	55 302 948
Plus-value de restructuration en Bourse	0	0	11 877 217	0	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 214 946	-1 573 472	-36 056	399 362	396 584	396 582
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	156 340	185 452	235 201	599 610	815 107	1 023 175
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	17 309 462	19 916 680	42 906 466	38 858 071	47 812 440	55 929 541
Quote-part des intérêts minoritaires	2 544 012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	14 765 450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293

(*) Il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTIT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien).

Ces sociétés n'ont pas été prises en considération dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

7.2.2.3. Etat de flux de trésorerie prévisionnel consolidé

(En DT°)	2011(*) Au 31/12/11 (Pro forma)	2012 Au 31/12/12	2013 Au 31/12/13	2014 Au 31/12/14	2015 Au 31/12/15	2016 Au 31/12/16
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION						
- Résultat net	14 765 450	16 859 402	37 980 697	33 854 391	41 806 769	48 682 293
- Ajustements pour :						
. Dotation aux amortissements & provisions	13 213 337	14 583 751	15 957 042	16 328 759	16 437 020	16 462 586
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 214 946	-1 573 472	-36 056	399 362	396 584	396 582
. Variation des stocks	-5 044 254	-2 496 598	-7 395 610	-3 597 005	-5 459 200	-5 039 183
. Variation des créances	-1 405 492	-4 762 784	-13 257 793	-10 106 803	-9 176 056	-11 812 904
. Variation des autres actifs	-863 289	226 449	445 437	-665 943	-680 311	-540 086
. Variation des fournisseurs	-12 749 082	2 446 876	5 335 523	4 787 730	4 851 925	4 602 927
. Variation des autres passifs	4 553 098	1 453 022	641 896	510 756	572 129	631 462
. Plus-value de restructuration en Bourse	19 300	0	-11 877 217	0	0	0
. Quote-part subvention d'investissement	-560 073	-528 059	-711 504	-857 260	-919 337	-771 727
. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalences	-156 340	-185 452	-235 201	-599 610	-815 107	-1 023 175
. Ajustement des dividendes reçus des entreprises mise en équivalence		0	0	0	197 910	197 910
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	2 544 012	3 057 278	4 925 769	5 003 680	6 005 671	7 247 248
Flux de trésorerie provenant de (affectés à l'exploitation)	12 101 721	29 080 413	31 772 983	45 058 057	53 217 997	59 033 933
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 196 459	-19 199 633	-18 499 459	-13 849 332	-8 575 720	-6 473 156
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	919 650	30 150	0	0	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3 663 673	-5 839 438	-1 599 191	0	0	0
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	40 347	2 956 803	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux activités d'investissement)	-14 900 135	-22 052 118	-20 098 650	-13 849 332	-8 575 720	-6 473 156
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCIEMENT						
- Encaissement provenant de la cession d'actions propres		0	28 968 823	0	0	0
- Encaissement suit à l'émission d'actions	1 029 000	3 225 000	16 392 513	0	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0	-10 156 910	-11 003 319	-11 849 728
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-3 965 596	-4 256 703	-1 874 331	-2 239 507	-2 525 067	-3 144 397
- Encaissement subvention d'investissement	776 107	0	3 796 690	1 070 000	0	0
- Encaissement provenant des emprunts	18 673 635	12 494 000	9 800 000	4 761 500	3 000 000	770 000
- Remboursement d'emprunts	-6 924 068	-10 311 950	-11 119 646	-10 748 877	-10 659 448	-10 571 991
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux activités de financement)	9 589 078	1 150 347	45 964 049	-17 313 794	-21 187 834	-24 796 116
VARIATION DE TRESORERIE	6 790 664	8 178 642	57 638 382	13 894 931	23 454 443	27 764 661
Trésorerie au début de l'exercice	12 638 645	19 707 045	27 885 687	85 524 069	99 419 000	122 873 443
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19 429 309	27 885 687	85 524 069	99 419 000	122 873 443	150 638 104

(*) Il est à signaler que les états financiers consolidés proforma du Groupe OTH arrêtés au 31/12/2011, tiennent compte au niveau du périmètre de consolidation des sociétés OTIT (filiale), SALGETEL SARL (filiale de droit algérien), OTA (filiale de droit algérien). Ces sociétés n'ont pas été prises en considération dans le périmètre de consolidation ayant servi à l'établissement des états financiers prévisionnels consolidés 2012-2016, car elles ne sont pas actuellement en activité et n'ont pas de visibilité de développement.

7.2.3. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés prévisionnels du groupe 2012-2016

MAHMOUD ZAHAF

EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف

خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاط التونسية

GROUPE ONE TECH HOLDING

Les berges du lac, cité el khaliij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES CONSOLIDEES 2012 - 2016

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING SA, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles consolidées du groupe constitué par ladite société et ses filiales, pour la période allant de 2012 à 2016 dans le cadre du projet d'introduction de ladite société à la bourse des valeurs mobilières de Tunis et conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles consolidées.

Nous avons examiné les données prévisionnelles consolidées du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales, pour la période allant de 2012 à 2016, préparées par référence aux normes comptables Tunisiennes. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles consolidées sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles consolidées sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société par référence aux normes comptables Tunisiennes.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont présentées dans un bilan, état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manières significatives, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Fait à Tunis, le 25 Décembre 2012

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ZAHAF



Rue Du Lac TOBA - Les Berges du lac 1053
Tél.: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / Fax : (216) 71 962 595
E-mail : mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

نهج بحيرة طوبا، شتافاك البحيرة 1053
الهاتف: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / الفاكس: (216) 71 962 595
البريد الإلكتروني: mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

7.2.4. Indicateurs et ratios consolidés

Indicateurs de Gestion

KDT	2011 proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Actifs non courants	102 875	110 659	114 466	112 961	106 219	97 700
Actifs courants	200 297	192 872	261 989	288 376	325 001	369 181
Stocks	45 493	47 451	54 824	58 397	63 816	68 809
Clients et comptes rattachés	92 733	97 227	110 385	120 345	129 350	140 952
Placements et liquidités	33 984	40 476	89 966	102 153	123 674	150 719
Total Bilan	303 172	303 530	376 455	401 337	431 219	466 881
Capitaux propres avant affectation	166 661	163 366	238 306	262 216	292 100	328 161
Passifs non courants	32 976	37 141	35 864	30 569	23 684	17 339
Passifs courants	83 253	80 260	76 860	80 361	83 765	85 608
Fournisseurs et comptes rattachés	39 167	37 197	39 699	43 913	48 312	52 238
Total Passifs	116 229	117 400	112 724	110 931	107 449	102 947
Total produits d'exploitation	366 728	381 367	439 278	490 977	541 896	592 074
Achats consommés	283 236	287 185	325 429	359 856	392 592	425 962
Charges de Personnel	33 638	36 204	40 301	45 516	50 398	55 347
Résultat d'exploitation	18 670	22 015	35 935	44 708	54 003	61 907
Résultat net part du Groupe	14765	16 859	37 981	33 854	41 807	48 682
Capitaux permanents	199 638	200 506	274 169	292 785	315 784	345 500
Capitaux propres avant résultat	151 896	146 507	200 325	228 362	250 293	279 479
Chiffre d'affaires	365 219	379 412	437 101	488 475	539 103	589 164

Ratios de gestion

	2011 proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Ratios de structure						
Actifs non courants/ Total Bilan	34%	36%	30%	28%	25%	21%
Stocks/Total Bilan	15%	16%	15%	15%	15%	15%
Actifs courants/Total Bilan	66%	64%	70%	72%	75%	79%
Capitaux propres avant affectation/total bilan	55%	54%	63%	65%	68%	70%
Capitaux propres avant affectation /Passifs non courants	5.1x	4.4x	6.6x	8.6x	12.3x	18.9x
Passifs non courants/ Total Bilan	11%	12%	10%	8%	5%	4%
Passifs courants/ Total Bilan	27%	26%	20%	20%	19%	18%
Total Passifs/ Total Bilan	38%	39%	30%	28%	25%	22%
Capitaux permanents / Total Bilan	66%	66%	73%	73%	73%	74%
Ratios de gestion						
Charges de Personnel/ total produits d'exploitation	9%	9%	9%	9%	9%	9%
Résultat d'exploitation/ Total produits d'exploitation	5%	6%	8%	9%	10%	10%
Total produits d'exploitation/ Capitaux propres avant affectation	2.2x	2.3x	1.8x	1.9x	1.9x	1.8x
Ratios de Solvabilité						
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	83%	81%	87%	90%	92%	95%
Ratios de liquidité						
Ratio de liquidité générale (Actifs courants/ Passifs courants)	2.4x	2.4x	3.4x	3.6x	3.9x	4.3x
Ratio de liquidité réduite (Actifs courants-stocks/Passifs courants)	1.9x	1.8x	2.7x	2.9x	3.1x	3.5x
Ratio de liquidité immédiate (Liquidités et équivalents de liquidités/Passifs courants)	41%	50%	117%	127%	148%	176%
Ratios de rentabilité						
Résultat net/ Capitaux propres avant résultat	10%	12%	19%	15%	17%	17%
Résultat net/ Capitaux permanents	7%	8%	14%	12%	13%	14%
Résultat Net / Total produit d'exploitation	4%	4%	9%	7%	8%	8%
Autres Ratios						
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)(*)	39	36	33	33	33	32
Délai de recouvrement clients (en jours)(**)	93	94	92	90	88	87

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/Achats consommés

** (Clients et comptes rattachés*360)/Chiffre d'affaires

Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

KDT	2011 proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat net part du Groupe	14 765	16 859	37 981	33 854	41 807	48 682
Dotations aux amortissements	13 213	14 584	15 957	16 329	16 437	16 463
Dotations aux écarts d'acquisition	-2 215	-1 573	-36	399	397	397
Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	25 763	29 870	53 902	50 582	58 641	65 542

7.2.5. Etats financiers prévisionnels individuels de One Tech Holding

7.2.5.1. Hypothèses de prévision

7.2.5.1.1 Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel

La stratégie de développement de la société ONE TECH HOLDING sur la période 2012-2016 se base sur les axes suivants :

- La gestion du portefeuille titres des sociétés filiales ;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que la centralisation de certaines activités communes.

Les hypothèses du BP de la société ONE TECH HOLDING sur la période 2012-2016 se résument comme suit :

a- Produits des Participations (Dividendes reçus)

La société OTH exerce un contrôle exclusif sur l'ensemble de ses filiales. La part dans les dividendes à distribuer par les sociétés contrôlées par OTH se présente comme suit :

DT	% de détention	2013p	2014p	2015p	2016p
ELEONETECH	54,98%	76.422	571.792	830.748	1.038.572
FUBA	100,00%	82.996	2.041.898	3.160.842	3.393.830
HELIOFLEX	74,80%	0	0	161.565	201.208
OTBS *	97,02%	0	0	0	0
OTM	70,00%	93.094	106.394	140.692	328.280
STUCOM	79,86%	113.408	196.468	247.581	245.984
TC	87,24%	7.322.853	5.774.358	5.976.753	7.568.555
ACT	48,87%	0	0	197.910	197.910
TECHNIPLAST	64,99%	1.247.110	1.542.803	1.471.967	1.700.073
TTEI	99,99%	2.427.786	2.481.781	2.424.786	2.908.743
TOTAL		11.363.669	12.715.493	14.612.843	17.583.156

* Le pourcentage de détention dans la société OTBS prend en considération l'augmentation de capital de 4.000.000 TND qui sera réalisée au cours de l'exercice 2013.

b- Managements fees

La gestion des titres de participation détenus par la société ONE TECH HOLDING est rémunérée par des managements fees facturables dans le cadre de contrats conclus avec les différentes filiales.

Les managements fees n'incluent pas les coûts se rattachant à la structure juridique de la holding elle-même ; les coûts relatifs aux obligations de la holding en matière de présentation de ses états financiers et rapports d'activité, y compris en ce qui concerne les états financiers consolidés et les frais relatifs à la mobilisation des ressources nécessaires à la holding pour l'acquisition de ses participations.

Le coût d'une prestation rendue par la holding à une filiale est composé des éléments indiqués ci-dessous :

- Coût des jours-hommes directs consommés pour la réalisation de la prestation à la filiale tel que découlant du système de suivi jours-hommes ;
- Une quote-part de la prestation dans l'ensemble des charges indirectes affectées à l'ensemble des activités facturables ;
- Une quote-part de la prestation dans les charges indirectes ne pouvant pas être affectées directement ni aux activités facturables ni aux activités non facturables.

Les managements fees se détaillent par exercice comme suit :

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Managements fees	0	2.261.204	2.979.347	3.135.225	3.241.065
<i>Croissance</i>	-	-	32%	5%	3%

c- Achats d'approvisionnements consommés

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Achats consommés	4.400	29.200	30.660	32.193	33.803
<i>Croissance</i>	-	-	5%	5%	5%
<i>en % des managements fees</i>	-	1%	1%	1%	1%

d- Les charges de personnel

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Charges de Personnel	14.159	1.183.625	1.736.136	1.840.143	1.909.400
<i>Croissance</i>	-	-	47%	6%	4%
<i>en % des managements fees</i>	-	52%	58%	59%	59%

e- Dotations aux amortissements

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Frais préliminaires	29.930	417.723	417.723	387.792	
Immobilisations corporelles	5.810	225.573	225.573	225.573	217.240
TOTAL	35.740	643.296	643.296	613.366	217.240
<i>Croissance</i>			0%	-5%	-65%
<i>en % des managements fees</i>		28%	22%	20%	7%

f- Les autres charges d'exploitation

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
TOTAL	55.863	596.494	660.269	730.870	758.756
<i>Croissance</i>	-	968%	11%	11%	4%
<i>en % des mangements fees</i>	-	26%	22%	23%	23%

j- Charges financières

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Intérêts	244.905	304.817	230.076	151.205	72.425
<i>Croissance</i>		24%	-25%	-34%	-52%
<i>en % des mangements fees</i>		13%	8%	5%	2%

Les charges financières sont calculées sur la base des emprunts contractés par OTH.

7.2.5.1. 2 Hypothèses du bilan prévisionnel

a- Investissement

DT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Investissement	116.200	995.000	-	-	-

Le programme d'investissement comprend principalement les voitures de fonction pour l'ensemble des cadres de la société OTH.

b- BFR

Le Besoin en Fonds de Roulement est déterminé sur la base des éléments suivants :

	2013p	2014p	2015p	2016p
Clients (j des managements fees)	122	122	122	122
Autres actifs courants (j des managements fees)	29	26	30	34
Fournisseurs (j des autres charges d'exploitation)	122	122	122	122
Autres passifs courants (j des managements fees)	26	22	21	21

c- Dividendes

DT	2013p	2014p	2015p	2016p
Dividendes		10 156 910	11 003 319	11 849 728

Les dividendes représentent un rendement de 2.9% en 2013.

7.2.5.2. Bilan prévisionnel individuel

ACTIFS (DT)	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
ACTIFS NON COURANTS	6 761 607	177 102 328	181 924 032	181 280 736	180 667 371	180 450 131
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	110 390	879 817	654 243	428 670	211 430
Immobilisations financières	6 671 815	176 238 701	180 238 701	180 238 701	180 238 701	180 238 701
Autres actifs non courants	89 791	753 238	805 515	387 792	0	0
ACTIFS COURANTS	289 738	747 629	19 410 653	20 680 455	23 045 745	27 508 859
Stocks	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés		0	753 735	993 116	1 045 075	1 080 355
Autres actifs courants	7 853	147 458	176 950	212 340	254 808	305 769
Placements et autres actifs financiers	274 009	0	0	0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7 876	600 171	18 479 969	19 475 000	21 745 862	26 122 735
TOTAL	7 051 344	177 849 957	201 334 685	201 961 192	203 713 116	207 958 990
PASSIFS (DT)	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
CAPITAUX PROPRES	885 000	168 294 691	195 554 294	197 791 438	201 168 061	207 054 127
Capital social	3 000 000	51 078 075	53 600 000	53 600 000	53 600 000	53 600 000
Actionnaires, capital non appelé	-2 115 000	0	0	0	0	0
Prime d'émission	0	117 360 434	131 231 021	131 231 021	131 231 021	131 231 021
Réserves	0	0	0	536 164	1 157 376	1 916 359
Résultat reportés	0	0	-143 818	30 199	799 721	2 570 953
Résultat de l'exercice	0	-143 818	10 867 091	12 394 054	14 379 942	17 735 793
PASSIFS	6 166 344	9 555 267	5 780 392	4 169 754	2 545 055	904 863
PASSIFS NON COURANTS	2 666 667	5 423 500	3 770 833	2 118 167	465 500	199 500
Emprunts	2 666 667	5 423 500	3 770 833	2 118 167	465 500	199 500
Provisions		0	0	0	0	0
PASSIFS COURANTS	3 499 678	4 131 767	2 009 558	2 051 587	2 079 555	705 363
Fournisseurs et comptes rattachés	3 059 973	2 596 068	198 831	220 090	243 623	252 919
Autres passifs courants	95 137	82 532	158 060	178 831	183 265	186 445
Autres passifs financiers	344 568	1 453 167	1 652 667	1 652 667	1 652 667	266 000
TOTAL	7 051 344	177 849 957	201 334 685	201 961 192	203 713 116	207 958 990

7.2.5.3. Etat de résultat prévisionnel individuel

DT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Dividendes	0	192 697	11 363 669	12 715 493	14 612 843	17 583 156
Management fees	0	0	2 261 204	2 979 347	3 135 225	3 241 065
REVENUS	0	192 697	13 624 873	15 694 840	17 748 068	20 824 221
Achats d'approvisionnement consommés	0	4 400	29 200	30 660	32 193	33 803
Charges de personnel	0	14 159	1 183 625	1 736 136	1 840 143	1 909 400
Autres charges d'exploitation	0	55 863	596 494	660 269	730 870	758 756
EBE	0	118 275	11 815 554	13 267 776	15 144 863	18 122 263
Dotations aux amortissements	0	35 740	643 296	643 296	613 366	217 240
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	0	82 535	11 172 258	12 624 480	14 531 497	17 905 023
Produits des placements	0	37 033				
Charges financières nettes	0	244 905	304 817	230 076	151 205	72 425
Autres pertes ordinaires	0	18 131				
Rst des activités ordinaires avant IS	0	-143 468	10 867 441	12 394 404	14 380 292	17 832 598
Impôt sur les bénéfices	0	350	350	350	350	96 805
RESULTAT NET	0	-143 818	10 867 091	12 394 054	14 379 942	17 735 793

7.2.5.4. Etat de flux de trésorerie prévisionnel individuel

DT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Résultat net	0	-143 818	10 867 091	12 394 054	14 379 942	17 735 793
Ajustements pour:						
Dotation aux amortissement et provisions	0	35 740	643 296	643 296	613 366	217 240
Reprises sur provisions	0	0	0	0	0	0
Variation des						
stocks	0	0	0	0	0	0
créances	0	0	-753 735	-239 381	-51 959	-35 280
autres actifs non courants	-85 440					
autres actifs courants	-7 853	-558 973	-499 492	-35 390	-42 468	-50 962
Placements et autres actifs financiers	-274 009					
fournisseurs	0	996 877	-798 046	21 258	23 534	9 295
autres passif courants	102 020	-23 839	75 528	20 770	4 434	3 180
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-265 282	305 986	9 534 643	12 804 608	14 926 848	17 879 267
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissement provenant acqui immob corpo et incopro		-116 200	-995 000	0	0	0
Encaissement provenant cession immob corpo et incopro		0	0	0	0	0
Décaissement provenant acqui immob financières	-3 611 843	-5 589 158	-5 599 191	0	0	0
Encaissement provenant cession immob financières			0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-3 611 843	-5 705 358	-6 594 191	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	705 000	2 115 000	16 392 513	0	0	0
dividendes et autres distributions	0	0	0	-10 156 910	-11 003 319	-11 849 728
Encaissements provenant des emprunts	3 000 000	4 210 000	0	0	0	0
remboursement d'emprunts	0	-333 333	-1 453 167	-1 652 667	-1 652 667	-1 652 667
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	3 705 000	5 991 667	14 939 346	-11 809 576	-12 655 986	-13 502 395
Variation de la trésorerie	-172 124	592 295	17 879 798	995 031	2 270 863	4 376 872
Trésorerie début d'exercice	180 000	7 876	600 171	18 479 969	19 475 000	21 745 862
Trésorerie fin d'exercice	7 876	600 171	18 479 969	19 475 000	21 745 862	26 122 735

7.2.6. Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels prévisionnels de One Tech Holding sur 2012-2016

MAHMOUD ZAHAF

EXPERT COMPTABLE, MEMBRE DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

محمود الزحاف

خبير محاسب، عضو بهيئة الخبراء المحاسبين
بالبلاط التونسية

ONE TECH HOLDING

Les berges du lac, cité el khalij, rue du lac
LOCH NESS, Immeuble « les arcades »

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES 2012 - 2016

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONE TECH HOLDING, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de ladite société pour la période allant de 2012 à 2016, dans le cadre du projet d'introduction de ladite société à la bourse des valeurs mobilières de Tunis et conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société ONE TECH HOLDING pour la période allant de 2012 à 2016, préparées par référence aux normes comptables Tunisiennes. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société par référence aux normes comptables Tunisiennes.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées dans un bilan, état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manières significatives, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Fait à Tunis, le 24 Décembre 2012

Le commissaire aux comptes

Mahmoud ZAHAF



Rue Du Lac TOBA - Les Berges du lac 1053

Tél.: (216) 71 962 514 - 71 962 166 / Fax : (216) 71 962 595

E-mail : mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

نهج بحيرة طوبا، ضفاف البحيرة 1053

الهاتف: (216) 71 962 166 - 71 962 514 / الفاكس: (216) 71 962 595

البريد الإلكتروني: mahmoud.zahaf@zahaf.fin.tn

7.2.7. Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

Indicateurs de Gestion

En k DT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Actifs non courants	6 762	177 102	181 924	181 281	180 667	180 450
Actifs courants	290	748	19 411	20 680	23 046	27 509
Stocks	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	754	993	1 045	1 080
Placements et liquidités	282	600	18 480	19 475	21 746	26 123
Total Bilan	7 051	177 850	201 335	201 961	203 713	207 959
Capitaux propres avant affectation	885	168 295	195 554	197 791	201 168	207 054
Passifs non courants	2 667	5 424	3 771	2 118	466	200
Passifs courants	3 500	4 132	2 010	2 052	2 080	705
Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	2 596	199	220	244	253
Total Passifs	6 166	9 555	5 780	4 170	2 545	905
Total produits d'exploitation	0	193	13 625	15 695	17 748	20 824
Charges de Personnel	0	14	1 184	1 736	1 840	1 909
Résultat d'exploitation	0	83	11 172	12 624	14 531	17 905
Résultat net	0	-144	10 867	12 394	14 380	17 736
Capitaux permanents	3.552	173.718	199.325	199.910	201.634	207.254
Capitaux propres avant résultat	885	168 439	184 687	185 397	186 788	189 318
Achats consommés	0	4	29	31	32	34
Chiffre d'affaires (Managements fees)	0	0	2.261	2.979	3.135	3.241
Chiffre d'affaires (Total)	0	193	13 625	15 695	17 748	20 824

Ratios Financiers

	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Ratios de structure						
Actifs non courants/ Total Bilan	96%	100%	90%	90%	89%	87%
Stocks/Total Bilan	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Actifs courants/Total Bilan	4%	0%	10%	10%	11%	13%
Capitaux propres avant affectation /total bilan	13%	95%	97%	98%	99%	100%
Capitaux propres avant affectation /Passifs non courants	33%	31x	51.9x	93.4x	43.1x%	103.5x
Passifs non courants/ Total Bilan	38%	3%	2%	1%	0%	0%
Passifs courants/ Total Bilan	50%	2%	1%	1%	1%	0%
Passifs/ Total Bilan	87%	5%	3%	2%	1%	0%
Capitaux permanents / Total bilan	50%	98%	99%	99%	99%	100%
Ratios de gestion						
Charges de Personnel/ total produits d'exploitation		7%	9%	11%	10%	9%
Résultat d'exploitation/ Total produits d'exploitation		43%	82%	80%	82%	86%

Total produits d'exploitation/ Capitaux propres	0%	0%	7%	8%	9%	10%
Ratios de Solvabilité						
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	25%	97%	98%	99%	100%	100%
Ratios de liquidité						
Ratio de liquidité générale (Actifs courants/ Passifs courants)	8%	18%	9.6x	10x	11x	39x
Ratio de liquidité réduite (Actifs courants-stocks)/passifs courants	8%	18%	9.6x	10x	11x	39x
Ratio de liquidité immédiate (Placements et liquidités / passifs courants)	8%	15%	9.2x	9.5x	10.4x	37x
Ratios de rentabilité						
Résultat net / Capitaux propres avant résultat	0%	0%	6%	7%	8%	9%
Résultat net / Capitaux permanents	0%	0%	5%	6%	7%	9%
Résultat net/produits d'exploitation		-75%	80%	79%	81%	85%
Autres Ratios						
Délai de règlement des fournisseurs (en jours CA)			32	27	28	28
Délai de recouvrement clients (en jours CA (management fees))			122	122	122	122
Délai de recouvrement clients (en jours CA (Chiffre d'affaires total))		0,00	19,92	22,78	21,20	18,68
* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/Achats consommés						
** (Clients et comptes rattachés*360)/Chiffre d'affaires						

Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

KDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat net	0	-143 818	10 867 091	12 394 054	14 379 942	17 735 793
Dotations aux amortissements	0	35 740	643 296	643 296	613 366	217 240
Marge brute d'autofinancement prévisionnelle	0	-108 078	11 510 387	13 037 350	14 993 308	17 953 033

7.2.8. Etats financiers prévisionnels des autres sociétés du Groupe OTH (voir annexe)

Société ONE TECH HOLDING

Société Anonyme au capital de 51 078 075 dinars divisé en 51 078 075 actions
de nominal 1 dinar chacune intégralement libérées.

Siège Social : Cité El Khalij - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades »,
Tour A- Les Berges du Lac - Tunisie

Tél : 71 860 244 – Fax : 71 860 571

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 27/03/2013

Registre du Commerce : B01199462010

Objet social : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés

Offre à Prix Ferme auprès du public et placement garanti de 12 609 625 actions dont :

- 10 087 700 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
- 2 521 925 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 5,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/03/2013

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis, le 03/04/2013

Visa du Conseil du Marché Financier

N° 13 - 0821

du

05 AVR. 2013

Notice légale publiée au JORT N° 45 du

13 Avril 2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT

DEMANDE D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°

☐

OFFRE A PRIX FERME « OPF » (1)

Catégories de la demande (1)

☐

Catégorie A : OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels.

☐

Catégorie B : Institutionnels locaux et étrangers autres que les OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités.

☐

Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 154 quotités et au maximum 53 600 quotités.

☐

Catégorie D : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 6 153 quotités.

☐

Catégorie E : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 quotités et au maximum 615 quotités.

☐

PLACEMENT GARANTI (1)

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr.....	
Nationalité :	
Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport N°.....	
Délivrée le :/...../..... à.....	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél :	

Agissant pour le compte (1) :

☐ De moi-même

☐ Du mandant en qualité de :

☐ Tuteur et dont une copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente.

☐ Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie en bonne et due forme est jointe à la présente.



Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom : Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination : Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et Prénom : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr..... Pièce d'identité : ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ passeport N° Délivrée le :/...../.....à.....
Personne Morale	Dénomination : N° du R.C :

Autres renseignements :

Adresse :

Code postal : Pays : Tél :

Nationalité :

Activité ou profession :

Demande par la présente l'acquisition (2) dequotités composées chacune de 4 actions anciennes au prix d'achat de 6,500 DT l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 6,500 DT l'une (1 dinars de nominal et 5,500DT de prime d'émission), soit 32,500DT par quotité. Les actions nouvelles et anciennes porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2013.

Les (2)quotités demandées correspondent à (2)actions anciennes et (2).....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'Offre Publique à Prix Ferme et de placement garanti d'actions anciennes et d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne et d'admission au marché principal de la cote de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- ☐ en espèces
☐ par chèques n°tiré sur.....agence.....
☐ par virement en date dueffectué sur mon compte n°
ouvert chezagence.....

La somme de (en toutes lettres).....
représentant le montant de ma demande d'acquisition des quotités d'actions et autorise l'intermédiaire en Bourseà acquérir (1)

☐ en mes lieux et place, ☐aux lieu et place de mon mandant
aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Cachet et Signature
de l'intermédiaire en bourse**

**Fait en double exemplaire, dont un en ma possession et le
second servant de souche**

Tunis, le

Signature du demandeur (3)

- (1) Cocher la case appropriée
(2) Remplir la ligne appropriée
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Copie

Société ONE TECH HOLDING

Société Anonyme au capital de 51 078 075 dinars divisé en 51 078 075 actions
de nominal 1 dinar chacune intégralement libérées.
Siège Social : Cité El Khalij - Rue du Lac Lach Ness - Immeuble « Les Arcades »,
Tour A - Les Berges du Lac - Tunisie
Tél : 71 860 244 - Fax : 71 860 571
Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 27/03/2013
Registre du Commerce : B01199462010

Objet social : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés

Offre à Prix Ferme auprès du public et placement garanti de 12 609 625 actions dont :

- 10 087 700 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
- 2 521 925 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 5,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/03/2013

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de 1^{re} instance de Tunis, le 03/04/2013

Visa du Conseil du Marché Financier N° 13 - 0821 du 05 AVR 2013

Notice légale publiée au JORT N°45 du 13 Avril 2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT

DEMANDE D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°.....

☐

OFFRE A PRIX FERME « OPF » (1)

Catégories de la demande (1)

☐

Catégorie A : OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels.

☐

Catégorie B : Institutionnels locaux et étrangers autres que les OPCVM sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 246 500 quotités.

☐

Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 154 quotités et au maximum 53 600 quotités.

☐

Catégorie D : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 616 quotités et au maximum 6 153 quotités.

☐

Catégorie E : Personnes physiques et/ou morales, Tunisiennes et/ou étrangères, sollicitant au minimum 6 quotités et au maximum 615 quotités.

☐

PLACEMENT GARANTI (1)

Je soussigné,

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr.....	
Nationalité :	
Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport	N°
Délivrée le :/...../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal :	Pays : Tél :

Agissant pour le compte (1) :

☐ De moi-même

☐ Du mandant en qualité de :

☐ Tuteur et dont une copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente.

☐ Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie en bonne et due forme est jointe à la présente.



Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom : Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination : Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et Prénom : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Mr..... Pièce d'identité : ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ passeport N° Délivrée le :/...../.....à.....
Personne Morale	Dénomination : N° du R.C :

Autres renseignements :

Adresse :
Code postal : Pays : Tél :
Nationalité :
Activité ou profession :

Demande par la présente l'acquisition (2) dequotités composées chacune de 4 actions anciennes au prix d'achat de 6,500 DT l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 6,500 DT l'une (1 dinars de nominal et 5,500DT de prime d'émission), soit 32,500DT par quotité. Les actions nouvelles et anciennes porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2013.

Les (2)quotités demandées correspondent à (2)actions anciennes et (2).....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'Offre Publique à Prix Ferme et de placement garanti d'actions anciennes et d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne et d'admission au marché principal de la cote de la bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- ☐ en espèces
☐ par chèques n°tiré sur.....agence.....
☐ par virement en date dueffectué sur mon compte n°
ouvert chezagence.....

La somme de (en toutes lettres).....
représentant le montant de ma demande d'acquisition des quotités d'actions et autorise l'intermédiaire en Bourseà acquérir (1)

☐ en mes lieux et place, ☐aux lieu et place de mon mandant
aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

**Cachet et Signature
de l'intermédiaire en bourse**

**Fait en double exemplaire, dont un en ma possession et le
second servant de souche**

Tunis, le

Signature du demandeur (3)

(1) Cocher la case appropriée

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et
Approuvé »

Société ONE TECH HOLDING

Société Anonyme au capital de 51 078 075 dinars divisé en 51 078 075 actions
de nominal 1 dinar chacune intégralement libérées.

Siège Social : Cité El Khaliq - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades »,
Tour A- Les Berges du Lac - Tunisie
Tél : 71 860 244 - Fax : 71 860 571

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 27/03/2013
Registre du Commerce : B01199462010

Objet social : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés

Offre à Prix Ferme auprès du public et placement garanti de 12 609 625 actions dont :

- 10 087 700 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
- 2 521 925 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 5,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/03/2013

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de 1^{re} instance de Tunis, le 03/04/2013

Visa du Conseil du Marché Financier N° 13 - 0821 du 05 AVR. 2013

Notice légale publiée au JORT N° 45 du 13 Avril 2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N° 08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT

BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°

Etabli conformément à l'article 176 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales

☐ OFFRE A PRIX FERME « OPF » (1)

☐ PLACEMENT GARANTI (1)

Je soussigné,

Nom & prénom :

Représentant l'intermédiaire en Bourse

RC n° Adresse :

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription et de l'acquisition pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment signé et rempli par moi même.

Identité du mandant:

Déclare acquiescer (en toutes lettres)

(en chiffres) quotités composées chacune de 4 actions anciennes
au prix de 6,500DT l'une et 1 action nouvelle à souscrire en numéraire au prix de 6,500DT l'une (1 dinar de nominal
et 6,500 dinars de prime d'émission), soit 32,500DT par quotité. Les actions nouvelles et anciennes porteront
jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2013.

Etant signalé que cette acquisition ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation
des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission
d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

- ☐ en espèces
- ☐ par chèques n° tiré sur agence
- ☐ par virement en date du effectué sur mon compte n°
ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres)

représentant le montant de mon bulletin de souscription et d'acquisition de quotités d'actions à raison de 32,500DT
par quotité.

☐ en mes lieux et place, ☐ aux lieux et place de mon mandant

aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

Fait en double exemplaire, dont un en ma possession et le
second servant de souche

Tunis, le

Signature du demandeur (2)

(1) Cocher la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »



Copie

Société ONE TECH HOLDING

Société Anonyme au capital de 51 078 075 dinars divisé en 51 078 075 actions
de nominal 1 dinar chacune intégralement libérées.

Siège Social : Cité El Khali - Rue du Lac Loch Ness - Immeuble « Les Arcades »,
Tour A- Les Berges du Lac - Tunisie
Tél : 71 860 244 - Fax : 71 860 571

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis, le 27/03/2013
Registre du Commerce : B01199462010

Objet social : La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés

Offre à Prix Ferme auprès du public et placement garanti de 12 609 625 actions dont :

- 10 087 700 actions anciennes à un prix de 6,500 dinars l'action
- 2 521 925 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 5,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/03/2013

Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au greffe du tribunal de 1^{re} instance de Tunis, le 03/04/2013

Visa du Conseil du Marché Financier

Notice légale publiée au JORT N° 45 du 13 Avril 2013

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible N°08003000513200938648 ouvert auprès de la BIAT

BULLETIN DE SOUSCRIPTION ET D'ACQUISITION DE QUOTITES D'ACTIONS N°

Etabli conformément à l'article 176 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales

☐

OFFRE A PRIX FERME « OPF » (1)

☐

PLACEMENT GARANTI (1)

Je soussigné,

Nom & prénom :

Représentant l'intermédiaire en Bourse

RC n° Adresse :

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription et de l'acquisition pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment signé et rempli par moi-même.

Identité du mandant:

Déclare acquérir (en toutes lettres).....

(en chiffres).....quotités composées chacune de 4 actions anciennes
au prix de 6,500DT l'une et 1 action nouvelle à souscrire en numéraire au prix de 6,500DT l'une (1 dinar de nominal
et 6,500 dinars de prime d'émission), soit 32,500DT par quotité. Les actions nouvelles et anciennes porteront
jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2013.

Etant signalé que cette acquisition ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation
des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission
d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse (1)

☐

en espèces

☐

par chèques n°tiré sur.....agence.....

☐

par virement en date dueffectué sur mon compte n°
ouvert chezagence.....

La somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant de mon bulletin de souscription et d'acquisition de quotités d'actions à raison de 32,500DT
par quotité.

☐

en mes lieux et place, ☐ aux lieux et place de mon mandant

aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

Fait en double exemplaire, dont un en ma possession et le
second servant de souche

Tunis, le

Signature du demandeur (2)

(1) Cocher la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »



Etat des souscripteurs

Intermédiaire en Bourse.....

Banque.....

Nom et prénom Dénomination sociale (1)	Nature juridique	Référence		Nationalité	Adresses	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence (2)	Numéro				
					TOTAL		

Utiliser les abréviations suivantes :

(1) PP : Personne Physique

PM : Personne Morale

F : Fonds

(2) CIN : Carte d'Identité Nationale

DN : Date de Naissance

RC : Registre de Commerce

Au : Autres (à préciser)

Tunis le

Cachet et signature

ANNEXE 1

	AFC - Arab Financial Consultants Président Directeur Général : Youssef KORTOBI 4 Rue 7036 Menzah IV Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720 Fax : 71 234 672 Email : afc@afc.fin.tn Web : www.afc.com.tn
	AI - Amen Invest Président Directeur Général : Adel GRAR 9 Rue du Lac NEUCHATEL - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Capital social : 2 M.DT	Tél : 71 965 410 / 71 965 400 Fax : 71 965 426 Email : marche@ameninvest.com.tn Web : www.ameninvest.com
 التجاري للوساطة Attijari intermédiation	ATI - Attijari Intermédiation Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie, 1053 Les Berges du Lac. Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900 Fax : 71 860 346 Email : attijari.intermediation@attijari.com.tn Web : www.attijaribourse.com.tn
	AXIS - AXIS Capital Bourse Directeur Général : Férid BEN BRAHIM 67, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 901 250 Fax : 71 904 522 Email : contact@axiscapital.com.tn Web : www.axiscapital.com.tn
	BESTI - BEST Invest Directeur Général : Abdallah DAY 45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2ème étage. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 905 831 / 71 951 726 Fax : 71 903 513 Email : best.invest@planet.tn Web : www.bestinvest.com.tn
	BIATC - BIAT CAPITAL Président Directeur Général : Habib CHEBBI Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de Malawi Les Berges du Lac Tunis Capital social : 3 M.DT	Tél : 71 138 508 - 71 138 501 Fax : 71 965 772 Email : contact@biatcapital.com Web : www.biatcapital.com
	BNAC - BNA Capitaux Directeur Général : Kamel GUESMI Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis Capital social : 5 M.DT	Tél : 71 139 500 Fax : 71 860 189 Email : bna.capitaux@planet.tn Web : www.bnacapitaux.com.tn
	CCF - Cofib Capital Finance Directeur Général : Karim ABDELKAFI 25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-1002 Tunis Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 144 500 / 71 144 520 / 71 144 550 Fax : 71 848 517 / 71 843 778 Email : commercial@capfinance.com.tn Web : www.capfinance.com.tn
	CGF - Compagnie Gestion et Finance Directeur Général : Khaled ZRIBI 6, Rue Jamel Eddine El Afghani - 1002 Tunis - Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606 Fax : 71 798 314 Email : k.zribi@cgf.com.tn Web : www.cgf.com.tn
	CGI - Compagnie Générale d'Investissement Directeur Général : Mohamed Chedly FAYACHE 16, Avenue Jean Jaures, 1000 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 252 044 Fax : 71 252 024 Email : cgi.bo@cgi.com.tn Web : www.cgi.tn
	FINACorp- Finance & Investment in North Africa Directeur Général : Nouredine JEBENIANI Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 M.DT	Tél : 71 860 822 Fax : 71 860 749 Email : direct@finacorp.net Web : www.finacorp.net

	INI - Intermédiaire International Directeur Général : Ali MELLOULI Rue du Lac Turkana « Immeuble les reflets du lac », Les Berges du Lac - 1053. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 219 116 Fax : 71 219 478 Email : ini@gnet.tn Web :
	MAC - MAC Sa Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb Chérif Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 964 102 Fax : 71 960 959 Email : macsa@macsa.com.tn Web : www.macsa.com.tn
	MAXULA - Société Maxula Bourse Président Directeur Général : Raouf AOUADI Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 960 292 / 71 960 391 Fax : 71 960 565 Email : maxulabourse@topnet.tn Web : www.maxulabourse.com.tn
	MCP - MENA CAPITAL PARTNERS Directeur Général : Eymen ERRAIS Le Grand Boulevard du lac à côté de l'ambassade du Bahreïn, 1053 les berges du lac-Tunis. Capital social : 3 MDT	Tél : 71 862 328 Fax : 71 961 471 Email : contact@menacp.com Web :
	SBT - Société de Bourse de Tunisie Directeur Général : Khaled SAHLI Place 14 janvier 2011 - 1001 Tunis Capital social : 1 MDT	Tél : 71 332 188 Fax : 71 349 312 / 71 345 879 Email : khaled.sahli@bt.com.tn Web :
	SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiation Financière Directeur Général : Jamel HAJJEM Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 860 521 / 71 860 541 Fax : 71 860 665 Email : scif@planet.tn Web :
	SIFIB - SIFIB-BH Directeur Général : Lamine REZGUI Immeuble Assurances SALIM - Lotissement AFH/BC5 Bloc B 3ème étage - Centre Urbain Nord - 1002 Tunis Capital social : 3 MDT	Tél : 71 948 429 Fax : 71 948 512 Email : sifib.bh@planet.tn Web :
	SOFIGES - Société Financière de Gestion Président Directeur Général : Abdelwaheb NEHI 34, Rue HediKarray, 1080 Tunis. Capital social : 6.5 MDT	Tél : 71 717 510 Fax : 71 718 450 Email : sofiges@sofiges.com.tn Web :
	TSI - Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation Directeur Général : Hafedh SBAA Adresse: Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 822 555 Fax : 71 822 418 Email : tsi@tsi.fin.tn Web : www.tsi.tn
	TVAL - Tunisie Valeurs Directeur Général : Fadhel ABDELKEFI Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène Capital social : 5 MDT	Tél : 71 189 600 / 71 789 630 Fax : 71 949 325 Email : mail@tunisievaleurs.com Web : www.tunisievaleurs.com
	UBCI FINANCE Directeur Général : Hammadi MOKDADI 3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère. Capital social : 1 MDT	Tél : 71 848 230 Fax : 71 840 557 Email : hammadi.mokdadi@bnpparibas.com Web :
	UFI - Union Financière Président Directeur Général : Nabil SASSI Boulevard Mohamed Bouazizi, Imm. Maghrébia Tour A, 4ème étage 1080 Tunis. Capital social : 3 MDT	Tél : 71 941 385 / 71 940 533 Fax : 71 940 535 Email : rufi@planet.tn Web : www.ufi.com.tn